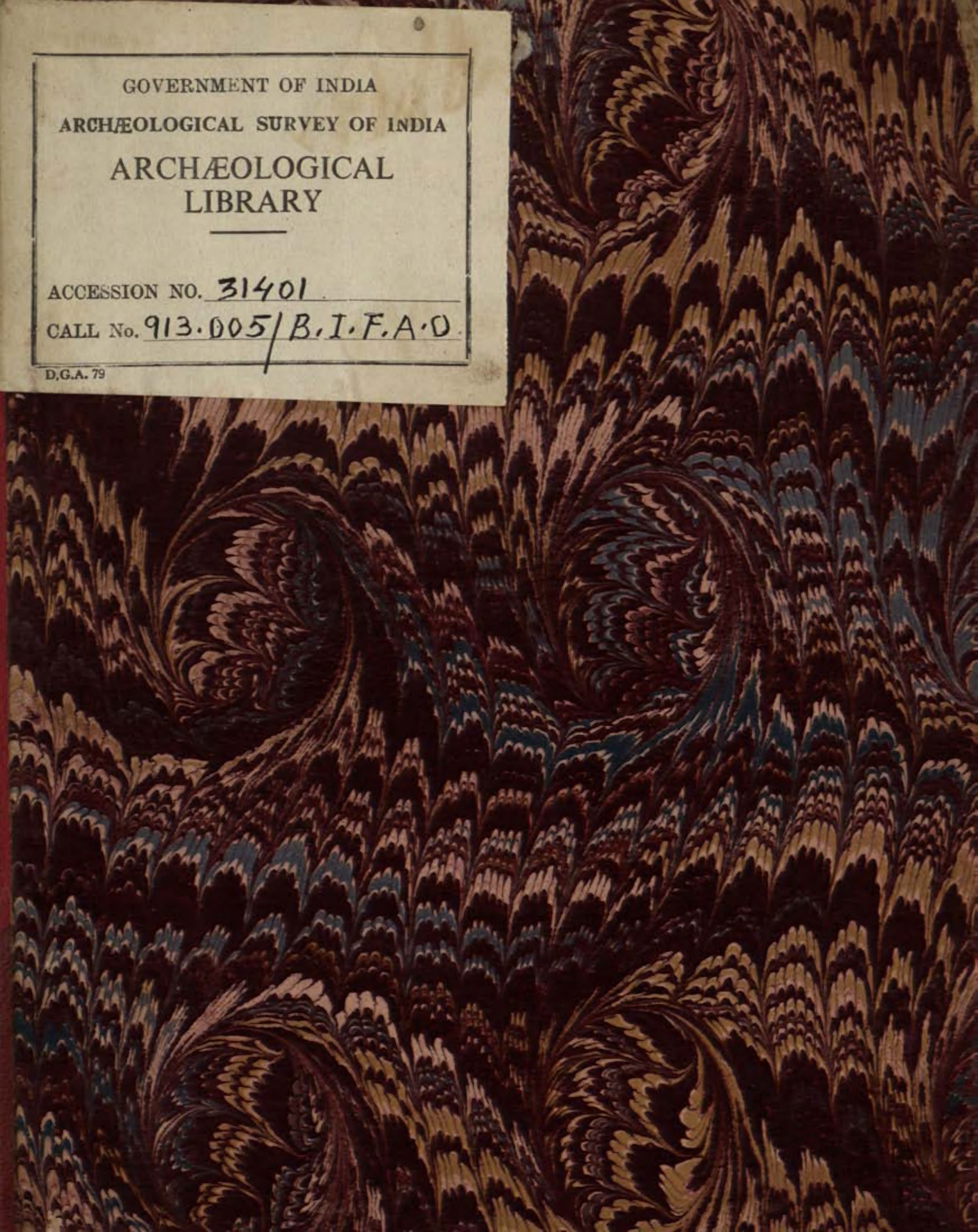

GOVERNMENT OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA
ARCHÆOLOGICAL
LIBRARY
ACCESSION NO. 31401
CALL No. 913.005/B.I.F.A.O.
D.G.A. 79



BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE



MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

BULLETIN

DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. GEORGE FOUCART

DIRECTEUR DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CAIRE

TOME XIII



LE CAIRE

IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1917



TABLE DES MATIÈRES.

LE

LOGEMENT ET TRANSPORT
DES BARQUES SACRÉES ET DES STATUES DES DIEUX
DANS QUELQUES TEMPLES ÉGYPTIENS

PAR

M. GEORGES LEGRAIN.

PREMIÈRE PARTIE.

I. — LE PAVOIS DES BARQUES SACRÉES.

Les barques des dieux d'Égypte reposaient dans leur sanctuaire sur un pavois[1] plus ou moins large et, lorsqu'elles paraissaient dans les processions, des prêtres à la tête rase, conduits par les prophètes, s'attelaient aux longues barres qui le supportaient.

A Thèbes sous la XVIIIe et la XIXe dynastie, le pavois de la barque d'Amon posait sur cinq barres auxquelles s'attelaient trente prêtres en six rangées de cinq de front.

Les barques de Maout et de Khonsou posent sur un pavois à trois barres

[1] *Pavois* «italien *pavese*, sorte de bouclier. *Élever sur le pavois*, vanter, mettre en honneur, en renommée».

La liturgie catholique italienne se sert du mot *portantina* pour désigner l'instrument muni de barres sur lequel sont transportés les reliquaires et les statues, mais la *portantina* se traduit chez nous par «chaise à porteurs».

Les prêtres catholiques français emploient le mot «brancard» dans cette occurrence, mais *brancard* signifiant «espèce de civière sur laquelle on transporte des malades, des blessés, des choses fragiles», et *civière* «appareil à brancards pour porter des blessés, des malades, du fumier, des fardeaux», je propose, faute de mieux, le mot «pavois» pour désigner l'instrument muni de barres que les prêtres égyptiens portaient sur leurs épaules pour déplacer les barques sacrées et les statues des dieux.

et le cortège est composé de 18 prêtres marchant sur six rangées de trois de front.

La barque de Ahmès Nofritari et celle du roi posent sur un pavois à deux barres seulement et le nombre des porteurs est de 8 ou 12 selon les temps.

Quelques textes gravés dans les temples thébains relatent que, par fantaisie souveraine, Ramsès II augmenta le nombre des barres et des porteurs des barques qui suivaient celle d'Amon, et le grand bas-relief qui décore la façade du temple de Gournah montre celles de Maout et de Khonsou portées par 24 prêtres en six rangées de quatre de front et celles de Ahmès Nofritari et de Séti Ier portées par 18 prêtres en six rangées de trois de front. Les textes relatifs à ce fait sont, à ma connaissance, au nombre de sept.

1° Temple de Gournah, montant nord de la porte du reposoir de Maout : « ordonna Sa Majesté de façonner la barque sacrée de sa mère Maout sur quatre barres alors qu'elle était sur trois barres ».

La formule adoptée va fournir quelques variantes dans ses répétitions. Les textes qui suivent ne seront analysés qu'après leur réunion.

2° Temple de Louqsor, montant de la porte du reposoir de Maout, à l'est du passage menant au reposoir d'Amon dans son temple de Louqsor :

3° Temple de Louqsor, montant ouest de la porte du reposoir de Khonsou, à l'ouest du passage menant au reposoir d'Amon dans son temple de Louqsor. Ramsès II a fait [1].

[1] Je crois que ce texte est le même que celui copié par M. Gayet (*Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française du Caire*, t. XV, *Le Temple de Louxor*, 1894, p. 54 et 55).

M. Gayet le traduit de la façon suivante :

« Il a fait ses constructions à son père..... dans Thèbes.

« Est bon le repos auprès d'elle après qu'elle a..... en électrum, en lapis vrai, en toutes pierres précieuses en face de l'âme (?) ».

On se bornera à cette citation.

4° Il ne reste d'un autre texte gravé verticalement au-dessous du précédent que : ....

5° Texte gravé sur le montant ouest de la même porte : .

6° Ramsès II avait construit un monument, un ou *Men-Qebh* un reposoir pour y faire stationner la barque d'Amon lors de sa procession. Les barques de Maout et de Khonsou étaient posées dans les salles à l'est et à l'ouest de la chambre centrale consacrée à Amon. Ce monument se trouve sur la face sud du môle ouest du grand pylône.

La barque de Khonsou est figurée sur la paroi ouest de son reposoir. On lit en dessous : Ramsès II .

7° La barque de Maout est figurée sur la paroi ouest de son reposoir. On lit en dessous un texte dont il ne reste que : .

La comparaison de ces textes mutilés permet de les reconstituer en grande partie.

Le fait constamment rappelé est que Ramsès II a ou ou « façonné, modelé, formé, sculpté, renouvelé » le ou *seshem* de Maout et de Khonsou sur quatre , , , *nebaou, anbou, anabaou, nanaoubou.*

Le texte 7 mentionne que Ramsès II, lorsqu'il était encore enfant et prince héritier, avait conçu ce projet dans son cœur.

Il ne le réalisa pas dès son avènement au trône et le grand bas-relief du mur sud de la Salle hypostyle de Karnak, qui représente le retour des barques sacrées dans leurs sanctuaires après l'intronisation du fils de Séti Ier,

montre les barques de Maout et de Khonsou portées chacune par dix-huit prêtres marchant en six rangées de trois de front[1].

Si l'on compare le style de ce beau document avec celui du bas-relief du temple de Gournah, on observe chez ce dernier une décadence qui laisse à penser qu'il ne fut gravé qu'à la fin du règne de Ramsès II. Faute de date connue, c'est vers cette époque que, jusqu'à plus ample informé, j'indiquerai l'achèvement du temple de Gournah et l'augmentation du nombre des barres et des porteurs des pavois des barques de Maout, Khonsou, Ahmès Nofritari et Séti Ier.

Notre sujet nous mène à rechercher ce qu'étaient les trois et quatre ou cinq *nebaou* du pavois des barques sacrées.

M. de Rougé, traduisant l'inscription de Montouemhat au temple de Maout[2], rendait [hieroglyphs] par «barre» ou «perche» servant à porter les arches divines et les naos divins, et les reconnaissait dans les signes [hieroglyphs]. Ajoutons que dans le texte de Montouemhat le déterminatif du mot [hieroglyphs] est [hieroglyphs], ou [hieroglyphs], ou [hieroglyphs], ou [hieroglyphs] : dans ces derniers nous retrouvons encore les barres qui servaient à son transport.

Les textes 1 et 5 montrent que le mot *seshem* peut s'écrire aussi bien [hieroglyphs] que [hieroglyphs]. Ajoutons qu'au temple de Gournah, au-dessus de la barque sacrée de Séti Ier on lit comme désignation : [hieroglyphs] «barque sacrée du maître des deux mondes, N. dans son temple de millions d'années éternellement».

On lit de même à Médinet Habou, au-dessus de la barque sacrée de Ramsès II : [hieroglyphs] «barque sacrée de Ousermara-Setepenra».

Dans ces deux cas encore le mot [hieroglyphs], bien que déterminé par [hieroglyphs], semble désigner la barque sacrée elle-même [hieroglyphs] et non point «une statue, l'image d'un dieu, une ressemblance».

Je reviendrai plus loin sur cette question. Mon but actuel est de déterminer

[1] Mêmes cortèges (sans masques) au Ramesseum construit ou décoré après l'an VIII et la campagne de Syrie.

[2] *Étude des monuments du règne de Tahraqa* (*Mélanges*, I, p. 18 note 9), et Mariette, *Karnak*, pl. 42-44.

ce qu'étaient les [hieroglyphs] *nebaou* en bois sur lesquels étaient posés les [hieroglyphs] ou [hieroglyphs].

Les tableaux représentant les barques sacrées de Maout (pl. I) et de Khonsou dans le Men-Qebh d'Amon à Louqsor sont, je crois, uniques en leur genre, car ils montrent en perspective les quatre barres que vantent sept textes bavards (fig. 1).

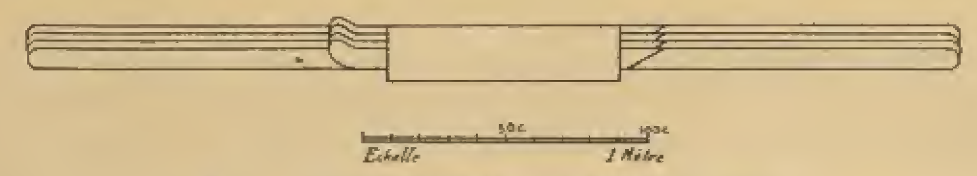


Fig. 1. — Les quatre barres du pavois de Maout à Louqsor.

On remarquera que le *Neba* paraît être formé de deux éléments : 1° d'un des morceaux du traîneau [hieroglyph] servant à déplacer ou des statues, ou des naos [hieroglyph], ou des caisses [hieroglyph]; 2° d'une barre arrondie plus longue et dépassant de chaque côté.

Dans le *Neba* complet, accouplait-on le morceau de traîneau avec la barre arrondie, ce qui donnerait en section ▬● ▬● ▬● ▬●, ou bien se confondaient-ils tous deux en une barre unique à section carrée dans la partie centrale pour figurer le traîneau et à section ronde aux deux extrémités servant au transport du *seshem?* L'accouplement ▬● ne paraît guère solide et, quant à moi, je pense que morceau de traîneau et barre arrondie se confondaient. Ceci, d'ailleurs, est de peu d'importance pour notre sujet[1].

On remarquera que sur toutes les représentations de procession du *seshem*, l'avant et l'arrière du traîneau sont toujours visibles. Quand la tête d'un porteur pourrait cacher ces deux parties, la tête est toujours figurée derrière elles.

Une raison quelconque a dû motiver ce fait curieux : nous la trouverons peut-être plus loin. Il semble que le sujet principal du tableau, c'est-à-dire le *seshem* complet avec son traîneau, devait reléguer ses porteurs au second plan. Ce n'est qu'une opinion que j'émets en attendant de nouveaux documents.

[1] Dans la reconstitution de barque sacrée exposée dans le sanctuaire du temple d'Edfou, on a superposé le traîneau sur la barre [hieroglyph].

II. — L'ATTELAGE DU PAVOIS DES BARQUES DE MAOUT, KHONSOU ET AMON.

Les bas-reliefs des reposoirs de Maout et de Khonsou au temple de Louqsor ont montré que les Nebaou, les barres des pavois de leurs Seshemou [hiéroglyphes], étaient parallèles à l'axe de celui-ci.

Cette constatation explique les autres représentations de processions des Seshemou avant et après l'augmentation, par Ramsès II, du nombre des barres du pavois des barques sacrées de Maout et de Khonsou.

On a vu qu'auparavant le Seshem de Maout [hiéroglyphe] et celui de Khonsou [hiéroglyphe] étaient portés par dix-huit prêtres en six rangées de trois de front, à la tête rase, vêtus d'un grand jupon plissé. Trois rangées sont à l'avant de la barque, trois autres sont à l'arrière.

Pour le Seshem d'Amon, [hiéroglyphe], les six rangées sont de cinq porteurs chacune.

Entre ces deux groupes, conduisant la marche et donnant la cadence, se voient d'un côté le roi remplissant les fonctions de premier prophète [1] et le second prophète [2], et de l'autre côté les troisième et quatrième prophètes [3].

Cet attelage en nombre impair 3 et 5 laisse penser tout d'abord que la barque était posée sur la barre médiane ○●○ (B) et ○○●○○ (B) [4], mais les monuments qui nous sont parvenus montrent au contraire que la barque était placée entre deux des barres et l'on obtient les schèmes asymétriques suivants : ●●○ (B) et ○●●○○ (B).

Cette asymétrie n'est réelle que quand le pavois est au repos : elle disparaît quand les porteurs s'attellent aux barres. C'est l'homme vu de face qui paraît dans le cortège et non la barre de bois qu'il porte sur son épaule.

[1] Bas-relief du mur sud de l'Hypostyle de Karnak (Ramsès II). Voir pl. III, n° 4.

[2] Bas-relief du mur nord de l'Hypostyle de Karnak (Séti Ier). Voir pl. VI, n° 1.

[3] Bas-relief de la grande inscription de Pinodjem publiée par M. Naville.

[4] Le B représente la barque vue de face, et les ○ ou ● la section des barres du pavois, le ● indiquant les barres entre lesquelles la barque est posée.

H représentant un homme vu de face, les pavois attelés donneront les deux schèmes $\underset{H\ H\ H}{\bullet\overset{B}{}\bullet\circ}$ et $\underset{H\ H\ H\ H\ H}{\circ\bullet\overset{B}{}\bullet\circ\circ}$ symétriques, puisque le nombre d'hommes H est égal de chaque côté de la barque B.

III. — RÉSULTATS DE L'ADJONCTION D'UNE QUATRIÈME BARRE AUX PAVOIS DES BARQUES DE MAOUT ET DE KHONSOU.

L'adjonction d'une quatrième barre aux pavois des barques de Maout et de Khonsou dut modifier leur attelage. En le plaçant à la droite du premier schème on obtiendrait l'asymétrie suivante : $\underset{H\ H\ H\ H}{\bullet\overset{B}{}\bullet\circ\circ}$, qui est peu décorative. Par contre, en le mettant à gauche et en disposant les porteurs deux par deux, on obtient celle-ci $\underset{H\ H\quad H\ H}{\circ\bullet\overset{B}{}\bullet\circ}$, où deux hommes portent la barre sur l'épaule gauche et deux autres sur l'épaule droite. Le porteur central disparaît ainsi, mais le front obtenu égale comme largeur celui du cortège d'Amon qui, on l'a vu, est de cinq hommes.

Cette innovation pompeuse de Ramsès II fut détestable au point de vue pratique, car elle ne pouvait s'adapter aux dimensions des monuments thébains.

La mensuration des momies thébaines nous apprend que leur structure était sensiblement la même que celle des indigènes actuels de Karnak et de Gournah. Ce sont des gens plutôt maigres, à petits os et non point des gars aux larges épaules comme les portefaix du Caire et d'Alexandrie. En alignant les hommes de notre chantier l'un contre l'autre, j'ai constaté, en les mesurant, que la largeur moyenne des épaules est de 0 m. 44 cent. seulement.

J'ai mesuré ensuite la largeur de la baie des portes des reposoirs des barques de Maout et de Khonsou construits avant et après Ramsès II. Elle est toujours suffisante pour le passage de trois hommes de front (0 m. 44 cent. × 0 m. 03 cent. = 1 m. 32 cent.), insuffisante pour le passage de quatre marchant suivant le schème asymétrique $\underset{H\ H\ H\ H}{\bullet\overset{B}{}\bullet\circ\circ}$ (1 m. 76 cent.). Le passage avec le schème $\underset{H\ H\quad H\ H}{\circ\bullet\overset{B}{}\bullet\circ}$ (2 m. 20 cent.) est impossible.

Ramsès II remédia à ceci en faisant retailler les montants de la porte du reposoir de Maout dans le *Men-Qebh* de Louqsor qu'il avait construit lui-même et entailler une colonne de granit rose qui gênait, elle aussi, le passage du cortège.

Dans la partie antique d'Amenophis III on entaille de même le bas des colonnes de l'allée menant au reposoir de Khonsou. Celui-ci est élargi (dit le texte 5 cité plus haut), et en effet les montants de la porte ont été entaillés pour faciliter l'entrée des porteurs dans le reposoir.

Si vous entrez dans celui de Maout, vous constaterez que là encore les montants de la porte ont été entaillés, ainsi que le proclame le texte suivant de Ramsès II : « il a fait en monument à sa mère Maout, dame du ciel, élargir la porte de son sanctuaire ».

La porte, dans son état actuel, toute retaillée qu'elle ait été, est cependant insuffisante comme largeur pour le passage de quatre hommes de front (1 m. 76 cent.), car elle ne mesure que 1 m. 72 cent., si bien que les six porteurs de la quatrième barre tant vantée devaient ou se retirer, ou s'effacer, ou, enfin, s'écorcher les épaules sur l'inscription même rappelant l'élargissement de la porte qu'ils franchissaient[1].

Au temple de Gournah, la porte de la chambre de la barque de Séti Ier, suffisante pour laisser passer les porteurs sur deux de front, ne permet pas le passage du cortège amplifié à trois de front (1 m. 24 cent. au lieu de 1 m. 32 cent.). La troisième barre peut passer, mais la file de ses porteurs doit l'abandonner.

Au surplus, cette amplification des pavois des barques sacrées de Maout et de Khonsou que vantent sept textes hiéroglyphiques ne coûta guère à Ramsès II.

L'adjonction d'une barre à chacun d'eux et le remaniement du pavois

[1] La fin du texte 7 paraît se rapporter au même élargissement.

Mariette (*Dendérah*, pl. V, plan hiéroglyphique du temple) donne à la salle B l'appellation de . Cette salle correspond à la Salle hypostyle d'Edfou et à celle du temple d'Amenophis III à Louqsor sur laquelle donnent les sanctuaires de Maout et de Khonsou.

Le texte actuel : paraît pouvoir être complété : « élargi la porte de son sanctuaire dans la grande salle d'apparition » ou « salle hypostyle ».

nécessiteraient actuellement (en temps de guerre) une dépense de 13 francs pour chaque. Elle se réduirait à moins de 8 francs en temps de paix[1].

Il va sans dire que si, comme celles de l'Arche d'alliance, les barres étaient couvertes de feuilles d'or plus ou moins épaisses, la somme dépensée est beaucoup plus considérable, mais si on la compare à la «réclame» que se fait Ramsès II pour, on en conviendra, bien peu de chose, on comprend mieux le peu de valeur qu'on doit attacher aux textes égyptiens vantant à tous échos les prodigalités royales envers les dieux.

On constate qu'une économie mesquine, une lésinerie presque sordide président aux embellissements plus ou moins sérieux dont de nombreuses inscriptions vantent la magnificence. Les chambres des temples suffisent à peine à contenir le mobilier sacré et leurs portes donnent tout juste passage aux cortèges.

L'architecte ne prévoit dans son plan que le strict nécessaire et l'officiant et ses acolytes ont à peine la place indispensable pour se mouvoir autour de la barque sacrée parmi les tables d'offrandes, les supports de vases et les ustensiles du culte journalier. Si l'on tente de reconstruire avec leurs dimensions réelles les meubles que les bas-reliefs représentent à plusieurs reprises comme existant dans certaines salles, et particulièrement dans les sanctuaires, et de les y placer à l'endroit indiqué, on constate, sinon l'encombrement, tout au moins l'impossibilité d'y ajouter quoi que ce soit sans gêner les évolutions des prêtres.

Dans ces monuments énormes, comme dans bien des palais, tout est donné à l'apparat et c'est à peine si le dieu trouve à s'y loger.

Nous aurons maintes fois l'occasion de le constater dans la suite de ces recherches.

En attendant, il semble établi que l'agrandissement plus ou moins fastueux

[1] Devis établi par notre menuisier, en mars 1916 :

	P. E.		P. E.
1 poutre de bon sapin	20	Valeur en temps de paix	12
1 mourrine de 2 pouces sur 4	15	— — —	6
1 planche épaisse d'un pouce	5	— — —	2
Salaire du menuisier	10	Salaire — —	10
TOTAL en temps actuel	50	TOTAL en temps de paix	30

Les bois de sycomore ou d'acacia coûtent beaucoup moins cher que le sapin, qui est importé comme l'*Ash* du Pays des Échelles de jadis.

des pavois et des cortèges de Maout et de Khonsou dura peu, car les représentations des processions de ces divinités, postérieures au règne de Ramsès II, montrent les porteurs de leurs barques réduits au nombre de dix-huit marchant, comme jadis, sur front de trois hommes[1], tandis que la barque sacrée d'Amon conserve jusqu'à la fin des Ramessides ses trente porteurs en six rangées de cinq hommes marchant de front, comme aux temps de la XVIIIe dynastie[2].

IV. — RECHERCHE DES DIMENSIONS DU PAVOIS
DE LA BARQUE SACRÉE D'AMON.

J'ai eu la curiosité de mesurer, dans différents tableaux, la hauteur des porteurs de la barque sacrée d'Amon et de la comparer avec les dimensions de celle-ci, et j'ai pu constater que la proportion obtenue était sensiblement la même, d'où j'ai conclu que, à peu de chose près, on pouvait obtenir des chiffres permettant de reconstituer assez exactement le pavois de la barque sacrée qui est figurée sur les bas-reliefs de la XVIIIe et de la XIXe dynastie. Depuis Thotmès III jusqu'à Her-Hor il a subi peu de modifications. Il n'a jamais eu plus de cinq barres. Après examen, j'ai pris comme type la représentation datée du commencement du règne de Ramsès II qui se voit sur le mur sud de l'Hypostyle de Karnak parce qu'elle est la mieux conservée que je connaisse (pl. III).

Les personnages groupés tout autour mesurant 1 m. 90 cent. de hauteur, les dimensions ont été ramenées proportionnellement à celle d'une bonne taille humaine, soit 1 m. 75 cent. La réduction est de 0 m. 921 mill. pour 1 mètre du bas-relief.

$$\frac{1.750}{1.900} = \frac{0.921}{1.000}$$

Le Neba de la barque d'Amon de Ramsès II portée par les 30 prêtres à masque d'épervier et de chacal mesurant sur le bas-relief 4 m. 85 cent. de

[1] Les portes des reposoirs de Séti II et de Ramsès III à Karnak ne peuvent donner passage qu'à trois hommes marchant de front.

[2] C'est par erreur que Lepsius (*Denk.*, III, bl. 14), dans sa copie de la procession de la barque d'Amon sous Thotmès II au VIIIe pylône de Karnak, indique vingt-quatre porteurs sur front de quatre.

Le grand bas-relief montre trente porteurs en six rangées de cinq chacune.

longueur et 0 m. 135 mill. de diamètre, le chiffre réduit à la proportion naturelle sera 4 m. 46 cent. de longueur et 0 m. 125 mill. de diamètre.

L'écartement entre les barres sera obtenu par la largeur des épaules des porteurs, qui, on l'a vu plus haut, est de 0 m. 44 cent.

Quand on étudiera en détail la barque sacrée d'Amon, on verra qu'elle était posée entre les jambages de deux dais posant sur les *neba* 3 et 4 du pavois.

Ce n'est, tout au moins sous la XVIIIe dynastie et les Ramessides, qu'une pirogue étroite dont la proue et la poupe sont ornées de têtes de bélier. Au centre se trouve un petit *pavillon* semblable à ceux de Hebsed, dont le toit courbé à l'avant est soutenu par quatre colonnettes semblables à celles du «Promenoir» de Thotmès III à Karnak. Une étoffe fixée au fût de ces colonnes cache ce qui est dans le pavillon (statue ou relique?). Elle retombe sur les bordages et bouffe à l'avant[1].

La longueur de cette barque était de 3 m. 65 cent. d'après le document cité plus haut. Sa largeur paraît ne pas avoir excédé 0 m. 44 cent.

Dans le cas contraire l'écartement entre les barres 3 et 4 devrait être augmenté de quelques centimètres, mais je tiens à n'établir ici que le minimum des dimensions du pavois et des servitudes monumentales qui en résultent. La barque était introduite sous un *dais* dont les quatre montants posaient sur les barres 3 et 4 (pl. III, n° 1). Les deux tiers inférieurs étaient vides et laissaient voir la barque. Le tiers supérieur est orné d'un sujet invariable au cours des siècles : deux déesses protègent de leurs ailes un bélier momifié posé sur un lotus émergeant du bassin.

Le fait que les deux colonnettes du pavillon de la barque paraissent derrière les déesses ailées indique que ce tableau était ajouré comme bien d'autres meubles et les fenêtres de Médinet Habou.

Une forte planche placée entre les barres 3 et 4 sert de plate-forme et réunit les bases des quatre montants du dais carré. C'est ce fond, cette plate-forme qui supporte la barque ainsi que les statuettes qui empêcheront son roulis et son tangage.

[1] Ceci et ce qui suit s'applique à la barque figurée sur les monuments de la XIXe et XXe dynastie. Avant et après elle diffère dans ses agencements. Sa monographie serait à faire, mais elle nous entraînerait hors du sujet qui est le pavois de la barque.

Enfin, un *pavillon* du même style que celui de la barque sacrée recouvre le dais. Ses quatre colonnettes posent, elles aussi, sur les barres 3 et 4 (fig. 2).

A l'origine la barque sacrée d'Amon, comme l'arche, ne devait être munie que de deux barres latérales suffisant à porter tout l'édifice.

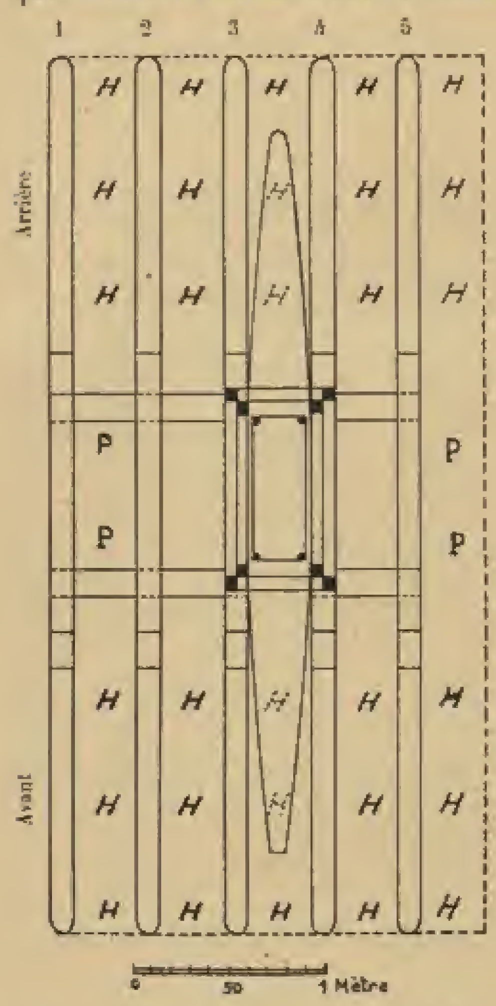


Fig. 2. — Plan du pavois et de la barque d'Amon. H = Homme; P = Prophète.

La barque était petite alors et deux ou quatre hommes suffisaient à la déplacer. En admettant que chaque homme (au grand maximum) puisse porter longtemps un poids de 20 kilogrammes sur une épaule, nous obtenons le poids de 80 kilogrammes pour la barque primitive.

Quelques indices nous font penser que, jusqu'à l'époque de Thotmès II et d'Hatshopsitou, le pavois était porté par six rangées de trois hommes marchant de front. La largeur du pavois était alors de 0 m. 44 cent. × 3 = 1 m. 32 cent.

Poids de tout l'attirail : 360 kilogrammes.

Les deux plus anciennes représentations de Karnak et de Deir el-Bahari indiqueraient que c'est pendant les compétitions royales d'Hatshopsitou, de Thotmès II et III que le pavois de la barque sacrée d'Amon reçut son dernier agrandissement avec ses cinq barres portées chacune par six prêtres. Le poids de l'attirail est d'environ 600 kilogrammes. Mais je dois faire observer que les bas-reliefs de Thotmès II à Karnak et celui d'Hatshopsitou à Deir el-Bahari ont été mutilés par Khouenaten et restaurés par Séti I[er] et Ramsès II, ce qui leur fait perdre, malheureusement, de leur valeur documentaire pour notre sujet.

Cet agrandissement du pavois à cinq barres ne paraît avoir été adopté

définitivement par Thotmès III qu'après sa première panégyrie, soit après l'an 30 de son règne (voir chap. VIII-3° et chap. XI, § 6) (fig. 2).

Le dessin ci-dessus montre, d'après les représentations, les cinq barres réunies entre elles par deux poutrelles transversales qui assurent la rigidité et la solidité du pavois.

Dans ce dessin j'ai placé deux barres à la gauche de la barque et trois à sa droite. Il va sans dire qu'on peut tout aussi bien placer trois barres à gauche et deux à droite. Dans ce cas le porteur change simplement d'épaule. On verra plus loin que, suivant les nécessités, on adopte l'un ou l'autre ou l'un et l'autre de ces systèmes.

Les barres transversales du pavois indiquent que les cinq barres du pavois demeuraient toujours autour de la barque puisque ces barres posent directement sur le socle. Un autre fait viendra plus loin confirmer cette remarque.

En résumé, nous pouvons déduire des chiffres et remarques qui précèdent que *le pavois d'Amon mesure 4 m. 46 cent. de longueur et 2 m. 20 cent. de largeur étant attelé*, et 1 m. 885 mill. de largeur non attelé.

B
1 2 3 4 5
12,5 12,5 12,5 12,5 12,5
| 44 | 44 | 44 | 44 | 44 |
2,20
1,885

Je conviens d'ores et déjà que, parfois, le pavois attelé passa par des baies un peu inférieures à 2 m. 20 cent. de largeur, les hommes portant la barre 5 pouvant s'effacer ou se retirer lors du passage (l'exemple de l'agrandissement de la chapelle de Maout à Louqsor l'a montré), mais jamais elle ne put passer par une baie dont la largeur était inférieure à 1 m. 885 mill.

Ceci étant admis, je tenterai d'en déduire les conséquences archéologiques.

V. — LE SANCTUAIRE DE GRANIT DU TEMPLE D'AMON À KARNAK.

A, *B* du plan (planche II).

Deux textes identiques gravés sur les parois intérieures de la seconde chambre (*B*) du sanctuaire de granit de Karnak rapportent que : [illegible] Philippe trouva ruinée la

grande place (le sanctuaire) d'Amon fondée par Thotmès III. Il la reconstruisit en granit rose, en travail parfait d'éternité.

Ce texte se complète par celui tracé au plafond de la première salle du sanctuaire : , où sont mentionnées les portes en bois d'if, battues [d'or]. . . . . et le monument ruiné fondé [à nouveau par Philippe].

On lit aussi sous les tableaux de la paroi extérieure nord du sanctuaire :

.

Ces textes sont les seuls, à ma connaissance, relatifs à cette restauration : il faut en examiner la valeur exacte. La formule employée « allant à la ruine » est banale entre toutes et de nombreux exemples prouvent son peu de valeur intrinsèque; la moindre restauration, le moindre ajouté ou même le simple désir de graver son cartouche sur un monument suffisent, parfois, pour motiver l'emploi de cette formule.

Après mûr examen du sanctuaire de granit de Karnak, j'arrive à penser que, là encore, il y eut une certaine exagération et que nous ne devons pas imaginer une reconstruction complète des chambres du sanctuaire ou une modification du plan primitif de Thotmès III.

Si l'on examine l'angle sud-est et la face sud du soubassement du mur sud, on constate l'existence de deux textes lacuneux dont la gravure nette et franche contraste singulièrement avec celle des textes et des tableaux de Philippe Arrhidée. Cette netteté, cette franchise de taille ne peuvent s'obtenir qu'avec du granit sorti depuis peu de temps de la carrière. Plus tard, quand il a durci au soleil, l'outil s'y émousse et figures et hiéroglyphes sont mous et disgracieux. Il se pourrait que le soubassement de ce mur sud du sanctuaire soit celui de Thotmès III demeuré en place. Peut-être pourrait-on en dire autant de tous les soubassements, même celui de l'angle sud-ouest composé d'un fragment d'obélisque de Thotmès II.

Le dégagement complet du sanctuaire actuel a fait découvrir d'importants fragments de celui de Thotmès III. Leur étude montre que celui de Philippe Arrhidée est la copie *exacte*, comme dimensions et comme sujets, de celui de Thotmès III. Cette exactitude me fait croire que nous nous trouvons devant une

reprise, un raccommodage plutôt que devant l'érection d'un monument entièrement nouveau. Dans ce dernier cas, il est plus que probable que les dimensions n'auraient pas été les mêmes que celles du sanctuaire de Thotmès III.

Les fragments retrouvés proviennent pour la plupart du mur nord du sanctuaire de granit de Thotmès III. Après avoir été mutilés par Amenophis IV, ils durent leur restauration à Séti Ier (pl. VII).

La décoration du mur nord du sanctuaire de Philippe comporte quatre tableaux (*C*, *D* du plan) :

1° Le roi, coiffé de l'*atef*, présente le sacrifice des quatre bœufs et tend le ǂ vers Amon Kamaoutef.

2° Le roi, portant la couronne rouge, marche à grands pas vers Amon en tenant les vases ǂ.

J'ai retrouvé dans la première salle du sanctuaire, face contre terre, formant dallage, de grands fragments de bas-reliefs semblables, avec cartouches de Thotmès III qui, restaurés, donnent les mêmes représentations, c'est-à-dire le premier tableau complet et le roi du second (pl. VII, n° 3).

3° Le roi, coiffé de la couronne rouge, tenant la canne et le †, invoque Amon Kamaoutef.

J'ai retrouvé une partie du vieux bas-relief de Thotmès (le corps du roi et la frise du haut), formant dallage dans la seconde salle du sanctuaire. L'image d'Amon Kamaoutef a été employée par le restaurateur comme dalle du plafond du sanctuaire.

4° Le roi, coiffé du ⌐, tend un vase ▼ vers Amon. L'ancien tableau correspondant n'a pas encore été retrouvé.

Le bas intérieur des murs des deux chambres de granit forme une saillie en forme de banquette, haute d'un mètre et large de 0 m. 50 cent. Ces banquettes sont taillées dans le même bloc de granit que le mur lui-même dans la première chambre et au mur sud de la seconde. Il n'en est pas de même au mur nord de celle-ci. La banquette *d* a été composée d'un grand fragment de bas-relief qui doit provenir de l'intérieur du sanctuaire de Thotmès III (pl. VII, n° 1; *a*, *b*, *c*, *d* du plan indiquent les banquettes ou mastabas).

J'ai trouvé dans la grande cour des Bubastites, devant le môle nord du second pylône, un fragment de bas-relief de granit rose représentant le retour de la barque sacrée à Karnak ou son débarquement à Louqsor ou ailleurs. Thotmès III va vers le cortège. Ce bas-relief porte des traces des ravages atoniens et de la restauration de Séti Ier. Un tableau tout semblable se trouve dans le grand bas-relief gravé sur la face sud du mur sud de la première salle du sanctuaire de Philippe, troisième registre, second tableau (pl. IV).

Ce fragment provient peut-être du sanctuaire de Thotmès III, quoique la couleur du granit soit un peu plus rouge que celle des autres fragments (pl. VII, n° 2).

En résumé, nous avons retrouvé dans le sanctuaire même de Philippe, formant dallage ou banquette, la majeure partie du mur nord du sanctuaire de Thotmès III.

Nous trouvons là une indication du minimum des réparations de Philippe Arrhidée. Elles ont été faites, je le répète, en gardant les mesures adoptées par Thotmès III : même hauteur des figures et des moulures, même largeur des saillies.

Je ne puis, quant à moi, expliquer ce fait, ainsi que la présence de fragments importants du sanctuaire de Thotmès III dans celui de Philippe Arrhidée où ils sont remployés dans le dallage et le plafond, que par un raccommodage sur place du sanctuaire de la XVIIIe dynastie.

Il reste à rechercher qui détruisit le sanctuaire de granit de Thotmès III à Karnak.

Il semble que si Montouemhat s'occupe à rétablir le mobilier des temples pillé par les bandes d'Assar-Haddon (670 avant J.-C.) et d'Assourbanipal (666 avant J.-C.), il ne parle pas de reconstructions dans le temple d'Amon : il ne travaille qu'à ses murs d'enceinte. Le culte est rétabli et la cachette de Karnak a fourni de nombreuses et belles statues de l'époque saïte qui témoignent d'un rapide retour de richesses à Thèbes pendant la période précédant l'invasion des Perses de Cambyse. Les auteurs s'accordent à dire que, à cette époque, Thèbes regorgeait encore de trésors, et que le butin y fut considérable. Le conquérant ne s'en tint pas là et les monuments gardent encore des traces de ses ravages. Il n'épargna pas tous les obélisques et Ammien Marcellin lui reprochera de n'avoir rien respecté, pas même les sanctuaires (527 avant J.-C.).

Le témoignage d'Hécatée de Milet, qui florissait vers 504 avant J.-C., ne nous étant pas parvenu, nous devons nous en tenir à celui d'Hérodote qui visita l'Égypte et Thèbes vers 460, c'est-à-dire près de 67 ans après le passage de Cambyse, pour connaître ce qui restait encore de la vieille capitale et du temple d'Amon.

La vie religieuse a repris son cours normal. Hérodote s'entretient avec les prêtres (II, 3), qui lui rapportent les grands faits de l'histoire d'Égypte et lui montrent, comme à Hécatée, après l'avoir conduit dans une vaste salle intérieure, 345 grandes statues de bois représentant les grands prêtres d'Amon (II, 143).

Dans le grand temple d'Amon, une nouvelle 𓊹, femme du dieu, a repris les fonctions des Shapenapt, Ameniritis et Ankhnasnofritari. Elle passe la nuit dans le temple et l'on assure que cette femme n'a de commerce avec aucun homme (I, 182).

L'oracle a repris et Hérodote le compare à celui de Dodone (II, 52 à 58 et 83), les processions se déroulent, les animaux sacrés sont toujours révérés (II, 42, 69, 72, 73) et chaque année, le jour de la fête d'Amon, les Thébains sacrifient un bélier, le dépouillent et couvrent de sa peau la statue du dieu. «Cela fait, tous ceux qui sont autour du temple se frappent en déplorant la mort du bélier, et puis on le met dans une caisse sacrée» (II, 42).

Tout ceci semble avoir été vu et bien vu, mais, tandis qu'Hérodote parle à Memphis des admirables portiques de Vulcain et trouve l'enclos de Protée remarquablement beau, à Thèbes, il ne cite que le temple de Jupiter et n'en vante point les merveilles.

Doit-on voir dans ce fait une indication de la ruine plus ou moins grande du temple de Karnak à cette époque? Pour que le culte pût être continué, vaille que vaille, se serait-on contenté pendant 204 ans (527-323) d'une réparation provisoire du sanctuaire sans que les rois de la XXIXe dynastie et Nekht-Horheb même, grand constructeur et prodigue en naos de granit, aient fait quoi que ce soit pour son rétablissement définitif[1]?

[1] Au sanctuaire de Karnak, dit de Philippe Arrhidée, le style des bas-reliefs de l'intérieur et le type des figures rappellent beaucoup ceux des monuments de Nectanebo. Les figures sont finement gravées dans le creux, tandis que le plat est fruste et les hiéroglyphes médiocres et mous paraissent plus récents. Cette indication est à retenir.

Ceci encore paraît singulier et j'aime à croire que la restauration matérielle du sanctuaire avait été entreprise longtemps avant 323 et que, peut-être, seule la gravure des textes et aussi celle des bas-reliefs en tout ou partie restait à exécuter quand Philippe Arrhidée (qui, d'ailleurs, ne vint jamais en Égypte en tant que souverain) succéda à Alexandre le Grand (323-317).

Je considère, quant à moi, le sanctuaire actuel de granit rose du grand temple d'Amon de Karnak comme étant au même endroit et de mêmes dimensions que celui bâti par Thotmès III. Une partie de l'édifice actuel (mur sud et angle sud-est) daterait même de ce souverain. Tel qu'il est aujourd'hui, tel il dut être dès la XVIIIe dynastie, au temps de la splendeur thébaine. C'est là où logea la grande barque sacrée que les bas-reliefs représentent sur un pavois que portent trente prêtres en six rangées de cinq de front.

VI. — LA FENÊTRE DU SANCTUAIRE DE GRANIT DE KARNAK.

M. E. de Rougé écrivait dans son *Étude des monuments du Massif de Karnak* (*Mélanges*, p. 67) :

« Le sanctuaire actuel du temple de Karnak est construit en granit rose; il possède, contrairement au plan ordinaire des temples égyptiens, une seconde ouverture située au fond et dans l'axe de la porte d'entrée; c'est une anomalie dont nous chercherons l'explication. Ce monument est l'œuvre de Tahutmes III; mais il a été refait en entier au nom de Philippe-Arrhidée, sous la régence de Ptolémée-Lagus. . . . .

« Les blocs qui ont servi à la reconstruction de ce monument par Ptolémée-Soter ont dû, pour la plupart, être trouvés sur place : c'étaient les débris de l'ancien sanctuaire de Tahutmes III. Une de ces pierres a été employée de telle manière que l'inscription qui la recouvrait est encore visible sur le dessus du toit; on y voit les dons faits par Tahutmes III au temple et l'image de ce dieu aux pieds d'Amon ityphallique.

« Tahutmes III n'est pas le premier souverain de la XVIIIe dynastie qui ait travaillé ici, car on connaît de grandes constructions exécutées par Tahutmes Ier : comment donc expliquer qu'il ait fait le sanctuaire, partie nécessairement la

plus ancienne du temple? Il faut admettre que le sanctuaire de granit n'était pas alors le véritable sanctuaire; la porte percée dans la paroi du fond le prouve d'ailleurs, car elle menait certainement au véritable sanctuaire, celui d'Usurtasen, dont nous constaterons l'existence.»

Au sujet de ce temple, M. de Rougé écrivait encore (p. 36) :

«Wilkinson a constaté que derrière le sanctuaire de granit, noyau du temple construit sous la XVIIIe dynastie, existait un espace couvert de décombres encore bien peu fouillés et dans lesquels il a trouvé des fragments de colonnes polygonales, du style qu'on a nommé protodorique. On sait que ce genre de colonne est spécial à l'architecture la plus ancienne de l'Égypte. Wilkinson a lu sur ces débris le cartouche d'Usurtasen Ier. Il y avait donc là des constructions antérieures à la XVIIIe dynastie. Ceci expliquerait une circonstance bizarre dont la solution n'avait pas été donnée. Le sanctuaire de granit construit sous la XVIIIe dynastie, et relevé plus tard au nom de Philippe Arrhidée, est percé d'une porte au fond, ce qui est contraire à la disposition ordinaire des sanctuaires égyptiens. Si l'on admet qu'il y avait un peu plus loin un ancien sanctuaire, et l'on verra que nous l'attribuons formellement à Usurtasen Ier, on peut supposer que le nouveau, celui construit par Thotmès III, n'était destiné qu'à jouer un rôle secondaire, l'ancien sanctuaire ayant été conservé dans le plan de reconstruction du temple.»

En 1875, Mariette (*Karnak*, p. 31) abondait dans ce sens : «Les deux chambres P étaient un lieu de passage pour arriver au sanctuaire; mais elles n'ont jamais été le sanctuaire lui-même. Les inscriptions ne se servent pas pour les distinguer d'autres noms que ceux qu'elles emploient pour désigner les autres salles du temple ([hiéroglyphes] ou [hiéroglyphes]). Leur position en avant du véritable sanctuaire (cour T) et au milieu d'un groupe important de constructions en faisait cependant un point qui devait particulièrement s'imposer à l'attention. Aussi Thoutmès III les fit-il construire en granit, et c'est encore le granit que Philippe employa quand la réédification des chambres, qui alors tombaient en ruines, fut décidée.»

Le dégagement du sanctuaire, terminé en 1914, amena une découverte inattendue qui modifie l'opinion qu'avaient eue, avant elle, MM. de Rougé et Mariette. En effet, le mur est du sanctuaire n'est pas percé par une porte, mais par *une fenêtre* à laquelle on accède par un escalier de quatre marches taillé

à même l'énorme bloc de granit rose formant l'angle sud-est du sanctuaire (*J* du plan et pl. V, n° 1).

Les deux chambres de granit ne sont donc pas un lieu de passage : elles composent le sanctuaire où la barque sacrée devait s'arrêter pour être posée sur le socle retrouvé dans la chambre Est, *qui est le sanctuaire proprement dit de la barque sacrée d'Amon* (pl. II, *B*).

Celle-ci ne pouvait passer par la fenêtre, ni aller dans l'ancien sanctuaire de Sésostris Ier, puisque le pavois de la barque, on l'a vu plus haut, mesurait, non attelé, 1 m. 885 mill. et, attelé, 2 m. 20 cent. de largeur. La largeur de la fenêtre est de 1 m. 66 cent., ce fait matériel rend *impossible* le passage du pavois.

Ajoutons que la porte de granit rose de l'époque de Thotmès III qui donne accès au vieux temple de Sésostris est moins large encore, car la baie ne mesure que 1 m. 56 cent. (*F* du plan).

Enfin, les portes du temple de Sésostris Ier mesurent 1 m. 02 cent., 1 m. 01 cent. et 1 m. 07 cent. d'ouverture.

Ces dimensions indiquent un petit monument peu élevé et une barque (si barque il y avait à cette époque) portée sur deux barres et deux ou quatre porteurs.

Sous Thotmès III, quand celle-ci sort (si elle sortait) elle franchit successivement les portes larges de 1 m. 07 cent., 1 m. 01 cent., 1 m. 02 cent., 1 m. 56 cent., tourne à gauche (sud) du sanctuaire de granit (*F, E* du plan, pl. II), dans un espace large de 2 m. 85 cent., suit un corridor large de 2 m. 05 cent. (*G*), trouve une autre porte, disparue aujourd'hui (*H*), qui rétrécissait le corridor et devait mesurer 1 m. 10 cent. de large. Cette porte franchie, la procession pouvait arriver devant le sanctuaire de granit par un couloir large de 1 m. 05 cent. (*I*) ou se diriger au sud vers les chambres funéraires d'Amenophis Ier. Une porte large de 1 m. 08 cent. y donnait accès (*J* du plan).

Tout ceci est bien pauvre et mesquin, tandis que, dès la XVIIIe dynastie, nous voyons la figuration du grand pavois attelé de trente prêtres sur cinq de front qui portent la grande barque d'Amon.

Dès cette époque, Amon devait avoir à Karnak un sanctuaire assez vaste pour loger sa barque et son pavois et des portes assez larges pour laisser passer le cortège.

La largeur des portes et du pavois montre qu'il était *impossible* qu'il fût situé dans l'espace où se trouvent les vestiges de la XIIe dynastie. Le vieux temple subsiste, mais la nouvelle et grande barque d'Amon est plus loin et ses dimensions sont telles qu'elle ne pourra jamais entrer dans l'édifice de Sésostris I[er]. Elle reste dans le nouveau temple, dans un sanctuaire provisoire jusqu'à ce que Thotmès III ait achevé celui où logera longtemps la grandeur et la gloire d'Amon et de sa barque sacrée.

La barque sort processionnellement et à Karnak s'arrête dans de nombreux reposoirs, puis, à certains jours, elle va plus loin et c'est le vaisseau *Ouser-Hat* qui porte les barques d'Amon, de Maout, de Khonsou et parfois d'Ahmès Nofritari et du roi à Louqsor, puis aux temples de la rive ouest, quand Amon va faire visite aux dieux de l'Occident, et «lors de sa bonne fête de la Vallée[1]».

Nous la retrouverons dans les temples, toujours représentée de même parce qu'elle était unique.

Il n'y eut pas *des* barques sacrées d'Amon, il n'y eut qu'*une* barque sacrée d'Amon comme il n'y avait qu'une Arche d'alliance[2].

Elle sort, va partout où un reposoir lui est ménagé et y séjourne plus ou moins longtemps; le voyage est plus ou moins court, mais toujours la barque revient dans son sanctuaire de granit rose de Karnak.

VII. — L'OUVERTURE DES BATTANTS DE LA PORTE DU CIEL DANS KARNAK.

Les chambres de granit de Karnak, on l'a constaté dans le chapitre précédent, présentent un type de sanctuaire qui n'a pas encore été signalé : le fond est percé d'une baie, porte ou fenêtre, trop étroite pour donner passage

[1] Cf. Diodore, I, 97 : «Chaque année les Égyptiens ont la coutume de transporter la chapelle de Jupiter au delà du Nil en Libye, et de la ramener quelques jours après, comme pour indiquer le retour de ce dieu de l'Éthiopie. Les amours de Jupiter et de Junon ont été imaginées d'après les fêtes publiques (Panégyriques) pendant lesquelles les prêtres portent les chapelles de ces deux divinités au sommet d'une montagne et les déposent sur un lit de fleurs.»

[2] Je ne parle pas des petites barques votives : il n'est question ici que de la grande barque processionnelle d'Amon figurée sur les monuments.

à la barque sacrée d'Amon et à son pavois attelé de six rangées de cinq porteurs de front.

La baie est tournée vers l'est et, dans le sanctuaire de granit, sur les montants de la fenêtre, le roi est représenté comme ceux des portes menant à quelque endroit sacré, mais dans l'occurrence, je ne crois pas que le souverain indique le vieux sanctuaire de Sésostris, mais, au-dessus de lui, Râ lui-même, le Soleil qui se lève de ce côté (*h*, *i* du plan).

Le roi ou un officiant montait l'escalier et ouvrait la fenêtre à deux battants afin que les rayons du soleil pussent entrer dans le sanctuaire et illuminer la barque sacrée. Je conviens tout le premier que ce rite n'était que symbolique et que le mur du vieux sanctuaire devait cacher le soleil tout comme à Deir el-Bahari un autre mur, bâti devant l'autel de Râ Horkhouti, devait cacher l'astre levant à la reine Hatshopsitou. Il en est de même dans bien des monuments orientés, église ou mosquée.

Les bas-reliefs représentent sans cesse la montée du roi vers le temple pour y voir son père . J'estime que si son père pouvait être représenté par une statue, si quelque relique pouvait résider dans le naos de la barque sacrée, le roi, comme le grand prêtre d'Héliopolis, le grand voyant de Râ, pouvait encore mieux contempler son père le Soleil face à face, en ouvrant les deux battants de la baie du sanctuaire tournée vers l'est (voir Piankhi, l. 103-104).

Ce geste appartenait au roi et à certains membres du clergé : c'est celui d'Ouvreur des deux battants de la porte du ciel dans Karnak, qui parfois se résume en ce petit tableau hiéroglyphique et se complète par «Ouvreur des deux battants de la porte du ciel» [1] «pour voir l'Auguste».

Au déclin des Ramessides, un membre du haut clergé thébain nommé Amenhotep portait les titres de

[variante

[1] Benson et Gourlay, *The Temple of Mut*, p. 343.

«Esprit instruit de Râ, Osiris, divin père, chef des mystères du ciel, de la terre et de l'enfer, ouvreur des battants de la porte du ciel dans Karnak, grand voyeur de Râ-Toum de Thèbes, servant de l'Horizon éternel, premier officiant de «Caché son nom» (Amon), premier officiant du Maître des dieux, chef des scribes des temples de tous les dieux du Midi et du Nord, purificateur, chef de l'autel des holocaustes dans Karnak[1]».

Le même Amenhotep (?) à Karnak prend le titre de «ouvreur des deux battants de la porte du ciel pour voir ce qu'il y a en lui».

Un autre personnage ouvre les battants de la porte du ciel et [2] «pénètre le mystère du grand bélier, chef des dieux». Un autre voit le mystère du Soleil à l'horizon[3].

Le geste de l'ouverture des battants de la porte du ciel est le dernier de l'initiation des prêtres, le point où aboutit [4] «la montée vers la grande chapelle (sanctuaire) auguste d'Amon[5]». Quelques textes nous font assister à l'initiation du néophyte : «Voici qu'il se purifia au Bassin-qui-purifie, il se purifia au natron et à l'encens et se dirigea vers Karnak, l'horizon du ciel, . Il se rendit là à Ahat, le palais de l'âme redoutable[6], la demeure de l'âme qui traverse le ciel; les portes de l'Horizon du créateur du double ciel lui furent ouvertes; initié aux mystères, il vit Horus rayonnant[7]. Il s'en alla avec la joie au cœur, qu'il cria jusqu'au ciel; s'en éloignant, il le voit (encore)[8].»

Un grand bas-relief gravé sur la face sud du mur sud de la première

[1] Cercueil de la Bibliothèque nationale (Ledrain, pl. LXII).

[2] Neser-Amon. *Dossier de la famille Nibnoutirou n° 10.*

[3] Statue inédite de fils de (Karnak, n° 317).

[4] Le signe représente le sanctuaire et particulièrement la cabine de l'Ouser-Hat où est déposée la barque sacrée d'Amon.

[5] Legrain, *Notes prises à Karnak* (*Recueil de travaux*, XXII).

[6] Je crois voir une allitération entre et , et traduis : «il se rendit au palais de l'âme redoutable».

[7] . Je crois que la lecture : est préférable. C'est un des titres d'Amon.

[8] J'emprunte cette traduction à M. Daressy (*Notes sur la XXIIe dynastie*, dans *Recueil*, XXXV, 130).

Je ne crois pas, comme M. Daressy, que le Promenoir ait été la partie du temple de Karnak dans laquelle on procédait aux mystères. Le *Khouit-Mennou* désigne non seulement le Promenoir mais encore les constructions de Thotmès III à Karnak y compris le sanctuaire de granit.

chambre du sanctuaire de granit rose montre les étapes successives d'une initiation et d'une montée royales vers le temple d'Amon de Karnak[1]. Onze tableaux en trois registres y sont consacrés (pl. IV).

1° Le roi (Philippe Arrhidée) entre dans le temple de Karnak. Il est purifié par Horus et Thot, ou plutôt par deux prêtres masqués jouant ce rôle. La scène devait se passer à la porte du premier pylône.

Le disque de Behoudit sans ailes est figuré au-dessus de la tête du roi.

2° Horus et Thot couronnent Philippe comme roi de la Haute et de la Basse-Égypte sur le trône d'Horus comme Râ, éternellement. L'endroit où se passe cette cérémonie est clos et couvert; ce ne peut être que la grande salle de couronnement, ou salle hypostyle. Le disque solaire a disparu.

3° Le véritable temple d'Amon ne commençait en réalité qu'au IVe pylône. Là, le roi trouve Toum d'Héliopolis et Montou de Thèbes qui le prennent par la main et l'entraînent vers l'est et le sanctuaire : c'est le va et vient de la montée royale vers le temple d'Amon de Karnak.

Le disque solaire a disparu.

4° Le roi est couronné par Amon dans la première salle du sanctuaire de granit.

Devant l'édifice, Thot se tient debout et s'adresse à Montou et à Toum, les deux acolytes du roi durant sa montée : « venez voir le beau couronnement que fait Amon-Râ, maître des trônes des deux mondes de son fils Philippe, couronné Pharaon en Haute et Basse-Égypte sur le trône d'Horus des vivants. Il lui donne le trône de Geb, les fonctions de Toum, la puissance du maître universel, et la joie comme Râ, éternellement ».

Dans l'intérieur du monument, Amon, assis, couronne et bénit Philippe agenouillé devant lui, la face vers l'ouest, et par conséquent tournant le dos à Amon[2]. Le dieu dit au souverain :

[1] Lepsius, *Denkmäler*, IV, pl. 2. — [2] Voir les statues n°s 42111 et 42141 du Musée du Caire.

«j'assure la couronne de Pharaon au Sud et au Nord sur le trône de ton père Râ».

Philippe est ensuite représenté comme un enfant prenant le sein de la déesse Amonit : [hiéroglyphes] «tu tettes mon lait», dit celle-ci.

Le disque solaire a disparu.

5° Les battants de la porte de la seconde salle du sanctuaire sont ouverts et l'on voit la barque sacrée d'Amon qui y est gardée. La cérémonie de l'ouverture des battants de la porte du ciel doit avoir lieu à ce moment, car le disque ailé de Behoudit paraît au-dessus de la barque.

6° La barque d'Amon portée sur son pavois attelé de six rangées de prêtres, sort vers l'ouest précédée du roi portant le brûle-parfums.

7° La barque est déposée dans un reposoir qui doit être le temple de Ramsès III ou celui de Séti II dans la grand'cour, ces monuments étant situés à moitié route entre le sanctuaire et le quai où est amarré le navire Ouser-Hat.

8° Le cortège va du reposoir vers le quai.

9° Le navire Ouser-Hat, dans la cabine duquel a été déposée la barque d'Amon, est remorqué par le roi.

[hiéroglyphes] «le roi est placé dans le navire en avant», dit le texte. [hiéroglyphes] «il vient en paix à l'ouest (?)».

Amon parle à son fils Philippe : [hiéroglyphes] «fait ce beau monument dans les Apitou placé dans le temple d'Amon, maître des trônes des deux mondes».

Le disque ailé plane au-dessus du navire Ouser-Hat, tandis qu'un simple disque rouge est figuré au-dessus du roi.

10° La barque sacrée est débarquée. Le roi la précède à reculons, tenant un brandon (c'est le sujet du fragment de Thotmès III cité plus haut, p. 16).

11° La barque est placée dans un sanctuaire ou reposoir dont l'ameublement diffère des deux précédents.

Cette suite de tableaux est, on le voit, aussi complète que possible et nous fait assister à la suite des actes qui caractérisent la montée du roi allant voir

son père Râ, puis présidant à la procession de la barque sacrée d'Amon. Nous y reviendrons plus loin (chap. xii, p. 47).

Il resterait à examiner dans quelle mesure le «Livre des rites divins faits dans la maison d'Amon-Râ roi des dieux au cours de chaque jour par le grand prêtre de service en ce jour» s'adapte au monument de Karnak[1]. Cette recherche n'entre pas dans le cadre de cette étude.

VIII. — REPOSOIRS D'AMON

SEMBLABLES AU SANCTUAIRE DE GRANIT.

Les travaux entrepris à Karnak depuis 1894 par le Service des Antiquités m'ont permis de retrouver, sous des monceaux de décombres, des documents inespérés qui ont modifié déjà, en certains points, l'histoire de l'Égypte pharaonique et du temple d'Amon. Parmi ceux-ci j'en citerai quelques-uns qui doivent prendre place dans cette publication.

1° En 1908, en dégageant l'angle sud-est du montant nord de la porte du second pylône de Ramsès Ier qui donne accès à la Salle hypostyle de Séti Ier et de Ramsès II, je trouvai d'importants fragments d'un groupe colossal d'albâtre représentant Ramsès II marchant à la gauche d'Amon. Ramsès II, pour placer ce groupe à l'endroit où je l'ai reconstitué en grande partie, avait dû démolir une niche de Ramsès Ier dont les attachements sont encore visibles sur la face est du montant nord de la porte du second pylône.

Ce groupe fut posé sur une large dalle d'albâtre située entre l'angle sud-est de la porte du second pylône et la première grande colonne en papyrus épanoui de l'allée centrale de l'Hypostyle. Quand les travaux de consolidation de cette partie du pylône me le permirent, je retirai cette dalle. J'y reconnus un fragment important d'un sanctuaire de l'époque de Thotmès IV dont les tableaux intérieurs étaient identiques à ceux du sanctuaire de granit. Amenophis IV ne l'avait pas épargné dans ses ravages atoniens et la barque sacrée d'Amon avait été soigneusement martelée.

L'orientation étant supposée la même que celle du sanctuaire de granit

[1] Moret, *Rituel du culte divin en Égypte*.

(est-ouest), le grand fragment avait dû appartenir au mur sud de ce sanctuaire. Son épaisseur est de 0 m. 75 cent.

L'autre face montrait Thotmès IV vénérant Amon et Kamaoutef (dont les figures sont martelées). Il convient de remarquer que dans ces représentations, le roi va de l'est à l'ouest vers le dieu, tandis que sur l'autre face il va de l'ouest vers l'est.

Je signale ce fait sans l'expliquer encore.

2° En 1912, les travaux de consolidation le permettant, je dégageai l'angle nord-est du montant sud de la même porte et enlevai les gros blocs de grès formant contrefort entre la face est de ce montant et la première colonne à papyrus épanoui de l'allée centrale de l'Hypostyle.

Ce travail nous révéla une autre niche de Ramsès Ier apportant des fleurs à son père Amon, en tant que roi du Sud, qui me permit, par analogie, de penser ce qu'était celle dont les attachements ont été signalés plus haut sur la face est du montant nord de la porte du second pylône.

Ce monument, unique en son genre, croyons-nous, est une sorte de très grande stèle, peut-être la stèle d'or dont parlent les textes. Le sol était couvert d'une grande et belle plaque d'albâtre sur la face supérieure de laquelle un excellent artiste a représenté des Asiatiques et des Africains couchés tête-bêche entre neuf arcs pour que Ramsès Ier les foule sous ses sandales quand il paraîtra devant cette stèle.

En dessous de cette dalle d'albâtre j'en trouvai d'autres encore, dont deux se rajustent à celle de Thotmès IV citée plus haut. Elles composent la partie ouest de la muraille sud de ce sanctuaire.

Une autre dalle porte les cartouches de Thotmès III. Les bas-reliefs qui couvrent ses deux faces sont semblables à ceux du sanctuaire de granit et indiquent que nous avons retrouvé la partie supérieure et ouest du mur sud d'un sanctuaire d'Amon, mutilé par Amenophis IV (pl. V, n° 2).

La destruction de ces sanctuaires d'Amon, datés de Thotmès III et de Thotmès IV, est donc contemporaine ou postérieure à la révolution atonienne. Leurs fragments sont employés comme matériaux de construction par Ramsès Ier ou son prédécesseur dans les fondations du second pylône de Karnak.

Nous n'avons pu encore retrouver l'emplacement primitif de ces sanctuaires.

Le fait que l'un d'eux date de Thotmès IV indique qu'Amon n'avait pas que le sanctuaire de granit, mais encore d'autres qui lui servaient d'habitation temporaire, de reposoir lors des processions. L'identité des scènes représentées indique que les mêmes cérémonies devaient être célébrées dans chacun d'eux.

3° Mariette désigne par *g* une chapelle de l'époque de Thotmès III située entre les VIIe et VIIIe pylônes de Karnak. Le plan la montre entourée de piliers et une porte étroite tournée vers l'est.

Les recherches que j'ai menées de ce côté en 1907 permirent de constater que nous avons là un monument complet tourné vers l'ouest encastré dans le mur de Thotmès III reliant les ailes est des VIIe et VIIIe pylônes.

Il se compose (fig. 3) :

D'un pylône avec porte et deux môles munis chacun d'une rainure pour y loger un mât décoratif (bas de la figure 3).

Devant les montants de la porte étaient dressés deux beaux colosses de Senousrit que j'ai dû envoyer au Musée du Caire. L'un d'eux portait la couronne blanche, l'autre le *skhent*.

Un bas-relief de Karnak représente la façade de ce monument avec ses deux colosses, ses mâts et même les obélisques placés non loin de là, devant la face sud du VIIe pylône.

Une cassure des montants de la porte de ce pylône nous prive de son nom.

La baie mesure 2 m. 37 cent. de large. La porte était à deux battants.

Dans l'épaisseur du pylône et le couloir de la porte, vers l'est, on trouve la première des cinq marches basses, larges de 0 m. 50 cent., d'un escalier de granit rose menant à une plate-forme de même matière sur laquelle se dressent encore en place les deux murs d'une chapelle d'albâtre construite par Thotmès III et analogue à celles déjà signalées et particulièrement à celle de granit (pl. V, n°s 3 et 4).

Le point le plus important à noter est que la porte d'entrée mesure 2 m. 29 cent. de largeur, c'est-à-dire assez pour donner passage au cortège et au pavois d'Amon (2 m. 20 cent.), tandis que la baie de l'est ou du fond

qui se fermait par deux battants mesure 1 m. 66 cent., exactement comme la fenêtre du sanctuaire de granit.

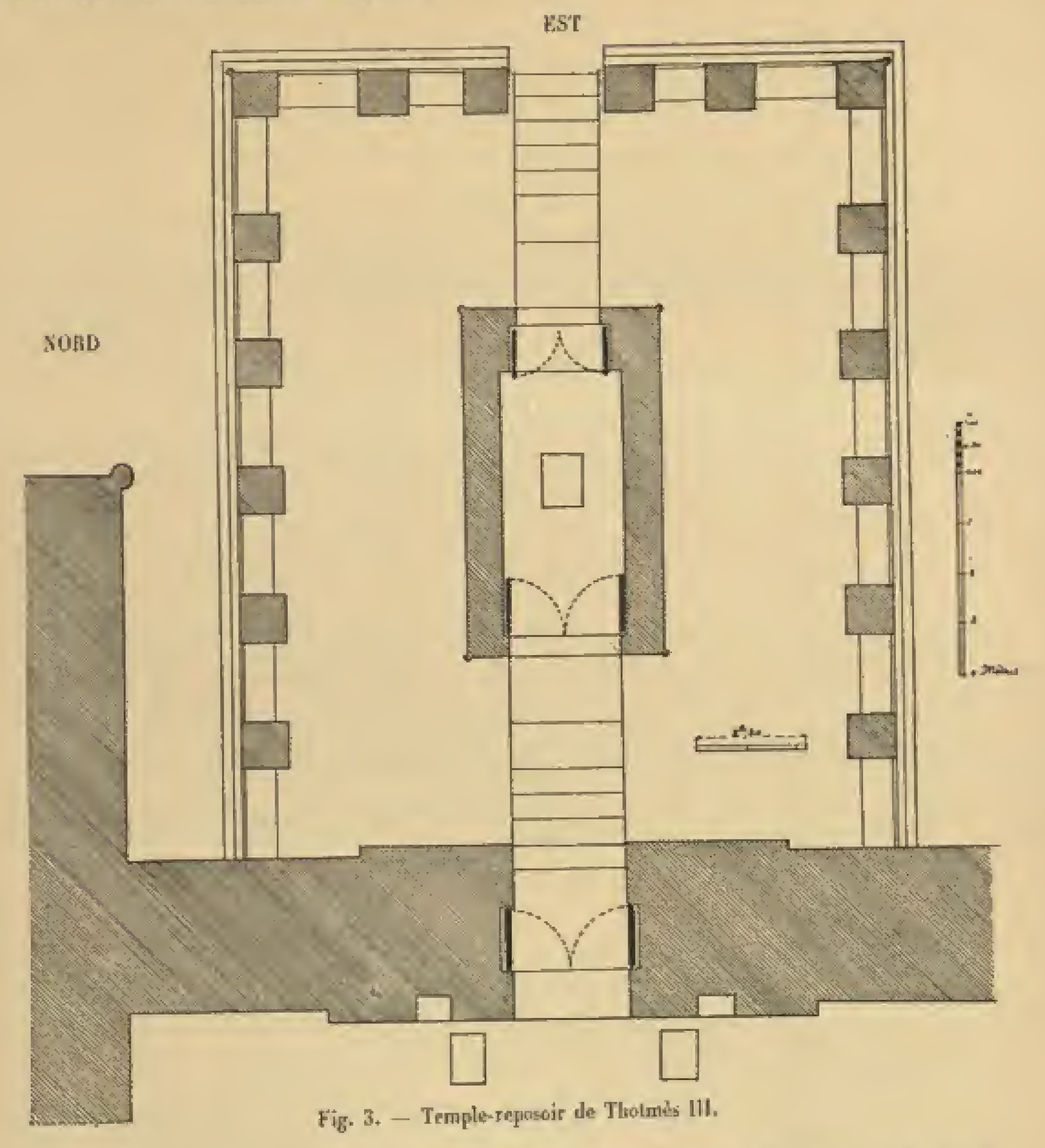


Fig. 3. — Temple-reposoir de Thotmès III.

Là non plus ni le cortège (large de 2 m. 20 cent.) ni le pavois (large de 1 m. 885 mill.) n'ont pu passer.

Nous avons ainsi un exemple nouveau de sanctuaire avec baie donnant vers l'est, trop étroite pour laisser passer la barque et son cortège. La barque

y demeurait, comme l'indiquent les bas-reliefs de ce genre de monuments (celui-ci est le quatrième de notre recherche). Un ressaut carré qui a été ménagé dans les plaques de granit du dallage indique l'emplacement du socle sur lequel elle était posée.

Un escalier de granit rose de cinq marches mène à la porte de l'est et donne vue sur le Lac sacré. Il ne mesure, lui aussi, que 1 m. 66 cent., largeur insuffisante pour le passage du pavois.

Les piliers carrés qui entourent ce sanctuaire d'albâtre portent la date de la construction de ce monument à [hiéroglyphes] la seconde panégyrie de Thotmès III. Le Promenoir lui est antérieur, étant de la première panégyrie, [hiéroglyphes].

Ces panégyries furent-elles célébrées, comme celles de Ramsès II, l'an 30 et l'an 33 du règne de Thotmès III?

Dans ce cas, ces deux monuments auraient précédé le sanctuaire de granit qui portait sur son mur nord la liste des présents faits à Amon [hiéroglyphes] «de l'an 1 à l'an 46», liste qui paraît contemporaine du monument même. La barque d'Amon devait loger ailleurs auparavant, peut-être dans le sanctuaire d'albâtre qui serait ainsi, avec sa baie étroite, le prototype du sanctuaire de granit; mais il est à penser qu'on avait déjà remanié les chambres autour du sanctuaire actuel et que celui-ci fut précédé d'un provisoire présentant les mêmes dispositions.

4° En mars 1914 nous dégagions la façade nord du IXe pylône quand nous rencontrâmes un mur d'albâtre semblable à ceux cités plus haut. A peine 50 centimètres le séparaient de cette façade.

L'examen des bas-reliefs apprend qu'Amon avait, en cet endroit, sous la XVIIIe dynastie, un autre reposoir dont nous avons retrouvé une grande partie de la muraille nord.

Il semble qu'Amenophis IV l'avait détruit en grande partie, car le constructeur du IXe pylône (Toutankhamon, Aï ou Horemheb) s'empara du terrain qu'il occupait, et la partie sud du sanctuaire, large d'au moins deux mètres, est recouverte par le mur nord du môle ouest du pylône.

Il est possible que les décombres et des constructions pharaoniques cachent encore des sanctuaires semblables aux quatre que nous signalons ici.

Ceux-ci, et particulièrement le troisième, suffiront, nous le croyons, à montrer que le sanctuaire de granit ne présente pas une anomalie avec sa baie de fond tournée vers l'est. Il présente un type de sanctuaire qu'on ne connaissait pas ou qu'on n'avait pas encore suffisamment observé. Les quatre monuments signalés ici montrent que ces sanctuaires étaient en usage sous Thotmès III et cette indication vient s'ajouter à celles fournies plus haut pour montrer que le sanctuaire de granit de Karnak est, sinon tout entier, au moins comme plan et dispositions de l'époque de Thotmès III.

On pourrait trouver bien des exemples de sanctuaires dont le fond est percé d'une baie.

1° Le sanctuaire du temple d'Amenophis III à Éléphantine[1] avait au fond une porte donnant accès dans une chambre trop petite pour loger la barque et dans laquelle devait se trouver l'image de Khnoum.

2° La *Description de l'Égypte* (*Ant.*, pl. 38, fig. 2 et 3) indique au nord d'Éléphantine un sanctuaire à porte et à baie au fond, entouré de colonnes et de piliers.

3° Le temple de Thotmès III à Médinet Habou possède un sanctuaire pour la barque sacrée : la baie du fond mène à une série de chambres qui semblent surajoutées au plan primitif, qui est celui d'une cella-reposoir entourée de piliers comme le reposoir d'albâtre de Karnak.

4° Le sanctuaire de la barque d'Amon à Gournah a, au fond, une porte menant à une salle à quatre piliers.

5° Le sanctuaire d'Amenophis III dans le temple de Louqsor était une grande salle dont le plafond était supporté par quatre colonnes. Sous Alexandre le Grand les quatre colonnes furent supprimées et l'on y substitua une cella à deux issues, et celle du fond ne mène qu'au mur du sanctuaire d'Amenophis III. L'espace entre la baie du fond et le mur a été mal calculé et les deux battants de porte n'ont pas la place suffisante pour s'ouvrir entièrement.

[1] *Description de l'Égypte*, *Antiquités*, I, pl. 34-38.

6° Les sanctuaires d'Horus et de Sebekh à Kom-Ombo ont une porte d'entrée large de 2 m. 18 cent. et dans le fond, derrière le socle de la barque, s'ouvre une porte s'ouvrant de l'extérieur, large de 1 m. 04 cent.

Nous pourrions, je crois, allonger cette liste. Les exemples fournis ici permettront de s'assurer que le sanctuaire de granit rose n'est pas anormal. Il ressemble à beaucoup d'autres ou beaucoup d'autres lui ressemblent.

Cette disposition pourrait se résumer par cette formule : dans un sanctuaire se trouve la barque puis autre chose après elle.

Cette «autre chose» est parfois une statue, mais parfois, aussi, à Karnak, lorsque sont ouverts les battants de la baie du fond du sanctuaire, le roi peut voir son père Râ qui est dans les cieux.

IX. — SOLITUDE D'AMON DANS SON SANCTUAIRE.

Amon vivait seul dans son sanctuaire de granit et dans ses reposoirs.

Les barques de Maout et Khonsou logeaient à part, chacune dans son temple, et ce n'est qu'aux jours processionnels qu'elles viennent prendre place derrière celle du Prééminent dans Karnak [hiéroglyphes]. D'autres suivent parfois, dont le cortège est encore plus modeste que celui de la femme et du fils d'Amon : ce sont celles d'Ahmès Nofritari et du roi.

Sous Séti Ier le vaisseau Ouser-Hat était assez grand pour recevoir la barque d'Amon dans la cabine centrale. Les barques de Maout et Khonsou sont à l'arrière et celles d'Ahmès Nofrit et du roi sont à l'avant, toutes tournées vers celle d'Amon.

La procession finie, le cortège se disloquait et chaque clergé remportait son dieu qui demeurait isolé dans son sanctuaire. Il semble qu'il en fut toujours ainsi pour Amon, depuis le [hiéroglyphes] *Sehenou* de ses débuts jusqu'aux derniers jours de son culte. La raison s'en trouve-t-elle dans ses origines ou dans une prétention du clergé qui l'isole pour le faire paraître unique et plus grand? Ceci nous éloignerait trop du sujet de ces recherches. Il nous suffit de constater simplement ce fait.

Isis, Hathor, Maout, Amonit et beaucoup d'autres déesses paraissent auprès de lui : mais leurs barques ne trouvent pas place dans son sanctuaire. Seule la Femme du dieu couche dans le temple et attend sa visite nocturne.

X. — LE MOBILIER DU SANCTUAIRE D'AMON À KARNAK.

Depuis que le Professeur J. H. Breasted (en 1906) a, parmi les précieux documents qu'il a traduits dans ses *Ancient Records of Egypt*, admis les textes énumérant les largesses royales au temple d'Amon de Karnak, je n'ai trouvé, sur le soubassement des bas-reliefs du sanctuaire de granit rose de Thoutmès III d'Amon à Karnak (1913), qu'un fragment de l'inventaire du mobilier qu'il offrit au dieu thébain de l'an 1 à l'an 46 de son règne.

Les naos, les caisses, les vases, , en or (ou plaqués d'or) abondent et il est à penser que nous ne retrouverons jamais rien de ce dont toutes les inscriptions nous ont révélé l'existence à cette époque. Les métaux précieux, par destination, ne gardent pas longtemps les formes passagères que les artistes leur donnent. Quelques représentations nous les révèlent et en font regretter la perte. Les trésors des temples, comme ceux de nos églises, gardaient ces meubles quelque temps dans leurs sacristies ou dans leurs cryptes, mais ce n'est qu'à certains jours qu'ils paraissaient dans les cérémonies du culte. L'ordinaire n'employait que le matériel indispensable au culte journalier.

Les sanctuaires étaient trop petits pour qu'on y pût exposer en même temps tant d'*ex-voto* précieux sans encombrement pour les nécessités du culte et les mouvements des officiants.

Les meubles indispensables doivent, eux-mêmes, être déplacés, rangés sur les côtés ou même suivre, sinon la barque sacrée, tout au moins, à Karnak, la statue de Kamaoutef, et, par cette raison même, n'être pas trop lourds. Les cérémonies des cultes modernes sont soumises à des nécessités semblables.

Les bas-reliefs des deux parois du sanctuaire de granit rose et les grands fragments d'albâtre de ceux de Thotmès III et Thotmès IV montrent que, depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à l'époque macédonienne, le mobilier du sanctuaire d'Amon ne varia pas (chambre *B* du plan).

Le fait que, dans ce mobilier, figurent une chaise et une table d'offrandes permet d'établir à peu de chose près les dimensions du mobilier dont nous dressons ci-dessous l'inventaire :

1° Un trône cubique, placé à l'entrée du sanctuaire. Hauteur, o m. 48 cent.; longueur, o m. 52 cent.

2° Une table d'offrandes ronde ⊤. Hauteur, o m. 29 cent.; diamètre o m. 52 cent.

3° Un support ⌓. Hauteur, o m. 53 cent.; longueur, 1 mètre; largeur, o m. 60 cent.

4° Une lampe (?).

5°-6° Deux supports I de tables d'offrandes. Hauteur, o m. 64 cent.; diamètre inférieur, o m. 17 cent.

7° Un porte-vases ⥉. Hauteur, o m. 42 cent.; longueur, o m. 71 cent.; largeur, o m. 57 cent.

Le trône, la table d'offrandes et le support (n° 3) sont figurés devant l'extrémité des barres du pavois. Les autres meubles sont figurés devant le socle et sous ces barres, tant l'encombrement est grand.

Le roi est représenté assis sur le trône, tendant la main vers les offrandes de la table, puis il s'agenouille devant le support, tendant vers Amon deux vases ⊽ pleins de vin. Le menu, la pancarte des victuailles qu'il offre alors vient ensuite. Le sacrifice précède et suit la procession.

La disposition du pavois et de la barque sur le socle laisse sur le côté à deux barres un espace qui permet au roi ou à l'officiant d'aller plus loin que la barque (côté sud de la chambre *B*).

Les bas-reliefs indiquent bien que le roi embrasse Amon sous ses deux formes, mais ces Amons sont-ils des statues? Dans ce cas, il leur reste bien peu de place et elles ne peuvent être de grandeur naturelle; d'autre part, il ne peut s'agir ici de la statue processionnelle d'Amon Kamaoutef, beaucoup trop grande avec son pavois long de trois mètres que nous trouverons logée à part.

Je ne dis pas qu'il n'y avait pas de statues dans le sanctuaire : les mastabas latéraux semblent être tout faits pour en avoir supporté un grand nombre de petites; je ne crois pas qu'il pouvait y avoir derrière le pavois une grande statue, car la place ne s'y prête pas.

Cette question reste douteuse, au moins pour le moment : je pense que l'acte le plus important qui s'accomplissait alors derrière la barque était celui de l'ouverture des portes du ciel.

Quoi qu'il en soit, le moment le plus solennel du culte d'Amon arrive : le

roi va présider à la procession de la barque sacrée. Tâchons de restituer les phases de cette manœuvre que précède l'enlèvement de toute pièce de mobilier dans les deux pièces du sanctuaire sur une largeur de 2 m. 20 cent., nécessaire au passage du cortège.

La largeur de la première salle (*A*) est 3 m. 24 cent. et celle de la seconde (*B*) 3 m. 27 cent., ce qui ne laisse libre qu'environ 50 centimètres de chaque côté du cortège, ce qui équivaut à dire que tout meuble devait être ou emporté ou placé sur les mastabas latéraux (*a*, *b*, *c*, *d*) larges de 0 m. 50 cent. quand leurs dimensions le permettaient. Celles des meubles inventoriés dans le sanctuaire qui ne sont qu'approximatives concordent assez bien dans ce cas.

Ce déménagement des meubles n'a rien qui doive nous choquer puisque nous le voyons pratiqué dans nos cérémonies religieuses modernes, particulièrement lors des funérailles.

XI. — PROCESSION DE LA BARQUE SACRÉE D'AMON.

La procession de la barque sacrée d'Amon exigeait le concours d'un certain nombre de personnes dont on cherchera, dans ce chapitre, à définir les fonctions.

Ces personnes sont : le roi, les prophètes et les porteurs (voir pl. III, nos 3, 4; pl. VI, no 1).

1. — LE ROI.

Les bas-reliefs des temples montrent toujours le roi présidant à la procession de la barque sacrée du dieu, mais, ne pouvant y être toujours présent, il déléguait un de ses fonctionnaires pour remplir cet emploi. C'était le [hiéroglyphes] (variante [hiéroglyphes]) «Directeur, conducteur de la Fête d'Amon». Plus tard, Her-Hor et les pontifes-souverains de la XXIe dynastie thébaine remplissent à leur tour les fonctions royales.

Le Pharaon, en tant que directeur de la procession, marche devant elle tenant le brûle-parfums (voir pl. III, no 3), tantôt montrant la route à suivre, tantôt se retournant, marchant à reculons, non seulement pour encenser mais encore pour diriger la marche du cortège.

La largeur des portes est mesurée si juste qu'il est nécessaire que le roi,

au moment où le cortège va les franchir, se mette au centre de la salle où la barque va pénétrer pour indiquer le point vers lequel doivent tendre les porteurs du pavois.

Quelque entraînés à cette fonction que soient ces porteurs, il suffit d'un pas malencontreux à gauche ou à droite pour faire dévier le pavois et compromettre l'harmonie de la procession. Parfois, à l'endroit prescrit, le cortège s'arrête, fait halte, tandis que le roi chante un hymne ou prononce un long discours.

Le dieu, par l'intermédiaire de son prophète ou autrement, remercie le roi et lui accorde toutes les félicités divines et terrestres auxquelles il joint généreusement (et pour cause) des millions d'années d'existence dont le souverain est toujours dupé.

Pharaon a brisé le cachet royal qui scellait les deux battants de la porte du sanctuaire. Il la franchit et entre précédé des insignes d'Ap-ouaïtou et de Khonsou . Il fait enlever la barque sacrée et la ramène ensuite au même sanctuaire, dont il ferme la porte à deux battants. Il y met son scellé que lui, son successeur ou leur représentant, brisera lors de la future procession.

2. — LES PROPHÈTES.

Quiconque a fait des travaux en Égypte s'aperçoit bientôt que les hommes qu'il emploie ne feront rien qui vaille s'ils ne sont pas enrégimentés et conduits par des caporaux ou sergents, des *reïs*, qui les mettent en rang, les placent à l'endroit voulu, leur font comprendre autant que possible ce qu'ils doivent faire et, au moment où commence la manœuvre, donnent la cadence à suivre au moyen de cris et de chants connus des ouvriers.

On n'agissait pas autrement jadis. Chaque barque sacrée ne sort pas sans être accompagnée de deux couples de prêtres portant la peau de félin qui marchent de chaque côté du naos, levant la main et commandant aux porteurs d'avant et d'arrière.

Le bas-relief de Pinodjem à Karnak fournit un détail sur deux de ces personnages en les désignant comme et « troisième et quatrième prophètes d'Amon ». (Ce détail a échappé à M. Naville.)

On peut croire que le premier et le second de ces prophètes marchaient

de l'autre côté. J'y suis porté en examinant le bas-relief (visible depuis 1913 sur la face sud du mur nord de la Salle hypostyle) qui représente la procession de la barque d'Amon sous Séti Ier (pl. VI, n° 1).

Là, Séti, coiffé d'un petit casque et portant la peau de félin par-dessus ses habits royaux, marche à côté du naos de la barque aux lieu et place de l'officiant du temps de la XVIIIe dynastie et, derrière lui, s'avance, légèrement courbé, la tête inclinée, les bras tombants, un personnage portant le costume d'officiant. A sa ceinture pend un retombé composé de rangs de perles et de fils entrelacés en hélice au bas desquels sont trois tubes et deux cartouches , prénom de Séti Ier. Cet insigne spécial semble être celui du second prophète d'Amon qui marche derrière Séti Ier par faveur spéciale.

Séti Ier s'est-il donc substitué au premier prophète? Ramsès II paraît le faire plus ouvertement encore quand, dans la procession du mur sud, il paraît, seul de sa personne, auprès du naos, casqué, avec la peau de félin jetée par-dessus ses habits royaux.

Il est, ce jour-là, le grand pontife et roi souverain, le « premier prophète d'Amon et roi de la Haute et Basse-Égypte (Ousermarasotepenra) fils du Soleil (Ramsesmeriamon) donnant la vie » (pl. III, n° 4).

Ceci, d'ailleurs, n'empêche pas Ramsès II de marcher et d'encenser devant la barque sacrée à côté de laquelle il remplit, en même temps, les fonctions que nous signalons plus haut (pl. III, n° 3).

Les humains n'ayant pas le don d'ubiquité, devons-nous penser qu'au moment de la procession le premier prophète d'Amon revêtait les insignes royaux sous ceux de son pontificat tandis que le Pharaon (ou son délégué) conduisait la cérémonie? ou bien celui-ci vaquait-il à tant d'emplois à la fois? Où était, dans ce cas, le premier prophète? Au moins, dans le bas-relief de Séti Ier, au mur nord de l'Hypostyle, le roi est remplacé à l'avant du cortège par le Prince royal qui marche à droite ou à tribord de la barque, mais, plus tard, sous Ramsès III (temple de Ramsès III à Karnak), nous retrouvons, sans prince à l'avant du cortège, deux Ramsès III, l'un remplaçant

le premier prophète d'Amon suivi du second prophète en même temps que l'autre mène la procession et discourt devant elle.

Doit-on penser que le Pharaon remplissait ces deux rôles à la fois et qu'il s'en acquittait sans désordre pour le cérémonial ordinaire?

Au point de vue politique et religieux la question que soulèvent ces tableaux, malheureusement encore inédits, peut se poser de deux façons : après la révolution atonienne, les rois de la XIXe et XXe dynastie (Séti Ier, Ramsès II, Ramsès III) sont-ils assez puissants pour, lors des processions d'Amon, se substituer au Premier Prophète d'Amon et en remplir les fonctions de directeur du cortège à la droite (tribord [hiéroglyphes]) de sa barque et de son pavois, ou bien ont-ils concédé au premier prophète la faveur de revêtir leurs insignes souverains sous la peau de félin, insigne de leur grade sacerdotal[1]?

Nous n'avons comme but actuel que de poser cette question sans vouloir la résoudre dans cette étude. Ce que nous retiendrons comme indication dans l'ordonnance des conducteurs du cortège processionnel de la barque sacrée d'Amon, c'est que, probablement, le roi (ou le premier prophète d'Amon) et le second prophète marchaient à droite du pavois, tandis que le troisième et le quatrième marchaient à sa gauche.

3. — LES PORTEURS.

Les porteurs du pavois sont toujours représentés entièrement rasés, le haut du corps et les pieds nus. Un ample jupon empesé, saillant à l'avant, les couvre depuis les reins jusqu'au-dessus des chevilles.

Ils devaient, autant que possible, être de la même taille et robustes à souhait.

Ils se divisaient en équipes d'avant et d'arrière. Les porteurs d'avant représentaient la [hiéroglyphes] «Paout des grands dieux, les Esprits de Pa : leurs bras sont avec toute vie et sérénité désirée», et dans le bas-relief de Ramsès II on les voit portant, comme masque, une tête d'épervier (voir pl. III, n° 3).

[1] Dès Séti Ier jusqu'à Ramsès III, le bas-relief qui représente, sur les flancs latéraux du socle où pose la barque, quatre rois levant les bras pour soulever le ciel se modifie en un roi-premier-prophète suivi de trois pharaons faisant le même geste.

Les porteurs d'arrière représentaient la [hiéroglyphes] Paout des petits dieux, les Esprits de Nekhen, et dans le même tableau on les voit portant, comme masque, une tête de chacal (voir pl. III, n° 4).

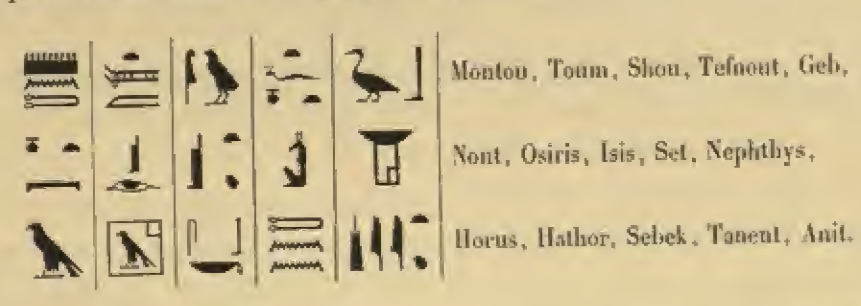
Nous retrouvons ces mêmes esprits [hiéroglyphe] sous leur forme classique [hiéroglyphe][1], montant la garde derrière la porte de la première chambre du sanctuaire (tableaux des montants intérieurs de la porte). Ils constituent, croyons-nous, la «garde du dieu», ce qui expliquerait un des titres de la statue de [hiéroglyphes] Nespaherenhat[2].

Ce personnage important du clergé thébain remplissait sous Osorkon Ier entre autres fonctions celle de : [hiéroglyphes] «prêtre gardien[3] d'avant de la troisième barre à la droite du dieu»[4].

On a pu remarquer plus haut que les porteurs d'avant de la barque représentent les membres de la grande compagnie, *Paout*, des dieux [hiéroglyphes] et ceux d'arrière représentent les membres de la petite Paout des dieux [hiéroglyphes].

Or, la grande Paout des dieux à Karnak se compose de quinze dieux. La petite Paout renfermant le même nombre de divinités, nous retrouvons le total de 30, qui est celui des porteurs du pavois de la barque d'Amon. Ceci ne peut être une simple coïncidence.

Les porteurs d'avant de la barque représentaient dans ce cas :



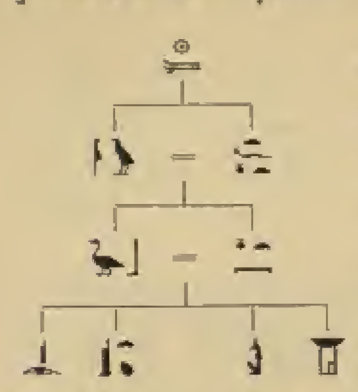
[1] L'esprit de Nekhen à tête de chacal n'existe pas dans la série de signes.

[2] N° 42189 du Musée du Caire (LEGRAIN, *Catalogue général, Statues et statuettes de rois et de particuliers*, t. II).

[3] [hiéroglyphes] est une forme développée du verbe [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] «parer, repousser en résistant». Voir [hiéroglyphes] «policier».

[4] La mention de la «3e *barre à la droite* du dieu» semble indiquer que la barque aurait eu trois barres à sa droite et deux à sa gauche. C'est un détail à noter, mais les dimensions du pavois n'en sont nullement changées. Dans les dessins je me suis conformé à cette indication.

Leur groupement par cinq de front met au troisième rang les dieux adjoints à la Paout primitive, qui était composée de neuf membres.



L'auteur de la lignée était Râ-Toum « le Soleil sur le traîneau », et c'est ce dieu traîneau qui véhiculera, plus tard, les barques sacrées et paraîtra toujours dans les pavois. Aux temps fabuleux, la barque de Râ était halée par les neuf dieux composant sa grande Paout et suivie par neuf autres formant sa petite Paout. C'est ainsi que les deux ennéades paraissent dans les textes et tableaux les plus anciens. Après avoir remorqué la barque de Râ pendant de longs siècles, ses dix-huit dieux la chargèrent sur leurs épaules, et se formèrent en deux équipes d'avant et d'arrière, chacune en trois rangs de trois de front. Celle d'avant se composa de la grande Paout :



Ainsi, les barques divines n'avaient pas de cortège plus nombreux à l'origine : c'est celui de Khnoum et de Neith à Esneh, de Maout et de Khonsou à Thèbes, et Amon dut s'en contenter à ses débuts.

Je pense même que les monuments ou sanctuaires où figure sa barque sacrée et dont les portes sont trop étroites pour donner passage au pavois à cinq barres, *datent d'avant* la transformation du pavois à trois barres en pavois à cinq. Cette remarque pourrait servir à dater ces monuments (comme les martelages de Khouenaten les monuments antérieurs à son schisme) et ceux-ci à indiquer à quelle époque les Thoutmosides amplifièrent le cortège d'Amon comme plus tard Ramsès II voulut amplifier ceux de Maout et de Khonsou.

Le résultat le plus important de ces remarques est, semble-t-il, que le nombre des barres du pavois 3 et 5 est en rapport avec le nombre des dieux de la Paout divisé par 3 : leur nombre augmente quand la Paout devient plus nombreuse.

L'agrandissement du pavois d'Amon et l'augmentation de la grande et petite Paout thébaines sont-ils connexes? Ceci serait à étudier de plus près.

Un autre résultat mérite aussi d'être signalé.

Les auteurs anciens nous avaient parlé de rois et de prêtres portant des masques d'animaux pendant les cérémonies religieuses. Le bas-relief de Ramsès II au mur sud de l'Hypostyle est la meilleure illustration de ces documents.

Les hommes qui portent la barque jouent le rôle de membres de la grande et de la petite Paout. Ceux-ci forment d'ordinaire la cour du dieu [hiéroglyphes], *shenou*, qu'ils saluent [hiéroglyphes] *sheni* en courtisans [hiéroglyphes] *Shenitou*, mot qui nous mène au verbe [hiéroglyphes] «défendre, repousser en résistant, parer» et au titre de [hiéroglyphes] Nespaherenhat qui fut [hiéroglyphes] *Shanaou*, c'est-à-dire l'un des quinze défenseurs d'avant de la barque sacrée, un de ces quinze personnages avec masque d'épervier qui représentent les dieux de la grande Paout. Son poste étant à l'avant de la troisième barre à la droite du dieu, nous pouvons en conclure qu'il remplissait un rôle des plus honorables dans la compagnie, celui du dieu Montou ou du dieu Geb, selon que les membres de la Paout s'alignent de droite à gauche ou de gauche à droite dans le cortège.

Ses titres, d'ailleurs, indiquent qu'il est, en plus que «prêtre, garde à l'avant de la troisième barre à la droite du dieu grand» : [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] (1) [hiéroglyphes]

[hiéroglyphes] «prêtre, *pénétrant* dans la *Her-abit* d'Amon (le Promenoir de Thotmès III), prêtre de première classe *pénétrant* dans le *Khou-Mennou* (les constructions de la XVIII[e] dynastie à Karnak), prophète de première classe d'Amonit, Aimant-dieu, ouvreur des battants de la porte du ciel

(1) [hiéroglyphes], variantes [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], parait désigner la grande salle à colonnes du monument de la première panégyrie de Thotmès III (le Promenoir) et peut-être le monument entier. Thotmès III [hiéroglyphes] en même temps [hiéroglyphes] «a élevé une Her-abit nouvelle en pierre blanche et bonne de grès» et «a élevé un Khou-Mennou nouveau en grès». Les statues d'Amon et d'Amonit qui ont été retrouvées en place dans la cour devant le sanctuaire sont «des grandes statues nouvelles [hiéroglyphes] au milieu du Khou-Mennou». Le *Khou-Mennou* s'étendait donc au moins jusque là vers l'ouest. A Dendérah, la Her-abit désigne les salles D, H et I du plan de Mariette. Ce sont toutes trois non des retraits, mais des pièces à plusieurs issues.

Ce sujet sera repris ailleurs.

dans les Apitou (Karnak), scribe du sceau divin dans le temple d'Amon, juge du tribunal de la région».

En Égypte il n'y avait pas de mystères : on en représentait, et voici cet homme, grave assurément, qui, à certains jours, doit revêtir les insignes de Montou ou de Geb ou se couvrir la tête d'un masque d'épervier pour jouer son rôle dans la représentation du «Mystère de la procession d'Amon-Râ».

Ceci ne s'applique pas qu'à lui seul, mais aussi aux 29 hommes qui représentaient les autres membres de la grande et petite Paout, les 30 *Shanaou* gardiens, défenseurs de la barque sacrée, aux masques d'épervier et de chacal. Nous les retrouvons continuant leur service et montant la garde à la porte du sanctuaire comme les fils d'Horus, leurs prototypes, la montaient à la base des quatre piliers du Ciel.

De là à croire que tout ceci n'est nullement allégorique, mais est la représentation authentique et monumentale de ce qui se passait réellement dans le temple et dans et autour du sanctuaire, il n'y a qu'un pas que je ne franchis pas aujourd'hui pour la première fois.

En résumé, les porteurs de la barque d'Amon lui composaient une sorte de garde d'honneur dont chaque membre représentait un des dieux de la grande et petite Paout thébaines, et, à ce titre, ils figurent dans les plus importantes cérémonies comme formant un conseil auquel on communique les décisions d'Amon (pl. VI, n° 2).

4. — SOULÈVEMENT ET ATTELAGE DU PAVOIS.

Le gros socle de grès rouge, d'époque grecque ou romaine, trouvé en 1913 dans le sanctuaire de granit du temple d'Amon mesure 1 m. 27 cent. de hauteur. En y ajoutant l'épaisseur des poutres transversales du pavois (0 m. 05 cent.) on obtient le total de 1 m. 32 cent. Cette dimension permettait aux porteurs de placer, sans trop se baisser, leurs épaules sous la barre du pavois qui leur était assignée.

On a mentionné, plus haut, que des statuettes étaient posées comme butants à l'avant et sur les côtés de la barque afin d'éviter que quelque secousse la fît tanguer ou rouler. La hauteur du socle devait, semble-t-il, d'après les

chiffres relevés, éviter que quelque mouvement malencontreux de porteurs trop courbés ne provoquât semblable accident.

Il suffit donc d'un léger coup d'épaule pour soulever le pavois au-dessus du socle, et c'est affaire, ensuite, aux conducteurs de donner la cadence pour que les porteurs marchent au pas rythmé et que la barque s'avance sans balancement à l'avant, à l'arrière ou sur les côtés.

Le déplacement horizontal du pavois rencontrait dans le socle un obstacle difficile à franchir à l'aller et au retour.

On sait que seules les barres 3 et 4 y trouvaient place tandis que les barres 1, 2 et 5 demeuraient libres. Au moment du soulèvement et du départ du cortège, les porteurs d'arrière des barres 3 et 4 se retirent et ne reprennent leur place que quand ces barres 3 et 4 sont sorties du socle.

Pendant ce temps le poids de la barque porte seulement sur les barres 1, 2 et 5 et les traverses. Ces barres, on le voit, sont indispensables au pavois et nous voyons dans ce fait une nouvelle preuve de ce que nous disions plus haut de la construction du pavois et de l'adjonction permanente de ces barres (page 13).

Le socle franchi, les six porteurs d'arrière des barres 3 et 4 s'attellent à leur tour et complètent la compagnie des 30.

Au retour de la barque sur le socle, la même manœuvre recommence. La barque rentrant avec la proue tournée vers l'ouest, ce sont encore les mêmes porteurs d'arrière des barres 3 et 4 qui s'écartent du groupe pour laisser passer ces barres sur le socle.

5. — VIREMENT DU PAVOIS.

Les bas-reliefs montrent toujours (sauf à Dendérah) l'avant de la barque et la porte de la cabine tournés vers l'entrée du sanctuaire ou du reposoir, tandis que, pendant sa marche de rentrée, l'avant se dirige vers le sanctuaire.

Il fallait donc faire virer le pavois à un certain moment. Or, ce virage est impossible, à Karnak, dans tous les endroits où elle est figurée sur un socle. Ce virement devait se faire probablement (en *K*) devant les deux piliers de granit.

Le virement du pavois est facile. L'escouade d'avant fait des pas de côté à droite, tandis que celle d'arrière les fait à gauche ou vice versa. Aussitôt

achevé, chaque porteur met la barre sur l'épaule gauche et pavois et barque rentrent dans le sanctuaire et reprennent place sur le socle de la façon rapportée dans le chapitre précédent.

Ces remarques étant faites, il nous paraît difficile de croire que le Pharaon entrait *seul* dans le sanctuaire de la barque sacrée. Lors de la procession de celle-ci deux prophètes au moins (probablement quatre) et trente porteurs devaient lui prêter leur assistance pour ouvrir les portes, débarrasser le passage du mobilier sacré, s'atteler au pavois, porter au dehors la barque sacrée, la remener sur son socle, remettre le mobilier en place et fermer enfin les lourds battants des portes. Le roi n'avait plus qu'à y apposer son sceau jusqu'à sa nouvelle venue.

6. — TRAJET DU PAVOIS ET DE LA BARQUE.

La barque d'Amon est figurée dans les sanctuaires des temples de Séti II et de Ramsès III qui lui servaient de reposoir. Les portes de ces sanctuaires mesurent à Séti II 2 m. 80 cent. et à Ramsès III 2 m. 61 cent.

Les portes des chapelles latérales où vont les barques de Khonsou et de Maout ne peuvent donner passage qu'à trois hommes de front, c'est-à-dire à l'attelage spécial des porteurs de ces divinités.

La procession des barques sacrées est représentée sur la face ouest du mur est de la grand'cour du temple de Ramsès III. Elle se dirige vers le sanctuaire.

La procession de la statue d'Amon Kamaoutef se voit sur la face est du mur ouest de la même cour.

Dans le «Promenoir» ou plutôt la   *Her-abit* un bas-relief représente l'arrivée de la barque d'Amon dans ce monument sous le règne de Séti II.

Peut-être cette procession avait-elle lieu à l'époque de Thotmès III — ce qui reste à prouver — mais, dans ce cas, ce ne fut que quand le pavois pouvait passer par des portes de 1 m. 84 cent. de baie (cortège à trois hommes de front 1 m. 32 cent.), c'est-à-dire avant l'agrandissement du pavois[1]. Pour que le grand pavois pût passer, Séti II fit couper 16 centimètres à chaque

[1] On se rappellera que la Her-abit date de la première panégyrie .

montant de la porte [hieroglyphs], *Manakhpirri-emhat, Amenmeriouf*, qui est à l'ouest du VIe pylône (*L*) et au sud de l'axe du temple. Il obtint ainsi 1 m. 88 cent. + 0 m. 16 cent. + 0 m. 16 cent. = 2 m. 20 cent., largeur nécessaire au pavois (2 m. 20 cent.). Les battants de la porte furent élargis et les crapaudines refaites en conséquence.

Plus au sud, deux colonnes et leurs socles qui gênent le passage sont largement entaillés et l'espace obtenu ainsi mesure 2 m. 34 cent.

La barque, parvenue enfin dans le couloir menant à la Her-abit ou Promenoir, se dirige alors vers l'est et arrive à la porte du monument. Là encore le seuil de granit avec ses crapaudines espacées de 1 m. 83 cent. puis de 2 m. 65 cent., indique que la même méthode fut suivie et c'est grâce à elle que l'arrivée de la procession dans la grande pièce carrée au sud de l'Hypostyle a pu y être représentée sur sa paroi méridionale. La procession poussait-elle plus loin et est-ce pour son passage qu'on entailla les bases des colonnes de la travée centrale? ou bien fut-elle posée sur quelque socle, ainsi que semble l'indiquer un bas-relief du mur est de cette salle? Le sujet, d'assez mince importance ici, sera étudié plus tard.

La procession, on l'a vu, avait à sa disposition d'autres reposoirs. Quatre au moins étaient en albâtre. L'un existe encore assez complet au moins comme plan, devant la face sud du VIIe pylône, l'autre n'a plus qu'un pan de mur devant la face nord du IXe. Peut-être en trouvera-t-on un autre dans le temple encore enfoui d'Amenophis II.

On retrouve le cortège d'Amon dans le temple de Khonsou[1] et il est plus que probable que, avant sa ruine, celui de Maout portait sur ses murs semblable représentation.

Enfin, pour les longs parcours, Amon avait, amarré au quai auquel menait l'allée des sphinx de l'ouest, le grand vaisseau doré, l'*Ouser-Hat* de cent coudées de longueur dont les textes nous vantent la splendeur et la magnificence.

Les trente porteurs y déposaient le pavois et la barque dans la cabine d'honneur tandis que Maout, Khonsou, Ahmès Nofritari et le roi se rangeaient modestement autour de lui.

[1] Les bas-reliefs sont de Her-Hor. Le pavois d'Amon est alors réduit à quatre barres. Les porteurs sont toujours trente en huit files : deux de trois et six de quatre.

Toute cette petite escadre, qui aurait été incapable de flotter sur l'eau, étant dûment arrimée, l'Ouser-Hat, remorqué (car il n'avait ni mât ni voile), menait Amon et sa suite dans d'autres temples.

XII. — LA PREMIÈRE SALLE DU SANCTUAIRE D'AMON.

(*A* du plan.)

Nous avons, jusqu'à présent, semblé négliger la première salle du sanctuaire et n'en avons cité que les bas-reliefs des montants intérieurs de la porte où sont figurés les gardiens fictifs ou réels, les Shanaou remplissant leur office.

Presque tous les tableaux des parois intérieures ne sont qu'une succession de scènes d'offrandes du roi à Amon sous ses deux formes.

Les seuls qui n'emploient pas cette formule se trouvent sur la paroi sud.

Au septième tableau du troisième registre en remontant on remarquera l'officiant, l'*An-Maoutef*, debout, derrière Amon assis et tenant le signe d'Apouaïtou [hieroglyph].

Dans le quatrième registre se trouve la représentation d'une chasse au marais dans laquelle le roi est accompagné de Khnoum et d'Horus : il présente ensuite les oiseaux, pris ainsi, à Amon, ce qui veut dire qu'il approvisionne le monument à la construction duquel il vaque en même temps qu'il en renouvelle le mobilier; puis il se place enfin devant Amon et Hathor, tous deux assis. Hathor porte les titres de [hieroglyphs] «dame de Dendérah, commandante de Thèbes».

M. de Rougé signale dans cette chambre un autre tableau qui se voit sur le montant sud de la porte menant à la seconde pièce du sanctuaire (*e* du plan).

«Là aussi se rencontre une scène[1] qu'il faut signaler, c'est celle où l'on voit Amon et Mut dans les bras l'un de l'autre : cela ne se retrouve nulle part ailleurs, c'est l'explication imagée du titre célèbre «Amon mari de sa mère».»

Et plus loin : «Dans la seconde salle, sur l'intérieur du jambage de la porte on retrouve la scène d'Amon dans les bras de Mut» (*f* et *g* du plan).

Cette scène existe en effet sur les deux jambages de la porte de cette salle.

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, 303-305.

Dans ces tableaux, Maout «œil du soleil et dame du ciel», tient le roi par le bras droit et lui pose la main sur l'épaule gauche. Au-dessus d'Amon vole Ouadjit de Buto au nord et Nekheb au sud. Ces déesses ailées indiquent, dans les bas-reliefs, la direction suivie par le personnage au-dessus duquel elles planent (fig. 4).

Ici elles indiquent donc qu'*Amon sort du sanctuaire*, à la porte duquel il rencontre Maout.



Fig. 4. — Amon sort du sanctuaire, Maout l'accueille à la porte (en g du plan).

Si nous rattachons ces scènes à celles qui ont été signalées, nous retrouvons ensuite Amon dans la première salle assis à côté d'Hathor et recevant l'hommage et les dons royaux, puis suivi de l'An-Maoutef.

Or, cet An-Maoutef nous est bien connu par les monuments, c'est lui l'officiant principal qui précède le roi, quand il entre dans un monument. Les insignes divins vont devant eux[1]. Là encore allons-nous trouver des êtres réels, un homme jouant le rôle d'Amon, une femme, celui de Maout et d'Hathor de concert avec l'An-Maoutef qui a toujours été considéré comme vivant et bien vivant et qu'accompagne si souvent la «femme du dieu» dans les cérémonies?

Avant de conclure, il faut examiner de nouveau le grand bas-relief du mur sud, face sud du sanctuaire, qui couvre précisément la paroi de la première salle où nous nous trouvons actuellement (pl. IV).

Dans le chapitre VII de cette étude nous avons décrit les tableaux qui s'y

[1] Je ne l'ai pas distingué dans le tableau (tout abîmé) représentant Philippe portant la couronne rouge et entrant dans la chambre de la barque précédé des enseignes et .

succèdent et établi que leur marche plaçait le couronnement du roi dans la première salle du sanctuaire de granit, la seconde renfermant la barque.

Thot, comme un héraut, invite Montou et Toum à voir le beau couronnement du roi pendant qu'Amon pose la sur la tête de Philippe agenouillé devant lui, face au public, puis le roi se place sur les genoux d'Amonit et la tette.

Certains auteurs ont expliqué cette scène et d'autres de ce genre en affirmant que jadis, dans les temples de Karnak, il exista des automates, des statues qui parlaient, remuaient la tête et pouvaient même marcher.

Quelle merveilleuse découverte serait celle de l'automate d'Amon qui chercha, trouva et intronisa Thotmès III! Quel dommage que, jusqu'aujourd'hui, il ne se trouve pas même un fragment d'une pièce analogue dans aucun musée du monde!

Je crois d'ailleurs que, même de nos jours, nous aurions difficile à construire l'*Ève future* de Barbey d'Aurevilly et l'*Olympia* d'Hoffmann.

Il me semble beaucoup plus naturel de voir dans l'Amon de l'inscription de Karnak, que M. Breasted a si bien mise en valeur, un homme qui est le délégué du dieu dont il joue le rôle sur terre. De nos jours, il existe en Égypte des «inspirés» du saint local dont, comme rapporte le texte pharaonique, on ne comprend pas tout d'abord les agissements, pas plus que ceux qui n'étaient pas du secret ne comprenaient Joad allant chercher parmi son clergé un enfant de sept ans dont on ignorait l'origine, le menant vers l'autel, le couronnant et le proclamant roi d'Israël en tant que Joas, fils d'Ochosias. On sait qu'Athalie, comme Hatshopsitou pour Thotmès III, détenait alors la couronne.

Si, ainsi que moi, on relit l'inscription de Thotmès III après les chapitres qui précèdent, on peut se demander si le tableau du mur sud de la première salle du sanctuaire, n'en est pas une sorte de commentaire.

Thotmès entre en bas âge parmi le clergé d'Amon, grandit, mais, avant d'atteindre au rang de prophète, il est An-Maoutef . On (Amon probablement) l'a placé dans l'Hypostyle du nord, puis celui qui joue le rôle du dieu sort du sanctuaire, où il ramène Thotmès. Il le place sur le sol , et le tient devant lui les bras tombants, puis le mène devant la «station du roi» et là Amon contemple le nouveau roi qu'il vient de créer, puis célèbre devant les hommes les mystères des icones des dieux, après cela Amon pousse les battants du ciel et lui ouvre les portes

de l'horizon de Râ, et Thotmès III raconte son ascension au ciel sous la forme d'un épervier divin comme d'autres voient Horus rayonnant ou voient ou pénètrent le [hiéroglyphes] mystère du grand bélier, chef des dieux, ou [hiéroglyphes] le mystère de l'horizon de Râ[1].

Le roi voit la montée du dieu dans le ciel et il l'adore . . . il voit les formes divines des Esprits de l'Horizon, sur ses chemins mystérieux dans le ciel.

Le couronnement suit l'initiation : c'est Râ lui-même qui établit Thotmès III et lui pose l'uræus sur le front, puis, comme Horus, il est rassasié de la nourriture des dieux dans la maison de son père Amon-Râ.

Là encore le tableau du mur sud du sanctuaire illustre le texte quand il nous montre Philippe, tel un enfant, tel Horus tétant une déesse.

J'ai signalé déjà l'existence d'un fragment du même tableau dûment daté de Thotmès III. Je crois, quant à moi, que le tableau actuel est analogue à celui dans lequel il commentait par l'image le texte relatant son accession au trône. On a vu combien, dans tout ceci, Amon se remue, beaucoup trop même pour le plus parfait des automates. Mais, cependant, admettons encore un instant que la première salle du sanctuaire renfermait, d'après les tableaux cités plus haut, une statue d'Amon assez bien machinée pour couronner le roi, une autre d'Amonit qu'il tettera, une autre d'Hathor assise, puis encore une autre de Maout, et même une de l'An-Maoutef. Que deviendront et où iront ces statues ou massives et lourdes, ou machinées (et dans ce cas, qu'il est au moins imprudent de déplacer et laisser voir de trop près) quand le cortège de la barque sacrée d'Amon devra passer, puisque nous avons constaté que tous les meubles devaient être déménagés ou mis sur les mastabas auparavant?

Il y a là une question matérielle qui se pose et que je ne puis résoudre, quant à moi, qu'en substituant à l'automate un prêtre, probablement le premier prophète d'Amon jouant le rôle du dieu comme son représentant terrestre et qui, comme le Pape qui couronna Charlemagne ou Napoléon, agit non pas en tant qu'homme mais en tant que vicaire, délégué, d'inspiré, de voyant [hiéroglyphe] du dieu sur terre[2].

[1] *Vide supra*, chap. VII, p. 23.

[2] Ceci est précisé par la prière de Pie VII, le 2 décembre 1804, lors du sacre : «Dieu tout-puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jéhu, roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés *par l'organe du prophète Élie;* qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur la tête de Saül et de David,

C'est probablement à la femme du dieu que revient le rôle des déesses. Nous l'avons déjà rencontrée jouant la déesse Ouasit dans le temple de Ramsès III[1], nous la voyons ici sous les insignes de Maout recevant son époux divin sortant du sanctuaire où il se trouvait près de la barque, avec ceux de Hathor trônant à côté de lui pour recevoir les offrandes royales, et enfin, en tant qu'Amonit, allaitant le jeune roi comme Isis nourrissait Horus.

Ces cérémonies accomplies, les acteurs sortent tout naturellement, comme un prêtre se retire après l'office dans la sacristie et la place reste libre derrière eux. Alors, et seulement alors, la barque sacrée d'Amon et son cortège peuvent sortir du sanctuaire sans encombre.

XIII. — LE PROPHÉTISME

DANS LA HAUTE-ÉGYPTE ACTUELLE.

J'ai employé les mots d'« inspiré », de « voyant » du dieu sur terre pour désigner le rôle que jouait probablement le Premier Prophète ou un homme tel qu'Aménothès fils de Hapi auprès d'Amon. Les anciens nous ont rapporté que le dieu se servait de son prophète pour communiquer ses pensées et rendre ses oracles.

Ne voulant pas abuser de la méthode qui va trouver en Russie d'Asie ou dans l'Amérique du Sud l'explication de ce qui se passa jadis en Égypte, je chercherai moins loin pour rencontrer, dans la Thébaïde même, des descendants des prophètes des dieux d'autrefois. Je ne citerai que deux exemples : j'en pourrais fournir beaucoup d'autres.

J'ai rapporté déjà[2] tout ce que faisait de merveilleux le *Nakhib*, le vicaire, le « voyant » et le descendant du patron de Louqsor, le bienheureux Abou'l Haggag : El-Sayed Youssef.

De son vivant, El-Sayed Youssef Abou'l Haggag avait la réputation de converser avec son illustre ancêtre et, grâce à lui, de savoir et prédire des choses

par le ministère du prophète Samuel, répandez *par mes mains* les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, que, malgré notre indignité personnelle, nous consacrons aujourd'hui empereur *en votre nom*. »

[1] G. Legrain, *La litanie de Ouasit*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, XV, p. 278.

[2] Legrain, *Louqsor sans les Pharaons*, Vromant, Bruxelles, 1914.

et des faits longtemps à l'avance. La nuit, parfois, la mosquée s'illuminait miraculeusement, ses portes s'ouvraient d'elles-mêmes et El-Sayed Youssef, appelé par une voix mystérieuse, ne tardait pas à paraître, pénétrait dans le monument, s'approchait du tombeau d'Abou'l Haggag et recueillait pieusement ce que le cheikh défunt lui conseillait; parfois, aussi, il le questionnait, le consultait et chacun à Louqsor, et très loin aux environs, considérait El-Sayed Youssef comme un saint vivant sur terre mais participant déjà à l'au-delà.

Aussi quand, le 26 Chawal dernier (6 septembre 1915), El-Sayed Youssef mourut, ce fut un deuil général.

En quelques semaines une grande mosquée fut bâtie autour de son tombeau, et, quarante jours après son décès, j'assistais à la procession de la barque du Sayed Youssef, passé désormais au rang de saint ou de cheikh protecteur de Karnak. Ses fidèles sont légion, et, raconte-t-on, des miracles ont déjà été opérés par son intervention.

Aussitôt la mosquée bâtie à côté du tombeau d'El-Sayed Youssef, on désigna son plus proche parent, son fils Mohammed Youssef Abou'l Haggag, comme son *nakhib*, son délégué terrestre, et cette charge se perpétuera à tout jamais dans sa descendance. El-Sayed Youssef était, lui-même, le descendant le plus direct d'Abou'l Haggag et c'est à ce titre qu'il exerçait la fonction de *nakhib* de la mosquée de Louqsor, fonction qu'il avait reçue de son père et qu'il a transmise à son fils aîné. Mohammed est le second.

C'est, on le voit, le culte funéraire d'un ancêtre se perpétuant de génération en génération, comme, peut-être, les Piromis succédaient aux Piromis dans le pontificat d'Amon car nous ne connaissons pas assez leurs archives de famille pour savoir s'ils n'étaient pas tous plus ou moins apparentés avec l'ancien petit cheikh de Karnak parvenu au rang d'Amon-roi-des-dieux.

On pourrait citer comme exemple de succession de ce genre celle du Cheikh Sadat.

J'ai connu El-Sayed Youssef : je connais aussi le Cheikh Mohammed el-Hassani et la Cheikha Sakta el-Hassanieh, les vicaires du célèbre Cheikh El-Hassani et les *nakhibs* de sa mosquée de Karnak, située à deux cents mètres environ au nord de l'allée des sphinx à l'ouest du temple d'Amon.

Cheikh Mohammed est le fils de Cheikha Sakta dont il attend la mort pour devenir premier *nakhib*, mais il devra partager cette fonction avec sa sœur

la plus âgée afin que les fidèles trouvent, chacun selon son sexe, une personne qui apporte la réponse du saint.

La succession dans ces dignités est toujours assurée au plus proche parent : au cas où la famille viendrait à s'éteindre, le dernier descendant recourrait alors à l'«adoption». Ce fait, qu'on m'a assuré être certain quoique très rare (car, ici, les familles s'éteignent rarement), nous reporte aux femmes du dieu qui, vierges par destination, adoptent la princesse qui doit leur succéder.

Reste à voir à l'œuvre le saint[1] et ses deux *nakhibs* ou prophètes. Cheikha Sakta joue le rôle prépondérant. Le Cheikh El-Hassani jouit, entre autres, d'une vertu éminente qui remplit de crainte tous les larrons de Karnak et des environs, et ils sont légion. Quiconque, croyant au cheikh, constate un vol domestique, il lui suffit de se procurer subrepticement un objet quelconque, de préférence une étoffe, appartenant à ceux qu'il soupçonne d'être les auteurs du larcin. Il porte ensuite cet objet aux *nakhibs* de la mosquée. Cheikha Sakta le prend, le flaire et, déjà, peut dire si le vol fut commis par un domestique de la maison ou un étranger, puis elle attend la nuit, se couche, comme d'ordinaire, près du tombeau et s'endort.

Le Cheikh El-Hassani lui apparaît alors en songe, lui désigne l'objet qui dénoncera le voleur et, à son réveil, Cheikha Sakta, telle les prophètes de jadis, rapporte l'oracle du Cheikh El-Hassani.

Ceci se passe de nos jours et le dernier oracle à moi connu date d'une semaine.

Or, si nous nous rappelons que la «femme du dieu» couchait dans le temple de Karnak, probablement dans la première chambre du sanctuaire, près de la barque sacrée, si, d'autre part, nous nous rappelons que les prêtres de Jupiter Thébéen racontaient à Hérodote que les oracles de Jupiter Amon en Libye et celui de Dodone avaient été fondés par deux femmes consacrées

[1] Le Cheikh El-Hassani a la réputation d'avoir été, de son vivant, doux, paisible, pacifique et casanier. Actuellement, c'est lui qui calme les disputes entre particuliers. Il n'a pas de barque comme Abou'l Haggag et El-Sayed Youssef «parce qu'il ne se meut pas». Les Gaouasi (danseuses de Louqsor) l'ont en grande vénération et viennent lui faire visite presque chaque vendredi, apportant des offrandes diverses (argent et victuailles) en remerciement de grâces particulières qu'il leur accorde.

au service de ce dieu et que l'oracle de Thèbes en Égypte et celui de Dodone avaient entre eux beaucoup de ressemblance, nous pouvons nous demander si la Cheikha Sakta ne continue pas, traditionnellement, le rite des prophétesses des oracles de Dodone, de l'Oasis libyque et de Thèbes, et El-Sayed Youssef de Louqsor celui des prophètes de Jupiter Amon et de ses succursales.

Amon, on le sait par Alexandre, dans les grandes circonstances, rendait ses oracles par l'intermédiaire de son prophète (Strabon, *Géogr.*, XVII, 43). Je pense que son épouse terrestre devait aussi remplir le même office comme la Pythie de Delphes, d'autant plus que nous savons qu'Ankhnasnofritabra fut premier prophète d'Amon avant de succéder à Nitocris comme [hiéroglyphe] divine épouse d'Amon.

Je crois que l'exemple d'El-Sayed Youssef se rendant près du tombeau d'Abou'l Haggag de Louqsor pour converser avec lui et en rapporter une réponse, mis en parallèle avec cet Amon qu'accueille Maout à la porte du sanctuaire, peut nous faire retrouver le premier prophète venant de converser avec ce que la cabine de la barque sacrée renfermait, ou, après avoir ouvert les «portes du ciel», pénétré le mystère du «grand bélier chef des dieux» ou de l'«Horizon de Râ».

Amon n'apparaissait-il pas à la [hiéroglyphe] femme divine tandis qu'elle dormait dans le temple comme le Cheikh El-Hassani apparaît à la Cheikha Sakta?

Je ne nie pas qu'il y ait eu des oracles rendus par l'oscillation de la tête de la statue de Khonsou, ni la valeur de l'inscription de Pinodjem dans laquelle le grand dieu hoche sans cesse la tête[1], mais je ne puis croire que ce sont des automates qui sont en action dans le couronnement de Thotmès III et de Philippe Arrhidée. Dans quelque sanctuaire qu'ait été couronné Thotmès III, comme dans celui de granit rose, ce rôle devait être dévolu aux «voyants» du dieu et de la déesse, et non point à des statues que le cortège d'Amon aurait dû faire sortir du sanctuaire pour faire passer la barque sacrée.

Et si, maintenant, nous voulons trouver la seule statue processionnelle d'Amon, c'est à côté des chambres de granit que nous la découvrirons et non pas ailleurs (*MN* du plan).

[1] Naville, *Inscription historique de Pinodjem III.*

XIV. — LA STATUE PROCESSIONNELLE

DU TEMPLE D'AMON.

Si, pendant les mois où la Haute-Égypte est fertile, vous allez par les champs où prospèrent melons et pastèques, vous découvrirez bientôt une sorte d'épouvantail à moineaux rappelant vaguement la forme humaine, qui, crépi de blanc, les jambes écartées, des moignons de bras écartés latéralement, tend vers le sentier et le passant un énorme membre viril tout barbouillé de rouge à son extrémité.

Seuls les *lingas* indiens sont plus grands que lui mais les Hermès que nous connaissons et le dieu Pan avant sa mort lui auraient «rendu les armes».

C'est l'image toujours subsistante du vieux dieu fécondateur et protecteur des champs et des jardins, toujours le même comme forme mais aux noms multiples.

Le paganisme l'avait connu devant sa pauvre chapelle à coupole, moins ingambe, momiforme, levant un seul bras dégagé du suaire qui l'enveloppait entièrement, alors qu'il s'appelait Min, dieu de Coptos et autrement.

Ce fut aussi dans cette attitude qu'Amon Kamaoutef fut connu tout d'abord en Thébaïde. Il la garda au cours des siècles, tandis que les artistes le représentaient en même temps et alternativement sous la forme d'un dieu vivant, à forme humaine, mouvant ses jambes et ses bras.

Plutarque (*Isis et Osiris,* 62) nous a gardé l'explication de ce fait qu'avait recueillie quelque touriste d'alors. Les drogmans d'aujourd'hui ne diraient pas mieux :

«Jupiter étant né avec les deux jambes adhérant l'une à l'autre, il lui était impossible de marcher et la honte le faisait vivre dans la solitude. Mais la déesse Isis, ayant fendu et séparé ces parties de son corps, lui procura une marche libre et facile.»

L'icone momiforme et phallique d'Amon garda toujours sa première forme conventionnelle et primitive, et, tandis que je l'ai vue figurée dans de nombreuses processions, je n'ai jamais constaté son remplacement par la statue de

l'Amon plus moderne, marchant et tenant dans ses mains le sceptre ☥ et le signe de la vie ☥[1].

Au temps d'Hérodote, les Égyptiennes portaient encore dans les rues une image divine, dont, au moyen d'une corde, elles faisaient cambrer le membre viril.

L'idole d'Amon était-elle susceptible de donner semblable spectacle? La tige verticale qui descend de derrière sa coiffure et n'atteint jamais jusqu'au socle (ce qui lui retire le rôle de support qu'on lui a attribué) n'était-elle pas un contrepoids qui (comme dans les statues des Bouddahs à la tête longtemps oscillante) ne provoquait pas, étant ramenée en bas, quelque mouvement d'une des parties de l'idole?

La statue d'Amon Kamaoutef ithyphallique était portée processionnellement chaque année au moment de la moisson. Aujourd'hui encore, quand les champs d'orge sont mûrs, les paysans de Haute-Égypte apportent au maître du champ un bouquet composé des premiers épis de la moisson. Jadis la cérémonie était présidée par le roi qui coupait la première gerbe avec une faucille d'or. Mîn de Coptos, plus vieux qu'Amon Kamaoutef, qui le supplanta sur la rive thébaine est comme il supplanta les dieux de l'Ouest, revendiquait parfois cette offrande, mais sa forme phallique étant la même que celle d'Amon Kamaoutef, la confusion nominale des dieux s'établissait facilement, et, de même que la déesse de Karnak s'appelle Maout et Hathor aussi bien que Sokhmit, Bastit, Menhit, Kamaoutef s'appelait encore Mîn de Coptos.

La théologie et la statuaire égyptiennes n'ont pas été plus loin que la conception de deux états des dieux et des déesses. La forme purement humaine succède à l'animale ou à la phallique sans la faire disparaître. Sokhmit, Bast, Menhit comme Mîn et Kamaoutef sont des dieux fécondants, tandis qu'Amon marchant, Hathor, Maout sont des dieux et des déesses qui ont fécondé, et Maout et Hathor, comme Héra Boôpis, portent l'emblème de la vache mère.

Mîn ou Kamaoutef fécondent Sokhmit, Bastit et Menhit et après cet accouplement ces divinités deviennent Amon, Maout et Hathor.

Leurs actes générateurs se succèdent sans cesse et les deux formes d'Amon

[1] Amon Kamaoutef phallique est toujours représenté posant sur un socle. L'Amon aux membres libres marche sur le sol dans les représentations cérémonielles.

alternent indéfiniment dans les représentations religieuses. Ce n'est que sous celle de générateur qu'il paraît en public avec l'insigne qui détermine son rôle.

La statue d'Amon Kamaoutef ou phallique ne paraît avoir été logée dans le temple de Karnak qu'après la conception d'un sanctuaire ne pouvant renfermer que la barque sacrée avec adjonction d'une salle dans laquelle des prophètes représenteront les dieux : c'est du moins ce què nous révèle l'examen des constructions au nord du sanctuaire de Karnak.

Thotmès III vient de réaliser le nouveau dispositif du temple d'Amon : la barque divine loge derrière l'oracle, ayant au nord et au sud les chambres funéraires d'Amenophis Ier et de Thotmès III, tandis que celles de Sésostris et probablement des anciens Pharaons bienfaiteurs du temple sont à droite et à gauche du vieux sanctuaire, quand survient la nécessité de loger la statue de Mìn-Amon-Kamaoutef dont le logis n'était pas prévu dans le nouveau monument.

Habitait-elle primitivement dans le vieux temple et son culte fut-il plus ancien que celui de la barque sacrée? Il faudrait, pour résoudre cette question, posséder des représentations de processions antérieures à la XVIIe et XVIIIe dynastie que nous ne connaissons pas encore.

Il est plus prudent d'attendre ces documents que de s'aventurer trop tôt dans cette voie.

Ce que les constructions au nord du sanctuaire de Karnak nous apprennent déjà, c'est qu'après que, au nord du sanctuaire de granit, Thotmès III a caché des bas-reliefs d'Hatshopsitou derrière un mur sur lequel il grave ses fameuses Annales qui nous mènent jusqu'à l'an 42 de son règne[1], il lui faut loger la statue du dieu phallique, alors que nulle chapelle n'a été prévue pour elle.

Les architectes de l'époque ne firent pas pis que leurs successeurs. Le plan primitif est modifié, on bouleverse les anciennes constructions, on retaille, on renverse, on remploie les blocs déjà chargés de bas-reliefs, les piliers carrés qui précédaient le sanctuaire disparaissent en partie; pour loger un battant de porte on sacrifie une dizaine de lignes des Annales, on élève un mur

[1] On a vu que le sanctuaire serait de l'an 46.

transversal dans le corridor au nord du sanctuaire. Tout ce beau travail n'aboutit qu'à créer deux chambres tout de guingois dans la dernière desquelles fut logée la statue d'Amon phallique et son mobilier (*M* et *N* du plan)[1].

Les tableaux de Karnak où se voit la procession de Kamaoutef (1° face ouest du Ve pylône (Thotmès III); 2° mur ouest, face est, côté nord de la Salle hypostyle (Séti Ier); 3° mur ouest de la cour du temple de Ramsès III) représentent la statue portée sur un pavois entouré d'une étoffe sur laquelle sont brodées des étoiles et le cartouche du roi régnant. Au-dessus et au-dessous passent les pieds de douze porteurs marchant en quatre files de trois, deux à l'avant et deux à l'arrière.

La largeur du pavois était dans ce cas 0 m. 44 cent. × 3 = 1 m. 32 cent.

Le grand bas-relief gravé dans la chambre (*N*) improvisée pour recevoir la statue de Kamaoutef la représente de taille presque exacte à ce qu'elle fut. Le pavois nous apparaît débarrassé de son étoffe brodée. Il mesure 3 mètres de longueur. Une caisse en pyramide tronquée paraît faire corps avec le pavois. Elle est située exactement sous la statue. Son poids assurait la stabilité de la statue en reportant assez bas le centre de gravité de tout l'appareil. Le fait que le pavois est porté par douze hommes indique que la statue, le pavois et la caisse ne devaient pas peser plus de 240 kilogrammes dont au moins un tiers doit être réservé pour le pavois et le coffre. Il resterait environ 160 kilogrammes pour celui d'une statue qui, semble-t-il, était, sans les plumes de la coiffure, de taille un peu plus grande que l'humaine.

En lui donnant un volume d'environ un demi-mètre cube, devons-nous concevoir une statue de bronze *creuse?* [la densité du bronze varie de 8,44 à 9,24]. Mais le fait que la gaine de Kamaoutef est toujours blanche tandis que sa face et son bras sont rouges ou noirs nous fait penser plutôt au granit (densité 2,63 à 2,75), au grès dur (2,600), au calcaire très dur (2,726) plutôt qu'à toute autre matière comme la terre cuite ou le bois.

Les Min de Coptos sont en calcaire tendre (2,50).

La statue, le pavois et la caisse posaient sur un socle assez bas, probablement en bois, pouvant être retiré au moment de la mise en marche du cortège

[1] Je ne crois pas pouvoir joindre à cette étude, déjà longue, les documents qui m'ont amené à cette conclusion. Ils seront publiés plus tard. Ce qui est certain pour nous, c'est que tout ce remaniement est contemporain de Thotmès III et non d'un autre Pharaon.

afin de supprimer l'obstacle que rencontraient les porteurs d'arrière des barres 2 et 3 du pavois d'Amon.

Le socle et la caisse mesuraient ensemble 1 m. 30 cent. de hauteur. Les porteurs n'avaient qu'à se baisser de 20 centimètres pour mettre leur épaule sous la barre et soulever le pavois et la statue.

La porte de la chambre de la statue de Kamaoutef (*N*) mesurait 1 m. 44 cent. de largeur, dimension suffisante pour laisser passer le pavois large de 1 m. 32 cent.

Les bas-reliefs représentent le cortège dans toute sa splendeur (pl. VI, n° 4), sans négliger d'indiquer que Kamaoutef emporte avec lui son mobilier, son rideau rouge que tendent deux piquets dont la partie supérieure est ornée de deux têtes d'épervier, et la caisse où poussent les *ab* que les statuaires mettent dans la main de ceux qui, accroupis, attendent, dans le temple d'Amon, la nourriture quotidienne.

Huit hommes en quatre files de deux de front la portent avec des barres latérales, puis viennent les autels portatifs et les vases.

Il semble que, dans le temple de Ramsès III, la statue d'Amon Kamaoutef n'allait pas plus loin que la cour, tandis que les barques poussaient jusqu'aux sanctuaires.

L'écran rouge était déployé derrière elle et la caisse aux plantes *abou*.

Le pavois est posé sur le socle, gardant toujours sa ceinture d'étoffe brodée et c'est sur cette plate-forme que la statue de Kamaoutef recevait les offrandes et les prières de ses fidèles avant de retourner dans son étroit sanctuaire de Karnak.

Cette étude ne s'applique qu'à la statue de Kamaoutef de Karnak. Si la barque sacrée était unique à Thèbes, je ne crois pas qu'il en était de même de ses images qui pouvaient être en grand nombre. Il y en avait partout où l'on pouvait en dédier une ou plusieurs.

SECONDE PARTIE.

Dans la première partie de cette étude je ne me suis que rarement aventuré hors du temple d'Amon de Karnak. J'avais là, à quelques pas de ma table de travail, tant de documents à recueillir qu'il m'aurait été facile d'arrêter cette étude à la page précédente.

M. Lacau ayant dû, par ordre supérieur, quitter son poste de combat pour venir en Égypte (septembre 1915-mars 1916), fit deux inspections générales où je l'accompagnai, d'Assouan jusqu'à Abydos.

Pendant ces voyages, je lui communiquai les premiers résultats de mes recherches dans le temple de Karnak. Nous les continuâmes tous deux dans les autres monuments pharaoniques. Les observations que nous y fîmes nous sont communes : je les consigne ici sans pouvoir ni vouloir démêler exactement ce qui, dans ce résumé, est de M. Lacau ou de moi : chacun de nous y retrouvera une de ses idées exprimée pendant nos longues heures de communauté scientifique.

Il nous aurait fallu, à tous deux, plus de temps que celui dont nous disposions pour parfaire cette étude. Quelque incomplète qu'elle soit, puisqu'elle ne comprend pas tous les temples égyptiens, je la publie cependant, souhaitant que des temps meilleurs nous permettent, à tous deux, de la reprendre et de la terminer.

I. — LA BARQUE D'AMON AU TEMPLE DE LOUQSOR.

Les beaux bas-reliefs de la grande colonnade du temple de Louqsor représentent la procession des barques sacrées de Karnak à Louqsor avec retour, sous Toutankhamon[1].

Elles sont portées du temple de Karnak sur l'Ouser-Hat qui flotte sur un canal. La foule le hale de terre. Arrivées à Louqsor, elles sont débarquées et

[1] La barque d'Amon a cinq porteurs de front, celles de Maout et de Khonsou en ont trois et celle du roi quatre.

la procession passe dans le faubourg, puis, au milieu des prêtresses agitant leurs sistres et des femmes acrobates, pénètre dans le temple-succursale de Louqsor, le , le harem du Sud.

La première station avait lieu dans un édifice particulier dont il a été question au début de cette étude. On en a attribué la fondation à Thotmès III, mais il convient de remarquer qu'un texte gravé sur une architrave rapporte que Ramsès II «a fait un *Men-Qebh* auguste dans le temple *Ramsesmeriamoun — qui-se-joint-à-l'éternité* dans Pa-Amen en avant des Apitou du Sud, le plan des grandes tranchées est par Safek, dame des murailles, le fondant en travaux éternels. . . ».

Ce temple de Ramsès II, comme celui de Séti II à Karnak, se compose de trois pièces. La pièce centrale était le *Men-Qebh* auguste dont parle le texte cité plus haut, car le texte de dédicace gravé sur la paroi est rapporte que Ramsès II [1] «a fait en monument à son père Amon-Râ, roi des dieux, prééminent dans son [harem] (). Il lui a fait un temple auguste avec *Men-Qebh* pour sa barque sacrée, en pierre bonne et blanche de grès, l'[entourant] avec des colonnes. . . . . ses statues en granit et pierre noire; palais auguste du maître des dieux, mammisi excellent à jamais. Son bon nom est : Reposoir[2]-temple Ousirmarasotepenra-qui-se-joint-à-l'éternité».

Le tableau de la paroi ouest représente la barque d'Amon posée sur un socle qui est peut-être le même que celui dont on a retrouvé deux beaux fragments en cet endroit.

Le mobilier groupé devant la barque diffère de celui du sanctuaire de Karnak. Chaque reposoir devait avoir le sien.

(1) Sur l'original les signes et sont entrelacés.

(2) Ce mot, comme Men-Qebh , se compose de «être stable, demeurer, rester, durer» et de «station» (Naville, *L'aile nord du pylône d'Amenophis III à Karnak*, p. 18).

Derrière la barque une femme debout lève les mains et adore. Comme dans le temple de Séti II à Karnak et celui de Gournah, cette femme représente le «double du temple» [hiéroglyphes]. Sur l'autre paroi le roi encense la statue phallique de [hiéroglyphes], munie de ses barres. Elle est posée sur un socle et sous un dais. Barque et statue sont déposées dans la partie antérieure du reposoir.

Le fond est consacré au culte funéraire de Ramsès II [hiéroglyphes] «qui se joint à l'éternité». La stèle cintrée de la paroi nord est semblable à celle de Ramsès Ier et comme elle, funéraire. Deux [hiéroglyphe] surmontés d'une tête de bélier disquée, images d'[hiéroglyphes] «Amon, le grand ardent», sont à droite et à gauche de cette stèle. Tout près d'elle, deux niches creusées dans les parois est et ouest, sans battants de porte, renfermaient chacune une statue de Ramsès II, debout, marchant, tenant canne et masse d'armes et coiffé du casque auquel s'adjoignent des cornes recourbées entourant l'oreille et, aussi, d'autres [hiéroglyphe] horizontales.

Nous devons séparer ces représentations des précédentes pour les mieux comprendre.

En temps ordinaire la chapelle est consacrée au culte funéraire de Ramsès II et de ses deux statues, mais, les jours de fête, la barque sacrée d'Amon et sa statue phallique y pénètrent et séjournent quelque temps dans ce «lieu d'eau fraîche» et «de repos».

Les porteurs reprennent ensuite barque et statue et les emportent vers le fond du temple.

Les barques sacrées de Maout et de Khonsou logeaient à droite et à gauche d'Amon dans des chambres latérales. Nous en avons déjà parlé aux chapitres VI et VII de la première partie de cette étude.

Les trois chapelles de Ramsès II étaient tournées vers le sud et ainsi Maout se trouve à l'ouest du dieu et Khonsou à l'est.

Cet ordre devait être interverti quand la procession gagnait le fond du temple dont les chambres ouvraient vers le nord. Maout se trouvait donc à l'est de celle d'Amon et celle de Khonsou à l'ouest[1].

[1] Il a déjà été question de ces chambres de Maout et de Khonsou au chapitre I, 2°, 3°, 4°, 5° (p. 2), et au chapitre III (p. 8).

Les cortèges devaient donc se croiser, probablement dans la grande cour, tandis qu'Amon s'acheminait vers son sanctuaire. Les barques de Maout et de Khonsou l'accompagnent jusqu'au prosanctuaire (chambre J de M. Daressy)[1] puis retournent dans leurs reposoirs particuliers où elles restent comme deux subalternes attendant à la porte du maître. La statue phallique d'Amon ne reste pas davantage. Jusqu'en cet endroit on voit encore l'An-Maoutef et la Femme du dieu aidant le roi pendant les cérémonies, mais nous ne les retrouvons plus, du moins dans ces costumes, dans les tableaux du sanctuaire d'Amenophis III.

Cette pièce était vaste, avec ses quatre hautes colonnes supportant le plafond. Le fond en était occupé probablement par une statue adossée au mur et placée sous un dais. La barque était déposée devant elle.

M. Lacau m'a fait remarquer que cette pièce était la dernière des trois (E, J, O) appartenant au logis propre d'Amon : on ne pénétrait aux pièces P, Q, S, R, V, U, Y, Z, T que par la petite porte de l'angle nord-est du sanctuaire ne donnant passage qu'à deux hommes de front, et où, donc, la barque sacrée ne pouvait accéder. Le couloir L et la porte latérale de la chambre J servaient de dégagement et peut-être donnaient accès aux chambres M, N et peut-être T. Là encore le passage est trop étroit pour laisser passer plus de deux personnes de front.

Cet ensemble des pièces groupées autour des chambres J et O, la disposition de la salle R dont l'axe va est-ouest (de la chambre S à la chambre T) rappelle celui des constructions de la Her-abit de Thotmès III disposées en ⊔ ou S. S. autour des sanctuaires (S. S.) de Karnak.

J'ai déjà dit ce que je pense du sanctuaire d'Alexandre qui s'élève aujourd'hui dans celui d'Amenophis III (chap. VIII, p. 31).

Les bas-reliefs ne représentent que des actes d'offrandes du roi à Amon sous ses deux formes : peut-être à l'époque d'Alexandre le nouveau sanctuaire ne renfermait-il que la statue du dieu, tandis que la barque sacrée était déposée entre les quatre colonnes de la salle J. Les fragments de granit rose, retrouvés en cet endroit, composent un socle d'Amenophis III qui pouvait servir à la poser.

[1] Daressy, *Description du Temple de Louxor.*

Les dimensions des portes des trois chambres d'Amon (E, J, O) et celles du sanctuaire d'Alexandre sont largement suffisantes au passage de la barque sacrée. Les bases des colonnes de la salle J ont été coupées vers l'axe pour élargir le passage du cortège.

II. — LA BARQUE D'AMON AU TEMPLE DE GOURNAH.

Séti Ier avait construit à Gournah un reposoir pour la barque d'Amon, «il lui a fait le *Men-Qebh* de sa barque auguste à jamais», ou «il lui a fait un *Men-Qebh* éternel».

Le mot [1] désigne dans un monument l'endroit où est déposée la barque sacrée : il s'applique ici à la pièce à porte et à baie dans le fond qui vient après la Salle hypostyle puisque la barque d'Amon est figurée posée sur un socle dans les deux bas-reliefs décorant les parois de cette chambre.

La statue du dieu était dans un naos, entre les quatre piliers de la pièce suivante. Celles du roi se dressaient dans les deux niches du fond.

A gauche et à droite du *Men-Qebh* étaient les pièces recevant les barques de Maout et de Khonsou. La troisième chapelle à gauche de l'Hypostyle recevait la barque sacrée de Séti Ier. On a déjà fait remarquer que les portes de Maout et de Khonsou avaient été élargies lors de l'agrandissement des pavois de leurs barques sacrées par Ramsès II.

Celle de la chapelle de Séti Ier ne laisse passage qu'à deux hommes de front, bien que Ramsès II représente la barque sacrée de son père sur les épaules de porteurs marchant trois de front.

Dans la partie du temple réservée à Ramsès Ier, la barque d'Amon est encore représentée. Après l'avoir amenée processionnellement et posée sur le socle, Séti va dans le fond et oint d'onguent la statue de son père Ramsès Ier.

La marche de la cérémonie est nettement indiquée. On la retrouvera toute semblable dans le *Men-Qebh* de Ramsès II à Louqsor et le temple de Séti II à Karnak.

(1) Sur l'original les signes et sont entrelacés.

La barque sacrée préside au culte du roi défunt. Elle est avant la statue.

Le temple de Gournah peut être considéré comme le type du temple-reposoir sous la XIXe dynastie : Séti Ier l'a fait pour son monument à son père Amon-Râ, roi des dieux. Il a fait une salle hypostyle (d'apparition, de couronnement) [hiéroglyphes], en face de son grand temple (Karnak), la place d'apparition du Maître des dieux lors de sa fête de la Vallée (Lepsius, *Denk.*, III, 132 *b*).

C'est la place d'apparition ou de couronnement du Maître des dieux pour voir la splendeur de Thèbes [hiéroglyphes][1].

Le temple de Gournah, le *Khou-Setimerenptah*, a été bâti dans le territoire d'Amon, à l'ouest de Thèbes, et sa Salle hypostyle dans l'intérieur du temple est le lieu d'apparition de la barque lors de sa bonne fête de la Vallée (Lepsius, *Denkmäler*, III, 132 *d*).

Les barques d'Amon, de Maout, de Khonsou, d'Ahmès Nofritari et de Séti Ier devaient, en cette fête de la Vallée, être embarquées à Karnak sur le vaisseau Ouser-Hat et être amenées, par le Nil ou des canaux semblables au Fadliyeh actuel, à un port ou quai qu'on trouvera peut-être un jour dans le prolongement vers l'est de l'axe du temple de Gournah.

Les barques se dirigent ensuite vers le pylône, traversent la cour au milieu de laquelle est encore un vaste autel. Le roi vient à leur rencontre et brûle l'encens. Amon paraît entrer seul dans la chapelle funéraire de Ramsès Ier où Séti Ier officie devant la statue de son père divinisé; puis il entre par la grande porte de la nef centrale consacrée au culte funéraire de Séti Ier, va dans le *Men-Qebh* tandis que les barques de Maout, de Khonsou et du roi vont dans les chambres que nous avons signalées. Nous ne connaissons pas l'endroit où logeait la barque d'Ahmès Nofritari à Gournah ni ailleurs.

Après un repos plus ou moins long, la procession se reforme pour aller à la Vallée. Quelle est cette Vallée? Est-ce celle des Rois, celle de Deir el-Bahari ou de l'Assassif, la Vallée où trône Hathor [hiéroglyphes], la commandante de Thèbes, la [hiéroglyphes] Vallée de Nebhepetra Montouhotep, ou celle de Sheikh Abd-el-Gournah?

Est-ce aussi alors que, ainsi que semble l'indiquer Diodore (I, 97), on

[1] Lepsius, *Denkmäler*, III, 132 *a*.

portait les barques de Jupiter et de Junon au sommet d'une montagne et qu'on les déposait sur un lit de fleurs?

Ce qui est certain, c'est que nous retrouverons la barque d'Amon dans les temples de la rive ouest. Gournah était-il le point de départ de la procession vers ces monuments ou bien l'Ouser-Hat faisait-il escale devant d'autres quais servant de débarcadère et placés à l'extrémité de l'allée de sphinx du temple de Deir el-Bahari ou proches du Ramesseum, du Memnonium et de Médinet Habou? Nous le saurons peut-être un jour. Nous suivrons actuellement Amon à Deir el-Bahari.

III. — LA BARQUE D'AMON AU TEMPLE DE DEIR EL-BAHARI.

Les bas-reliefs fameux du portique sud-ouest de la terrasse centrale du temple de Deir el-Bahari représentent, l'expédition de Pount terminée, la reine Hatshopsitou brûlant de l'encens devant la barque sacrée d'Amon. Le pavois est porté par trente porteurs en six rangées de cinq de front, mais ce tableau a été restauré par Ramsès II, ce qui lui fait perdre sa valeur documentaire ainsi qu'à celui du VIIIe pylône de Karnak.

Je crois, jusqu'à preuve du contraire, que la barque d'Amon de l'époque d'Hatshopsitou est celle représentée sur les bas-reliefs que j'ai trouvés à Karnak (Naville et Legrain, *L'angle est du pylône d'Amenophis III à Karnak, Annales du Musée Guimet*). Elle est petite et ne paraît avoir été portée que par 18 prêtres marchant sur trois de front (pl. VII, n° 4).

Jamais reposoir fut plus magnifique que ce monument étrange qui ne ressemble en rien aux autres. C'est une rampe donnant accès à des terrasses où la foule peut s'assembler pour voir la montée de la barque d'Amon vers le monument funéraire des premiers Thoutmosides. Sur les côtés il n'y a que des portiques, et, pour faire pendant au temple indépendant d'Hathor, une chapelle où Anubis, Amon, Osiris et autres dieux reçoivent quelques offrandes.

Et la procession monte au milieu des vapeurs de l'encens, mais si la barque est semblable à celle restaurée par Ramsès II dans le tableau de l'expédition de Pount, parvenue à la porte de granit rose donnant accès au monument funéraire des Thoutmosis, elle doit s'arrêter car cette porte est trop étroite

pour laisser passer le pavois à cinq hommes de front (1 m. 53 cent. d'ouverture pour un pavois de 2 m. 20 cent. de large). La porte du sanctuaire est plus étroite encore, car elle ne mesure que 1 m. 32 cent., largeur rigoureusement suffisante pour le passage d'un pavois à trois personnages de front.

Les bas-reliefs de ce sanctuaire représentent cependant la barque d'Amon sur son socle. Mon opinion est que le sanctuaire et la porte de granit de Deir el-Bahari sont antérieurs à l'agrandissement du pavois d'Amon et que la barque n'y pénétrait qu'avant son agrandissement, alors que son pavois avait trois barres seulement.

Pareille chose advint quand Ramsès II fit porter la barque de Séti Ier sur trois barres au lieu de deux. Il en résulta que la porte de sa chapelle à Gournah étant trop étroite, la barque ne pouvait entrer qu'avec deux et non pas trois hommes de front.

Cette remarque pourrait servir à préciser à quelle époque fut décidé l'agrandissement du pavois d'Amon.

IV. — LA BARQUE D'AMON

AU TEMPLE DE THOTMÈS III À MÉDINET HABOU.

La porte du sanctuaire de ce monument, large de 1 m. 44 cent., ne peut aussi donner passage qu'à un pavois à trois barres = 1 m. 32 cent.

La fondation de ce monument doit être, elle aussi, antérieure à l'agrandissement du pavois de la barque d'Amon.

V. — LA BARQUE D'AMON DANS LES AUTRES TEMPLES.

Les temples du Ramesseum et de Médinet Habou n'offrent aucune particularité relative à la barque d'Amon qui mérite d'être signalée.

Nous avons déjà dit qu'au Ramesseum les barques de Maout et de Khonsou n'ont que trois porteurs de front.

A Médinet Habou la salle 9 du plan de M. Daressy logeait la barque sacrée de Ramsès II.

VI. — RÉSUMÉ.

En résumé, nous connaissons trois monuments dans lesquels la barque sacrée d'Amon à grand pavois ne pouvait entrer : le temple de Deir el-Bahari, celui des Thoutmosides à Médinet Habou et la *Her-abit* de Karnak. Celui-ci, datant de la première panégyrie, est le plus récent.

Le temple-sanctuaire d'albâtre datant de la seconde panégyrie, il me semble, actuellement, que c'est entre l'an 30 et l'an 33 de Thotmès III qu'il faut placer l'agrandissement du pavois de la grande barque sacrée d'Amon.

VII. — LES BARQUES SACRÉES

DU TEMPLE D'HOR-BEHOUDIT À EDFOU.

Nous avons constaté qu'Amon demeurait isolé dans son sanctuaire de Karnak. D'autres dieux plus anciens ne vivaient pas ainsi. Horus et Hathor habitent ensemble dans les sanctuaires d'Edfou et de Dendérah. Khnoum et Neith sont en ménage à Esneh. Enfin, à Kom-Ombo, Haroeris et Sebek logent côte à côte, chacun dans un sanctuaire séparé.

Tous ces dieux sont égaux entre eux et leurs barques sont portées côte à côte dans les processions. A Edfou, à Dendérah, les barques d'Horus et d'Hathor logent ensemble dans le sanctuaire unique, comme celles de Râ et de Toum à Héliopolis (Piankhi, l. 104).

A Edfou, le sanctuaire renfermait : 1° le naos de Nectanebo dans lequel était renfermée l'image d'Hor-Behoudit, une statue représentant soit un épervier, soit un homme à tête d'épervier[1]. Le naos n'appartenait qu'à Horus. Le texte de dédicace dit que Nectanebo « a fait pour son monument à son père Hor-Behoudit, dieu grand, maître du ciel, il a fait un naos auguste en granit », etc. Horus dit au roi : « deux fois beau est ce monument que tu as fait pour moi. Mon cœur repose sur lui à tout jamais ».

On voit qu'il n'est nullement question d'Hathor ici. Horus est le dieu local d'Edfou, le propriétaire foncier, tandis qu'Hathor est logée, invitée à

[1] « Quand l'officiant ouvrait les portes, le dieu apparaissait émergeant des plantes aquatiques » (De Rochemonteix, *Edfou*, p. 11).

Edfou. Je crois que sa barque venait de Dendérah et y retournait après un séjour plus ou moins prolongé dans le sanctuaire d'Edfou, à côté de celle d'Horus. La réciproque existait et des bas-reliefs de la grand'cour représentent ces voyages.

Il convient de rechercher quelles étaient les dimensions des pavois des barques d'Horus et d'Hathor.

La paroi nord de la Salle hypostyle du temple d'Edfou en montre à gauche et à droite le double cortège. Horus va vers l'ouest et Hathor vers l'est. Les belles et grandes barques sacrées sont portées sur des pavois que portent trente prêtres en six rangées de cinq de front. Les bas-reliefs montrent très clairement cinq corps superposés à chacune des six rangées.

Cette constatation indique que les pavois des barques d'Horus et d'Hathor avaient la même largeur et, aussi, la même longueur que celui d'Amon. Les bas-reliefs en question montrent de plus que les barques devaient avoir les mêmes dimensions que celle d'Amon de Karnak.

Les bas-reliefs du sanctuaire représentent les barques d'Horus et d'Hathor y logeant côte à côte chacune sur son socle sous un même dais.

Comment peut-on loger ces deux barques et le naos de Nectanebo en cet endroit?

Là encore on pourra observer combien les sanctuaires égyptiens ont des dimensions tout juste suffisantes au mobilier qu'ils renferment.

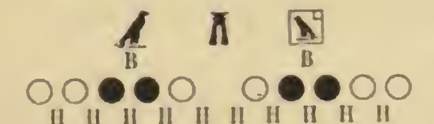
Le naos, trouvé jadis dans l'angle nord-ouest du sanctuaire, a été mis au centre et au fond, où il paraît avoir été placé jadis. Il est à penser qu'on devait faciliter, par un dispositif convenable, la vision de l'idole quelconque qui y était renfermée. On devait pouvoir ouvrir la porte à deux battants du naos large de 1 m. 23 cent.

Le plus simple était de placer les barques et leur pavois à droite et à gauche sur les côtés du sanctuaire.

Les largeurs suivantes s'additionnent ainsi :

Largeur du pavois d'Horus non attelé	1m885
Largeur du pavois d'Hathor non attelé	1 885
Largeur de la porte du naos	1 230
Total	5 000

La largeur du sanctuaire étant 5 m. 520 mill., il reste 0 m. 52 cent. de jeu, soit 0 m. 26 cent. entre chaque pavois et le mur. Les montants du dais devaient y trouver facilement place. La largeur 1 m. 885 mill. est celle du dais non attelé. L'attelage devait se faire avec des porteurs ayant la barre sur l'épaule gauche pour Hathor et sur l'épaule droite pour Horus.



Au moment où les deux barques étaient attelées, les six porteurs à la droite des pavois d'Hathor et les six porteurs à la gauche du pavois d'Horus occupaient une partie de l'espace laissé libre entre eux pour qu'on pût ouvrir la porte du naos (fig. 5).

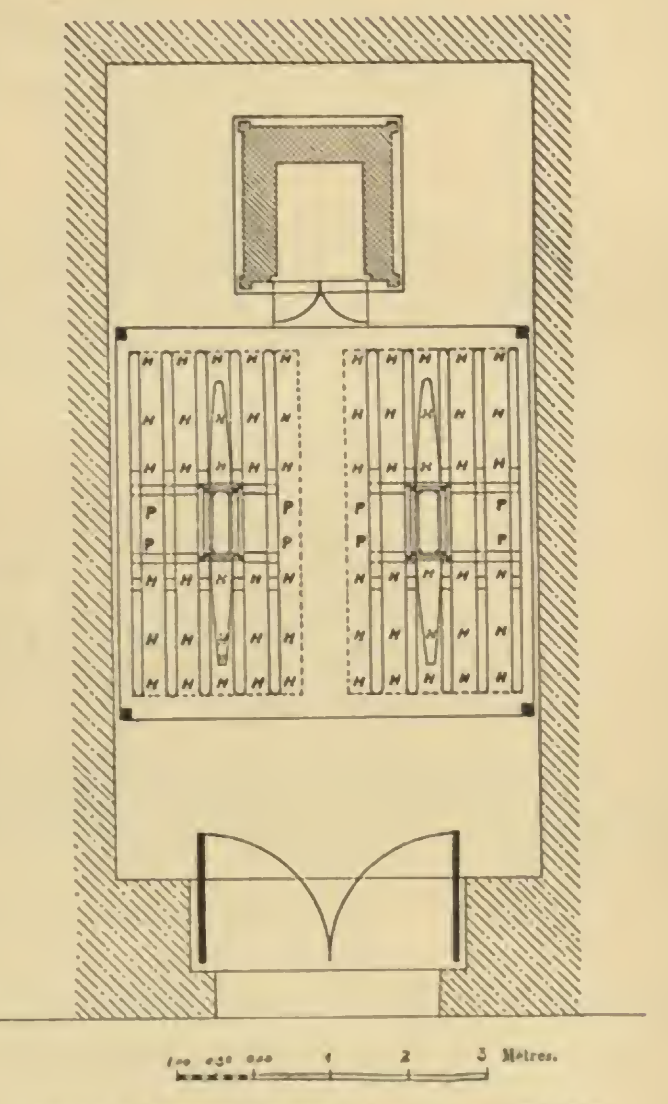


Fig. 5. — Disposition du naos et des deux barques sacrées dans le sanctuaire d'Edfou.

La largeur des portes du saint des saints (2 m. 72 cent.) de la seconde, de la première salle et de l'Hypostyle ne permettaient que le passage d'un seul cortège à la fois (2 m. 20 cent.), mais quand ils arrivent dans le vestibule ils peuvent se poser tous deux de front (2 m. 20 cent. × 2 = 4 m. 40 cent.) entre les colonnes (écartement : 5 m. 60 cent.) puis franchir la porte du vestibule (5 mètres), puis celle du grand pylône (5 m. 35 cent.).

Le cortège double se divise de nouveau pour franchir la porte du mur d'enceinte (4 mètres) puis celles du Mammisi (2 m. 90 cent., 2 m. 90 cent., 2 m. 35 cent., 2 m. 30 cent.) et arriver à son sanctuaire assez large pour les y loger toutes deux. En cas de voyage, sur le Nil ou ses canaux, les barques d'Horus et d'Hathor ont chacune un transport particulier.

VIII. — LES BARQUES SACRÉES DU TEMPLE DE DENDÉRAH.

L'étude des bas-reliefs du sanctuaire de Dendérah apprend que celui-ci logeait quatre barques qui étaient celles de :



Horus d'Edfou et Isis la grande, la dame de Ont, étaient à l'ouest; Horsamtooui maître de Khadit et Isis, la grande, la divine mère, dame du VI[e] nome, à l'est.

Bien que les têtes divines qui ornent la proue et la poupe des barques sacrées et leurs équipages regardent vers le nord et la porte, la barque, avec son édicule, le pavois et son traîneau sont tournés vers le sud et le fond du temple, comme si on les avait rentrées sans les retourner et les préparer à une nouvelle sortie.

Il résulte de cette constatation que, malgré les apparences, Hathor marche derrière Horus comme Isis marche derrière Horsamtooui.

Les barques d'Horus et d'Hathor étant probablement les mêmes que celles d'Edfou, dont nous avons établi les dimensions, nous croyons que, par égalité entre dieux faisant chambre commune, les barques et pavois d'Isis et d'Horsamtooui leur étaient semblables.

Ceci étant admis, il reste à loger barques et pavois dans une chambre large de 5 m. 70 cent. et longue de 11 m. 22 cent.

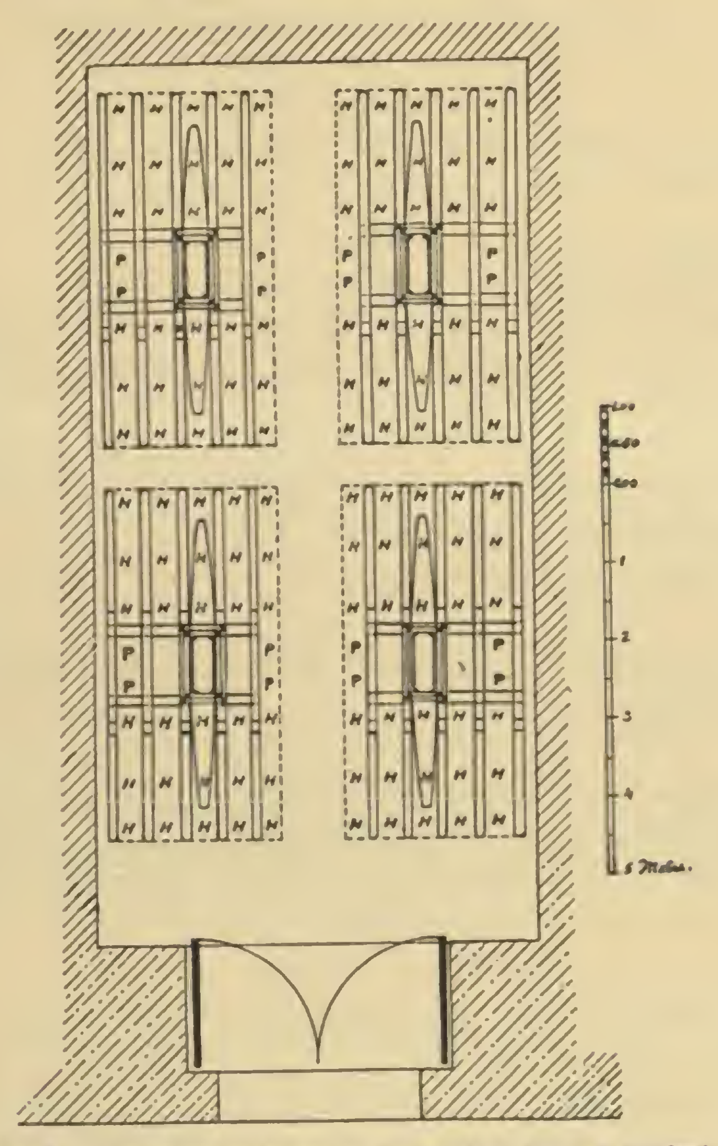


Fig. 6. — Disposition des barques sacrées dans le sanctuaire de Dendérah.

Ce n'est plus le retrait solitaire d'Amon, la chambre d'Edfou où cohabitent Horus et Hathor, c'est, ici, un sanctuaire commun, un panthéon où, comme sur une frontière, les deux couples divins vivent côte à côte, maintenant leurs prérogatives ou prétentions territoriales (fig. 6).

Si nous adoptons la disposition d'Edfou et celle des bas-reliefs de Dendérah, nous obtenons les résultats suivants :

Largeur des pavois vides d'Horus et de Horsamtooui (1 m. 885 mill. × 2)	$3^{m}770$
Largeur des montants du dais (0 m. 20 cent. × 2)	0 400
Espace libre entre les pavois et les murs	1 530
Largeur du sanctuaire	5 700

Longueur de deux pavois (4 m. 46 cent. × 2)	$8^{m}920$
Espace libre	2 300
Longueur du sanctuaire	11 220

Il reste bien peu de place libre, on le voit, pour la manœuvre des pavois et le mobilier. Aussi les planches 44 et 45 du *Dendérah* de Mariette le représentent-ils placé sous les pavois. Le roi a juste la place pour encenser.

Les autres tableaux se succèdent ainsi :

Le roi monte l'escalier (pl. 42 *b*), frappe à la porte du sanctuaire (pl. 41 *a*), prie (pl. 43 *a*), ouvre les battants de la porte d'un naos (pl. 41 *b*), voit la déesse Hathor (pl. 42 *a* et 43 *b*), puis encense les quatre barques sacrées (pl. 44 et 45).

Je ferai remarquer que Hathor est représentée dans un naos dont les portes ouvrent à l'extérieur et que le roi, pour ouvrir sa porte, doit tirer sur les poignées dont elle est munie (tandis que la porte du sanctuaire ouvre à l'intérieur), ce qui laisserait à penser que le souverain devait s'occuper d'abord d'ouvrir le naos renfermant la statue divine avant que de vénérer les barques sacrées; mais, ce cas étant admis, le naos aurait dû se trouver devant celles-ci, et, par conséquent, dans l'espace demeurant libre devant les barques qui mesure 2 m. 30 cent. seulement.

En ne lui accordant que 1 m. 50 cent. de profondeur au minimum, il n'en demeure pas moins certain que les quatre barques ne pouvaient sortir du sanctuaire sans que le naos et sa statue fussent déplacés auparavant.

Doit-on, comme à Edfou, placer le naos et son contenu au fond du sanctuaire, entre les barques, malgré l'indication des bas-reliefs qui l'indiquent avant elles, et profiter de l'espace libre de 1 m. 530 mill. pour loger ce naos?

Un naos large de 1 m. 50 cent. suffit à loger une statue d'Hathor debout.

J'y suis assez porté, quoique le double tableau du fond représente non pas le naos et Hathor mais les quatre dieux cohabitants vénérés par le roi, tous libres et sans naos. Les barques seraient vénérées *après* l'idole.

Mais pour avoir un naos aussi grand que celui d'Edfou, nous devrons placer les barques plus en avant. Comment sortiront-elles dans ce cas[1]?

Devons-nous conclure de l'observation que les barques étant tournées vers le fond du temple, elles n'en doivent plus sortir jamais? Dans ce cas, comment les barques d'Horus et d'Hathor pourraient-elles aller de Dendérah à Edfou et vice versa? Je conviens que je n'ai pas trouvé à Dendérah, comme à Edfou, la représentation des barques sortant du temple, en grand cortège, mais elle ne se trouve pas non plus à Kom-Ombo ni à Abydos.

Devons-nous, faute de mieux, imaginer que le roi n'ouvre ni la porte du sanctuaire, ni celle d'un naos posant à terre, mais le naos de la barque sacrée d'Hathor, qui dans ce cas aurait renfermé une idole de la déesse?

Cette hypothèse, qui en vaut bien d'autres, serait, dans ce cas, à retenir, car elle indiquerait le contenu du naos de la barque sacrée d'Hathor à Dendérah : une statue de la déesse, ce qui reste encore à examiner.

Comme à Edfou, les quatre barques peuvent être placées côte à côte et par couple dans l'allée centrale de la Salle hypostyle, la et en sortir deux par deux.

La présence des quatre barques a peut-être été la cause de la grande largeur de la Salle hypostyle de Dendérah qui a trois rangées de colonnes tandis que celle d'Edfou n'en a que deux.

IX. — LES BARQUES SACRÉES DU TEMPLE D'ESNEH.

Si nous en croyons Champollion, nous ne connaîtrons jamais plus que le vestibule du temple d'Esneh. Le fond, qui datait de Thoutmès III, «a été rasé jusqu'aux fondements»[2].

[1] Il suffira, au moyen d'un calque, de chercher à faire manœuvrer un des deux pavois d'avant du croquis pour constater que la sortie ne peut se faire qu'obliquement et avec une certaine difficulté.

Cette manœuvre deviendrait impossible si les pavois étaient plus rapprochés de la porte.

[2] Champollion, *Lettres*, p. 88 et 165.

La paroi est du mur ouest de ce vestibule fournit deux tableaux qui pourront donner quelques renseignements sur le mobilier et les dimensions du vieux sanctuaire aujourd'hui détruit.

Ils sont semblables, comme sujet, à ceux signalés dans l'Hypostyle du temple d'Edfou.

Les barques de Khnoum et de Neith qui sont logées dans le sanctuaire en sortent processionnellement. Le cortège de Khnoum va vers le sud et celui de Neith vers le nord.

L'attelage des pavois est composé de six rangées de porteurs marchant *trois* (et non pas cinq) de front.

Je ne crois pas que le sculpteur ait fait erreur, car la porte du temple disparu, porte qui date de Ptolémée Épiphane, ne mesure que 2 m. 10 cent. d'ouverture. L'écartement des colonnes dans l'allée centrale du vestibule n'est que de 4 m. 55 cent. Deux pavois à trois de front (0 m. 44 cent. × 3 = 1 m. 32 cent. + 1 m. 32 cent. = 2 m. 64 cent.) peuvent y être facilement placés.

La porte donnant sur la grande cour mesure aussi 4 m. 55 cent. et les barques sacrées de Khnoum et de Neith peuvent la franchir de front.

Comme à Edfou et à Dendérah, l'écartement des colonnes dans l'allée centrale et l'ouverture de la porte du péristyle d'époque romaine permettent l'apparition et la sortie des deux barques sacrées et de leurs porteurs marchant par trois de front, soit un minimum de front de 2 m. 64 cent., passant par une baie de 4 m. 55 cent. de largeur.

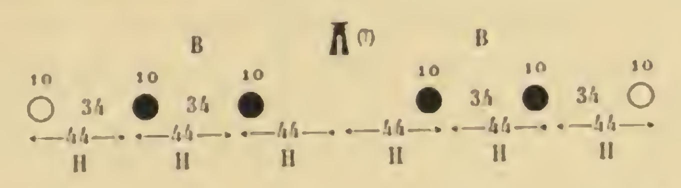
Les observations qui ont été faites dans les pages précédentes permettent de tirer de ces mesures et des bas-reliefs du temple quelques renseignements nouveaux sur le temple d'Esneh.

L'ouverture de la porte ptolémaïque (2 m. 10 cent.) indique que chacune des deux barques ne pouvait être portée que par dix-huit hommes en six rangées de trois de front (largeur du front 0 m. 44 cent. × 3 = 1 m. 32 cent.) et non de cinq (2 m. 20 cent.). Cette observation est confirmée par les deux tableaux signalés sur la paroi ouest du vestibule où les porteurs des barques de Khnoum et de Neith sont par front de trois et non de cinq.

Ces tableaux indiquent aussi que, comme à Edfou, le sanctuaire datant de Thotmès II et de Thotmès III renfermait deux barques aux pavois à trois

barres. Il ne mesurait, en ce cas, que 1 m. 32 cent. + 1 m. 32 cent. = 2 m. 64 cent., plus l'espace nécessaire pour la vision du naos ouvert, s'il y en avait un.

En conservant 10 centimètres de diamètre aux barres ○ ● du pavois on obtient les mesures suivantes :



auxquelles on peut ajouter 25 centimètres de jeu à gauche et à droite pour les montants du dais et la manœuvre et tout au plus 0 m. 50 cent. entre les deux barques pour l'accession au naos problématique. Ces chiffres donnent un total de 2 m. 64 cent. + 0 m. 25 cent. + 0 m. 25 cent. + 0 m. 50 cent., soit 3 m. 64 cent., c'est-à-dire sept coudées d'architecte (0 m. 52 cent. × 7 = 3 m. 64 cent.).

Ces chiffres, tout imprécis qu'ils sont, peuvent cependant indiquer que le temple d'Esneh de la XVIIIe dynastie était de dimensions assez modestes.

X. — LES BARQUES SACRÉES

DU TEMPLE DE KOM-OMBO.

Le monument de Kom-Ombo présente la particularité de réunir deux temples jumeaux. Horus logeait dans celui du nord et Sebek dans celui du sud.

J'ai assisté à la découverte des socles de granit noir sur lesquels posaient les barques sacrées dans les deux sanctuaires. Ils ont été laissés à leur place antique.

Le fond du sanctuaire est percé d'une petite porte donnant sur un corridor et sur une petite chambre où se trouvait probablement la statue du dieu, car il ne reste guère de place pour elle entre le socle et la porte du fond (2 m. 07 cent.) si l'on tient compte de la longueur des barres du pavois.

Cette porte, comme celle du sanctuaire d'Alexandre, ouvre en dehors, ce qui laisse à penser qu'elle servait pour les besoins du service du temple.

Les murs du sanctuaire ne gardent plus que le bas du tableau qui représentait les barques déposées sur leur socle (*Kom-Ombo*, pl. 849 et 851). En outre, nous n'avons pas trouvé comme à Edfou et à Esneh la représentation de la procession. Tous ces renseignements font défaut.

Les portes des sanctuaires mesurent d'ouverture 2 m. 14 cent. (Sebek) et 2 m. 18 cent. (Horus). Elles sont trop étroites pour laisser passer un cortège à cinq hommes de front (2 m. 20 cent.).

Il est possible de croire que les deux barques étaient déposées côte à côte sur le grand socle de la cour.

La grande porte du mur d'enceinte était assez large pour que les deux cortèges pussent y passer de front comme à Dendérah, Esneh et Edfou.

XI. — LA BARQUE SACRÉE DE KHNOUM
À ÉLÉPHANTINE.

Les travaux récents d'Éléphantine nous ont révélé le grand et beau temple de Khnoum. Les tableaux ne nous renseignent pas sur la barque ou les barques qui étaient logées dans le sanctuaire. Celui-ci, comme à Edfou, renfermait un beau naos de Nectanebo.

Les dimensions du monument permettent de supposer que la ou les barques étaient portées sur des pavois à cinq hommes de front.

Le petit temple dont la Commission d'Égypte nous a heureusement gardé les plans et les tableaux rentre dans la série des temples-reposoirs.

Sa porte, large de 1 m. 76 cent., indique qu'à l'époque d'Amenophis III la barque sacrée de Khnoum était portée par un cortège de 24 hommes marchant en six files de quatre de front (0 m. 04 cent. × 0 m. 44 cent. = 1 m. 76 cent.) ou par dix-huit en trois de front (1 m. 32 cent.) comme à Esneh.

Lors de notre visite à Philé les eaux étaient trop hautes pour qu'on pût pénétrer dans les monuments. D'autre part, leur publication est toujours incomplète. Nous remettons à plus tard l'étude des barques sacrées dans les sanctuaires de Philé et de Nubie.

G. Legrain.

Karnak, 18 juin 1916.

SETH ET SON ANIMAL

PAR

M. GEORGES DARESSY.

La liste des articles relatifs au quadrupède symbolique du mal est déjà longue; archéologues et naturalistes ont essayé tour à tour de déterminer l'espèce à laquelle pouvait appartenir l'animal 𓃩, qui, depuis les premières dynasties jusqu'à la fin de l'Égypte païenne, a été considéré comme consacré au mauvais génie. On a voulu successivement y reconnaître l'oryx leucoryx[1], le lévrier[2], l'okapi[3], l'oryctérope[4] et bien d'autres quadrupèdes, et toujours il se présentait quelques difficultés lorsqu'on voulait comparer les caractères anatomiques du type et de l'image, si bien que la question ne peut être encore considérée comme résolue.

L'antilope oryx a des cornes redoutables; le lévrier n'a pas la queue dressée; l'okapi a le corps épais, la queue pendante, un sabot fourchu, des oreilles pointues; l'oryctérope est un animal nocturne et timide, aux formes massives, avec un museau terminé par un groin qui le relève; il y a donc pour tous ces animaux des différences plus ou moins profondes avec la forme classique de la bête typhonienne haute sur pattes, le corps maigre, le museau allongé et courbé vers le bas, les oreilles dressées et carrées du bout, la queue rigide et s'élevant presque verticalement, et qui devait être une bête dangereuse ou tout au moins malfaisante d'après son rôle, soit qu'en mythologie elle serve à l'incarnation de Seth, soit que dans l'écriture on s'en serve pour déterminer les mots exprimant une idée de massacre, de trouble physique, etc.

Justement l'emploi de 𓃫 comme déterminatif général, au lieu de rester

(1) Pleyte, *Quelques monuments relatifs au dieu Set.*

(2) Lefébure, *L'animal typhonien*, dans le *Sphinx*, t. II, p. 63; Loret, *Horus-le-faucon*, dans le *Bulletin de l'Institut français du Caire*, t. III, p. 20.

(3) Wiedemann, *Das Okapi im alten Aegypten*, dans l'*Umschau*, n° 51, décembre 1902, p. 1002; Gaillard, *L'Okapi et Set-Typhon*, dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, t. XXII, 1903.

(4) Schweinfurth, *Das Tier des Seth*, dans l'*Umschau*, 1913, p. 783, et dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XIII, p. 272.

confiné dans l'épigraphie, a été introduit dans l'archéologie; on a donné abusivement la tête de cet animal à des divinités devant avoir des attributs différents; je dois commencer cette étude par un bref examen de la nature et de la figuration des dieux en rapport avec cette bête.

1° Seth est avant tout l'adversaire d'Horus, et quel que soit l'aspect sous lequel on considère ce dernier, il en est toujours l'antithèse. Quand Horus est le soleil, le ciel, le sol fertile, Seth est par contraste l'obscurité, la terre, la montagne de pierre ou de sable impropre à toute culture; Horus étant l'héritier et le vengeur d'Osiris, l'Être Bon, Seth symbolisera le Mal sous toutes ses formes[1]. Les Deux Dieux [hieroglyphes], Horus et Seth personnifient l'opposition éternelle du Bien et du Mal.

Seth est le frère d'Osiris; aussi l'appelle-t-on souvent fils de Nout; grand magicien [hieroglyphes], il se transforme à son gré et prend les aspects les plus variés; symbolisant tantôt le désert et tantôt la mer, il a pour alliés [hieroglyphes] les animaux qui y vivent et la destruction des bêtes sauvages est donc un acte religieux dont Horus a donné l'exemple en poursuivant Seth et ses acolytes métamorphosés en antilopes, poissons, reptiles, etc.

2° Cependant, Seth vaincu par Horus est réconcilié avec lui; il n'est plus l'emblème de l'anéantissement, mais simplement de la lutte et de la douleur; on consent donc à l'admettre parmi les dieux, en compagnie de son ancien adversaire, mais alors on lui donne un nom différent et on lui assigne des fonctions qui permettent de prendre rang parmi les serviteurs du Bon Principe.

Un des pseudonymes les plus fréquents donné à Seth en pareil cas est celui de [hieroglyphes], fort usité surtout sous la XVIIIe et la XIXe dynastie. La variante orthographique [hieroglyphes] semblerait indiquer qu'on le considérait alors comme le dieu de la chaleur; à ce titre il est [hieroglyphes] «Souti maître de la vie, à l'avant de la barque du Soleil»[2], et se trouve alors avec [hieroglyphes] la Lumière-Vérité et différentes autres divinités dans la barque solaire. La stèle de l'an 400 l'intitule de même [hieroglyphes] «fils de Nout, très vaillant, aimé de Râ», et [hieroglyphes]

[1] Pour tout ce qui a rapport à Seth, consulter Lefébure, *Le Mythe osirien*, spécialement les chapitres I (*Les yeux d'Horus*) et III (*Le porc dans les hiéroglyphes*).

[2] Litanies de [hieroglyphes] au Ramesseum (Champollion, *Notices*, p. 906).

[hieroglyphs] « très vaillant dans la barque d'éternité, abattant l'ennemi à l'avant de la barque du Soleil ». On l'admet alors dans la grande Ennéade, comme enfant de Qeb et de Nout, à la suite d'Osiris et Isis, en lui donnant comme compagne Nephthys.

Malgré ce changement de [hieroglyphs], dieu du mal, en [hieroglyphs], dieu du feu et de la chaleur, le personnage n'en restait pas moins redoutable, et on lui conservait comme attribut la tête de l'animal [hieroglyph]. Je crois que personne n'aurait voulu prendre pour patron le dieu du mal, et par suite, partout où dans un nom on trouve [hieroglyph] comme élément, il faut le lire Souti et non Séth; [hieroglyphs], père de Ramsès II, est *Souti-i*, et non *Séthi*, de même qu'on rencontre des [hieroglyphs] et non des [hieroglyphs]. A l'appui de ce fait on peut citer les inscriptions où le nom du roi est orthographié [hieroglyphs], [hieroglyphs], comme sur son cercueil[1], ou [hieroglyphs], comme au papyrus Mayer[2], avec insertion du [hieroglyph] qui entre dans la composition de [hieroglyphs][3].

En dépit de ces distinctions subtiles, on ne pouvait décemment introduire dans le domaine d'Osiris la représentation de son meurtrier; aussi dans la tombe de Souti-i Ier dans la vallée des rois, ou dans sa chapelle funéraire à Gournah, on remplace [hieroglyphs] par une combinaison de signes destinée à empêcher l'apparition de la tête redoutable : [hieroglyphs]. Enfin, dans certains cas, à partir de la XIXe dynastie on trouva que même l'introduction de Souti dans la liste des grandes divinités était une offense pour Osiris et on lui substitua Thot, dont le nom, bien qu'ayant encore une certaine assonance avec Souti, n'avait aucun pouvoir maléfique.

Souti est toujours représenté avec la tête de l'animal typhonien, mais je ne serais pas étonné que le serpent lui eût été consacré[4], ainsi que le scorpion et autres bêtes dont le venin est comparé au feu.

3° Souti prend souvent le nom de [hieroglyphs] et est alors considéré comme le maître de la Haute-Égypte, [hieroglyphs]; uni à Horus, seigneur du Delta, il pose le

[1] *Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire, Cercueils des cachettes royales*, n° 61019.

[2] Goodwin, dans la *Zeitschrift*, t. XII, p. 62.

[3] De même on doit lire avec Souti, et non Seth, les vocables comme [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs], etc. C'est évidemment le dieu du feu qui est dans la barque (du Soleil), non le mal personnifié et ainsi de suite.

[4] On connaît un certain nombre de scarabées avec un uræus dressé devant Souti.

pchent sur la tête du Pharaon ou lie sous son nom les plantes symboliques du Midi et du Septentrion. On nous dit que Souti-Noubti est né à *Seshout*, ce qui fait que ce dieu est quelquefois appelé [1]. Une partie de l'Égypte où Noubti était en grand honneur est celle qui s'étend sur la rive gauche du Nil entre Négadeh et Ballas[2]; le centre de cette zone est à Kom Bélal où Ramsès III donna 106 captifs au temple de la ville, ; le dieu tire même son nom de cette localité, car Souti-Noubti signifie Souti de Noubit, tout comme est Horus d'Edfou. Or Négadeh a le tombeau de Ménès, fondateur de la première dynastie qui ait régné sur tout le pays; il est donc probable que Ménès (né, paraît-il, à Thinis) avait établi en cet endroit le siège du gouvernement de la Haute-Égypte et que c'est en souvenir de ce fait que Noubti fut considéré comme le seigneur des pays du Sud[3]. De même que Souti, dont il n'est qu'une forme locale, Noubti est appelé fils de Nout, et .

C'est par suite d'une confusion entre les noms semblables de Ballas et Kom Ombo que les égyptologues ont souvent écrit que Set-Noubti était vénéré à Ombos en compagnie d'Horus; Brugsch, dans son *Dictionnaire géographique*[4], dit que les dieux de cette dernière ville étaient Horus et Soutekh qui y fut adoré sous le nom de Sebek. L'erreur provient de ce qu'il a appliqué à Ombos la mention du grand Papyrus Harris[5] que Ramsès III avait fait des dons à , mention qui se rapporte à Ballas ou à Kom Bélal. En réalité il n'existe aucun texte égyptien indiquant que Seth, ou ses formes secondaires, ait reçu un culte à Ombos dans le même temple que son adversaire. Pas une des inscriptions gravées dans cet édifice

[1] Daressy, *L'Égypte céleste*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XII, p. 23.

[2] C'est Ballas probablement que le géographe Ptolémée désigne sous le nom de Pampanis, étant la ville la plus proche de Dendérah et en conflit permanent avec elle, selon Juvénal.

[3] J'ai publié dans le *Recueil*, t. XXIV, p. 164, § CXCIX des *Notes et Remarques*, un texte curieux gravé sur un vase provenant de Oumm el Gaab, dans lequel il est rappelé que le dieu Qeb a donné à Horus les deux tiers de et . Il est intéressant de constater l'exactitude de ce renseignement. Selon les documents officiels la superficie de la Basse-Égypte sans les lacs, y compris la moudirieh de Gizeh, est de 5.035.000 feddans; celle de la Haute-Égypte (non compris la Nubie et les Oasis) est de 2.452.000 feddans. La part d'Horus est donc bien sensiblement le double de celle attribuée aux autres enfants de Qeb et Nout.

[4] Brugsch, *Dictionnaire géogr.*, p. 918.

[5] *Papyrus Harris*, pl. 59, l. 4.

ne parle de Soutekh ou autre divinité du cycle séthien; au contraire, à de nombreuses reprises [hiéroglyphes] y est déclaré identique à [hiéroglyphes], Qeb, père des dieux, tandis que Seth et ses doublures sont fils de Qeb et de Nout : il n'y a donc aucune assimilation possible, et Sebek, seigneur d'Ombos conjointement avec Horus le Grand, est totalement différent de Soutekh. En tout cas ce dieu crocodile est l'allié du soleil, car il abat Apap[1] à l'avant de sa barque (tableau 243) et mange les alliés d'Apap (tableau 755), c'est-à-dire les poissons. L'origine de cette allusion doit se trouver dans le fait que plusieurs poissons du Nil, qui se tiennent habituellement enfoncés dans la vase près des bords, ont le dos et les nageoires armés de fortes épines dont la piqûre est fort douloureuse et s'envenime fréquemment. Les matelots qui tirent à la corde les barques lorsque le vent tombe ou est contraire sont souvent blessés aux pieds par ces poissons en marchant dans l'eau; par analogie les anciens en auront tiré que les poissons devaient nuire aux haleurs de la barque solaire : ils étaient donc les associés de l'adversaire d'Horus et le crocodile qui les mangeait était une divinité favorable.

Brugsch a dit, dans son *Dictionnaire géographique*, que la ville de [hiéroglyphes], patrie de Noubti, se trouvait dans le Fayoum[2], et j'ai suivi cette indication dans mon article sur *L'Égypte céleste*[3] : je crois maintenant que c'est là une erreur à corriger. Le signe zodiacal qui représente cette localité est le Capricorne, animal fantastique à corps de poisson avec tête et partie antérieure d'une antilope, c'est-à-dire une combinaison de portions d'animaux séthiens; Seth, ou ses semblables, aurait donc été adoré au Fayoum en compagnie de Sebek. Les monuments s'opposent à ce rapprochement : les inscriptions du Fayoum, aussi bien pharaoniques que grecques, nous parlent toujours de Sebek et jamais de Seth, et ici comme à Kom Ombo ces deux divinités, loin d'être prises pour des aspects divers d'un même dieu, doivent être considérées comme adversaires.

Au grand Papyrus Harris, pl. 62 *b*, l. 14 et 15, nous lisons que Ramsès III

[1] Apap [hiéroglyphes] est une incarnation de Seth figurée toujours sous la forme d'un serpent qui s'oppose à la marche de la barque solaire. Il représente sans doute tous les obstacles à la navigation : bancs de sable, tourbillons, etc.; la lance dont le perce le dieu placé à l'avant de la barque est la sonde avec laquelle le pilote reconnait le bon chenal.

[2] *Dictionnaire géographique*, p. 752.

[3] Dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XII, p. 23. La ville est citée entre Nilopolis-Dallas et Acanthus-Méharraqa.

a donné respectivement 146 et 35 hommes aux sanctuaires de et de ; or on ne voit pas dans la liste que ce roi ait fait des dons à deux temples d'une même ville; ceci montre mieux que Seshou n'est pas à chercher à Chedit ou Crocodilopolis du Fayoum. Enfin l'inscription de Chabaka[1], qui mentionne le partage de l'Égypte fait par Qeb entre Noubti et Horus, dit que le premier fut roi du Sud depuis la place où il naquit , Seshou, et le second fut roi du Nord à partir de l'endroit où son père fut jeté à l'eau . Il est vraisemblable que la limite des deux royaumes a été fixée dans la vallée du Nil et non dans une oasis : ainsi donc , identifiée avec Acanthus, ville où Strabon signale un temple d'Osiris et que je place à Licht-Méharraqa[2], aurait été ce lieu où Osiris fut jeté à l'eau, et par suite la limite méridionale du royaume d'Horus. Dans les scènes du mythe d'Horus à Edfou (Naville, pl. X) on dit : «Horus a amené l'Hippopotame (Seth) depuis Tha-tani jusqu'à Buto», soit depuis sa frontière jusqu'à sa capitale. La ville frontière du dieu du Sud aurait été quelque peu en amont, laissant une zone neutre entre les deux domaines, celle que le texte appelle , et il se pourrait que ce soit à cause de cette intervention de Qeb-Chronos entre les deux rivaux que la planète Saturne ait été choisie dans les listes mythologiques pour emblème de la frontière.

D'après la stèle de Piankhi, la première ville du Sud aurait été , probablement celle qui est appelée dans le *Livre d'honorer Osiris*[3], en prenant pour Sokar le nom de sa barque; je crois que c'est cette localité qui est , et je chercherais son emplacement à Girzeh. Je ne sais si l'on a déjà fait la remarque que les nécropoles anciennes dans lesquelles on a trouvé des cadavres incomplets ou présentant des traces de mutilations volontaires correspondent à des villes où prédominait le culte des divinités séthiennes. Des corps sans tête ont été exhumés à Négadeh et à Ballas, qui sont la région de ; des squelettes incomplets reposaient à Déchacheh où je reconnais un centre du culte de Soutekh; enfin à Girzeh MM. Petrie et Wainwright ont signalé qu'à nombre de morts il manquait une partie plus ou moins

[1] Sharpe, *Egyptian Inscriptions*, pl. XXXVI, et Breasted, *The Philosophy of a Memphite Priest*, dans la *Zeitschrift*, t. XXXIX (1901), l. 8 à 11.

[2] Daressy, *L'Égypte céleste*, p. 24.

[3] Pierret, *Études égyptologiques*, 1re livraison, p. 36.

grande des os[1]. J'y vois une indication que Girzeh marque l'emplacement de la ville natale de l'adversaire d'Horus, et que pour les funérailles on y suivait les rites séthiens, reproduisant sur les personnes la dispersion des membres que Seth avait faite pour Osiris. C'est sans doute à cause du voisinage de cette ville que sur les belles statues de Senusert provenant de la chapelle funéraire de ce roi à Licht le dieu [hieroglyphs] ou [hieroglyphs] est si souvent représenté liant, d'accord avec Hor [hieroglyphs], les plantes symboliques du Midi et du Nord sous le nom du roi[2].

Bien que Noubti soit presque toujours représenté avec la tête de l'animal typhonien, c'est l'antilope qui lui était consacrée, et c'est probablement pourquoi l'on a trouvé dans les tombes archaïques de Ballas à Négadeh un grand nombre de plaquettes en schiste taillées en forme du ruminant qui le symbolisait. De même aux zodiaques de Dendérah, pour faire figurer la ville de Ballas dans le tableau géographique de l'Égypte on a mis une gazelle, mais semblant en piteux état et adossée au singe de Thot par lequel les ennemis acharnés de Souti-Noubti remplaçaient cette divinité dans les listes religieuses.

4° Une autre forme que revêt souvent Souti est celle désignée sous le nom de [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] et variantes. Il existait un certain nombre de sanctuaires de cette divinité en Égypte, mais cette dénomination était réservée surtout aux dieux étrangers. Dans le temple d'Edfou[3] on mentionne deux fois Soutekh comme adoré à [hieroglyphs], [hieroglyphs] (sic), [hieroglyphs] et [hieroglyphs]. La première de ces villes, avec des variantes comme [hieroglyphs], [hieroglyphs], [hieroglyphs] [hieroglyphs], est citée à Médinet Habou et au papyrus Golénischeff comme se trouvant entre Dendérah d'une part, Hou et Qasr el-Sayad de l'autre; il est donc probable que Dechneh a conservé la désignation antique légèrement altérée, après avoir pris, à l'époque copte, le nom de ⲧⲁⲃⲉⲛⲛⲏⲥⲓ[4].

[1] Fl. Petrie, *The Labyrinthe, Gerzeh and Mazghuneh*, p. 9.

[2] J.-É. Gautier et Jéquier, *Mémoire sur les fouilles de Licht*, p. 33 à 37. Dans l'inscription de Chéchanq relative aux revenus du temple d'Héracléopolis, l. 13 (*Recueil*, XXXI, p. 34, et XXXV, p. 134), le [hieroglyphs] est taxé pour dix bœufs. Il est donc probable que les nomes de [hieroglyphs] et [hieroglyphs] étaient alors réunis comme ils le sont dans la *Géographie* de Ptolémée.

[3] De Rochemonteix-Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 52 et 174.

[4] Cf. Gauthier, *Nouvelles notes géographiques sur le nome Panopolite*, dans *le Bulletin de l'Institut français*, t. X, p. 99.

[hiéroglyphes] désigne les oasis, et c'est bien Soutekh qui est effectivement indiqué comme divinité principale dans la stèle de l'oasis de Dakhleh[1]. [hiéroglyphes] n'est certainement pas ici Hermopolis du XVe nome. On lit aussi [hiéroglyphes] dans une liste géographique de Médinet Habou et l'ordre dans lequel est amenée cette citation indique une localité au sud de Dechneh; enfin il est probable que c'était aussi cette ville qui était mentionnée comme résidence de Nephthys sur le petit groupe publié par Pleyte où l'on voit cette déesse en compagnie de [hiéroglyphes]; je serais donc tenté de prendre [hiéroglyphes] pour un nom de [hiéroglyphes], Ballas, ou une des villes voisines. Quant à [hiéroglyphes], c'est la capitale religieuse du nome Oxyrhynchite qui se trouvait, je crois, près de Déchacheh[2]; déjà sur la stèle de [hiéroglyphes], dit [hiéroglyphes], on voit que ce personnage [hiéroglyphes] était [hiéroglyphes], et la grande table d'offrandes de Licht appelle ce nome [hiéroglyphes].

Mais c'est surtout dans le nord-est de l'Égypte et les pays voisins qu'était florissant le culte de Soutekh. La plupart des monuments de Tanis portent la mention de Ramsès II aimé de Soutekh; le poème sur la fondation d'une ville par le même roi indique la construction de quatre chapelles dédiées respectivement à Amon à l'ouest, à Soutekh au sud, à Astarté à l'est, à Uazit au nord; Soutekh est encore nommé à Tell el-Maskhouta, puis figuré plusieurs fois sur les stèles de Sarbout el-Qadim, au Sinaï.

Dans le traité de Ramsès II avec les Khétas, presque tous les dieux des villes hittites qui sont appelés comme garants du contrat sont désignés comme étant [hiéroglyphes]. Ce n'est pas évidemment leur nom véritable, ce qui peut paraitre surprenant pour un document officiel; peut-être chez les Khétas comme chez les Hébreux ne devait-on pas prononcer le nom de l'Être Suprême, et alors le scribe égyptien, ne voulant pas appliquer à des dieux étrangers la désignation de [hiéroglyphe], aura employé dans un sens général le nom Soutekh. Aussi bien, si l'on peut prendre comme ayant quelque fondement historique le roman d'Apapi et Sqenenrê, si tant est qu'Apapi ait été un étranger, ce n'est qu'un pseudonyme

(1) Daressy, *Le classement des rois de la famille des Bubastites*, dans le *Recueil*, t. XXXVIII.

(2) Daressy, *L'Égypte céleste*, dans le *Bulletin de l'Institut français*, t. XII, p. 20. Il se pourrait toutefois que, la liste des divinités paraissant classée dans un ordre géographique du nord au sud, [hiéroglyphes] ait été mis par erreur pour [hiéroglyphes] et désigne alors Komir, entre Hiéraconpolis et Latopolis, où existe une nécropole de gazelles. La déesse de la ville était Anoukit [hiéroglyphes].

qu'on nous donne en disant qu'il ne voulait plus adorer que Soutekh : son dieu est assimilé à Soutekh, mais il pouvait être appelé différemment. Toute la région inculte à l'est du Delta était consacrée à Seth; c'est à Tanis ou dans ses environs qu'Osiris fut tué par son frère, que la fertilité du sol disparaît devant les sables et les marais. Pour ne pas laisser entièrement au dieu du mal cette contrée, on la transféra à sa forme adoucie, Soutekh, dieu des régions montagneuses et sablonneuses, où habitent l'antilope et la gazelle [hiéroglyphes], emblèmes de la soif [hiéroglyphes]; aussi ces animaux lui sont-ils consacrés et font partie de ses attributs. Les dieux égyptiens ont à l'avant de leur couronne l'uræus, symbole de lumière et d'abondance[1]; à la tiare des Soutekhs on attache la partie antérieure du corps d'une gazelle, sa tête ou simplement ses cornes, pour montrer que ces divinités ne règnent que sur des contrées arides et désolées.

En tête de la stèle dite de l'an 400, trouvée à Tanis par Mariette, Ramsès II fait offrande à un dieu [hiéroglyphes] qui, bien qu'identifié à Noubti, est représenté avec le costume de Soutekh tel qu'on le voit sur des stèles du Sinaï. De forme humaine, il porte la couronne du Midi, celle de Noubti, mais avec la tête de gazelle à l'avant, et du sommet de la coiffure pend presque jusqu'à terre un ruban (ou corde) légèrement ondulé et bifurqué à son extrémité; il est vêtu d'une courte robe divisée en rectangles par des bandes horizontales et verticales (ce qui n'est pas sans rappeler le costume attribué aux Philistins et races pélasgiques[2]), au-dessus de laquelle est une longue robe tombant jusqu'à la cheville. Sur la poitrine il a les espèces de bretelles croisées qui distinguent les guerriers. La corde attachée au sommet de la couronne est caractéristique de Soutekh : on peut donc affirmer que c'est ce dieu qui est dessiné sur la plaquette signalée par M. Griffith[3], ayant les bras munis d'ailes et pointant une lance vers la terre. Les ailes étant particulièrement distinctives des divinités de l'air et du vent, ne pourrait-on dire que Soutekh symbolise les vents brûlants, simoun et khamsin, et peut-être aussi les miasmes délétères?

5° Un dieu d'origine sémitique, dont le nom a pour déterminatif l'image de

[1] La déesse [hiéroglyphes] est à tête d'uræus.

[2] Daressy, *Plaquettes émaillées de Médinet-Habou*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XI, p. 58 à 60, tablettes n° 13, 14 et 15.

[3] *The god Set of Ramses II*, dans les *Proceedings S. B. A.*, t. XVI (1894), p. 89.

l'animal de Seth, est qui correspond à בעל des religions chananéennes. Je ne connais pas de figuration de cette divinité, mais son nom est mentionné un certain nombre de fois dans les inscriptions de l'époque des Ramessides. Il avait même une chapelle à Memphis , probablement dans le quartier qu'Hérodote appelle «Camp des Tyriens» et qui est le Kom el-Qalaâh actuel. Bâl est cité plusieurs fois dans des textes historiques de Médinet Habou où le roi lui est comparé, ainsi : , Ramsès est ou . Ces exemples suffisent pour préciser le rôle que Bâl avait pris en s'introduisant dans la religion égyptienne : il est le tonnerre grondant dans le ciel.

Le territoire ( ) du XIIe nome de la Basse-Égypte, celui de , capitale , Hiéraconpolis, est appelé «le bassin de Bâl» dans les listes géographiques d'Edfou et de Dendérah. Ces listes sont malheureusement de très basse époque et il serait intéressant de posséder une énumération des divisions des nomes antérieure au Nouvel Empire pour connaître de quelle divinité égyptienne Bâl a pris la place.

M. Loret[1] a réuni des documents à l'effet de prouver que ou qu'on rencontre dans les textes de l'Ancien et du Nouvel Empire est le nom véritable du dieu du Mal, identique à qu'on trouve mentionné à partir du Nouvel Empire et que c'est ce dernier nom que les Grecs ont transcrit Σήθ[2]. Au point de vue philologique, c'est plutôt un ancien qui devient aux basses époques et l'inverse est assez rare; en mythologie, Setech, dont M. Loret fait le nom véritable du Mal personnifié, est tout à fait distinct comme rôle et comme attributs de Soutekh. Si donc la mention épigraphique de est récente, je crois que cela tient à ce qu'anciennement on ne voulait pas faire figurer dans les inscriptions l'appellation véritable du Mauvais Génie et que celle-ci était remplacée par un surnom. Setech serait composé de , ce serait «celui qui a fait la division, le morcellement» d'Osiris, et cette épithète ne préjugerait pas de son nom authentique.

La transcription *Σέθωσις* du nom du père de Ramsès II pourrait effectivement dériver d'une lecture ou de , mais Séthôsis ne se

[1] Loret, *Le dieu Seth et le roi Séthosis*, dans les *Proceedings S. B. A.*, t. XVIII (1906), p. 193.

[2] Cette opinion est adoptée par M. de Bissing, *Lesefrüchte*, 40, dans le *Recueil*, t. XXXIV, p. 38.

trouve que comme variante probablement fautive de Σέθωs que donnent régulièrement tous les chronographes grecs, en sorte que la thèse ne me paraît pas exacte pour plusieurs raisons.

6° En même temps que Bâl, les Égyptiens ont emprunté aux mythologies asiatiques , qui est bien son associé, car Rechpou est la transcription de רשף, la flamme, la chaleur dévorante et surtout l'éclair. Il est à noter que le nom de ce dieu n'est pas suivi de l'animal typhonien, mais ce qui l'apparente aux divinités séthiennes ce sont les attributs : comme Soutekh il a toujours la coiffure ornée d'une tête de gazelle, que cette coiffure soit le *klaft* ou plus habituellement la couronne blanche. Qu'il ait simplement la *chenti* ou une robe semblable à celle de Soutekh, Rechpou porte toujours une pique, qui indique symboliquement l'éclair, et souvent un bouclier et une hache-massue . Il est régulièrement qualifié «maître du ciel», .

Un des centres du culte de ce dieu exotique était à Thèbes et plusieurs des stèles qui le représentent ont été trouvées à Deir el-Médineh où elles avaient été dédiées par des de la XXe dynastie. Sur ces stèles on le représente en compagnie de Min, le dieu des montagnes et des carrières, et surtout de déesses asiatiques, «la Sainte», Astarté, la Vénus sémitique, et le plus souvent Anta[1]. Cette dernière, qu'on figure coiffée de l'*atef*, tenant comme Rechpou la lance, le bouclier et la hache, est une fois désignée [2] «Anta, la femelle de Soutekh», ce qui ramène tout ce groupe de divinités étrangères en contact avec Souti, la chaleur et ses congénères.

En résumé, l'animal caractérise deux classes de divinités auxquelles on applique indistinctement le qualificatif de Fils de Nout, ou du Ciel. Dans la première il n'y a que Seth, le Mal absolu, l'obscurité, l'aridité, l'adversaire perpétuel du Bien; Seth est mentionné sous des pseudonymes dans les textes, mais jamais figuré en tant que dieu sur les monuments d'époque pharaonique : on ne voit que ses incarnations en hippopotame, serpent, antilope, etc. A la seconde classe appartiennent les dieux dont le nom est écrit ou déterminé par à cause du rôle redoutable qu'on leur prête, ou de l'effroi qu'ils répandent,

[1] Une partie de ces stèles a été reproduite par Lanzone dans son *Dictionnaire de Mythologie*.

[2] Pleyte, *Quelques monuments relatifs au dieu Set*, p. 83.

mais qui n'en sont pas moins des alliés du Soleil contre le Mal. Tels sont [hieroglyphs], l'ardeur solaire, [hieroglyphs], maître du Saïd, le pays embrasé par le soleil, en opposition avec la Basse-Égypte dont le seigneur est Horus, le soleil bienfaisant, [hieroglyphs] dieu des déserts et pays arides égyptiens ou étrangers, auquel sont assimilées certaines divinités redoutables d'origine étrangère, [hieroglyphs], le tonnerre, [hieroglyphs], l'éclair, etc.

Par suite de l'évolution de la pensée religieuse on chercha à diverses époques à attribuer un animal différent à chacun de ces groupes; réservant [hieroglyph] aux dieux du second groupe on tenta de représenter Seth sous la forme d'un âne. Les plus anciens essais de ce genre se voient sur des cercueils du Moyen Empire provenant de la nécropole d'Assiout. Sur les cercueils de [hieroglyphs] et de [hieroglyphs], dans une des formules funéraires usitées dans cette localité : [hieroglyphs], l'animal qui désigne Seth, bien qu'ayant le corps semblable à celui de l'animal typhonien, a une tête d'âne, avec la mâchoire inférieure tombante absolument caractérisée, et une crinière noire marquée sur le cou. Les oreilles sont carrées du bout comme dans le type classique de [hieroglyph]. On sait qu'en certains pays on coupe les oreilles aux animaux domestiques surpris en maraude dans la propriété du voisin : l'âne malfaisant ne pouvait donc manquer d'être essorillé.

A la basse époque, les figures de l'âne ou de l'homme à tête d'âne se multiplient pour représenter le Mal. Je mentionnerai seulement le bas-relief d'Edfou, où l'on voit Ptolémée IV tenant par les oreilles son adversaire ligoté, anthropomorphe mais à tête d'âne[1]; celui de Dendérah où l'individu à tête d'âne est lié au poteau de supplice[2]; le papyrus de Leyde sur lequel un être semblable a ⲤⲈⲐ écrit sur la poitrine[3], une pierre-talisman d'Edfou[4].

Mais l'âne n'est certainement pas le type primitif de l'animal typhonien[5]; si maigre soit-il, il n'arrivera jamais à avoir le corps aussi mince que celui qu'on lui prête sur les monuments, et l'âne a des sabots tandis que [hieroglyph] a des pattes à doigts séparés et ongles visibles, absolument comme le chacal dont il ne diffère que par la tête et le port de la queue. On a vu au début de

[1] Lepsius, *Denkmäler*, t. IV, pl. 29.

[2] Mariette, *Dendérah*, t. IV, pl. 50.

[3] Pleyte, *Papyrus de Leyde*, A. 65, tableau 7, fig. 69.

[4] *Annales*, t. XII, p. 143.

[5] Je laisse de côté l'hippopotame, autre animal typhonien consacré uniquement à Seth et qu'on ne peut confondre.

l'article qu'aucun des quadrupèdes dans lesquels on a cru reconnaître l'animal de Seth ne correspond entièrement pour les apparences extérieures; cherchons autre chose.

Au chapitre CXII du *Livre des Morts* est racontée une anecdote mythologique : Râ dit à Horus : « Regarde ce porc noir » [hieroglyphs]. Horus regarda, mais ce fut une calamité pour son œil, car c'était Seth qui s'était métamorphosé en sanglier [hieroglyphs], et Râ déclara alors le sanglier une grande abomination. Sans doute cette allégorie a rapport au pourceau qui veut manger la lune, croyance à laquelle Plutarque fait allusion. Cet auteur et Hérodote nous font connaître l'horreur que les Égyptiens avaient pour le porc, horreur partagée par tous les peuples sémitiques et qui fit promulguer par Aurélius Bésarion le décret gravé sur le mur de Qalabcheh [1]. Les anciens faisaient peu de différence entre le porc et le sanglier et enveloppaient ces deux animaux dans la même répulsion; il n'y a pas qu'en Égypte que le sanglier ait été considéré comme le dieu du mal ou la monture de ce dieu, et Lefébure a réuni un certain nombre d'exemples montrant dans l'Inde, la Phénicie, la Grèce, la Scandinavie, le sanglier comme emblème des phénomènes atmosphériques désagréables [2].

Sur la table de Palerme, au lieu du groupe [hieroglyphs] si commun à l'époque classique, on trouve, pour désigner le roi, [hieroglyphs] : le sanglier est donc ici l'image de Noubti, le seigneur de la Haute-Égypte dont le roi est la réincarnation [3].

L'idée que je voudrais soumettre est que le sanglier est le véritable animal réprouvé. La malfaisance de cette bête dangereuse, farouche, destructrice des récoltes, la rendait bien digne de symboliser le génie du mal et toutes les sensations douloureuses; mais vu l'influence funeste de son seul aspect on avait décidé de lui substituer dans les représentations un animal dont tous les caractères seraient juste l'inverse de ceux du *sus scrofa*. Le tableau ci-dessous, mettant

[1] Gauthier, *Le Temple de Kalabchah*, p. 193.

[2] Lefébure, *Les yeux d'Horus*, p. 91.

[3] J'ai exposé mes vues sur [hieroglyph] dans mon article sur *La Pierre de Palerme*, *Bulletin de l'Institut français d'Arch. or.*, t. XII, p. 163. Si l'on trouve des milliers de mentions de [hieroglyph], il ne faut pas oublier qu'il y avait aussi le [hieroglyph] : dans les inscriptions de Médinet Habou la force des deux dieux est attribuée plusieurs fois au roi dans des phrases telles que [hieroglyphs].

en parallèle les détails anatomiques du sanglier d'Afrique et du , fera ressortir leur opposition absolue.

	Sanglier	
Corps	ramassé, cylindrique	allongé, maigre
Échine	droite, plutôt convexe	concave
Jambes	basses, épaisses	longues, minces
Pied	ongulé, divisé en deux sabots	doigts séparés
Queue	courte, pendante, grêle	rigide, dressée presque verticalement
Cou	court, à peine marqué, horizontal	long, mince et relevé
Tête	forte	petite
Joues	épaisses	nulles
Museau	droit, terminé par un groin qui le relève vers le haut	courbé vers le bas
Yeux	ronds	très allongés
Oreilles	courtes, arrondies	longues, étroites, carrées du bout

Je crois que les Égyptiens avaient réussi ainsi à créer par imagination un quadrupède dont la seule vue ne pouvait plus blesser Horus, car il se trouva que, sauf par la tête et la queue, on pouvait le confondre avec le chacal d'Apuaïtu; aussi certains bas-reliefs montrent la barque solaire remorquée par des chacals, et des animaux peuvent illustrer le passage du Papyrus Magique Harris où l'on dit[1] : « Les sangliers pour t'adorer ont pris des corps de chacals et remorquent ta barque ». Le nom même du sanglier fut retourné pour éviter tout ce qui pouvait présenter une ombre de danger pour les personnes vivantes et surtout mortes. Il semble que le nom authentique du sanglier ait été , ainsi qu'on le voit dans quelques inscriptions comme dans [2], dans le passage ci-dessus du Papyrus Harris, dans , ville du nome Antæopolite[3]. Le copte n'a fait qu'un mot

[1] *Papyrus magique Harris*, pl. V, 4.

[2] Mariette, *Dendérah*, t. IV, p. 80.

[3] *Sphinx*, vol. XVIII, p. 114. Cet exemple indiquerait que l'Antée de la tradition grecque serait seulement la désignation « l'ennemi, l'adversaire » d'une des deux divinités qu'on adorait dans le nome et qu'il n'y a pas lieu de chercher quel nom égyptien a pu être transcrit Ἀνταῖος. Les deux dieux sont Horus et Seth surnommé Aach « le Sanglier ».

de ce vocable et de celui qui désigne le porc domestique [hiéroglyphes] : les *scalæ* donnent en effet الخنزير comme équivalant à ⲣⲓⲣ et à ⲉϣⲁⲩ. Pour ne pas laisser le nom nuisible, dans le *Livre des Morts* et autres formules religieuses on a inversé les lettres et écrit [hiéroglyphes] : c'est l'orthographe la plus commune pour le passage du chapitre 72 cité plus haut, et pour la rubrique finale du chapitre 125 prescrivant d'écrire les formules sur une brique d'argile prise dans un terrain sur lequel n'a passé ni sanglier ni bête sauvage[1].

Dans les tombes de Béni Hassan l'animal typhonien est représenté et appelé [hiéroglyphe] : c'est une autre manière d'enlever la malfaisance du nom en le mutilant et le réduisant à la consonne essentielle du mot. On n'a pas voulu, dans le tombeau, donner l'image fidèle du sanglier que Khnoum-hotep pouvait chasser dans les marais de son nome et l'on a mis à sa place la figure conventionnelle qu'on lui substituait régulièrement. Les autres animaux fantastiques représentés dans les scènes de chasse sont aussi des produits de l'imagination, créés à l'inverse des caractères essentiels de certaines bêtes sauvages consacrées au dieu du mal. C'est ainsi que le [hiéroglyphes], ce quadrupède ailé à tête de faucon, est identique comme forme au griffon [hiéroglyphes] dont la variante orthographique [hiéroglyphes][2] indique bien qu'il s'agit d'un animal typhonien[3]; il en est probablement de même pour le [hiéroglyphes], quadrupède à cou et tête de serpent, le [hiéroglyphes] mammifère femelle à tête de faucon ayant une fleur en guise de queue, les monstres qu'on voit sur les bâtons courbés magiques, etc. Il ne faudrait pas s'étonner si l'on découvrait un jour que le *sag* est mis dans ce tableau pour figurer l'hippopotame.

Une autre orthographe du nom du sanglier est [hiéroglyphes] dans un texte d'Edfou relatif au nome Cynopolite; de même il faudrait peut-être corriger en [hiéroglyphes] le mot que Brugsch a écrit avec [hiéroglyphe] comme déterminatif et y voir

[1] Comme analogie on peut citer un texte d'Edfou reproduit par Brugsch dans le *Dictionnaire géographique*, p. 1385, dans lequel le nom de Bâl est écrit par interversion des lettres [hiéroglyphes].

[2] *Livre des Morts*, chap. 145, l. 85.

[3] Cependant ce griffon est parfois attelé au char d'Horus lançant des flèches contre les suppôts de Seth (voir Daressy, *Textes et dessins magiques*, n° 9430 (revers), pl. XI). Le griffon serait-il l'image secrète du cheval, que son analogie avec l'âne aurait fait consacrer aussi à Seth? Ce serait un indice que les Égyptiens connaissaient le cheval (sauvage?) dès le Moyen Empire mais ne voulaient pas le reproduire pour des motifs religieux. Alborak, la jument qui conduisit Mohammed à Jérusalem, avait aussi des ailes d'aigle.

la laie. Par suite, c'est le dieu Sanglier dont le nom est , ou par métathèse, qui figure sur certaines empreintes de cachets de la période archaïque, où l'on voit une divinité à tête d'homme ou d'animal séthien, parfois coiffée de la couronne du Sud, en face du nom de souverains, et de la IIe dynastie. *Ach* n'est qu'un surnom donné à Noubti, dieu de la Haute-Égypte, ayant devant lui le nom d'un de ses descendants[1].

C'est le même Sanglier qui est représenté sous son aspect anthropomorphe sur le grand bas-relief provenant du temple funéraire de Sahourê, montrant des captifs libyens. *Ach* n'est donc pas un dieu libyen : c'est ici le surnom de Soutekh, maître des pays arides et désertiques, qui, en compagnie de la déesse de l'Occident, a livré à l'Égypte les pays étrangers[2].

L'étude complète du rôle et des attributs des divinités ayant le quadrupède fantastique pour emblème serait des plus intéressantes; je n'ai pu, dans cet article, qu'indiquer les chapitres entre lesquels on pourrait la diviser.

G. Daressy.

(1) Petrie, *Royal Tombs*, II, pl. 22, n° 179; *Annales*, t. III, p. 187.

(2) Borchardt, *Das Grabdenkmal des Königs S'a'ḥu-re'*, I, p. 17.

UNE RELATION COPTE SAÏDIQUE

DE LA VIE DES SAINTS MAXIME ET DOMÈCE

PAR

M. HENRI MUNIER.

On sait aujourd'hui, grâce aux travaux de É. Amélineau[1] et de M. F. Nau[2], ce que furent en réalité les deux moines que l'Église d'Égypte honore sous les noms de Maxime et de Domèce, et sur quel fond historique repose leur légende.

Deux jeunes Grecs, voulant embrasser la vie religieuse, se rendirent au monastère de Shiêt, dans le désert de Nitrie. Le saint apa Macaire les admit près de lui et, ayant reconnu en eux toutes les marques de la sainteté, en fit ses disciples. Lorsqu'ils moururent, il fonda près de leur tombeau[3] un monastère qu'il appela le *Couvent des Grecs* et qui subsiste de nos jours sous le nom de Deir el-Baramous.

[1] É. Amélineau, *Histoire des monastères de la Basse-Égypte*, dans les *Annales du Musée Guimet*, 1894, t. XXV, p. XLIX-LIV et 262-315.

[2] F. Nau, *Les légendes d'Aaron de Saroug, de Maxime et de Domèce*, etc., dans la *Patrologie orientale*, t. V, p. 752-766.

[3] D'après l'auteur de la Vie de saint Macaire, les deux saints furent enterrés près de la grotte qui leur servit de demeure (ⲁⲩⲑⲟⲙⲥⲟⲩ ϧⲁⲧⲉⲛⲛⲓⲥⲡⲏⲗⲁⲓⲟⲛ) (É. Amélineau, *op. cit.*, p. 87). Dans les Apophthegmes on lit, au contraire, que leur tombeau se trouve dans leur ancienne cellule (ϣⲁϥⲟⲗⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲣⲓ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲙⲱⲓⲛⲓ ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲡⲓⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓⲟⲛ ⲛⲧⲉⲛⲓⲕⲟⲩϫⲓ ⲛϣⲉⲙⲙⲱⲟⲩ : il (Macaire) les conduisait à leur cellule, disant : «Venez voir le martyrium des petits étrangers») (*id.*, p. 211). Le Pseudo-Peshoï donne les mêmes indications et affirme qu'ils ont été ensevelis dans leur grotte et que sur cet emplacement l'apa Macaire construisit une église. Cette tradition s'est perpétuée jusqu'à nos jours et le P. Jullien, qui visita le couvent en 1889, apprit des moines que «sous le pavé de l'église sont ensevelis.... Maxime et Timothée (*sic*)» (P. Jullien, *L'Égypte, souvenirs bibliques et chrétiens*, p. 40). Actuellement on ne rencontre aucune trace de la grotte ni du tombeau, et les plans actuels ne donnent à ce sujet aucune indication (W. J. J., *Monasteries of the Wadi-Natrun*, dans le *Bulletin of the Metropolitan Museum of art, New-York*, 1912, t. VII, p. 91). La version syriaque est donc dans le vrai quand elle rapporte que «abba Macaire cacha les corps des saints dans leur caverne et personne ne sait où il les mit».

Ces simples données[1], que la critique contemporaine de nos jours admet généralement pour véridiques, furent reprises assez tardivement par un auteur inconnu, qui usurpa le nom d'apa Peshoï et inventa un long récit où il raconte à sa manière l'illustre naissance, les miracles, la vie surnaturelle et la fin glorieuse des deux moines étrangers Maxime et Domèce[2]. Enfin on fit des traductions en syriaque[3] et en arabe[4] d'après cette vie copte; elles reproduisent les mêmes épisodes, le plus souvent en des termes identiques.

L'original copte qui contient l'œuvre du Pseudo-Peshoï n'était connu jusqu'à présent que par un manuscrit en dialecte bohaïrique publié par É. Amélineau[5]. En le confrontant avec la version syriaque ou arabe, on s'aperçoit qu'il est loin d'être complet : c'est, somme toute, une mauvaise copie, tronquée pour des motifs inconnus. Il lui manque le récit de trois miracles, l'avènement au trône de l'empereur Théodose et la vision de Macaire au lit de mort de saint Maxime.

La découverte de la bibliothèque du monastère de Hamouli a comblé en partie cette lacune : elle nous a révélé un manuscrit en dialecte sa'îdique qui donne une rédaction plus complète de la biographie des deux moines étrangers. On y retrouve non seulement les parties qui n'existaient qu'en syriaque, mais on relève des phrases que l'on ne rencontre nulle part ailleurs. Ce sont d'ordinaire les réflexions mises à la fin d'un récit pour exciter le lecteur bénévole à la piété; quelques détails complémentaires sur tel ou tel miracle,

[1] On les trouve reproduites presque aussi brièvement dans la Vie de saint Macaire (É. Amélineau, *op. cit.*, p. 87). Dans les Apophthegmes du même saint le récit est déjà plus détaillé: on y rapporte l'épisode de l'arrivée à Shiêt de deux jeunes étrangers, leurs travaux manuels et le prodige qui eut lieu pendant leur prière, en présence de Macaire. Quant au Synaxaire copte-arabe, il reproduit en abrégé les principaux faits de la relation du Pseudo-Peshoï (Wüstenfeld, *Synaxarium*, p. 244-247).

[2] Ce nom de Domèce, en passant par la transcription arabe دوماديوس, *Dūmādiūs* (F. Nau, *Les Ménologes coptes-arabes*, dans la *Patrologie orientale*, t. X, p. 196), devint Timothée chez quelques auteurs (par exemple Vansleb, *Nouvelle relation d'un voyage fait en Égypte*, 1717, p. 227; le P. Sicard, *Lettres édifiantes*, t. III, p. 191; P. Jullien, *L'Égypte*, p. 40).

[3] F. Nau, *op. cit.*

[4] De Slane, *Catalogue des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale*, p. 70; F. Nau, *op. cit.*, p. 751, note 3.

[5] Dans les *Annales du Musée Guimet*, t. XXV. Le British Museum possède un fragment de feuillet en parchemin provenant d'Akhmim (or. 3581 B, 46) en dialecte sa'îdique et reproduisant le miracle du prêtre de Séleucie (W. E. Crum, *Catalogue of Coptic manuscripts in the British Museum*, p. 156, n° 339).

et surtout un exposé soi-disant historique[1] des événements qui amenèrent Théodose[2] au trône de l'empire.

Malheureusement ce nouveau manuscrit ne nous est pas parvenu dans son intégrité : il manque les trois premiers cahiers de l'ouvrage, dans lesquels devaient être racontées les particularités biographiques qui vont de la naissance aux prodiges opérés par les saints Maxime et Domèce en Syrie. Le premier feuillet s'ouvre sur l'histoire d'une femme de mauvaise vie, de Laodicée, qui veut détruire le fruit de son péché; elle est punie par Dieu et ses parents demandent aux saints sa guérison.

La conservation de ce manuscrit incomplet est excellente : aucun des feuillets n'est abîmé; les marges ne sont pas entamées quoique les bords soient salis par l'usage et le parchemin fréquemment piqué de trous de vers. Seule la dernière page a pris une teinte plus jaunâtre; elle est en outre déchirée légèrement en plusieurs endroits et le papyrus qui servait de bourre à la couverture a laissé quelques traces. Les feuillets qui restent sont réunis en trois cahiers détachés; au centre, on voit des fragments de fil qui servait à la reliure. Le parchemin, qui a conservé toute souplesse, est réglé à la pointe sèche dans les deux sens habituels.

Les trois cahiers sont numérotés ϫ̄, ⲉ̄ et ⲋ̄. Les deux premiers renferment huit feuillets (ou quaternion), et le troisième sept seulement : en tout vingt-trois feuillets paginés de ⲛ̄ⲟ̄ à ϥ̄ϫ̄. Chacun d'eux mesure o m. 35 cent. en hauteur, o m. 267 mill. en largeur; la colonne de texte est large de o m. 075 mill.

L'écriture est celle du type usité couramment au xe ou xie siècle (Hyvernat, *Album de paléographie*, pl. XI, no 1). Des majuscules s'étalent dans les marges; leur nombre varie de deux à sept par colonne. Elles sont plus grandes que les autres lettres du texte et sont toujours rehaussées d'une teinte rouge qui souvent a gardé son éclat primitif. De courtes et grossières

[1] En effet, l'auteur de la version bohaïrique a condensé en une seule phrase tout cet exposé et a ajouté : «selon ce qui est écrit dans les histoires de l'Église» (É. Amélineau, *op. cit.*, p. 283).

[2] Les divers textes coptes orthographient ⲟⲩⲁⲗⲗⲁⲉⲛⲧⲓⲛⲟⲥ le nom du prédécesseur de Théodose, Valentinien; le syriaque est plus fantaisiste et écrit indifféremment : Vâlentînôs, Valentîânôs, Vâlentiôs ou Aoulantîôs. Cette dernière forme ne pourrait-elle avoir donné, en passant par l'arabe, le nom de Leontios, Léon, que l'on trouve chez les mêmes auteurs qui transcrivent Timothée le nom de Domèce? (voir p. 94, note 2). Doit-on plutôt supposer un changement bien arrêté par le traducteur dans le nom des empereurs?

enluminures les accompagnent. Ce sont généralement les ornements si communs ⫐ en rouge et en vert, mis au-dessous de la majuscule dans la première colonne et ÷ en rouge, au-dessus, dans la seconde colonne. A la page ⲟ̅ⲍ̅ une autre main a tracé négligemment les lettres ⲗ, ⲕ, ϫ et ϥ entrelacées; à la page ⲟ̅ⲟ̅, ⲏ et ϥ entrelacées; enfin à la page ϥ̅ⲕ̅, une tête humaine dans un cercle, surmontée de deux traits en forme de croix.

Chaque paragraphe s'ouvre d'ordinaire par une de ces majuscules; il se termine, ainsi que les phrases ou même les parties de phrases, par un point rouge et noir, souvent par plusieurs, diversement arrangés, auxquels vient s'ajouter un tiret plus ou moins long.

Au-dessus des mots, le copiste a placé toute une série de points qu'il est intéressant de noter. Sans doute on rencontre çà et là des points sur des lettres sans que rien ne semble expliquer leur présence, mais, en général, le scribe qui les a mis a obéi à des règles précises. Dans la plupart des cas les points remplacent l'ⲉ auxiliaire et sont mis presque toujours sur les deux lettres environnantes, par exemple ϣ̇ⲙ̇ϣⲉ, ϣⲟⲙ̇ⲛ̇ⲧ, ⲛ̇ⲥ̇ⲙ̇ⲡ̇ϣⲁ, au lieu de ϣⲙ̄ϣⲉ, ϣⲟⲙ̄ⲛ̄ⲧ, ⲛ̄ⲥⲙ̄ⲡϣⲁ. Il est omis quand la consonne à pointer est devant l'ⲉ d'un mot précédent et quand les longs jambages des lettres avoisinantes surmontent la lettre : il est rare de constater qu'il n'a pas été mis par inadvertance. On rencontre également le point sur ⲉ préposition : ⲉ̇ⲣⲟ-, ⲉ̇ⲃⲟⲗ, ⲉ̇ϫⲙ-, etc., sur la syllabe accentuée des mots grecs ⲅⲁ̀ⲣ, ⲁ̀ⲝⲓⲟⲥ, ⲑⲉⲟ́ⲇⲟⲥⲓⲟⲥ; plus rarement sur les mots coptes ⲟⲩⲱ́ϣⲃ, ⲟⲩⲁ̀ϩ; et sur les fins de mots : par exemple ⲛⲉϥⲉⲙⲉⲉⲩⲉ́ ⲡⲉ́ ⲉ̀ⲙⲡⲉϥϩⲏⲧ. Lorsque la voyelle accentuée est redoublée, il se trouve au-dessus de la seconde lettre : ϣⲁⲁ̀ⲣⲉ, ⲙⲟⲟ́ϣⲉ, ⲡⲱⲱ́ⲛⲉ, exception faite pour ⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ. Enfin les ï sont dans presque tous les cas surmontés d'un tréma. Toutes ces particularités sont notées dans la transcription du texte copte.

Chaque page est divisée en deux colonnes renfermant chacune de trente et une à trente-quatre lignes de texte. A la dernière page, la fin du récit est disposée à gauche, dans une colonne de neuf lignes. En face, la partie droite est remplie par une inscription tracée d'une écriture irrégulière et appuyée :

ⲁ̊ⲛⲏⲥ̣ϩⲁ̣ⲓ (sic) ⲣⲁⲛ

ⲁⲛ

Ces mots ont été raturés à l'encre, et au-dessous on trouve écrit en plus gros caractères :

ⲃⲗ
ⲅⲁⲃⲣⲓⲏⲗ
ⲁⲙⲱⲩⲥⲉ

Dans le reste de la page, au centre, on a grossièrement dessiné un arbre en face duquel deux gazelles au corps trapu, aux jambes courtes, la gueule ouverte, semblent brouter le maigre feuillage des branches. Tout ce dessin est peint en noir, parsemé de points jaunes, les contours relevés de rouge. Au-dessus de ces deux animaux, la légende ⲙⲁⲕⲕⲓ̈ⲧⲩⲗ (sic) sur celui de gauche et ⲧⲁⲗⲗⲕⲁⲥⲉⲗ̄ⲗ[1] sur celui de droite. Une croix, dans le bas du feuillet, termine cette enluminure.

TEXTE.

(Fol. 1, *recto*, cahier n° ⲗ̄, p. ⲙ̄ⲑ̄) ⲉⲩⲧⲁⲙⲟ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉⲧⲉⲃⲓⲏⲛ ⲛ̇ⲧⲁⲗⲁⲓ̈ⲡⲟⲣⲟⲥ ⲉ̇ⲧⲙ̇ⲙⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲩⲉ̇ϣⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱⲥ :— ⲛ̇ⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲙ̇ ⲇⲉ ⲉⲧⲃⲉⲧⲙ̇ⲛ̇ⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ · ⲛ̇ⲧⲁⲥⲁⲁⲥ · ⲁⲩⲙ̇ⲕⲁϩ ⲛ̇ϩⲏⲧ ⲉⲧⲃⲉⲡ̇ⲧⲁⲕⲟ ⲛ̇ⲧⲉⲥⲯⲩⲭⲏ :— ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛ̇ⲛⲉⲥⲉⲓ̈ⲟ̇ⲧⲉ ϫⲉ ⲛ̇ⲧⲛ̇ⲛⲁϣⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱⲥ ⲁⲛ (sic) ⲉ̇ⲙⲡⲉⲥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ̈ ⲙ̇ⲡⲉⲛ̇ⲧⲁⲥⲁⲁϥ · ⲙ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲧⲟ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ ϫⲉ ⲛ̇ⲥⲙ̇ⲡ̇ϣⲁ ⲁⲛ ⲉϣⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱⲥ · ϫⲉ ⲁⲥϯϭⲱⲛⲧ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ :— ⲛⲉⲥⲉⲓ̈ⲟ̇ⲧⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲧⲁⲙⲉ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ · ϫⲉ ⲁⲥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ̈ ⲙ̇ⲡⲉⲛⲧⲁⲥⲁⲁϥ ⲙ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲧⲟ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲛⲁⲧⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ :— ⲧⲟⲧⲉ ⲛ̇ϩⲙ̇ϩⲁⲗ ⲙ̇ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ⲁⲩϫⲓ̈ ⲛⲟⲩⲙⲟⲟⲩ ⲁⲩⲥ̇ⲫⲣⲁⲅⲓ̈ⲍⲉ ⲙ̇ⲙⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣ̇ⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱϥ ⲁⲩⲧⲁⲁϥ ⲛ̇ⲛⲉⲥⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ · ⲉⲩϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡⲱϩⲧ̇ ⲙ̇ⲡⲁⲓ̈ ⲉ̇ϫⲱⲥ ϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲣⲁⲛ ⲙ̇ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲥ̇ⲛⲁⲟⲩϫⲁⲓ̈ :—

[1] Ce mot, précédé de l'article féminin copte, est la transcription de l'arabe الغزالة «la gazelle». Le premier mot ⲙⲁⲕⲕⲓ̈ⲧⲩⲗ est inconnu. A la vue de ce tableau, on songe instinctivement aux deux saints représentés sous les traits de ces gracieux animaux, se nourrissant de l'arbre de vie qui figure le Christ. Ce même sujet, moins l'allégorie, n'était pas inconnu de l'Égypte pharaonique. On le trouve reproduit, avec un peu plus d'art, dans la *Description de l'Égypte*, Antiquités, vol. II, pl. 92, n° 19. A noter que les gazelles sont particulièrement abondantes dans cette partie du désert libyen (P. Sicard, *Lettres édifiantes*, t. III, p. 189-190).

ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩϫⲓ̈ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ϩ̇ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲙ̇ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲟⲩⲡⲁϩⲧϥ̇ ⲉ̇ϫⲱⲥ · ⲛ̇ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ̇ⲥⲟⲩϫⲁⲓ̈ · ϩ̇ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̇ⲧⲙ̇ⲙⲁⲩ[1] · ⲉⲁ ⲡⲉⲧⲥⲏϩ ϫⲱⲕ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲉ̇ϫⲱⲥ · ϫⲉ ϯⲟⲛϩ̇ ⲁ̇ⲛⲟⲕ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̇ϫⲟⲉⲓⲥ :· ϫⲉ ⲛ̇ϯⲟⲩⲉϣ ⲡ̇ⲙⲟⲩ ⲁⲛ ⲙ̇ⲡⲣⲉϥⲣ̇ⲛⲟⲃⲉ ⲛ̇ⲑⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲕ̇ⲧⲟϥ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲧⲉϥϩⲓ̈ⲏ ⲉ̇ⲑⲟⲟⲩ ⲛ̇ϥⲱⲛϩ̇ ·:— ⲧⲉⲥϩⲓ̈ⲙⲉ ⲇⲉ ⲉ̇ⲧⲙ̇ⲙⲁⲩ ⲁ̇ⲥⲣ̇ⲡ̇ϣⲱϫⲡ̇ ⲛ̇ⲛⲉⲥϩⲟⲟⲩ · ϩ̇ⲛⲟⲩⲙ̇ⲛ̇ⲧⲥⲉⲙⲛⲟⲥ ·:· ⲙ̇ⲛⲟⲩⲙ̇ⲛ̇ⲧⲥⲁⲃⲉ · ⲉⲥϯⲉ̇ⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̇ⲛⲉⲓ̈ⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ·:·—

ⲥⲱⲧ̇ⲙ̇ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉ̇ⲡⲉⲓ̈ⲕⲉϩⲱⲃ ⲉⲧⲟ ⲛ̇ϣⲡⲏⲣⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲙⲉ ϩⲛ̇ⲧⲁⲗϭⲟ · (fol. I, *verso*, p. ⲡ̄) ⲛ̇ⲧⲉⲛ̇ϩⲙ̇ϩⲁⲗ (sic) ⲙ̇ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄ · ⲛ̇ⲑⲉ ⲉϣϫⲉ ⲉϥϩ̇ⲛ̇ⲛ̇ϭⲓ̈ϫ ⲛ̇ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ·:·—

ⲡⲉⲩⲛ ⲟⲩⲡ̇ⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ϩ̇ⲛⲥⲩⲗⲉⲩⲕⲓ̈ⲁ̇ · ⲛ̇ⲧⲉⲑⲟⲩⲥⲁⲩⲣⲓ̈ⲁ ·:— ⲉⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲩⲱ̇ · ⲉ̇ϥⲣ̇ϩⲱⲃ ϩⲛ̇ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ̇ ⲛⲁⲛⲟⲙⲟⲛ · ϣⲁϥⲡⲱⲧ ⲛ̇ϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ̇ ⲉ̇ⲡⲉⲑⲟⲩⲥⲓ̈ⲁⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ ⲙ̇ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·:·— ⲉⲛϩⲟⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲉϥⲙⲏⲛ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛⲧⲉⲓ̈ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲁⲑⲏⲧ · ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ⲙⲓ̈ⲛⲉ · ⲛⲉϥⲡⲟⲣⲛⲉⲩⲉ̇ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ · ⲙ̇ⲛⲟⲩⲥⲁⲙⲁⲣⲓ̈ⲧⲏⲥ · ⲧⲟⲧⲉ ⲁ̇ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱϣ ⲉ̇ⲧⲁϣⲉⲟ̇ⲉⲓϣ ⲛ̇ⲧⲙ̇ⲛ̇ⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ · ⲛ̇ⲧⲉⲡⲉⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ · ϩ̇ⲛ̇ⲛ̇ϩⲓ̈ⲥⲁⲩⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·· ϫⲉⲕⲁⲥ ⲛ̇ⲧⲉ ⲛ̇ⲕⲉⲥⲉⲉ̇ⲡⲉ ⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲣⲟϥ ⲛ̇ⲥⲉⲣ̇ϩⲟⲧⲉ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ϩ̇ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡⲣ̇ⲡ̇ⲙⲉⲉⲩⲉ · ⲙ̇ⲡϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲓ̈ⲅⲛⲁⲧⲓ̈ⲟⲥ · ⲁϥⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲟⲛ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ·:· ⲁⲩⲱ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲱⲥ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉ̇ⲧⲉⲕⲕ̇ⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ̇ ⲉⲧⲣⲉϥϣ̇ⲙ̇ϣⲉ · ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲉϥϫⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲩⲭⲏ · ⲙ̇ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ :· ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁⲛⲉϣⲗⲏⲗ ⲁϥϯⲡⲉϥⲟⲩⲟⲓ̈ ⲉ̇ⲡⲉⲑⲟⲩⲥⲓ̈ⲁⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ ⲉϥⲛⲁϣ̇ⲙ̇ϣⲉ ·:· ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛ̇ⲧⲉⲡ̇ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ · ϣⲗⲁ̇ⲣⲉ ⲉ̇ⲣⲟϥ ϩ̇ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̇ϩⲓ̈ⲥⲉ · ⲉϥⲛⲁϣⲧ̇ ⲉ̇ⲙⲁⲧⲉ · ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̇ⲧⲉ ⲡ̇ϣⲗⲁⲣ ⲙ̇ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ · ⲛⲟⲩϥⲧ ⲛ̇ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁⲥⲕⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲁϥϩⲉ ⲉ̇ϫⲙ̇ⲡ̇ⲕⲁϩ ⲁϥⲣ̇ⲑⲉ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙ̇ⲙⲟϥ · ⲁⲩϫⲓ̈ⲧϥ̇ ⲉ̇ⲡⲉϥⲏⲓ̈ ϩ̇ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲙ̇ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲉⲃⲓ̈ⲏⲛ ·:· ⲉⲓ̈ⲧⲁ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁⲕⲉⲙⲛⲧ ⲛ̇ϩⲟⲟⲩ · ⲁ̇ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲣ̇ⲡⲗⲁⲩ (sic) -(fol. II, *recto*, p. ⲡ̄ⲁ̄) ⲅⲏ[2] · ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̇ⲥⲉⲥⲉⲕ ⲃ̇ⲛ̇ⲧ̇ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲁⲣⲟϥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲛⲉϥⲕⲉⲉⲥ ⲃⲱϣ ⲉ̇ⲃⲟⲗ · ⲉϥⲛⲉϫ ϩ̇ⲣⲟⲟⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲉⲩϣⲏ · ⲉⲧⲃⲉⲧⲟⲩⲁ̇ⲙⲟⲙⲉ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲱⲙ ⲛ̇ⲥⲱϥ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲣⲓ̈ⲙⲉ ⲡⲉ ⲉϥϩⲟⲙⲟⲗⲟⲅⲉⲓ̈ ⲙ̇ⲡⲙ̇ⲧⲟ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ · ⲛ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲁⲥⲉⲃⲏⲥ (sic) ⲛ̇ⲧⲁϥⲁⲁⲩ :·— ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲁⲩⲧⲁⲗⲟϥ · ⲉ̇ϫⲛ̇ⲟⲩϭⲗⲟϭ ⲉⲩⲧⲱⲟⲩⲛ̇ ⲙ̇ⲙⲟϥ · ϩⲓ̈ⲧⲛ̇ϩ̇ⲛ̇ⲣⲱⲙⲉ · ⲁⲩϫⲓ̈ⲧϥ̇ ⲉ̇ⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ϣⲁϫⲉ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ · ⲁ̇ⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ · ⲙ̇ⲛ̇ⲁ̇ⲡⲁ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓ̈ⲟⲥ ⲛ̇ϩⲙ̇ϩⲁⲗ ⲙ̇ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ·:·— ⲛ̇ⲧⲉⲣⲟⲩⲕⲗⲁϥ ⲇⲉ ⲉ̇ⲡⲉⲥⲏⲧ ⲙ̇ⲡⲉⲩⲙ̇ⲧⲟ ⲉ̇ⲃⲟⲗ · ⲁⲩⲙ̇ⲕⲁϩ ⲛ̇ϩⲏⲧ · ϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲧⲣⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲡⲉϥⲑ̇ⲃⲃⲓ̈ⲟ̇ . ⲙ̇ⲛ̇ⲡⲉϥⲑ̇ⲙ̇ⲕⲟ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ⲡⲉ ·:· ϫⲉ :— ⲟⲩ ⲡⲉ ⲛ̇ⲧⲁⲕⲗⲁϥ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ · ϣⲁⲛⲧⲉ ⲡⲁⲓ̈ϣⲱⲡⲉ ⲙ̇ⲙⲟⲕ · ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ·

[1] ϩ̇ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉ̇ⲧ sur du grattage. — [2] L'orthographe exacte des mots grecs est rétablie dans la traduction.

ϫⲉ ⲕⲱ ⲛⲁï ⲉⲃⲟⲗ ⲱ̄ ⲛⲁⲉⲓⲱⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⁝ ⲁ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ϣⲣ̄ⲡ̄ⲧⲁⲙⲱⲧⲛ̄ ⲉⲛⲁⲡ̄ⲣⲁⲝⲓⲥ ⲉⲑⲟⲟⲩ :— ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲁ ⲁⲕⲥⲟⲩⲛ (sic) ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲕⲁⲗⲱⲥ · ϫⲉ ϥϣⲟⲟⲡ ⲁⲩⲱ ϥⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉⲕϩⲃⲏⲩⲉ · ⲉⲧⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁϩⲉ ⲛⲁϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲁϥϯⲥⲃⲱ ⲛⲁï ⲕⲁⲗⲱⲥ :— ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲙ̄ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ · ⲛ̄ⲧⲉⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅ · ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉⲗⲁⲁⲩ ⲧⲁⲕⲟ · ⲉϥϫⲁϩⲙ̄ ϩⲛ̄ⲛⲉϥⲛⲟⲃⲉ ·— ⲁⲗⲗⲁ (fol. II, *verso*, p. ⲛ̅ⲃ̅) ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲉϥⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲧⲟⲟⲩ ϣⲁⲣⲟϥ · ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲙ̄ⲙⲉ · ⲁⲩϫⲓ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁⲉⲓⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲥ̅ⲧ̅ⲣ̅ⲟ̅ⲥ̅ ⲙ̄ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ[1] ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲡ̄ⲥⲁⲉⲓⲛ ⲙ̄ⲙⲁⲗⲏⲑⲓⲛⲟⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲯⲩⲭⲏ ⲙⲛ̄ⲛⲉⲛⲥⲱⲙⲁ ⁝ ⲡⲉⲧⲛ̄ϥⲟⲩⲱϣ ⲁⲛ ⲉⲧⲣⲉⲗⲁⲁⲩ ⲧⲁⲕⲟ ϩⲛ̄ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲥⲱⲣⲙ̄ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲧⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉϩⲟⲩ̅ⲛ̅ ⲉⲧⲉⲕϣⲁⲓⲣⲉ · ⲛ̄ⲗⲟⲅⲓⲕⲏ · ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ⲧⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲛ̄ⲥⲟⲩϫⲁï ⲛ̄ϭⲓ ⲧⲉⲩⲯⲩⲭⲏ · ⲛ̄ⲧⲟⲕ ⲉⲧⲣ̄ⲡⲁϩⲣⲉ ⲉⲣⲟⲛ ⲧⲏⲣⲛ̄ · ϩⲓⲧⲛ̄ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲕϩⲙ̄ϩⲁⲗ · ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁⲕ ϣⲁⲉⲛⲉϩ ϩⲁⲙⲏⲛ :—

ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩⲡⲱϩⲧ̄ ⲙ̄ⲡⲙⲟⲟⲩ ⲉϫⲱϥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲁⲁϥ ⲕⲁϩⲏⲩ ⲛ̄ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ · ⲉⲩϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱϥ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩϫⲁï ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ · ⲁⲩϣⲟⲟⲩⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉϥⲡⲁⲩⲅⲏ (sic) · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲧⲁⲗϭⲟ ⁝— ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲇⲉ ⲁⲩⲟⲡϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ · ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲕⲟⲩϫⲁï · ⲙ̄ⲡⲉⲣⲕⲟⲧⲕ̄ ⲉⲣⲛⲟⲃⲉ · ϫⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϭⲱⲛⲧ̄ ⲉⲣⲟⲕ ⲉⲕⲙⲟⲩ ⲕⲁⲕⲱⲥ ⁝ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲃⲱⲕ ϣⲁⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ ⲉϥϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲟⲩϫⲁï ⲛⲧⲁϥⲧⲁϩⲟϥ · ϩⲓⲧⲛ̄ⲛⲉϣⲗⲏⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ[2] ⁝

ⲁⲩⲉⲓⲥ ϭⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲧⲉⲧⲛ̄ϫⲓⲥⲙⲏ ⲉⲣⲟï · ⲧⲁϫⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲕⲉϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲓⲥⲟⲧⲙⲉⲥ · ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ϩⲉⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲛ̄ϣⲟⲩⲧⲁⲛϩⲟⲩⲧⲟⲩ ··

ⲛⲉⲩⲛ ⲫⲓⲗⲟⲥⲟⲫⲟⲥ ⲇⲉ ⲥⲛⲁⲩ ⲛ̄ϩⲉⲗⲗⲏⲛ ϩⲛ̄ⲁⲑⲉⲛⲛⲁⲓⲁⲥ ⁝ (fol. III, *recto*, p. ⲛ̅ⲅ̅) ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲙ̄ · ⲉⲧⲃⲉⲛ̄ⲧⲁⲗϭⲟ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲓⲧⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⁝ ⲛⲉⲩϯϣⲧⲟⲩⲏⲧ ϩⲁⲣⲟⲟⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲛⲉ ⲛⲁï ϩⲱⲟⲩ · ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ϫⲉ ⲥⲉⲛⲟⲩϫ ⲛ̄ⲛⲁⲁⲓⲙⲱⲛ ⲉⲃⲟⲗ · ϩⲟⲧⲁⲛ ⲉⲩϣⲁⲛϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲟⲩ ϩⲙ̄ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲙⲏ ⲛⲁï ⲛⲉ ⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲁⲑⲉⲛⲛⲁⲓⲁⲥ :—

ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ϭⲓ ⲛ̄ⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲉⲓⲇⲱⲗⲟⲛ · ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲡⲁⲛⲟⲩⲣⲅⲓⲁ ⲛ̄ⲕⲣⲟϥ · ⲉⲩⲟⲩⲱϣ ⲉⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲁⲩⲱⲁⲕ ⲛ̄ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲁⲩⲙⲟⲣⲟⲩ ⲛ̄ϩⲉⲛⲧⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛϭⲁⲗⲁϩ ⲛ̄ⲕⲉⲗⲗⲁⲫⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩϣⲧⲁⲙ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲃⲗ̄ⲗⲉⲉⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣϫⲉ ϩⲉⲛⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉ

[1] Après ce mot, le scribe semble avoir commis un bourdon; car il a sauté le passage suivant, qui se trouve dans la version bohaïrique : ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ.

[2] ⲓ de ⲛⲉⲓ en plus petit caractère et ⲡⲉ en surcharge au-dessus de la ligne.

ⲛⲉⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲉⲩⲛⲉϫ ⲇⲁⲓⲙⲟⲛⲓⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗ · ⲥⲉⲛⲁⲥⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉⲛϩⲱⲃ :·— ⲁⲩϫⲓ ⲇⲉ ⲛ̄ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲙ̄ⲙⲁⲩ · ϩⲱⲥ ⲣⲉϥϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ϩⲏⲧⲟⲩ ϩⲓⲧⲉϩⲓⲏ :·— ⲧⲟⲧⲉ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̄ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲁⲩⲕⲱⲗϩ ⲉⲡⲣⲟ :— ⲁ ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ ⲣⲟⲩⲱ ϩⲁⲣⲱⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲉⲓ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ̄ · ⲛ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲧⲁϩⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲱⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲧⲁϩⲟⲛ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲉⲛϭⲁⲛⲁϩ ⲛ̄ⲕⲉⲫⲁⲗⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲃⲁⲗⲉ · ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲟϣⲛ̄ ⲉⲡⲉⲓⲣⲱⲙⲉ · ⲁϥϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ϩⲏⲧⲛ̄ ϣⲁⲣⲱⲧⲛ̄ :— ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧϩⲁⲡⲗⲟⲩⲥ · (fol. III, *verso*, p. ⲡ̄ⲁ̄) ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲉϥⲉⲧⲁⲗϭⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲥϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛ̄ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟⲥ :— ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲣ̄ⲕⲩⲗⲗⲫⲟⲥ (sic) · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲣ̄ⲃⲁⲗⲉ · ⲁ ⲛⲉⲩϭⲓϫ · ϣⲁⲕ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϭⲁⲛⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲙⲏ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ⲉⲛⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ : ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲡⲁⲣⲁⲕⲁⲗⲉⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲉⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲙ̄ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲧⲛ̄ⲥⲟⲡⲥ ⲙ̄ⲙⲱⲧⲛ̄ ⲛⲁ ⲛⲁⲛ ⲃⲟⲏⲟⲉⲓ ⲉⲣⲟⲛ · ⲁⲩⲱ ⲧⲛ̄ⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲱⲱⲛ ⲛ̄ⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ϫⲓⲛⲉⲡⲟⲟⲩ ⲉⲃⲁⲗ (sic) ⲛ̄ⲧⲛ̄ϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ :— ⲡⲉϫⲉ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁⲣⲁ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲉ ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ⲥⲉ ⲱ ⲡⲉⲛϫⲓⲥⲟⲟⲩⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ·· ⲧⲉⲛⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉⲛϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲉⲙⲛ̄ⲕⲉⲟⲩⲁ ⲛ̄ⲥⲁⲃⲗⲗⲁⲁⲕ :—

ⲧⲟⲧⲉ ⲛ̄ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲁⲩϣⲗⲏⲗ ⲉϫⲉⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛ̄ⲛⲉϩ ⲁⲩⲧⲁⲗϥ ⲛⲁⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲃⲱⲕ ⲛ̄ⲧⲛ̄ ⲉⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲙ̄ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲗⲉⲟⲛⲧⲓⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ϫⲱⲕⲙ ⲛ̄ⲛⲧⲛ ϩⲛ̄ⲧⲉϥϣⲱⲧⲉ : ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲧⲉϩⲥ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓⲕⲟⲩⲓ ⲛ̄ⲛⲉϩ · ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲡⲟⲩϫⲁⲓ ⲛⲁⲧⲁϩⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ :— ⲁⲩⲉⲓⲣⲉ ⲇⲉ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲩϫⲁⲓ ϩⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲁⲩϫⲓ ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ϩⲙ̄ⲡⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲱⲧ ⲙⲛ̄ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙⲛ̄ⲡⲉⲡ-(fol. IV, *recto*, sans pagination) ⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ : ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ⲛ̄ⲧⲉϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ⲁⲑⲏⲛⲁⲓⲥ (sic) ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛ̄ⲛⲁⲑⲏⲛⲛⲁⲓⲟⲥ · ϫⲓⲛⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ · ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ ⲉⲩⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲗⲟⲅⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲁϥⲣ̄ⲥⲁⲣⲝ :—

ⲉϣⲱⲡⲉ ⲅⲁⲣ ⲉⲓϣⲁⲛⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲱ ⲙ̄ⲡⲁϣⲁⲓ ⲛ̄ⲛⲉϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲁⲗϭⲟ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲉⲣⲅⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ϩⲛ̄ⲛϭⲓϫ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲏⲗⲓⲁⲥ ⲛ̄ⲃⲣ̄ⲣⲉ ⲙⲛ̄ⲉⲗⲓⲥⲥⲁⲓⲟⲥ : ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲁⲕⲁⲁⲧ ⲉⲓϣⲁϫⲉ : ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲧⲛ̄ⲛⲁϫⲱ ⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲁⲅⲁⲡⲏ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲁⲉⲓⲙⲉ ϩⲛⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ · ϫⲉ ⲛⲉⲧⲣ̄ϩⲱⲃ ⲉⲧⲁⲣⲏⲧⲏ (sic) ϩⲙ̄ⲡⲉⲑⲏⲛ :— ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡⲉⲩⲥⲧⲓⲛⲟⲩϥⲉ · ⲙ̄ⲡⲉⲩⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ϩⲉⲛϩⲏⲃⲥ ⲛⲁⲧϫⲉⲛⲁ : ⲉⲩⲣ̄ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲙ̄ⲙⲁ ⲛⲓⲙ :—

ⲟⲩⲡⲣⲁⲅⲙⲁⲧⲉⲩⲧⲏⲥ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲁⲛⲧⲓⲟⲭⲓⲁ ⲉϥⲃⲏⲕ · ϣⲁⲛⲉⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁⲕⲟⲩⲓ ⲕⲟⲩⲓ ⲉϥϫⲓⲥⲙⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲉϥϥⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲥⲭⲟⲗⲁⲕⲓⲛ :— ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ϩⲓⲧⲛ̄ⲧⲉϥⲛⲟϭ ⲙ̄ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲁϥⲥϩⲁⲓ ⲡⲉⲩⲣⲁⲛ ⲉⲛⲉⲥⲭⲟⲗⲁⲕⲓ · ⲁϥⲁⲁⲩ ⲛ̄ⲥ·ⲃ̄ⲟⲥ ⲉⲡⲗⲁⲩⲟ ⲙ̄ⲡⲉϥϫⲟⲓ ⲉⲩⲕⲟⲛ-(fol. IV, *verso*, p. ⲡ̄ⲋ̄) ⲑⲓⲁ ⲛⲁϥ ϩⲙ̄ⲡⲉⲥϭⲏⲣ ⲛ̄ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ :— ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲉϥϩⲛ̄ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲙⲛ̄ⲧⲉϥⲡⲣⲁⲅⲙⲁⲧⲓⲁ · ⲉⲧⲣⲉϥⲧⲁⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗ ·:— ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲅⲁⲣ ⲉⲣⲉ ⲛⲁⲓⲙⲏⲛ ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲕⲛ ϩⲛ̄ⲧⲉⲥⲙⲏⲧⲉ ⲥⲁϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲥⲟⲃⲧ ·:— ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲉⲧⲕⲉⲛⲉϫⲏⲩ ⲉⲧⲥⲁⲛⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ · ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲁⲁⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ · ⲉⲧⲕⲉⲡⲉⲛϣⲟⲧ ⲛ̄ⲧⲉⲛϩⲟⲉⲓⲙ ⲛ̄ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ :— ϩⲉⲛϩⲁⲗⲩⲥⲓⲥ ⲅⲁⲣ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲓⲛⲉ ⲛⲉⲧϫⲟⲗⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ·:— ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁⲩⲥⲉⲕ ⲛ̄ϩⲁⲗⲩⲥⲓⲥ ⲁⲩⲕⲁ ⲛⲉϫⲏⲩ · ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ :·— ⲁⲓⲧⲉⲓ (sic) ⲟⲩⲛ ⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ⲙⲁⲅⲓⲥⲧⲣⲓⲁⲛⲟⲥ · ⲛ̄ⲧⲉⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲙⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲧⲟⲓ · ⲛⲉϥϫⲓ ⲛ̄ϩⲣⲁϥ ⲡⲉ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲉⲧⲕⲉⲛⲉϫⲏⲩ ⲉⲧⲙⲟⲟⲛⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲧⲗⲁⲩⲟ ⲙⲛ̄ϫⲟⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲛϣⲣⲛ̄ϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟϥ · ⲉϥⲡⲟⲣϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲉϫⲙ̄ⲡⲕⲁϩ ⲉⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲉⲕ ⲧⲱⲣⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ⲕⲁⲧⲁⲧⲉⲩⲥⲩⲛⲏⲑⲓⲁ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲩⲥⲏϩ ⲉⲛⲉⲥⲭⲟⲗⲁⲕⲉⲓ (sic) · ⲉⲧⲧⲟ ⲉⲧⲗⲁⲩⲟ ⲉⲧⲉ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ ⲡⲉ · ⲙⲛ̄ⲇⲟⲙⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲉϥⲥⲟⲛ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲱϣ ⲇⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲣⲁⲛ · ⲁϥⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛⲛⲉⲉⲕ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉ ⲛⲉⲓⲣⲁⲛ ⲉⲧⲥⲏϩ ⲉⲡⲉⲓⲗⲁⲩⲟ :— ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲛ̄ⲣⲁⲛ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲉ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ⲧⲉⲛⲭⲱⲣⲁ ·:— ⲡⲉϫⲉ ⲡ̄ⲙⲁⲅⲓⲥⲧⲣⲓⲁⲛⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲱⲟⲩ ⲡⲉ ⲡⲉⲓϫⲟⲓ · ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲛ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲥϩⲁⲓ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲣⲁⲛ ⲉⲡⲗⲁⲩⲟ · ⲉⲧⲕⲉⲛⲉⲩϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲟⲩ-(fol. V, *recto*, p. ⲡ̄ⲍ̄) ⲁⲁⲃ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲉϭⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲙⲛ̄ⲡⲉⲛϫⲟⲓ ·:— ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲙⲁ · ⲕⲁⲗⲱⲥ ϫⲉ ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ⲧⲱⲛ · ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ⲥⲉ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ · ⲉⲩϣⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ⲧⲥⲩⲣⲓⲁ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲡ̄ⲙⲁⲅⲓⲥⲧⲣⲓⲁⲛⲟⲥ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲧⲟⲓ (sic) · ⲉⲧⲣⲉⲩⲥⲱⲛϩ ⲛ̄ⲛⲉⲉⲕ · ⲛ̄ⲥⲉϫⲓⲧⲟⲩ ϣⲁⲡⲣ̄ⲣⲟ :— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲟⲛ · ⲁϥⲣ̄ϣⲟⲣⲡ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲣⲁⲧϥ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲛ̄ⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉϥⲙ̄ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ·

ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲛⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲑⲉⲱⲇⲟⲥⲓⲟⲥ ⲉⲩⲥⲟⲛϩ · ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲃⲟⲗⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲉⲛϣⲃⲏⲣ ⲙⲉⲗⲟⲥ ⲛⲉ · ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲕⲁⲁⲩ ⲉⲩⲥⲟⲛϩ · ⲙⲏⲡⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ϭⲱⲛⲧ ⲉⲣⲟⲓ :— ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲉ ⲡ̄ⲣⲉϥϣⲙ̄ϣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲩ · ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲙ̄ⲣⲁϣ :· ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲣⲉ ⲛⲛⲓⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲧⲉⲧⲛ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ :·· ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ · ⲡⲉ ⲡⲣⲁⲛ ⲛⲟⲩⲁ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ :· ⲁⲩⲱ ⲇⲟⲙⲛⲧⲓⲟⲥ ⲡⲉ ⲡⲕⲉⲟⲩⲁ ·:— ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ϩⲛ̄ⲁϣ ⲙ̄ⲙⲓⲛⲉ ⲛⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉⲩⲥⲙⲟⲧ ·:·— ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲙⲉⲛ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲁϥⲣ̄ⲛⲟϭ · ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲉϥⲟⲩⲏⲛ ⲉⲁϥⲣ̄ⲙⲟⲣⲧ ⲙ̄ⲙⲁⲧⲉ · ⲡⲕⲉⲟⲩⲁ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲉϥϣⲏⲩ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲉⲁϥⲣ̄ϩⲩⲗⲏⲕⲓⲁ ⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲣ̄ⲙⲟⲣⲧ ⲕⲁⲗⲱⲥ

⁘— ⲧⲟⲧⲉ ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ ⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩ† ϣⲟⲙⲛ̇ⲧ ⲛ̇ϩⲟⲗⲟⲕⲟⲧⲧⲓ̈ⲛⲟⲥ · ⲉ̇ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ̇ ⲛ̇ⲛ̇ⲛⲉⲉⲕ · (fol. V, *verso*, p. ⲡ̄ⲡ̄) ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲁⲁⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲛ̇ⲟⲩⲉⲓ̈ⲣⲏⲛⲏ :·—

ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲁ̇ ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩⲥⲓ̈ⲟⲩⲣ̇ ⲛ̇ⲧⲉⲡ̇ⲡⲁⲗⲗⲁⲧⲓ̈ⲟⲛ ⲉⲡⲉϥⲣⲁⲛ ⲡⲉ ⲙⲁⲣⲕⲩⲗⲗⲟⲥ · ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ ⲉϥϫⲟⲟⲣ ϩⲛ̇ⲛⲉϥϩⲃⲏⲩⲉ · ⲛ̇ⲟⲉ ⲛⲟⲩⲙⲟⲩⲓ̈ · ⲁϥ† ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩϩ̇ⲧⲟ ⲉϥϫⲟⲟⲣ ϩ̇ⲛ̇ⲧⲉϥϭⲟⲙ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧ̇ⲛ̇ⲛⲟⲟⲩϥ ⲉⲧⲥⲩⲣⲓ̈ⲁ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̇ⲛ̇ϩⲱⲕ ⲙ̇ⲡⲁⲧⲉϥⲧⲁⲙⲉ ⲧ̇ⲣ̇ⲣⲱ[1] ⁘— ⲁⲩⲱ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̇ϩⲟⲟⲩ · ⲁϥⲕⲟⲧϥ̇ ⲛ̇ϭⲓ̈ ⲡⲉⲥⲓ̈ⲟⲩⲣ ϣⲁⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ · ⲉϥϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲥⲉϣⲓ̈ⲛⲉ ⲉ̇ⲣⲟⲕ ⲛ̇ϭⲓ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲛⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛ̇ⲧ̇ⲣ̇ⲣⲱ ⁘— ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ ⲇⲉ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲉϥⲥⲱⲧ̇ⲙ̇ ⲉ̇ⲛⲁⲓ̈ ⲁϥⲣⲁϣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲁⲙⲉ ⲧ̇ⲣ̇ⲣⲱ ⲙ̇ⲛ̇ⲛⲉⲧⲉⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̇ϭⲓ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̇ⲣⲁϣⲉ ⲙ̇ⲛⲟⲩⲧⲉⲗⲏⲗ ϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲡⲁⲗⲗⲁⲧⲓ̈ⲟⲛ ⲧⲏⲣϥ̇ :·—

ⲉⲓ̈ⲧⲁ ⲟⲛ ⲙ̇ⲛ̇ⲛⲁⲥⲁϩ̇ⲛ̇ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̇ϩⲟⲟⲩ ⁘ ⲁ ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ ⲧ̇ⲛ̇ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̇ⲧⲉⲩⲙⲁⲁⲩ · ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲉⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̇ⲥⲱⲛⲉ ⲉⲧⲥⲩⲣⲓ̈ⲁ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲩⲉ̇ⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲣⲟⲟⲩ ⲛ̇ⲧⲉⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲧⲱⲧ ⁘— ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲟⲩⲃⲱⲕ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ · ⲁ̇ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ †ⲧⲱⲕ ⲛ̇ϩⲏⲧ ⲛⲁⲩ · ⲧⲉⲩⲙⲁⲁⲩ ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲉⲩⲕⲉⲥⲱⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲣⲟⲟⲩⲧ̇ ⲛ̇ϩⲏⲧ · ⲉⲧⲕⲛ̇ⲛ̇ⲧⲟⲩ ⁘ ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲁⲩⲟⲛ̇ⲟⲟⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲟⲩⲉⲓ̈ⲣⲏⲛⲏ · ϫⲓ̈ⲛⲛⲉϩⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲉ̇ⲧⲙ̇ⲙⲁⲩ · ⲁ ⲡ̇ⲣ̇ⲙ̇ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲉⲣ ⲛⲉϩⲓ̈ⲟⲟ̇ⲩⲉ̇ ϣⲁⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ · ⲙ̇ⲙⲁ ⲙ̇ⲙⲟⲟ̇ϣⲉ ⲛⲁⲩ ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲉⲩϣⲏ ⁘— ⲉⲩⲉⲓ̈ⲛⲉ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̈ⲙ ⲉⲧϣⲱⲛⲉ · ϩ̇ⲛ̇ϩⲉⲛⲙⲛ̇ⲛ̇ϣⲉ ⲛ̇ϣⲱⲛⲉ · ⲙ̇ⲛ̇ⲛⲉⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲁⲕⲁⲑⲁⲣⲧⲟⲛ ϣⲟⲟⲛ ⲛ̇ⲙ̇ⲙⲁⲩ :— ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲡⲱϩ (fol. VI, *recto*, p. ⲡ̄ⲟ̄) ϣⲁⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲛ̇ⲥⲉϣ̇ⲗⲏⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲱⲟⲩ ϣⲁⲩⲧⲁⲗϭⲟ · ϩⲓ̈ⲧ̇ⲙ̇ⲡⲉϩⲙⲟⲧ ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛⲥⲱⲧⲏⲣ ⁘— ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁⲛⲁⲓ̈ ⲁ̇ ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ ⲑⲉⲱ̇ⲇⲟⲥⲓ̈ⲟⲥ ⲃⲱⲕ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ϩⲱⲱϥ ⲉⲧⲣⲉⲩϫⲓ̈ ⲙ̇ⲡⲉⲩⲉ̇ⲥⲙⲟⲩ · ⲙ̇ⲛ̇ⲡⲉⲩϣⲟϫⲛⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲥⲉⲧⲥⲁⲃⲟϥ ⲉ̇ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩ ⲉⲧⲣⲉⲩⲣ̇ⲛⲟⲃⲣⲉ ⲛ̇ⲧⲉⲕⲕ̇ⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ · ϩⲛ̇ⲛⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁⲩⲧⲁϫⲣⲟϥ ϩ̇ⲛ̇ⲧⲁϫⲣⲟ ⲛⲓ̈ⲙ · ⲉⲧⲣⲉϥϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ ⲛ̇ⲛ̇ⲓ̈ⲕⲁⲓ̈ⲁ̇ · ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲣⲉϥⲕⲁ ⲛ̇ϣⲏⲣⲉ ⲛ̇ⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ ⲉⲩⲧⲁⲉⲓ̈ⲏⲩ ⲛ̇ⲧⲟⲟⲧϥ̇ ϩ̇ⲛ̇ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̇ⲧⲁⲓ̈ⲟ ⲙ̇ⲛ̇ⲟⲩ†ⲙⲏ ⁘—

ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲁ̇ⲣⲏⲩ ⲛ̇ⲧⲉϩⲛ̇ⲟⲩⲟⲛ ϫⲟⲟⲥ ϩ̈ⲛ̇ⲛⲉⲧⲥⲱⲧ̇ⲙ̇ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ ⲣⲱ ⲁ̇ ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ ⲥⲕⲩⲗⲗⲉⲓ̈ ⲙ̇ⲙⲟϥ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̇ⲛⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲙ̇ⲡⲉϥⲧ̇ⲛ̇ⲛⲟⲟⲩ ⲛ̇ⲥⲱⲟⲩ · ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲛ̇ϥ̇ⲛ̇ⲧⲟⲩ ϣⲁⲣⲟϥ :— ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧⲛⲁⲧⲉⲧ ⲛ̇ϩⲏⲧ̇ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲥⲱⲧ̇ⲙ̇ :·—

ⲉⲡⲉⲓ̈ⲇⲏ ⲅⲁⲣ ⲑⲉⲟ̇ⲇⲟⲥⲓ̈ⲟⲥ ⲡ̇ⲣ̇ⲣⲟ · ⲛⲉ ⲟⲩⲅⲉⲛⲟⲥ ⲡⲉ ⲛ̇ⲣ̇ⲙ̇ⲛ̇ⲕⲏⲙⲉ · ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲛⲉϥⲟ ⲛ̇ⲥ̇ⲧⲁⲃⲗⲓ̇ⲥ̇ⲧⲏⲥ (sic) ⲉⲛ̇ⲧ̇ⲃⲛⲟⲟⲩⲉ̇ ⲛ̇ⲟⲩⲁⲗⲗⲉⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲥ ⲛ̇ϣⲟⲣ̇ⲡ̇ · ⲉⲓ̈ϣⲁϫⲉ ⲉ̇ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲛ̇ⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ⁘ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉ̇ⲑⲉⲟ̇ⲇⲱⲥⲓ̈ⲟⲥ

[1] ⲧⲣⲣⲱ sur du grattage.

ϫⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛϫⲱⲱⲣⲉ ⲡⲉ · ⲁϥⲧⲟϣϥ ⲛⲁⲣⲭⲱⲛ ⲉϫⲛⲛⲉⲥⲧⲁⲃⲗⲟⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲉⲧⲉ ⲙⲙⲁ ⲛϫⲱⲣⲙ ⲛⲧⲉⲛⲉϩⲧⲱⲱⲣ ⲛⲉ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧϣⲟⲟⲛ ϩⲁⲡⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲧⲉϥⲙⲛⲧⲣⲣⲟ · :— ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲁ ⲛⲉⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛⲁⲓ̈ · ⲁⲙⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ (sic) ⲙⲡⲉⲓⲕⲟⲥ (sic)[1] (fol. VI, *verso*, p. ⲝ̄) ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲉϥⲟⲛϩ ⲛϭⲓ ⲟⲩⲁⲗⲁⲉⲛⲧⲓⲛⲟⲥ ⲡⲉⲩⲉⲓⲱⲧ ⲛⲟⲩⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛϩⲟⲟⲩ :— ⲧⲟⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲛⲧⲉⲣϥⲉⲓ ⲉϥⲛⲁⲙⲟⲩ · ⲁϥⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ ⲧⲏⲣⲥ :— ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉⲓⲥ[2] ϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ϩⲓⲧⲉϩⲓⲏ · ⲙⲡⲕⲁϩ ⲧⲏⲣϥ ·:— ⲁⲛⲁⲩ ⲟⲩⲛ ⲁⲛⲁⲩ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲙⲁⲣⲓⲁⲛⲟⲥ ϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓϫⲙⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲛⲁⲉⲓⲟⲧⲉ ·:· ⲁⲗⲗⲁ ϩⲁⲣⲉϩ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲓⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲧⲉⲛⲓⲕⲉⲁ (sic) ϩⲛⲧⲁϫⲣⲟ ⲛⲓⲙ :— ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛϭⲓ ⲛⲁⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ · ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁⲩⲱ ⲉⲛⲛⲁϭⲛ ⲟⲩⲟⲣⲑⲟⲇⲟⲝⲟⲥ ⲧⲱⲛ · ⲉϥⲉⲙⲡϣⲁ ⲙⲡⲉⲓⲛⲟϭ · ⲛⲧⲁⲓⲟ ⲛⲧⲉⲓϩⲉ · ⲛⲧⲉⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ·:— ⲉⲓⲥ ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲛⲁⲩ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲛⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲧⲱⲛ · ⲙⲏ ⲧⲉⲕⲕⲟⲩⲓ ⲛϣⲏⲣⲉ · ⲛⲁⲉϣⲁⲓⲛⲕⲉⲓ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲉϫⲉ ⲡⲣⲣⲟ ⲛⲁⲩ · ϫⲉ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ · ϩⲉⲛⲃⲁⲣⲃⲁⲣⲟⲥ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲧⲱⲣⲡ ⲛⲛⲁϣⲏⲣⲉ ·:·— ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ ⲙⲡⲗⲁⲁⲩ ⲛϩⲱⲃ ⲁⲛⲟⲕ · ⲙⲡⲛⲟϭ · ⲛ ⲕⲟⲩⲓ · ϫⲉ ⲛϥϩⲙⲟⲟⲥ ⲉϫⲙⲡⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲉⲡⲁⲙⲁ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲟϥ ⲉⲓϣⲁⲛⲙⲟⲩ :· ⲁⲛⲓⲛⲉ ⲛⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ ⲉⲡⲡⲁⲗⲁⲧⲓⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛϯ ⲛⲁϥ ⲛⲧⲁϣⲉⲉⲣⲉ ⲉⲩⲥϩⲓⲙⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲧⲛⲑⲉⲙⲥⲟϥ ⲉϫⲙⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛⲧⲁⲙⲛⲧⲣⲣⲟ · ⲛϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲟ ⲛⲣⲣⲟ · ⲙⲙⲛⲥⲱⲓ ⲉⲡⲁⲙⲁ :· ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲁϥ · ⲛϭⲓ ⲛⲁⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲛⲟϭ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲧⲙⲛⲧⲣⲣⲟ · ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁⲕⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛⲁⲛ ⲱ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲣⲟ · ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲉⲓⲣⲉ ⲙⲡⲣⲟⲥⲑⲉ (fol. VII, *recto*, p. ⲝ̄ⲁ̄) ⲛⲧⲁⲕϫⲟⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁⲡⲉⲕϣⲁϫⲉ :— ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲟⲩⲱ ⲉϥϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲁ ⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁϥⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲕⲉⲥⲛⲁⲩ ⲛⲛⲟϭ ⲛⲥⲧⲣⲁⲧⲩⲅⲟⲥ (sic)[3] · ⲉⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ · ⲉⲧⲉ ⲥⲉⲣⲅⲓⲟⲥ ⲡⲉ · ⲙⲛⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ ⲉϩⲉⲛⲛⲟϭ[4] ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉⲩⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲛⲉϩⲟⲩⲟ :— ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲡⲣⲣⲟ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲓϣⲁⲛⲙⲟⲩ :· ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲛⲛⲟϭ ⲉⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲁⲥⲧⲉⲓϫⲉ ⲁⲛ · ⲛⲧⲱϣ ⲛⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ ⲡⲣⲣⲟ ⲕⲁⲧⲁⲡⲁϣⲁϫⲉ · ⲉⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲡⲱϩ ⲉϩⲱⲕ ⲙⲡⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲱⲛ ⲟⲩⲃⲏⲩ · ⲙⲡⲣⲕⲁ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ ⲉⲧⲣⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ ϩⲓϫⲙⲡⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲙⲛⲛⲥⲱⲓ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ ·— ⲁⲩⲟⲩⲱϣⲃ ⲛϭⲓ ⲛⲉⲥⲧⲣⲁⲧⲏⲅⲟⲥ · ϫⲉ ϩⲙⲡⲟⲩⲱϣ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲣⲣⲟ :— ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲉⲣⲟⲛ · ⲛⲥⲉⲛⲁⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲉⲕⲱⲣϥ ⲛⲧⲉⲕⲕⲉⲗⲉⲩⲥⲓⲥ ⲛⲧⲟⲟⲧⲛ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲛⲧⲁⲕⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲙⲙⲟⲥ :— ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲛⲁⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ ⲟⲩⲱ ⲉⲩϫⲱ ⲛⲛⲁⲓ · ⲙⲡⲣⲣⲟ ·: ⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧϥ ϩⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ·:—

(1) ⲕⲟⲥ pour ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.

(2) ⲥ en surcharge sur un ⲉ.

(3) ⲅⲟⲥ sur du grattage.

(4) ⲉϩⲉ; également.

ⲡⲉⲩⲛ ⲟⲩⲁ ⲇⲉ ϩⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲓⲥ ⲉⲩⲛⲟϭ ⲡⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉϥⲅⲉⲛⲟⲥ · ⲉⲩⲉⲃⲟⲗ ⲡⲉ
ϩⲙ̄ⲡⲓⲛⲓ ⲛ̄ⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ ⲡⲁⲛⲟⲙⲟⲥ ·:— ⲡⲉϥⲙⲉⲉⲩⲉ ⲡⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉϥϩⲏⲧ ⲉϩⲙⲟⲟⲥ
ϩⲓϫⲙ̄ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ · ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲛ̄ⲙⲟⲩ ⲛⲟⲩⲁⲗⲗⲉⲛⲧⲓⲛⲟⲥ ·:— ⲛ̄ϩⲟ-
ⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲁⲩⲱ (fol. VII, *verso*, p. ξβ)
ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ϫⲉ ⲁ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲕⲉⲗⲉⲩⲉ ⲛ̄ⲧⲱϣ ⲛ̄ⲑⲉⲟⲇⲱ-
ⲥⲓⲟⲥ · ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲁϥϭⲱⲛⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ :— ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲧϭⲓⲛ̄ⲛ̄ⲕⲟⲧⲕ ⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ
ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲉⲡⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲁⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ · ⲉⲩϣⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲧⲣⲉⲩ-
ⲉⲓⲙⲉ · ⲉⲡⲉϥϣⲁϫⲉ ϩⲱⲱϥ · ϫⲉ ⲉϥⲛⲁⲧⲱⲧ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ϫⲓⲛ̄ⲙ̄ⲙⲟⲛ :—
ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲉⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲉ ⲛⲓⲙ ⲣ̄ⲣⲣⲟ :— ⲡⲉϫⲁϥ ϩⲱⲥ ⲉϥⲉ-
ⲕⲟⲛⲧⲉⲓ (sic) ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ϩⲱⲱϥ ϫⲉ ⲉⲩⲡⲓⲣⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ·:— ϫⲉ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ
ⲛ̄ⲥⲙⲉⲗⲉⲓ ⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲛ̄ⲥⲉⲉⲣ ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ ⲡⲉⲥⲧⲣⲁⲃⲁⲓⲧⲏⲥ (sic)[1] ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ · ⲡⲁⲓ ⲅⲁⲣ
ⲡⲉ ⲡⲉⲧⲛ̄ⲧⲁⲓⲟ :— ϩⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲱϣ ⲉⲃⲟⲗ ⲧⲏⲣⲟⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲧⲁⲡⲣⲟ ⲛⲟⲩⲱⲧ ·
ⲙⲛ̄ⲟⲩϩⲣⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲛ̄ⲧⲉⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ·· ϣⲁϣⲟⲙⲛ̄ⲧ ⲛ̄ⲥⲟⲡ · ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ·
ϫⲉ ⲁⲝⲓⲟⲥ · ⲁⲝⲓⲟⲥ · ⲁⲝⲓⲟⲥ · ⲁⲩⲅⲟⲩⲥⲧⲟⲥ ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ ⲧⲉ ⲑⲉ
ⲛ̄ⲧⲁⲩⲟⲙⲥϥ ⲉϫⲙ̄ⲡⲉⲑⲣⲟⲛⲟⲥ · ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ :·

ⲧⲟⲧⲉ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲓϩⲁⲅⲓⲟⲥ · ϩⲛ̄ⲧⲥⲩⲣⲓⲁ ·:—
ⲡⲉϥⲃⲏⲕ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉⲩⲥⲉⲃⲏⲥ ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ · ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ ⲉϥϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ·
ⲁⲩⲱ ⲉϥⲁⲡⲟⲗⲁⲩⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲃⲱ · ⲙⲛ̄ⲡⲉϥⲥⲙⲟⲩ · ϩⲱⲥ ⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩ
ⲧⲉ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ :· ⲕⲁⲓⲅⲁⲣ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲁ ⲡⲉϥⲥⲕⲩⲗⲙⲟⲥ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁϥ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ
ⲛ̄ϩⲏⲩ · ⲙⲛ̄ⲟⲩⲥⲃⲱ ·:— ⲁⲩⲱ ⲉⲥϫⲉⲧⲟ ⲛⲧⲁ-(fol. VIII, *recto*, p. ξγ) ϫⲟⲟⲥ
ϩⲛ̄ⲟⲩϣⲱⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ · ϫⲉ ⲛⲧⲁϥ ⲕⲁⲧⲁ ⲛⲧⲁ ⲉⲧⲉⲓⲛⲟϭ ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓⲛⲟⲩⲧⲉ ·
ⲙⲛ̄ϯϯⲙⲏ (sic) ⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ · ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲛⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ϩⲓⲧⲛ̄ⲛⲉⲥⲃⲟⲟⲩⲉ
ⲛ̄ⲛⲉⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ·:— ⲟⲩ ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉϥⲕⲉϣⲏⲣⲉ ⲟⲛ ·
ⲁⲣⲕⲁⲇⲓⲟⲥ · ⲙⲛ̄ⲟⲛⲱⲣⲓⲟⲥ · ⲛⲧⲁϥⲛ̄ⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲱⲟⲩ ϩⲛ̄ⲧⲉⲓⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲥⲉ-
ⲃⲏⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲓϭⲟⲧ · ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲟⲟⲧⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲥⲃⲱ ⲙⲛ̄ⲡϣⲟϫⲛⲉ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲙⲁ-
ⲕⲁⲣⲓⲟⲥ · ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ⲛ̄ⲕⲉⲑⲉⲟⲇⲟⲣⲟⲥ ⲕⲟⲩⲓ ·

ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲁϥⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲁⲣⲭⲏⲉⲡⲓⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲕⲱⲥⲧⲁⲛ-
ⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ :— ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲛⲧⲟⲥ (sic) ϩⲓⲧⲛ̄ⲧⲉⲓⲗⲟⲓϭⲉ ⲧⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲛ-
ⲛⲉⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲉϣⲓⲛⲧ · ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲓⲁⲕⲱⲃ ⲡ̄ⲡⲁⲧⲣⲓⲁⲣⲭⲏⲥ · ⲛ̄ⲧⲁϥⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ
ⲉⲕⲏⲙⲉ · ⲙ̄ⲡⲟⲩⲟⲉⲓϣ · ϩⲓⲧⲛ̄ⲧⲗⲟⲓϭⲉ ⲙ̄ⲡϩⲉⲃⲱⲱⲛ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲉⲣ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ
ⲉϥⲟϣ · ⲛ̄ϥⲙⲉϩ ⲡ̄ϩⲟ ⲙ̄ⲡⲕⲁϩ :— ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ⲟⲛ ϩⲱⲟⲩ ⲟⲛ ⲡⲉ ⲛⲉⲓϩⲁ-
ⲅⲓⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ · ⲙⲛ̄ⲇⲟⲙⲉⲧⲓⲟⲥ · ⲛⲉϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲛ̄ⲣ̄ⲣⲱⲟⲩ :·—
ⲛ̄ϯⲛⲁϩⲱ ⲉⲣⲟⲓ ⲁⲛ ⲉⲓⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ · ϣⲁⲛⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛ
ⲛⲓⲙ ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉⲩⲁⲝⲓⲱⲙⲁ · ⲙⲛ̄ⲧⲉⲩⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲕⲟⲛ :— ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ
ⲁⲩⲙⲉⲣⲉ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛ̄ⲓ̄ⲥ̄ ⲉϩⲟⲩⲉ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲟⲩⲁϩⲟⲩ

[1] ⲣ en surcharge au-dessus de la ligne.

ⲛ̄ⲥⲱϥ ϩⲙ̄ⲡⲉⲩϩⲏⲧ ⲧⲏⲣϥ · ⲉⲧⲃⲉⲛⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲧⲟϥ ϩⲱⲱϥ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ (fol. VIII, *verso*, n° du cahier ⲁ̅, p. ⲝ̅ⲁ̅) ⲁϥϯⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁⲩ · ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉⲧⲣⲉϥⲟⲓ̈ⲕⲟⲛⲟⲙⲉⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲉⲓ̈ ⲉϣⲓ̈ⲛⲉ · ⲡⲉⲓ̈ⲧⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲛ̄ⲥⲉϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲥⲉⲕⲱⲧ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲩⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ ϩⲙ̄ⲡⲉⲩⲣⲁⲛ · ⲉⲁⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲛ̄ⲧⲉⲥⲥⲛ̄ⲧⲉ ϩⲓϫⲛ̄ⲧⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛⲁⲧⲕⲓⲙ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲉⲁⲩⲕⲧⲟ ⲉⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ · ⲙⲛ̄ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ · ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲛ̄ⲗⲓ̈ⲙⲏⲛ̄ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ̈ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲛⲁⲕⲧⲟⲟⲩ ϣⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉⲡⲕⲱ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲛⲟⲃⲉ :· ⲱ ϫⲉ ⲁ ⲟⲩⲏⲣ ⲙ̄ⲯⲩⲭⲏ ⲟⲩϫⲁⲓ̈ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ :— ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲅⲁⲣ ⲁϥⲟⲩⲛⲟϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲡⲁⲣⲁⲇⲓ̈ⲥⲟⲥ · ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲥⲱⲧⲉ ⲛⲛⲉⲯⲩⲭⲏ ⲛ̄ⲛⲉⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ · ⲛ̄ⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ϩⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ :— ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲛ̄ϥⲛⲁⲗⲟ ⲁⲛ ⲉϥⲟ ⲛ̄ⲗⲓ̈ⲙⲏⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲟⲩϫⲁⲓ̈ ϣⲁⲉⲛⲉϩ ·

ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲁⲣⲉⲛⲕⲧⲟⲛ ⲉϫⲛ̄ⲧⲁⲫⲟⲣⲙⲏ · ⲛ̄ⲧϭⲓⲛⲉⲓ̈ ⲉϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ·:· ϩⲱⲥⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲕⲱⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲟⲩⲁ ⲉⲧⲣⲉⲩⲡⲟϣ ⲛ̄ϥⲛⲉⲡⲓ̈ⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲉⲧⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ · ⲁ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣϥ ⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲙ̄ⲡϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ · ⲉⲧⲣⲉⲩⲁⲁϥ ⲛⲉⲡⲓ̈ⲥⲕⲟⲡⲟⲥ · ⲉⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ :·· — ⲁⲩⲱ ⲛ̄(sic)ⲧⲏⲙⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⲙⲛ̄ⲡⲁⲧⲥⲩⲛⲕⲗⲏⲧⲟⲥ · ⲙⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ϩⲓⲟⲩⲥⲟⲛ · ⲁⲩⲥⲱⲛⲧ ⲙ̄ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ ·:·— ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲣⲁϣⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓ̈ⲟⲥ · ⲉϫⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ϩⲱⲃ ⲙ̄ⲙⲁⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛⲟⲩⲙⲁⲅⲓ̈ⲥⲧⲣⲓ̈ⲁⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲱϥ · ⲙⲉⲛⲕⲉϫⲟⲩⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲁⲧⲟⲓ̈ · ⲉⲁϥⲥϩⲁⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲛ̄ϯⲥⲩⲣⲓ̈ⲁ · ϫⲉⲕⲁⲥ (fol. IX, *recto*, n° du cahier ⲉ̅, p. ⲝ̅ⲉ̅) ⲉϥⲉⲧⲁϩⲉ ⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲛ̄ϥⲣⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲥⲱⲟⲩϩ ⲛ̄ⲛⲉⲡⲓ̈ⲥⲕⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲉⲡⲁⲣⲭⲓ̈ⲁ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲡⲱϩ ⲇⲉ ϣⲁⲡⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲙⲁⲅⲓ̈ⲥⲧⲣⲓ̈ⲁⲛⲟⲥ · ⲙⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲧⲟⲓ̈ · ⲁⲩϯ ⲛⲁϥ ⲛ̄ⲛⲉⲥϩⲁⲓ̈ · ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲁϥⲣⲁϣⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲉⲛⲁⲣⲓ̈ⲥⲧⲁ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ · ϫⲉ ⲁⲧⲉⲧⲛ̄ϩⲓ̈ⲥⲉ ϩⲓ̈ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ · ⲁⲩⲱ ⲣⲁⲥⲧⲉ ⲧⲛ̄ⲛⲁⲛ̄ⲧⲟⲩ ϩⲙ̄ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·:—

ⲕⲁⲧⲁⲟⲩⲟⲓ̈ⲕⲟⲛⲟⲙⲓ̈ⲁ ⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲥⲉⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲛⲁⲓ̈ ⲛ̄ϭⲓ ⲧⲉⲥϩⲓ̈ⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ·:— ⲁⲥⲙⲉⲕⲙⲟⲩⲕⲥ ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲛⲁϫⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ · ⲉⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ · ⲁⲥⲙ̄ⲕⲁϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲛⲉⲟⲩⲉⲛ̄ⲧⲥ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ :— ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥϫⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲥϣⲏⲣⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩϩⲱⲡ · ⲙ̄ⲛ̄ⲟⲩⲥⲓ̈ⲟⲩⲣ ⲉⲡⲱⲥ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲩϣⲏ ·:— ⲁⲥⲧⲁⲙⲉ ⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ⲡⲣ̄ⲣⲟ · ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲁⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ :— ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲉϣϫⲉ ⲧⲉⲧⲛ̄ⲟⲩⲱϣ ⲁⲛⲁⲭⲱⲣⲉⲓ̈ ⲛⲏⲧⲛ̄ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲛⲁⲓ̈ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲁⲩⲙ̄ⲕⲁϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ϩⲛ̄ⲟⲩϭⲉⲡⲏ ⲁⲩϫⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̄ϩⲃ̄ⲥⲱ · ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡⲉⲩⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ · ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲱϣ ⲉϫⲓ̈ⲧⲉⲛ ⲉⲡⲙⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ :·— ⲁⲩϭⲓⲛⲉ ⲇⲉ ⲛⲟⲩϩⲗⲗⲟ ⲙ̄ⲙⲁ ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲁϥϫⲓ̈ⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲉϥⲕⲁⲗⲩⲃⲏ · ⲁϥϩⲟⲡⲟⲩ ϩⲁⲧⲟⲟⲧϥ ·

ⲙ̄ⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ ⲇⲉ (fol. IX, *verso*, p. ⲝ̅ⲋ̅) ⲁ ⲡⲙⲁⲅⲓ̈ⲥⲧⲣⲓ̈ⲁⲛⲟⲥ ⲙⲛ̄ⲛⲉⲧⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙⲟⲛⲁⲥⲧⲏⲣⲓ̈ⲟⲛ · ⲉⲩϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲟⲩϭⲛ̄ⲧⲟⲩ ·

ⲧⲟⲧⲉ ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲧⲙ̄ϭⲉⲛⲧⲟⲩ · ⲁⲩⲙ̄ⲕⲁϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ⲧⲏⲣⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩϣⲧ̄ ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲉⲩϩⲟⲧϩⲉⲧ ⲛ̄ⲥⲱⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲟⲩϭⲉⲛⲧⲟⲩ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲁ ⲡⲉⲡⲁⲣⲭⲟⲥ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲉⲧⲣⲉⲩⲕⲱⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲱⲟⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ϩⲙ̄ⲙⲁ ⲛⲓⲙ · ⲛ̄ⲧⲉⲧⲥⲩⲣⲓⲁ · ⲙⲛ̄ⲧⲡⲁⲗⲉⲥⲧⲓⲛⲏ :·— ⲉⲧⲃⲉ-ⲡⲁⲓ ⲛⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓϩⲁⲅⲓⲟⲥ ϩⲏⲡ ⲡⲉ · ⲛ̄ϩⲉⲛⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲉϣ-ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ · ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲡⲉ ϩⲓⲧⲛ̄ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ · ⲛⲁⲧⲥⲩⲣⲓⲁ · ⲙⲛ̄ⲛⲉⲧϩⲙ̄ⲡⲉⲥⲕⲱⲧⲉ ·:— ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲛⲁⲓ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ϩⲛ̄ⲟⲩϣⲟϫⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲕⲱϣⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲓϩⲃ̄ⲥⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ · ⲁⲩ-ⲧⲁⲁⲩ ⲉⲩⲥⲟⲟⲕ[1] · ⲁⲩⲫⲟⲣⲉⲓⲛ ϩⲛ̄ϩⲃ̄ⲥⲱ ⲛ̄ⲕⲟⲥⲙⲓⲕⲟⲛ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩⲣ ⲛ̄ϩⲉⲛ-ⲫⲁⲕⲓⲁⲣⲓⲟⲛ (sic) ⲉⲛⲉⲩⲁⲡⲏⲩⲉ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲛⲉⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ :·— ⲧⲟⲧⲉ ⲗⲟⲓ-ⲡⲟⲛ ⲁⲩⲉⲓ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉⲣⲉ ⲡⲕⲟⲩⲓ ⲛ̄ⲥⲟⲟⲕ ⲧⲁⲗⲏⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉⲡⲟⲩⲁ · ⲉⲩⲫⲟ-ⲣⲉⲓ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲃ̄ⲥⲱ ⲛ̄ⲕⲟⲥⲙⲓⲕⲟⲛ · ⲕⲁⲧⲁⲛ̄ⲥⲩⲣⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲡⲉ ⲉⲩⲧⲱⲃϩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ :· ϫⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ ⲉⲕⲉ-ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ϩⲁϫⲱⲛ · ⲛ̄ⲅϫⲓⲧⲉⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ϩⲛ̄ⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ·:— ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲇⲉ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁⲩ ϩⲓϫⲙ̄ⲡⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲉⲣⲟ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲇⲉ ⲛ̄-(fol. X, *recto*, p. ⲝ̅ⲍ̅) ϭⲓ ⲡ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲙ̄ⲡⲉϥⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲟⲛ · ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧϫⲁⲣ-ϩⲏⲧ · ϫⲉ ϭⲙ̄ϭⲟⲙ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ϫⲉ ϩⲙ̄ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̄ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲉ · ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲧⲱⲃϩ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲡⲁⲓ ⲛ̄ⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ̄ⲡϩⲟⲣⲟⲙⲁ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲛⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲛ̄ⲓⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲁⲅⲁⲃⲟⲥ · ⲉⲁϥϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ · ϫⲉ ϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲛⲉⲕϣⲏⲣⲉ · ⲙⲁⲣⲟⲩⲉⲓ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉⲕⲏⲙⲉ ⲛ̄ⲥⲉϣⲱ-ⲡⲉ ϩⲁϩⲧⲏⲓ · ⲧⲉⲛⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲛⲉϥϣⲗⲏⲗ · ⲛⲁϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ⲛⲁⲛ ϣⲁⲣⲟϥ ·: ⲙⲁⲣⲉⲛⲙⲟⲟϣⲉ ⲟⲩⲛ ⲉϫⲙ̄ⲡⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲓⲣⲏⲥ ⲛ̄ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ · ϣⲁⲛⲧⲉⲛⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲁⲕⲟⲧⲉ · ⲙⲏ ⲙ̄ⲡⲉ ⲡⲉⲅⲣⲁⲙⲙⲁⲧⲉⲩⲧⲏⲥ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲉⲓⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϫⲉ ⲉϭⲏⲣ ⲛ̄ⲥⲁⲡⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲣⲏⲥ · ⲛ̄ⲧⲉⲑⲁⲗⲁⲥ-ⲥⲁ ϣⲁⲛⲧⲉⲧⲛ̄ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲕⲟⲧⲉ :— ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ̄ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲉϩⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲛⲛⲁϭⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲧⲱⲛ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲥⲱ :· ⲡⲉϫⲉ ⲡⲉϥⲕⲟⲩⲓ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ⲛⲁϥ ϩⲛ̄ⲟⲩⲣⲁ-ϣⲉ · ⲙ̄ⲛ̄ⲟⲩϩⲉⲗⲡⲓⲥ · ϫⲉ ⲱ ⲡⲁⲥⲟⲛ · ⲁⲩⲱ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲅⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲛ · ϫⲉ ⲟⲩⲛ̄ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲓ̅ⲥ̅ · ⲛ̄ϥⲡⲱϣⲱⲛⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲧⲟⲟⲩ ⲙⲛ̄ⲛⲉⲓⲡⲉⲧⲣⲁ · ⲛ̄ϩⲉⲛⲗⲓⲙⲏⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ :·— ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ϯⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ · ϫⲉ ⲟⲩⲛ̄ϭⲟⲙ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲉϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ :·— ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲱ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ϫⲉ ⲁⲓϣⲱϥⲧ̄ ϩⲱⲥ ⲣⲱⲙⲉ ·:·— ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲛⲉⲩⲙⲟⲟ-(fol. X, *verso*, p. ⲝ̅ⲏ̅) ϣⲉ ⲡⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲣⲁϣⲉ ⲙⲛ̄ⲟⲩⲧⲉⲗⲏⲗ ⲉⲩⲥⲙⲟⲩ ⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·:· ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϯ ⲙⲛ̄ⲧϫⲁⲣϩⲏⲧ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ :·— ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥ ϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ⲙ̄ⲡⲓⲏ̅ⲗ̅ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲟⲉⲓϣ · ⲁⲩⲱ ϩⲛ̄ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ·:— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲁϥ-

[1] La forme redoublée ⲥⲟⲟⲕ est rare; on trouve ⲥⲱⲱⲕ dans le *Nuovo codice copto*, par Fr. Rossi, p. 79, 2ᵉ col. lig. 22; p. 80.

ϫⲓ̄ⲙⲟⲉⲓ̄ⲧ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛ̇ⲛⲉⲓ̄ⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ·:— ⲁⲩⲱ ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓ̄ⲃⲉ ϣⲁⲩⲃⲱⲕ ⲉ̇ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲛ̇ⲥⲉⲥⲉ ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̇ϩⲏⲧⲥ ⲉϥϩⲟⲗ̀ϭ ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲓ̄ⲛⲉ ⲛ̇ⲧⲟⲟⲧϥ̇ ⲛ̇ⲛⲉⲩⲉ̇-ⲣⲏⲩ ⲁⲛ ⲡⲉϫⲉ ϥⲥⲁϣⲉ ⲛ̇ ϥ̇ϩⲟⲗϭ̇ ·:·—

ⲁⲩⲙⲟⲟ̇ϣⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲉⲓ̄ ⲉ̇ϫ̇ⲛ̇ⲛ[1]ⲕⲟⲟϩ ⲙ̇ⲡⲉⲧⲣⲁ · ⲉⲩⲟ ⲛ̇ϫⲁϫ̇ⲱ ⲉ̇ⲙⲁⲧⲉ · ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̇ⲥⲉⲙⲟⲟ̇ϣⲉ ⲉ̇ϫ̇ⲛ̇ⲛⲉⲩϭⲓ̄ϫ · ⲙ̇ⲛ̇ⲛⲉⲩⲟⲩⲉ̇ⲣⲏⲧⲉ ⲛⲟⲩⲙⲏⲏ̇ϣⲉ ⲛ̇ⲥⲟⲡ · ⲥⲉⲟϣ ⲅⲁⲣ ⲛ̇ϭⲓ ⲛ̇ϩⲓ̄ⲥⲉ ⲛ̇ⲧⲁⲩϣⲟⲡⲟⲩ ⲛ̇ϭⲓ ⲛⲉⲓ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̄ⲟⲥ ϩ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲡⲉⲧⲣⲁ · ⲉⲧϩⲟⲥⲉ ⲉ̇ⲧ̇ⲙ̇ⲙⲁⲩ :·— ⲕⲁⲓ̄ⲅⲁⲣ ⲉⲛⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲡⲉ ϫⲉ ⲉⲩⲛⲁ ⲉ̇ⲧⲱⲛ :— ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲟⲩⲣⲟⲧ ⲙ̇ⲡⲉⲩϩⲏⲧ · ⲙ̇ⲛ̇ⲑⲉⲗⲡⲓ̄ⲥ ⲙ̇ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲡⲉϥⲕⲱ ⲛ̇ⲛ̇ϩⲓ̄ⲥⲉ ⲡⲉ ⲛ̇ⲑⲉ ⲛ̇ⲛ̇ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁϩⲣⲁⲩ :— ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲛ̇ⲧⲁⲩϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲓ̄ ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲓ̄-ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̄ⲟⲥ ⲛ̇ⲧⲁⲩⲙⲟⲟ̇ϣⲉ ⲛⲁϥ̄ⲓ̄ⲥ ⲛ̇ϩⲟⲟⲩ · ⲁⲩϩⲓ̄ⲥⲉ ⲉ̇ⲙⲁⲧⲉ ⲉⲧⲃⲉⲛⲉⲑⲟⲙ̇ⲕⲟ ⲛ̇ⲛⲉⲩⲟⲩⲉ̇ⲣⲏⲧⲉ · ⲉ̇ⲧⲃⲉ ϫⲉ ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲛⲉ ⲉⲩϭⲏⲛ ϩ̇ⲙ̇ⲡⲉⲩⲥⲱⲙⲁ ⲛ̇ⲥⲉⲕⲏϩ ⲁⲛ ⲉ̇ⲛⲉϩⲓ̄ⲥⲉ ⲙ̇ⲛⲉⲓ̄ⲥⲙⲟⲧ · ϩⲟⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲉⲛⲧⲁⲗⲏⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ̄ ⲉ̇ϫ̇ⲛ̇ⲟⲩ-ⲛⲟϭ ⲙ̇ⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉⲥϫⲟⲥⲉ ⲉ̇ⲡⲉϩⲟⲩⲟ̇ · ⲙ̇ⲡⲉⲛⲉϣϭⲙ̇ϭⲟⲙ ⲗⲟⲓ̄ⲡⲟⲛ ⲉ̇ⲙⲟⲟ̇ϣⲉ · ⲉ̇ⲁⲛϣⲧⲏⲩ ϩⲓ̄ϫⲛ̇ⲧ̇ⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉⲧϫⲟⲥⲉ ⲉ̇ⲙⲁ-(fol. XI, *recto*, p. ⲝ̅ⲑ̅) ⲧⲉ ·:·— ⲁⲧⲉⲧ̇ⲛ̇ⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙ̇ⲛ̇ⲧ̇ϫⲱⲱ̇ⲣⲉ ⲛ̇ⲛ̇ⲁⲑⲗⲏⲧⲏⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲅⲱⲛⲓ̄ⲥⲧⲏⲥ ⲛ̇ⲧⲉ-ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲛⲁⲓ̄ ⲛ̇ⲧⲁⲩⲣ̇ⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲟⲥ ⲁ̇ϫ̇ⲙ̇ⲡⲉϩⲧⲉ̇ⲥⲛⲟϥ ⲉ̇ⲃⲟⲗ · ϩⲓ̄ⲧ̇ⲛ̇ⲛⲉⲓ̄ⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̇ϩⲓ̄ⲥⲉ ⲛ̇ⲧⲁⲩϣⲟⲡⲟⲩ ·— ⲗⲟⲓ̄ⲡⲟⲛ ⲁⲩⲣ̇ⲕⲉϯⲟⲩ ⲛ̇ϩⲟⲟⲩ ⲉⲩⲛⲏϫ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲓ̄ϫⲛ̇-ⲧ̇ⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉ̇ⲧ̇ⲙ̇ⲙⲁⲩ ⲛⲁⲧⲟⲩⲱⲙ · ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲧⲥⲱ · ⲉⲩⲛⲏϫ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲑⲉ ⲛ̇ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ·:··—

ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲇⲉ ⲡⲉⲧⲛⲟⲩϩ̇ⲙ̇ ⲛⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓ̄ⲙ ⲉⲧϩⲉⲗⲡⲓ̄ⲍⲉ ⲉ̇ⲣⲟϥ ⲛⲟⲩⲟ̇ⲉ̇ⲓ̄ϣ ⲛⲓ̄ⲙ · ⲉϥⲧⲟⲩϫⲟ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲛⲉⲩⲟ̇ⲗⲓ̄ϥ̄ⲓ̄ⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ :··— ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲣ̇-ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ̇ ⲛ̇ⲇⲁⲛⲓ̄ⲏⲗ ⲙ̇ⲡⲓ̄ⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̄ϣ · ⲉⲁϥⲛⲁϩⲙⲉϥ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲙⲟⲩⲓ̄ (sic) · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲛⲟⲩϩ̇ⲙ̇ ⲛ̇ⲓ̈ⲱⲛⲁⲥ ϩ̇ⲛ̇ⲧ̇ⲕⲁⲗⲁϩⲏ ⲙ̇ⲡ̇ⲕⲏⲇⲟⲥ (sic) :— ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲟⲩϫⲟ ⲛ̇ⲥⲟⲩⲥⲁⲛⲛⲁ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲕⲁⲧⲏⲅⲟⲣⲉⲓ̄ ⲙ̇ⲡ̇ϩⲁⲛ ⲙ̇ⲙⲙⲟⲩ :· ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲁϥⲛⲟⲩ-ϩ̇ⲙ̇ ⲛ̇ⲛⲉϥϩ̇ⲙ̇ϩⲁⲗ ⲛ̇ϩ̇ⲣⲱⲙⲁⲓ̄ⲟⲥ · ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲣⲱⲟⲩ ⲛ̇ⲛⲉⲑⲏⲣⲓ̄ⲟⲛ · ⲛⲁⲅⲣⲓ̄ⲟⲛ ⲉⲧϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲙⲁ ⲉ̇ⲧ̇ⲙ̇ⲙⲁⲩ · ⲙ̇ⲛ̇ϩⲁⲗⲁⲧⲉ ⲛⲟⲩⲁⲙⲥⲁⲣⲝ ⲉⲧϩⲓ̄ϫ̇ⲙ̇ⲡⲉⲥⲡⲟⲧⲟⲩ ⲛ̇ⲑⲁ-ⲗⲁⲥⲥⲁ :·— ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̇ⲛ̇ϭⲟⲙ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲡⲱⲱ̇ⲛⲉ ⲛⲉⲛⲱϫ ⲉ̇ⲃⲟⲗ · ⲉ̇ⲧ̇ⲙ̇ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲟⲩ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛ̇ϩ̇ⲛ̇ϩⲁⲣⲙⲁ ⲛ̇ⲕⲱϩ̇ⲧ̇ · ⲁϥϩⲁⲣ-ⲡⲁⲍⲉ ⲛ̇ϩⲏⲗⲓ̄ⲁⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ̄ ⲉ̇ⲧⲡⲉ ·:— ⲡⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲁϥϥⲓ̄ ⲛⲁ-ⲃⲁⲕⲟⲩⲙ ϩ̇ⲙ̇ⲡⲁⲏⲣ · ⲁ̇ϫ̇ⲛ̇ϩⲓ̄ⲥⲉ ⲉⲧⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲉ̇ϫⲙ̇ⲡ̇ϣⲏⲓ̄ ⲛ̇ⲛ̇ (sic) ⲙ̇ⲙⲟⲩⲓ̄ ϣⲁⲛ-ⲧⲉϥϯ ⲙ̇ⲡⲁⲣⲓ̄ⲥⲧⲟⲛ ⲛ̇ⲇⲁⲛⲓ̄ⲏⲗ · (fol. XI, *verso*, p. ⲟ̅) ⲁⲩⲱ ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉ̇ϯⲟⲩ-ⲇⲁⲓ̄ⲁ̇ ϩ̇ⲛ̇ⲟⲩϭⲉⲡⲏ · ⲕⲁⲓ̄ⲡⲉⲣ ϯⲟⲩⲇⲁⲓ̄ⲁ̇ ⲟⲩⲏⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲧ̇ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ ⲛ̇ϣⲟⲙ̇ⲛ̇ⲧ̇ ⲛⲉⲃⲟⲧ ⲙ̇ⲙⲟⲟ̇ϣⲉ · ⲛ̇ⲧⲟϥ ⲟⲛ ⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ · ⲁϥⲧⲱⲣ̇ⲡ̇ ⲛ̇ⲛⲁⲓ̄ ϩ̇ⲙ̇ⲡⲁⲏⲣ · ⲁ̇ϫ̇ⲛ̇ϩⲓ̄ⲥⲉ · ϣⲁⲛⲧⲉϥⲛ̇ⲧⲟⲩ ⲉ̇ϣⲓ̄ⲛⲧ ⲛ̇ϥ̇ⲕⲁⲁⲩ ϩⲓ̄ϫ̇ⲛ̇ⲧ̇ⲛⲟϭ ⲙ̇ⲡⲉ-ⲧⲣⲁ · ⲧⲁⲓ̄ ⲉ̇ⲧⲉⲣⲉ ⲛ̇ϩⲉⲗⲗⲟⲥ (sic) ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ⲥⲁⲣⲡⲥ ⲙ̇ⲙⲟⲥ :— ⲧⲁⲓ̄ⲅⲁⲣ ⲁⲩⲙⲁⲉⲓ̄ⲛ

(1) Le second ⲛ en surcharge au-dessus de la ligne.

ⲛⲧⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ · ϣⲱⲡⲉ ⲛϩⲏⲧⲥ · ⲉϥⲟⲩⲟⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲉⲁ ⲡϩⲙϩⲁⲗ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲉⲥⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲧⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛⲕⲟⲛⲛⲉϫⲓ ·

ϯϩⲧⲏⲧⲛ ⲇⲉ ⲉⲣⲟⲓ̈ ϩⲛⲟⲩϯϩⲧⲏϥ · ⲛⲧⲉⲧⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲉⲓ̈ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ · ⲛⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲕⲁⲧⲁⲟⲉ ⲛⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲟⲓ̈ ⲛⲧⲟⲟⲩ ·:— ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϩⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉⲓ̈ⲛⲉ · ⲛⲛⲉⲓ̈ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉϣⲓⲛⲧ · ϩⲏⲗⲓ̈ⲁⲥ ⲛⲃⲉⲣⲉ · ⲙⲛⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ·:— ⲁⲩⲛⲁⲩ ϩⲛⲧⲉⲩϣⲏ ⲉⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓⲛ ⲉϥϩⲛⲧⲉⲩⲙⲏⲧⲉ · ⲉϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛⲧⲉⲩϭⲓ̈ϫ ⲉϥⲥⲱⲕ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲙⲡⲁⲏⲣ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲛⲧⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛⲧⲁⲛϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟⲥ ·:— ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲧⲉⲣⲉⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉϩⲧⲟⲟⲩⲉ · ϩⲛⲧϭⲟⲙ ⲛⲧⲁ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲟⲛϩⲥ ⲉⲣⲟⲛ ⲁⲛϭⲛⲧⲉⲛ ϩⲓ̈ϫⲛⲧⲡⲉⲧⲣⲁ ⲛϣⲓ̈ⲛⲧ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲣⲉⲛϭⲱϣⲧ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ϫⲙⲡⲧⲟⲟⲩ ⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉⲛϩⲉⲗⲗⲟⲥ (sic) ⲙⲙⲟⲟⲩ · ⲙⲛⲛⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲃⲉⲛⲛⲉ ·:— ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲑⲉⲱⲣⲓ̈ⲁ ⲙⲡⲧⲟⲟⲩ · ⲁⲛⲣϣⲡⲏⲣⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲣⲟⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡⲉⲛϩⲏⲧ ⲙⲧⲟⲛ ⲁⲛⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ⲙⲙⲟ̅ · ⲉⲧⲃⲉⲛⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ ·:— ϫⲉ ⲛⲣⲟⲩϩⲉ ⲙⲉⲛ ⲡⲉⲛⲕⲟⲧⲕ ⲡⲉ · ϩⲉⲛⲟⲩⲙⲛⲧϭⲱⲱⲃ · ϩⲓ̈ϫⲙ-(fol. XII, *recto*, p. ⲟ̅ⲁ̅) ⲡⲉⲕⲣⲟ ⲛⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲙⲛⲛⲉⲥϩⲟⲉⲓ̈ⲙ :— ⲙⲡⲟⲟⲩ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲧⲉⲛⲁϩⲉⲣⲁⲧⲉⲛ ϩⲛⲟⲩϫⲁⲙⲏ · ⲉⲛϭⲙϭⲟⲙ · ⲁⲩⲱ ⲉϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲃⲉⲛⲛⲉ · ⲙⲛϩⲛϣⲏⲓ̈ ⲙⲙⲟⲟⲩ ⲙⲛϩⲉⲛϭⲓⲛⲛⲁⲩ ⲛⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ·:—

ⲉⲓ̈ⲧⲁ ⲙⲙⲛⲥⲁⲕⲉⲕⲟⲩⲓ̈ · ⲉⲛϭⲱϣⲧ ⲉⲡⲓ̈ⲥⲁ ⲙⲛⲛⲁⲓ̈ :· ⲛⲧⲉⲣⲉ ⲡⲛⲁⲩ ⲛϫⲡⲓϯϣⲱⲡⲉ · ⲁⲩⲛⲁⲩ (sic) ⲉⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲥⲱⲕ ϩⲏⲧⲟⲩ ⲛϩⲛϭⲁⲙⲟⲩⲗ · ϩⲙⲡϩⲉⲗⲗⲟⲥ (sic) ⲉⲧϩⲓ̈ⲡⲣⲏⲥ ⲙⲙⲟⲛ · ⲁⲛⲣⲁϣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲓ̈ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ · ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ϫⲛⲧⲡⲉⲧⲣⲁ · ⲁⲛⲙⲟⲟϣⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲉⲧⲣⲉⲛϫⲛⲟⲩϥ ϫⲉ ⲡⲓ̈ⲙⲁ ⲧⲱⲛ ⲡⲉ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲛ · ⲉⲣⲉ ϩⲛϩⲃⲥⲱ ⲛⲝⲉⲛⲓ̈ⲕⲟⲛ ⲧⲱ ⲉϩⲓ̈ⲱⲱⲛ · ⲁⲩⲱ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲛⲗⲉⲛⲧⲓ̈ⲟⲛ ⲙⲏⲣ ⲉⲛⲉⲛⲁⲡⲏⲩⲉ · ⲁϥⲣϩⲟⲧⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲣϩⲛⲁϥ ⲉⲕⲁ ⲛⲧⲃⲛⲟⲟⲩⲉ ⲉⲡⲱⲧ · ⲛⲥⲁⲃⲏⲗ ϫⲉ ⲁⲛϯ ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ̈ⲁ ⲛⲁϥ · ϣⲁⲛⲧⲉϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ · ⲛⲧⲉⲣⲉⲛϩⲱⲛ ⲉϩⲟⲩ̅ · ⲉⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲁⲛϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧϥ · ⲛⲧⲟϥ ⲙⲡⲉϥⲥⲟⲩⲛ ⲧⲉⲛⲁⲥⲛⲉ · ⲟⲩⲇⲉ ⲧⲱϥ ϩⲱⲱϥ ⲙⲡⲉⲛⲥⲟⲩⲱⲛⲥ ·:— ⲉⲛϩⲁⲛ ⲇⲉ ⲛⲛⲁⲓ̈ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲙⲏⲓ̈ⲧⲛ ⲧⲁϫⲓ̈ⲧⲏⲩⲧⲛ ⲛⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ :— ⲛⲧⲉⲣⲉⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲁⲛϭⲙϭⲟⲙ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲣⲁϣⲉ ·:— ⲛⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ϭⲉ ⲁⲛⲟⲩⲁϩ ⲉⲛⲥⲁⲡⲣⲱⲙⲉ · ⲉⲛϣⲡϩⲙⲟⲧ ⲛⲧⲙⲛⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉⲛϯⲉⲟⲟⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲁϥϫⲓ̈ⲙⲟⲉⲓ̈ⲧ ϩⲏⲧⲛ · ⲉⲡⲙⲁ ⲙⲡⲉϥϩⲙϩⲁⲗ :·— ⲛⲧⲉⲣⲉⲛⲡⲱϩ ⲇⲉ ϣⲁⲡⲙⲁ ⲙⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ · ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲁϥϣⲟⲡⲉⲛ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛⲟⲩⲣⲁϣⲉ · ⲙⲛⲟⲩ-(fol. XII, *verso*, p. ⲟ̅ⲃ̅) ⲙⲛⲧⲣⲙⲣⲁϣ · ⲁϥϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛⲧⲟⲟⲧⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲁⲧⲉⲧⲛⲉⲓ̈ ⲉⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ ⲉⲧⲃⲉⲟⲩ :· ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲟⲩⲱϣⲃ ⲉⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲧⲁⲛⲥⲱⲧⲙ ⲉⲧⲃⲉⲛⲉⲕⲁⲣⲉⲧⲏ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩⲟⲩⲱ ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ ; ⲁⲛⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲉⲛⲛⲁϣⲱⲡⲉ ϩⲁⲧⲉⲕϩⲁⲓ̈ⲃⲉⲥ ⲛⲧⲛⲣⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϩⲁϩⲧⲏⲕ :·— ⲛⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥϭⲱ ⲉϥϯⲛϩⲧⲏϥ ⲙⲙⲟⲛ ⲕⲁⲗⲱⲥ · ⲙⲛⲛⲥⲱⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲛ ϫⲉ ⲛⲧⲉⲧⲛⲁⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲁⲛ ⲉϭⲱ ⲙⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ · ϫⲉ ⲟⲩϫⲁⲓ̈ⲉ ⲡⲉ ⲉϥϩⲟⲥⲉ ·:—

ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛϯ ⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲛⲁϥ · ⲉⲛϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ : ⲉⲛϣⲁⲛ-
ϯⲙⲉϣϭⲙϭⲟⲙ ⲉϭⲱ ⲙⲡⲉⲓⲙⲁ · ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉⲕⲉⲙⲁ · ⲙⲟⲛⲟⲛ ⲉⲧⲃⲉⲡⲛⲟⲩ-
ⲧⲉ[1] ⲙⲡⲣⲛⲟϫⲛ ⲛⲥⲁⲃⲟⲗ ⲙⲙⲟⲕ ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ · ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ϫⲉ
ⲕⲁⲗⲱⲥ · ⲉϣϫⲉ ⲧⲁⲓ ⲧⲉⲟⲉ · ⲁⲙⲏⲓⲧⲛ ⲧⲁⲧⲁⲙⲱⲧⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ·
ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥϫⲓⲧⲉⲛ ⲉϫⲛⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲛ ⲉⲟⲉⲓⲕⲱⲧ ⲙⲡⲉⲥⲡⲏ-
ⲗⲉⲟⲛ · ⲙⲛⲛⲕⲟⲩⲓ ⲛϩⲱⲃ ⲛϭⲓϫ ⲕⲁⲧⲁϣⲓⲛⲧ :·—

ⲛⲁⲓ ⲇⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲁ ⲛⲉⲓⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ϫⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲙⲙⲟⲛ · ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ
ⲁⲛⲅⲟⲩⲣⲉⲙⲧⲉⲓⲡⲟⲗⲓⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ ⲙⲙⲁⲩ ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ :·— ⲁⲩⲱ
ϩⲛⲛⲁⲓ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛⲉⲩⲧⲁⲣⲕⲟ ⲙⲙⲟⲓ ⲡⲉ ⲛϩⲁϩ ⲛⲥⲟⲡ · ⲉⲩϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧ · ϫⲉ
ⲙⲡⲉⲣⲧⲁⲩⲉ ⲗⲁⲁⲩ ϩⲛⲛⲉⲛⲧⲁⲛⲧⲁⲙⲟⲕ ⲉⲣⲟⲟⲩ · ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲉⲛⲟⲛϩ · ⲕⲁⲓⲅⲁⲣ ⲉⲛⲉ-
ⲙⲡⲓⲉⲣϣⲟⲣⲡ ⲉⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ ⲡⲉ · ⲛⲉⲩⲛⲁϫⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ ⲁⲛ ⲡⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲓ-
ⲥⲟⲩⲱⲛⲟⲩ ⲁⲛⲟⲕ · ⲁⲩⲱ ⲛⲧⲟⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲁⲩⲥⲟⲩⲱⲛⲧ ·:—

(Fol. XIII, *recto*, p. ⲟ̅ⲅ̅) ⲉⲡⲉⲓⲇⲏ ⲟⲩⲛ ⲁ ⲡⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ ⲛⲧⲉⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ ⲥⲱⲕ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲛⲛⲉϥϣⲏⲣⲉ ⲙⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ · ⲁϥⲛⲧⲟⲩ ⲉⲧⲡⲉ-
ⲧⲣⲁ · ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲟⲩ ⲉⲡⲙⲁ ⲛϫⲉϫ ⲱⲛⲉ · ⲁϥϯ ⲛⲁⲩ ⲛⲛⲉⲥⲕⲉⲩⲏ ⲛϣⲓⲕⲉ ·
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲧⲥⲁⲃⲟⲟⲩ ⲉⲧⲁⲣⲭⲏ ⲛⲧⲏⲛⲃⲧⲉ · ⲙⲛⲟⲉ ⲛϣⲱⲗⲕ · ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ
ⲛⲉⲩⲧⲥⲁⲃⲏⲩ ⲧⲁⲡⲡⲉ ⲉⲛⲉⲃⲓⲣ ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲉⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ⲛⲉⲛⲕⲉⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ·
ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ϩⲛⲟⲩⲉⲓⲣⲏⲛⲏ ::— ⲛⲉⲓϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲉ ⲁⲩϥⲓ ⲙⲙⲁⲩ ϩⲓϫⲱⲟⲩ
ⲛⲛⲉϩⲃⲥⲱ ⲛⲉϫⲉⲛⲓⲕⲟⲛ · ⲛⲧⲉⲧⲥⲩⲣⲓⲁ ⲁⲩⲫⲟⲣⲉⲓ ⲙⲡⲉⲥⲭⲏⲙⲁ · ⲕⲁⲧⲁⲙ-
ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ · ⲉⲧϩⲙⲡⲙⲁ ⲉⲧⲙⲙⲁⲩ :·— ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲡⲉ ⲛⲛⲉⲩⲉ-
ⲣⲏⲩ · ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ⲙⲡⲣⲧⲣⲉⲗⲁⲁⲩ ⲉⲓⲙⲉ ⲉⲡⲉⲛⲣⲁⲛ ⲟⲩⲇⲉ ϫⲉ ⲉⲛⲟ ⲙⲙⲟⲛⲁ-
ⲭⲟⲥ ⲛϣⲟⲣⲡ ⲡⲉ · ϫⲉ ⲡⲉⲓⲙⲁ ϩⲏⲡ ⲉϩⲟⲩ̅ ⲉⲡⲣⲣⲟ ⲉϩⲟⲩ ⲉⲧⲥⲩⲣⲓⲁ ·:—
ⲗⲟⲓⲡⲟⲛ ⲛⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛⲧⲉⲩⲥⲡⲟⲩⲇⲏ ⲧⲏⲣⲥ · ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲉⲙϣⲁϫⲉ ·
ⲙⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛⲣⲱⲙⲉ :— ⲟⲩⲇⲉ ⲣⲱ ⲉⲧⲙⲃⲱⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲛⲟⲩⲟⲛ · ⲉⲡⲧⲏⲣϥ · ⲥⲁⲃⲟⲗ
ⲉⲡⲉⲩⲙⲁ ⲛϣⲱⲡⲉ · ⲙⲛⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ :— ⲧⲉⲩⲧⲣⲟⲫⲏ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ · ⲙⲛⲡⲉϩ-
ⲙⲟⲩ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ :— ϫⲓⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲃⲓⲟⲥ ⲛⲧⲙⲛⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ
· ⲙⲡⲟⲩϫⲓϯ ⲡⲉ ⲛⲟⲩⲁϥ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ · ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲏⲣⲡ · ⲟⲩⲇⲉ ⲟⲩⲧⲃⲧ ·
ⲉⲩⲥⲉⲕ ⲉⲛⲁⲩ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓⲙ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲉⲓⲣⲉ ⲛϩⲛⲧⲱⲕϩ ⲉⲛⲁϣⲱⲟⲩ :—
ⲛⲉⲩϫⲱ ⲇⲉ ⲛⲛⲉⲩⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲕⲁⲧⲁⲥⲟⲥⲟ ⲛⲁⲉϫⲓⲥ · ⲛⲡⲣⲟⲥⲧⲉⲩⲛⲏⲟⲓⲁ ⲛⲛⲁⲧ-
ⲥⲩⲣⲓⲁ ·:—

(Fol. XIII, *verso*, p. ⲟ̅ⲇ̅) ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ϩⲛϣⲓⲛⲧ ⲙⲡⲟⲩⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲛⲗⲁⲁⲩ
ⲉⲛⲣⲱⲙⲉ · ⲉⲓⲙⲏⲧⲉⲓ ⲟⲩϩⲗⲗⲟ ⲛϩⲟⲩⲣⲓⲧ · ⲉϥϥⲓ ⲙⲡⲉⲩϩⲱⲃ ⲛϭⲓϫ ⲛⲧⲟⲟ-
ⲧⲟⲩ · ⲉϥⲉⲓⲛⲉ ⲛⲁⲩ ⲙⲡⲉⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛⲟⲉⲓⲕ ·:— ⲡⲁⲓ ⲟⲛ ⲛⲉϥⲇⲓⲁⲕⲟⲛⲉⲓ ⲙⲡⲕⲉⲁⲡⲁ
ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙⲙⲟϥ ⲣⲱ ϫⲓⲛⲛϣⲟⲣⲡ · ⲉⲥϣⲁⲛϣⲱⲡⲉ
ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛⲁⲉⲓ ⲉⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ · ⲛⲉⲩϥⲓ ⲛⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ

[1] Ce mot en plus petits caractères, au-dessus de la ligne.

ⲉⲛ̇ⲧⲏⲣϥ̇ ⲉ̇ⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲟ ⲛ̇ⲗⲁⲁⲩ · ⲁⲗⲗⲁ ⲉ̇ⲣⲉ ⲡⲉⲩϩⲟ ⲛⲁϩ̇ⲧ̇ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ · ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲉⲓ ⲉⲡⲉⲩⲥ̇ⲡⲏⲗⲁⲓ̈ⲟⲛ ϩ̇ⲛ̇ⲟⲩⲕⲁⲣⲱϥ ⲙ̇ⲛ̇ⲟⲩϯϩ̇ⲧⲏϥ :— ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ⲁ̇ⲗⲏⲑⲱⲥ ⲉⲕϣⲁⲛⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲣⲟⲟⲩ ϩ̇ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ⲕⲁⲧⲁⲥⲧⲁⲥⲓ̈ⲥ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ · ⲕ̇ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲱ̇ⲛⲧⲟⲥ (sic) ⲛ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ϣⲟⲟⲡ ϩ̇ⲛ̇ⲛⲉⲓ̈ⲣⲱⲙⲉ · ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ⲁ̇ⲗⲏⲑⲱⲥ ϥ̇ϣⲟⲟⲡ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ · ⲛ̇ⲑⲉ ⲛ̇ϩⲏⲗⲓ̈ⲁⲥ ⲙ̇ⲛ̇ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ·:— ⲁⲩⲱ ⲉϣϫⲉ ⲧⲉⲧ̇ⲛ̇ⲟⲩⲱϣ ⲉ̇ⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲛⲁⲓ̈ⲁⲕⲣⲓⲃⲟⲥ (sic) ·: ⲙⲁⲣⲉⲛⲥⲱⲧ̇ⲙ̇ (sic) :— ϩⲏⲗⲓ̈ⲁⲥ ⲙⲉⲛ ⲛ̇ⲧⲁϥⲉⲓⲛⲉ ⲙ̇ⲛ̇ⲕⲱϩ̇ⲧ̇ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲧ̇ⲡⲉ ϣⲁⲛⲧⲉϥⲣⲱⲕϩ̇ ⲛ̇ⲛ̇ⲣⲉϥϣ̇ⲙ̇ϣⲉ ⲉⲓ̈ⲇⲱⲗⲟⲛ ⲉⲧϩ̇ⲙ̇ⲡ̄ⲓ̈ⲏ̄ⲗ̄ :— ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲛⲉⲣⲉ ⲛ̇ⲕⲱϩ̇ⲧ̇ ⲙ̇ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ϣⲟⲟⲡ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ ⲡⲉ · ⲉϥⲣⲱⲕϩ ⲛ̇ⲛⲉⲛⲉⲣⲅⲓ̈ⲁ̇ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ̇ⲑⲟⲟⲩ · ⲛ̇ⲧⲉⲛⲉⲡ̄ⲛ̄ⲓ̄ⲕ̄ⲟ̄ⲛ̄ · ⲛ̇ⲧ̇ⲡⲟⲛⲏⲣⲓ̈ⲁ̇ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉ̇ⲧ̇ⲣ̇ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ⲙ̇ⲛ̇ⲡⲉⲛⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̈ϣ ⲛⲓ̈ⲙ · ϩ̇ⲛ̇ⲟⲩⲙ̇ⲛ̇ⲧⲁⲧϣⲓ̈ⲛⲉ :· ⲁⲛⲟⲕ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲧϫⲱ ⲙ̇ⲙⲁⲓ̈ · ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁ̇ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ (sic) ⲡⲉ :—

ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̇ϭⲓ ⲁ̇ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ϫⲉ ⲙ̇ⲛ̇ⲛⲁⲩ ⲛ̇ⲧⲁⲓ̈ⲟⲩⲱϣ ⲉ̇ⲃⲱⲕ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ · ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁϣⲟⲙⲧⲉ ⲛ̇-(Fol. XIV, *recto*, p. ⲟ̄ⲉ̄) ⲣⲟⲙⲡⲉ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓ̈ⲛⲁⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉ̇ⲧⲉⲩϭⲓⲛ̇ϩ̇ⲙⲟⲟⲥ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲉ ⲣⲟⲩϩⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁⲃⲱⲕ ⲛⲁⲕ ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ · ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲙⲟ̄ . ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲓ̈ⲛⲁϭⲱ ⲉⲓ̈ⲛ̇ⲕⲟⲧⲕ ⲙ̇ⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲱ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̇ⲧⲟ ⲙ̇ⲛ̇ⲥⲁⲟⲩⲥⲁ · ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ϩⲱⲟⲩ ⲥⲁⲕⲉⲥⲁ :· ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲛ̇ⲕⲟⲧⲕ̇ ϩ̇ⲛ̇ⲟⲩⲙⲁ ·:— ⲁⲩϫⲓ̈ ⲇⲉ ⲛⲟⲩϩⲱⲕ ⲙ̇ⲛ̇ⲟⲩⲙⲟⲩⲣ̇ϫⲏⲁϩ · ⲁⲩⲕⲁⲁⲩ ⲙ̇ⲡⲁⲙⲧⲟ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ·:— ⲛ̇ⲧⲉⲣⲟⲩⲕⲁⲁⲩ ⲇⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛⲉⲩⲕⲱ ⲛ̇ⲣⲱⲟⲩ ⲡⲉ ·:— ⲛ̇ⲧⲁⲩⲣ̇ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲁϣ ⲛⲁⲓ̈ⲧⲓ̈ⲁ̇ · ⲉ̇ⲡⲉⲓ̈ⲇⲏ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲥⲭⲏⲙⲁ ⲡⲉ ⲛ̇ⲧⲉⲛⲁⲧⲥⲩⲣⲓ̈ⲁ̇ ⲟⲩⲛ ⲙⲟⲩⲣ̇ϫⲏⲁϩ ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲁⲛ · ⲟⲩⲇⲉ ϩⲱⲕ · ⲁⲗⲗⲁ ϩⲉⲛϩ̇ⲃ̇ⲥⲱ ⲛ̇ⲕⲁⲙⲏ ⲙⲁⲩⲁ̇ⲁⲩ ⲡⲉⲧⲟⲩⲫⲟⲣⲉⲓ̈ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ :— ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉⲓ̈ⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲡⲉⲩⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲙ̇ⲛ̇ⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ : ⲉϥⲫⲟⲣⲉⲓ̈ ⲙ̇ⲛ̇ϩⲱⲕ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲙⲟⲩⲣϫⲏⲁϩ · ⲁⲩⲟⲩⲱϣ ϩⲱⲟⲩ ⲉ̇ⲙⲟⲟ̇ϣⲉ ⲕⲁⲧⲁⲡⲉⲩⲉⲓ̈ⲱⲧ · ⲉⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲣⲟⲩ ⲕⲁⲧⲁⲡⲉϥⲥ̇ⲙⲟⲧ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲁⲓ̈ ⲅⲁⲣ ⲛ̇ⲧⲁⲩⲉⲓ̈ⲛⲉ ⲛⲟⲩϩⲱⲕ · ⲙ̇ⲛ̇ⲟⲩⲙⲟⲩⲣ̇ϫⲏⲁϩ ⲙ̇ⲡⲉϥⲙ̇ⲧⲟ ⲉ̇ⲃⲟⲗ :· ⲉⲩⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲇⲉ ⲙ̇ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲣⲉϥϣ̇ⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱⲟⲩ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉ̇ⲩϣ̇ⲁⲛⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̇ⲥⲉⲙⲟⲣⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ :— ϩ̇ⲛ̇ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉ̇ⲛⲁⲓ̈ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲙ̇ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲙ̇ⲡ̇ⲣⲟⲫⲏⲧⲓ̈ⲕⲟⲛ · ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛ̇ϩⲏⲧϥ̇ · ⲁⲩⲱ ⲁϥϣ̇ⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱⲟⲩ · ⲁⲓ̈ⲧⲱ̇ⲃϩ̇ ⲇⲉ ⲙ̇ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉϫⲁϥ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉ̇ϥⲉϭⲱⲗ̇ⲡ ⲛⲁⲓ̈ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲧⲉⲩϭⲓ̈ⲛ̇ⲣ̇ϩⲱⲃ ·:— ⲁⲥⲟⲩⲱⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̇ϭⲓ ⲧⲟⲩⲉϩⲥⲟⲓ̈ · ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲛ̇ϭⲓ ⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̈ⲛ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲙ̇ⲡⲉϩⲟⲟⲩ :···— (Fol. XIV, *verso*, p. ⲟ̄ⲋ̄ (sic)) ⲧⲟⲧⲉ ⲁ ⲡⲛⲟϭ ⲕⲓⲙ ⲉⲛⲕⲟⲩⲓ̈ · ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲁⲩϫⲓ̈ ⲛ̇ⲛ̇ϩⲱⲕ ⲙ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲙⲟⲩⲣ̇ⲛ̇ϫⲏⲁϩ · ⲁⲩⲙⲟⲣⲟⲩ ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ · ⲁ̇ⲛⲟⲕ ⲙⲉⲛ ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲣⲟⲟⲩ ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉ̇ⲣⲟⲓ̈ ⲁⲛ · ⲁⲩⲡⲱⲣ̇ϣ̇ ⲛ̇ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲡⲉ · ⲡⲉ ⲧⲁⲓ̈ ⲣⲱ ⲧⲉ ⲧⲉⲩⲥⲩⲛⲏⲑⲓ̈ⲁ̇ ⲛⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̈ϣ ⲛⲓ̈ⲙ · ⲉⲩⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲛ̇ⲧⲉⲩϣⲏ ⲧⲏⲣ̇ⲥ̇ ⲉ̇ⲣⲉ ⲛⲉⲩϭⲓϫ ⲡⲟⲣ̇ϣ̇ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲉⲩⲧⲱⲃ̇ϩ̇ ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛ̇ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲡⲉϫⲁϥ ⲡⲉϥⲛⲏⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲣⲱϥ ⲛ̇ϭⲓ̈ ⲟⲩⲗⲁⲙⲡⲁⲥ ⲛ̇ⲕⲱϩ̇ⲧ̇ · ⲉϥⲃⲏⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϣⲁⲧⲡⲉ · ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲟⲛ ⲛ̇ⲛⲟϭ ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲟⲩⲱⲛ ⲛ̇ⲣⲱϥ ⲉ̇ⲯⲁⲗⲗⲉⲓ̈ · ⲡⲉϥⲛⲏⲩ ⲉ̇ⲃⲟⲗ

ϩⲛ̄ⲣⲱϥ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩⲛⲟⲩϩ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥⲃⲏⲕ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϣⲁⲧⲡⲉ ·:—

ⲉⲓ̈ⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲁⲛⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲡⲛⲟϭ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲉϥⲧⲁⲙⲟ ⲙ̄ⲙⲟⲛ
ϩⲣⲏⲧⲟⲥ ϫⲉ ⲁ ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲣ̄ⲡⲉⲙⲡϣⲁ ⲙ̄ⲡⲉϩⲙⲟⲧ · ⲙ̄ⲡⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ
:· ⲙ̄ⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲛ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲕⲱϩⲧ ·:— ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲉ ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲓ̈ϣⲁⲛ
ϩⲓ̈ⲧⲟⲟⲧ · ⲉϫⲱ ⲛ̄ⲛⲏ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁ ⲛ̄ⲛⲟϭ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϫⲟⲟⲩ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲕⲏⲛ̄-
ⲧⲟⲩ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉⲛⲧⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ϩⲟ ϩⲓ̈ϩⲟ · ⲛ̄ϣⲁϫⲉ ⲛⲁⲣⲛⲟϭ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ ·:—
ⲉⲧⲃⲉⲡⲁⲓ̈ ⲁⲓ̈ⲕⲱ ⲛ̄ⲥⲱⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲉⲩϩⲟⲩⲟ · ⲉⲧⲃⲉⲛⲉⲧⲟ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ ·
ⲛ̄ⲥⲉⲧⲙ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲧⲙⲉ · ϫⲉ ⲟⲩϭⲟⲗⲧⲉ ·:— ϯⲛⲁϫⲱ ⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲟⲩⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ
ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲁϯ ⲧⲟϣ ⲉⲡϣⲁϫⲉ ·

ⲛ̄ϩⲁⲗⲟ ⲇⲉ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲓ̈ϣⲣ̄ⲡϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟϥ · ϫⲉ ϥⲇⲓ̈ⲁⲕⲟⲛⲉⲓ̈ ⲉⲛⲉⲓ̈ⲡⲉ-
ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲛⲉⲩⲙⲁⲓ̈ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲡⲉ ⲉⲡⲉϩⲟⲩⲟ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ (Fol. XV,
recto, p. ⲟ̄ⲍ̄) ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ·:— ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲁⲩⲙⲁ-
ⲧⲟⲓ̈ ϥⲓ̈ ⲛ̄ⲛⲉϥϭⲁⲙⲟⲩⲗ · ⲛ̄ⲕⲃⲁ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉⲓ̈ ⲭⲉⲣⲉ ⲉⲡϩⲉⲗⲗⲟ ·
ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉϥϭⲓ̈ϫ ⲉⲃⲟⲗ ⲁϥϯ ⲛⲟⲩϣⲉⲛⲁⲁⲥ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲛ̄ⲧⲉϥⲟⲩⲟϭⲉ[1]
ⲛⲟⲩⲛⲁⲙ :·— ⲛ̄ϩⲁⲗⲟ ⲇⲉ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϩⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲡⲱϣⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲕⲉⲟⲩⲉⲓ̈
ⲉⲣⲟϥ · ⲉⲧⲣⲉϥϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ · ⲧⲟⲧⲉ ⲁ
ⲡⲁⲩⲣⲁⲛⲟⲥ (sic) ⲙ̄ⲙⲁⲧⲟⲓ̈ · ⲟⲩⲱϩ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̄ ⲉϩⲟⲩⲛ ϩⲙ̄ⲡⲉϥϩⲟ ·
ϩⲙ̄ⲡⲉⲥⲕⲉⲟⲥ ⲉⲧϩⲛ̄ⲧⲉϥϭⲓ̈ϫ · ⲁϥⲡⲱⲣⲕ ⲙ̄ⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲉϩⲟⲩⲣ · ⲛ̄ϩⲁⲗⲟ ⲇⲉ
ⲁϥϣⲡ̄ϩⲙⲟⲧ ⲛ̄ⲧⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ϫⲉ ⲁϥⲣ̄ⲡⲙ̄ⲡϣⲁ ⲣⲱ · ⲁⲩϣⲱϥ ⲙ̄ⲡⲉϥⲃⲁⲗ
ⲉⲧⲃⲉⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ·:—

ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ϭⲩⲛ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲉⲧⲣⲉϥϥⲓ̈ ⲛ̄ⲛⲉⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̄ⲃⲓ̈ⲣ ⲛ̄ⲛⲉⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲉⲕⲏⲙⲉ
ⲛ̄ϥⲧⲁⲙⲓ̈ⲉ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲟⲉⲓ̈ⲕ ⲛⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁⲧⲥⲩⲛⲏⲑⲉⲓ̈ⲁ :·— ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲛⲉⲩⲣⲉⲙ ϫⲉ
ⲡ̄ⲣⲟⲙⲉⲛⲉⲥⲓ̈ⲛⲁ ⲡⲉ ⲉϥϣⲟⲟⲡ ϩⲙ̄ⲡϯⲙⲉ ⲉⲧⲟⲩⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ϫⲉ ⲡⲉⲓ̈ⲛⲟⲩⲃ
ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲧⲣⲉϥⲧⲁⲙⲓ̈ⲟ ⲙ̄ⲡⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲟⲉⲓ̈ⲕ · ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲓ̈ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁϥⲱⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲡϭⲁ-
ⲙⲟⲩⲗ ⲁϥⲉⲓ̈ ⲉϣⲓ̈ⲏⲧ · ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲡⲱϩ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲛⲉⲓ̈ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲙ̄ⲡϩⲉⲗⲗⲟⲥ ·:—
ⲁⲩⲱ ⲉⲛϩⲟⲥⲟⲛ ⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲡϭⲁⲙⲟⲩⲗ · ⲁϥⲡⲱϩ ⲉⲩⲙⲁ ⲉϥⲟ ⲛ̄ⲥⲕⲟⲣⲁⲕⲓ̈ⲣ
·:·— ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧⲁⲟⲩⲥⲩⲛⲁⲡⲁⲛⲧⲏⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲉⲡϫⲁϫⲉ ⲛ̄ⲙⲁⲥⲧⲉ ⲡⲉⲧⲛⲁⲛⲟⲩϥ
ⲛⲓ̈ⲙ ⲁϥⲥⲗⲁⲁⲧⲉ ⲛ̄ϭⲓ̈ ⲡ̄ϭⲁⲙⲟⲩⲗ · ⲁϥϩⲉ ⲁ ⲧⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲥⲛ̄ⲧⲉ ⲟⲩⲱϭⲡ ·
ϣⲁⲧⲙ̄ⲡϣⲁⲁⲣ ⲙⲁⲩⲁⲁϥ ⲉⲧⲁⲙⲁϩⲧⲉ :— ϩⲙ̄ⲡⲧⲣⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ϣⲱ-(fol. XV,
verso, p. ⲟ̄ⲏ̄) ⲡⲉ · ⲁ ⲡϩⲁⲗⲟ ⲣⲓ̈ⲙⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲥⲓ̈ϣⲉ · ⲙ̄ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲙⲕⲁϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ
· ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̄ϥⲡⲱϩ[2] ⲛ̄ⲛⲉϥϩⲟⲓ̈ⲧⲉ ⲛ̄ϥⲧⲁⲗⲉ ⲕⲁϩ ⲉϫⲛ̄ⲧⲉϥⲁⲡⲉ · ⲉⲡⲉⲓ̈ⲇⲏ
ⲡ̄ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲙ̄ⲡⲱϥ ⲁⲛ ⲡⲉ ·:·— ⲉⲓ̈ⲧⲁ ⲁϥϣⲡ̄ϩⲙⲟⲧ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ·
ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ϯϣⲡ̄ϩⲙⲟⲧ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧⲕ ⲡⲁϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲛ̄ⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ·:— ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲡⲉⲥⲡⲏⲗⲁⲓ̈ⲟⲛ ⲁϥⲕⲁ ⲡ̄ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲉϥⲁⲛ-
ϣⲧⲏⲩ :—

[1] ⲟⲩⲟϭⲉ sur du grattage. — [2] ⲱ au-dessus de la ligne, en surcharge.

ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲁⲡⲁⲛⲧⲁ ⲉⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲟⲩ ⲉⲡⲉⲛⲧⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲉϥⲣⲓⲙⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ ⁝— ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̄ⲡϣⲁϫⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ϩⲙ̄ⲡⲧⲣⲉⲩⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲣⲓⲙⲉ · ⲁⲩⲱ ⲉϥⲧⲁⲗⲁⲓ̈ⲡⲱⲣⲉⲓ̈ ⲁⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲛ̄ⲙⲙⲁϥ ⁝ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩⲡⲱϩ ⲇⲉ ⲉⲡⲙⲁ · ⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲉⲩⲙ̄ⲡⲟⲩⲉ · ⲙ̄ⲡϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ · ⲁ ⲡ̄ϩⲁⲗⲟ ⲣⲓⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ :— ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ϩⲱⲟⲩ ⲁⲩⲁϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ⲁⲩⲧⲱⲕϩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ϩⲙ̄ⲡⲧⲣⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϫⲙ̄ⲡϭⲁⲙⲟⲩⲗ · ⲁϥⲣ̄ϩⲟⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁϥⲉϣϩⲣⲟⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁϥϯ ⲣⲱϥ ⲉⲡⲕⲁϩ ϩⲱⲥ ⲉϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⁝ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ϫⲉ[1] ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣ̄ϩⲟⲧⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲅⲁϩⲉⲣⲁⲧⲕ̄ · ϩⲓⲧⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲛⲉⲧⲙⲟⲟⲩⲧ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲭⲣⲏⲥⲧⲓⲁⲛⲟⲥ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟⲩϫⲉ ⲛⲁⲓ̈ · ⲁⲩϥⲓ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲃⲁⲗ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲡⲉ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲣⲟⲛ :— ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ ⲡϭⲁⲙⲟⲩⲗ ⲟⲛϩϥ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲛ̄ⲟⲩϭⲉⲡⲏ ⁝ (fol. XVI, *recto*, p. ⲟ̅ⲟ̅) ⲁϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ ⲉϫⲛ̄ⲛⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲛ̄ⲑⲉ ϩⲱⲥ ⲉϣϫⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲉ ⲉⲡⲧⲏⲣϥ ⲉⲙ̄ⲛⲗⲁⲁⲩ ⲛ̄ϫⲣⲟⲡ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ :— ⲡ̄ϩⲁⲗⲟ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϣⲧ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ϥⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ · ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲛ̄ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⁝

ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲟⲛ ⲉⲧⲉⲓ̈ⲕⲉⲛⲟϭ ⲛ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲙⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϭⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲓ̈ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲛ̄ⲧⲉⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ ⁝— ⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲟⲩⲛ ⲉⲩⲙⲟⲟϣⲉ · ⲉⲡⲙⲁ ⲛ̄ϣⲱⲡⲉ ϩⲓⲟⲩⲥⲟⲡ ⁝— ⲁ ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲇⲟⲙⲛⲧⲓⲟⲥ ⲛⲁⲩ ⲉⲡϩⲁⲗⲟ · ⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϩⲟ ⲙⲉϩ ⲛ̄ⲧⲉⲛ · ⲉⲧⲃⲉⲡ̄ⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲧⲁϥⲧⲁⲗⲟ ⲉϫⲛ̄ⲧⲉϥⲁⲡⲉ · ϩⲙ̄ⲡⲧⲣⲉ ⲡ̄ϭⲁⲙⲟⲩⲗ ϩⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ :— ⲁ ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲇⲟⲙⲛⲧⲓⲟⲥ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲕⲟⲟϩ ⲙ̄ⲡⲉϥⲡⲟⲣⲕ̄ · ϩⲱⲥϫⲉ ⲉϥⲛⲁⲕⲱⲧⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲥⲁⲛ̄ϩⲟ ⲙ̄ⲡϩⲁⲗⲟ · ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ϩⲱⲱϥ ⲡ̄ϩⲁⲗⲟ · ϩⲓⲧⲛ̄ⲧⲉϥⲛⲟϭ ⲙ̄ⲡⲓⲥⲧⲓⲥ · ⲙⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⁝— ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲛ̄ⲧϭⲓϫ ⲙ̄ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ϩⲱⲥϫⲉ ⲉϥⲛⲁϫⲓⲥⲙⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ ⁝ ⲁϥⲛ̄ⲧⲥ ⲉϫⲙ̄ⲡⲃⲁⲗ ⲉⲧⲙⲟⲕϩ :— ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲧϭⲓϫ ⲙ̄ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ϫⲱϩ ⲉⲛⲉϥⲃⲁⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⁝— ⲡ̄ϩⲁⲗⲟ ⲇⲉ ⲛ̄ϩⲟⲩⲣⲓⲧ ⲁϥⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲁϥϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩϩⲱⲛ ⲉⲧⲟⲟⲧϥ ⲉⲧⲙ̄ϫⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲗⲁⲁⲩ ⲉⲩϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲙⲡⲣ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲡⲓⲟⲩϫⲁⲓ̈ ϣⲱⲡⲉ · ⲛⲁⲕ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲛ̄ ⲁⲛⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲉⲛⲣⲉϥⲣ̄ⲛⲟⲃⲉ ⁝— ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲁⲓ̈ ϣⲱⲡⲉ ϩⲓⲧⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ :— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥ-(fol. XVI, *verso*, cah. ⲉ̅, p. ⲡ̅) ⲟⲩⲱϩ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲟⲉⲓ̈ⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛⲁⲩ · ⲁϥⲕⲧⲟϥ ⲉⲡⲉϥⲙⲁ ⲛ̄ⲣ̄ϩⲱⲃ · ϩⲙ̄ⲡϩⲟⲥⲙ ⁝ ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲛⲉϥϣⲃⲏⲣ ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ · ⲉⲁ ⲡⲉϥⲃⲁⲗ ⲟⲩⲱⲛ · ⲁⲩⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉⲩϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ ϫⲉ ⲡⲱⲥ ⲁⲕⲛⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ :— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲛⲉⲓ̈ϩⲙ̄ϩⲁⲗ ⁝ ⲛ̄ⲧⲉⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛ̄ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲁⲩⲧⲁⲗϭⲟⲓ̈ · ⲟⲩⲟⲛ ⲇⲉ ⲛⲓⲙ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲥⲱⲧⲙ̄ ⲁⲩϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⁝

[1] ⲉ de ϫⲉ a été omis par le copiste.

ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ϩⲱ ϩⲙ̄ⲡ̄ⲧⲣⲁⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲡⲉⲓ̈ϣⲁϫⲉ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁⲧⲣⲉⲩⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲁⲓ̈ϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲟⲟⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟϭ ⲛ̄ⲣⲱⲙⲉ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓ̈ⲉⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲡⲧⲁϫⲣⲟ ⲛ̄ⲛⲁⲓ̈ · ⲉⲓ̈ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲡⲁⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲁⲓ̈ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲧⲃⲉⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ϫⲉ ⲁⲩⲟⲩⲱⲛ ⲛ̄ⲛ̄ⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡ̄ⲃⲁⲗⲉ ⲁⲣⲁ ⲟⲩⲙⲉ ⲧⲉ ϫⲓ̈ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲟⲛ ·:— ⲁϥⲟⲩⲱϣ̄ⲃ̄ ϫⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ · ⲡⲁⲓ̈ ⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ϩⲱⲃ ⲁⲛ ⲡⲉ · ⲕⲁⲧⲁⲧϭⲟⲙ ⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟϭ ⲛ̄ϩⲙⲟⲧ · ⲛ̄ⲧⲁⲩϫⲓ̈ⲧϥ̄ ⲛ̄ⲧⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ :· ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ⲁⲩⲣ̄ⲡⲉⲙⲡ̄ϣⲁ ⲛ̄ⲧϭⲟⲙ ⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲙ̄ⲛ̄ϩⲏⲗⲓ̈ⲁⲥ ·: ⲙ̄ⲛ̄ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ · ⲉⲁ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ † ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ · ⲛ̄ⲛⲉϥⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲛⲁⲩ · ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲁⲛⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡ̄ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲁⲓ̈ ⲁⲩⲣ̄ⲟⲉ ⲛⲟⲩϣⲁϩ ⲛ̄ⲕⲱϩⲧ̄ ⲉϥⲙⲟⲩϩ ⲉⲙⲁⲧⲉ ·:— ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̄ⲕⲉⲛⲓ̈ⲃⲉ ⲉⲧⲛⲏⲩ · ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲣⲱⲟⲩ ⲟⲩⲕⲱϩⲧ̄ ⲡⲉ ⲉϥⲙⲟⲩϩ · ϩⲱⲥⲧⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲟⲩⲱⲛ ⲉⲣⲱⲟⲩ ⲉϣⲁⲛⲁ · ⲛⲉⲣⲉ ⲛ̄ϣⲁϩ ⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲣⲱⲟⲩ · ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲉⲃⲣⲏϭⲉ · ⲉⲥⲣ̄ⲟⲩⲟⲉⲓ̈ⲛ :· ϩⲁⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲡⲉ ·:— ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ · ⲙ̄ⲡ̄ⲣ̄ⲁⲡⲓ̈ⲥⲧⲟⲥ · ⲉⲛⲉⲛⲧⲁⲕⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧⲟⲩ · ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ⲟⲩⲱϣⲧ̄ ⲛ̄ⲛⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲓ̈†ⲉⲟⲟⲩ (fol. XVII, *recto*, cahier n° ⲋ̄, p. ⲡ̄ⲁ̄) ⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲛ̄ⲛⲉϥϣⲡⲏⲣⲉ ϩⲛ̄ⲛⲉⲧⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲟⲩⲱϣ :—

ⲥⲱⲧⲙ̄ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲉⲡⲉⲓ̈ⲕⲉϩⲱⲃ ⲛ̄ϣⲟⲩⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲛ̄ⲧⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲛ̄ⲛⲁⲃⲁⲗ · ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲙ̄ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲑⲉⲟⲗⲟⲕⲟⲥ (sic) ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ϩⲙ̄ⲡⲁϣⲱⲛⲉ · ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ ϣⲁⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲛⲁϫⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲥ̂ⲙⲟⲩ · ⲁⲓ̈ϭⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲡⲱⲧ ⲉⲙⲉϩ ⲙⲟⲟⲩ · ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ ·:— ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲛⲛⲱϩ ⲉⲧⲁⲛⲁⲃⲁⲗⲗⲟⲩⲥ (sic) · ϩⲟⲥⲟⲛ ⲉⲛϩⲓ̈ⲛⲟⲩⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ · ⲁⲛϭⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩϣⲁϣ ⲉⲥⲁϩⲉⲣⲁⲧⲥ̄ ϩⲙ̄ⲡ̄ⲙⲁ ⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ · ⲙ̄ⲛ̄ⲡⲉⲥⲕⲟⲩⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ⲉϥⲟ ⲛ̄ⲃⲁⲗⲉ ·:— ⲧⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲛ ⲁⲥⲡⲱⲧ ·:— ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲉⲓ̈ ϫⲉ ⲉϥⲛⲁⲡⲱⲧ ϩⲱⲱϥ · ⲁϥⲣ̄ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲟⲩϣⲓ̈ⲕ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ϩⲙⲟⲩ · ⲛⲉϥⲧⲁⲗⲁⲓ̈ⲡⲟⲣⲉⲓ̈ ϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲙ̄ⲡ̄ϣⲓ̈ⲕ · ⲉϥⲛⲓ̈ⲃⲉ ⲁⲩⲱ ⲉϥϫⲓⲉⲙⲥⲉ ϩⲙ̄ⲡ̄ⲙⲟⲟⲩ :— ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ϩⲙ̄ⲡ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲉϣϥⲓ̈ ⲉⲣⲟⲓ̈ · ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉⲓⲥⲱⲃⲉ ⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲁⲓ̈ϭⲱϣⲧ̄ ⲉⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲩϩⲟ ⲡⲁϩⲧ̄ ⲉⲡⲉⲥⲏⲧ ⲉⲩ†ⲛ̄ϩⲧⲏⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ :— ⲛ̄ⲧⲉⲣⲓ̈ⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ⲧⲁⲗⲉ ⲡ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲁⲥ ⲛ̄ϣⲁϣ · ⲁⲓ̈ⲛ̄ⲧϥ̄ ⲉϫⲛ̄ⲧⲁⲛⲁⲃⲁⲗⲗⲟⲩⲥ · ⲛⲉⲓ̈ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ϫⲉ ⲛⲁⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲁⲙⲏⲓ̈ⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲩ · ⲉⲡⲁⲓ̈ · ⲟⲩⲃⲁⲗⲉ ⲡⲉ · ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁⲩ ϫⲉ ϥⲥ̄ⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲓ̈ⲛ̄ⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲙ̄ⲧⲟ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱⲥ ⲉⲓ̈ⲧⲁⲙⲟ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲣⲟϥ ·:— ⲧⲟⲧⲉ ⲁ ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ ⲉⲥⲫⲣⲁⲅⲓ̈ⲍⲉ ⲛ̄ⲛ̄ⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̄ϣⲟⲟϣ (sic) · ϩⲱⲥ ⲉϥⲣ̄ϣⲡⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲧⲇⲩⲙ̄ⲓ̈ⲟⲩⲣⲅⲓ̈ⲁ (sic) ⲙ̄ⲡ̄ⲛⲟⲩⲧⲉ · (fol. XVII, *verso*, p. ⲡ̄ⲃ̄) ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲕ̄ⲥ̄ⲙⲁⲙⲁⲁⲧ ⲡⲁϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉⲕϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲧⲉⲕⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ;·— ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥϫⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ ⲁ ⲛⲃⲁⲗ ⲙ̄ⲡ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̄ϣⲟⲟϣ ⲟⲩⲱⲛ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲕⲁⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϥⲃⲱⲕ · ⲉⲡⲉⲓ̈ⲇⲏ ⲛⲟⲩⲃⲁⲗⲉ ⲁⲛ ⲣⲱ ⲡⲉ ·· ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ⲕⲁⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ · ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϭⲉⲡⲏ ⲡⲉ ⲉϥϫⲓ̈ⲃⲟϭⲉ ϩⲙ̄ⲡ̄ⲧⲟⲟⲩ

ⲉϥⲕⲱⲧⲉ ⲛ̄ⲥⲁ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⁝ ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲉⲛⲉⲓⲣϣⲡⲏⲣⲉ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ⲉⲓϯⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲙⲛ̄ⲛⲉϥⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⁝—

ⲁⲩⲉⲓⲥ ⲟⲛ ⲧⲁⲧⲁⲙⲱⲧⲛ̄ ⲉⲛⲉⲓⲕⲉϩⲱⲃ · ⲛ̄ϣⲟⲩⲣϣⲡⲏⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲛ̄ⲧⲉⲗⲁⲛⲓⲛⲁ ⲛ̄ⲃⲣⲣⲉ ⁝— ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲓ ⲛⲟⲩⲥⲟⲛ ⲉⲓⲙⲟⲟϣⲉ ⲙⲛ̄ⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ · ⲉⲛⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲉⲛⲕⲁ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡϩⲉⲗⲟⲥ ⁝— ⲉⲛϩⲟⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲓⲙⲟⲟϣⲉ · ⲁⲓϭⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ ⲛ̄ⲥⲟⲟⲩϩⲉ ⲛ̄ⲕⲓⲙⲉ ⁝ ⲁⲓϭⲓⲛⲉ ϩⲁϩⲧⲏⲩ ⲛ̄ⲛⲟϭ ⲉⲛⲁⲩ ⲛ̄ⲇⲣⲁ-ⲕⲱⲛ · ⲉⲩϯⲧⲱⲛ ⲙ̄ⲛⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ · ⲉⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲟⲩⲱⲙ ⲙ̄ⲡⲕⲉⲟⲩⲁ · ϣⲁⲧⲉϥⲛⲁϣⲉ ⁝— ⲛ̄ⲧⲉⲣⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲁⲓⲡⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉⲟⲟⲧⲉ ⁝— ⲡⲉϫⲉ ⲡϩⲁⲅⲓⲟⲥ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ ⲛⲁⲓ ⁝ ϫⲉ ⲁϩⲣⲟⲕ ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ⲉⲕⲡⲏⲧ · ⲡⲉϫⲁⲓ ϫⲉ ϩⲛ̄ⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲛⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ · ⲛ̄ⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⁝— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ ϫⲉ ϣⲁⲣⲉ ⲡ̄ⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲟⲛ ⲟⲩⲱⲛϩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲑⲉ ⲙ̄ⲡⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⲏ ⲡ̄ⲙⲟⲩⲓ · ϣⲁⲕⲡⲱⲧ ⲛ̄ⲧⲉⲓϩⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲃⲱⲗ ⲉⲃⲟⲗ · ⲙ̄ⲡⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲧⲥⲟⲕ ⁝— ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓⲁ ⲉⲓϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲕⲱ ⲛⲁⲓ ⲉⲃⲟⲗ ⲡⲁϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲱⲧ · ⲁⲙⲟⲩ ⲛ̄ⲅⲛⲁⲩ · ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⲱⲙⲕ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲁ ⁝— ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓ ⲇⲉ ⲉⲡⲉⲩⲙⲁ · ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲓϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ (fol. XVIII, *recto*, p. ⲡ̅ⲅ̅) ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲙ̄ⲕⲁϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲉⲙⲁⲧⲉ · ϩⲁⲡⲉⲧϫⲏⲩ ⲛ̄ϭⲟⲛⲥ ⲛ̄ϩⲏⲧⲟⲩ ⁝— ⲁϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁⲛⲁⲩ ⲉⲧⲙⲛ̄ⲧϫⲁϫⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲓⲕⲉ-ⲕⲟⲟⲩⲉ · ⲉⲣⲉ ⲡⲟⲩⲁ ⲟⲩⲱϣ ⲉⲱⲙⲕ ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲟⲛ ⁝— ⲧⲟⲧⲉ ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲉϥϭⲓϫ · ⲉⲛⲧⲉ ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲛⲉⲃ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲁ · ⲉϥϩⲛ̄ⲣⲱϥ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲁ · ⲁϥⲥⲱⲕ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲁϥⲧⲟⲕⲙⲉϥ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲛ̄ⲧⲉϥⲕⲁⲗⲁϩⲏ · ⲁϥⲛⲟϫϥ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲧⲣⲉϥⲃⲱⲕ ⲛⲁϥ · ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲙⲁⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲕⲉⲟⲩⲁ · ⲁϥϫⲓⲧϥ ⲉⲡⲟⲩⲉ · ⲁϥⲕⲁⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲱⲱϥ ⁝— ϫⲉⲕⲁⲥ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̄ⲛⲉⲩϣϭⲙ̄ϭⲟⲙ ⲉϭⲉⲛ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̄ⲕⲉⲥⲟⲛ · ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛⲉⲓⲁϩⲉⲣⲁⲧ ⲉⲓⲧⲱⲙⲛ̄ⲧ · ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲁ · ⲉⲁϥϩⲓⲥⲉ ⲛ̄ϩⲏⲧ · ⲉⲓⲣϣ-ⲡⲏⲣⲉ ⲉϫⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲓⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ⲛ̄ⲛ̄ϩⲟϥ ⲛ̄ⲇⲣⲁⲕⲱⲛ ⁝—

ⲉⲓⲧⲁ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ⲛⲁⲓ ⲁⲥⲣⲁⲛⲁϥ ⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϯⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥ-ϩⲙ̄ϩⲁⲗ · ⲛ̄ϥⲡⲟⲟⲛⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓϩⲟϫϩϫ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲥⲟⲩⲟⲉⲓϣ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ · ⲛ̄ϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲡⲙⲁ ⲙ̄ⲙⲧⲟⲛ ⲛ̄ⲉⲡⲟⲩⲣⲁⲛⲓⲟⲛ ⲉⲧⲟⲩⲟϣⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̄ⲡⲟⲩⲛⲟϥ · ⲙⲛ̄ⲧⲉⲗⲏⲗ ϣⲁⲉⲛⲉϩ · ⲡ̄ⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲁϥⲡⲱⲧ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲙⲕⲁϩ ⲛ̄ϩⲏⲧ · ⲙⲛ̄ⲧⲗⲩⲡⲏ ⲙⲛ̄ⲡⲁϣⲁϩⲟⲙ ⁝—

ⲧⲟⲧⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲉⲧⲉⲛϣⲁ ⲡⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲉⲡⲓⲫⲁⲛⲓⲁ · ⲁϥⲣϣⲟⲣⲡ ⲡⲉ ⲛⲕⲟⲧⲕ ⲉⲛϣⲱⲛⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ · ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ · ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϫⲱϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩϩⲙⲟⲙ ⲉϥϩⲟⲣϣ ⁝— ⲧⲟⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥϩⲣⲟϣ ⲉⲛϣⲱⲛⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲣⲓ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ ⁝— ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓⲃⲱⲕ ⲁⲓⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲣⲟϥ ⁝— (fol. XVIII, *verso*, p. ⲡ̅ⲇ̅) ⲉⲓⲧⲁ ⲙⲛ̄ⲛ̄ⲥⲁ ⲧⲣⲉ ⲡⲣⲏ ϩⲱⲧⲡ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲛ ϫⲉ ⲁϣ ⲛ̄ⲛⲁⲩ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⁝— ⲁⲛⲟⲛ ⲇⲉ ⲁⲛⲧⲁⲙⲟϥ ϫⲉ ⲛ̄ϫⲱⲕ ⲙ̄ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲡⲉ ⁝— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ ⲡⲉ ϣⲁⲛϯⲃⲱⲕ ⲛⲁⲓ ⲉⲡⲙⲁ ⲙ̄ⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲛ̄ϣⲁⲉⲛⲉϩ · ⲉⲛϩⲟⲥⲟⲛ ⲇⲉ ⲉⲣⲉ ⲧⲉⲩϣⲏ ⲛⲁϣⲱⲡⲉ · ⲡⲉϫⲉ

ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ ⲛⲁⲛ · ϫⲉ ϫⲉⲣⲉ ⲛ̀ϩⲏⲃ̀ⲥ ⲉϣϫⲉ ⲛⲁⲛ ⲟⲩⲛⲟⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ⲛ · ⲧⲟⲧⲉ ⲛ̀ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ · ⲁⲩⲧⲱⲣ̀ⲡ̀ ⲙ̀ⲡⲉϥⲛⲟⲩⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲡⲉ · ⲁⲩⲱ ⲡⲉϥϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ · ϫⲉ ϯⲛ̀ⲛⲟⲟⲩ ⲙ̀ⲡⲉⲕⲟⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ⲛ ⲙ̀ⲛ̀ⲧⲉⲕⲙⲉ ⲱ̀ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲛ̀ⲥⲉϫⲓ̈ⲙⲟⲉⲓ̈ⲧ ϩⲏⲧ ϩ̀ⲛ̀ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ̈ · ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϫⲉ ϯⲡⲓ̈ⲥⲧⲉⲩⲉ̀ · ϫⲉⲕ ⲡⲁⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲧⲁϩⲓ̈ⲏ̈ · ⲁⲩⲱ ⲛⲁϩⲙⲉⲧ ⲛ̀ⲧⲟⲟ̀ⲧⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲝⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ ⲛ̀ⲧⲉⲛ̀ⲕⲁⲕⲉ · ⲛ̀ⲧⲉⲛⲁⲏⲣ ⲉ̀ⲧⲉ ⲛⲉⲡⲛ̄ⲁ̄ ⲛⲉ · ⲥⲟⲃⲧⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲧⲁϭⲥⲉ ϩ̀ⲛ̀ⲧⲉⲕϩⲓ̈ⲏ̈ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓ̈ⲛⲁⲉⲓ̈ ϣⲁⲣⲟⲕ ⲁ̀ϫ̀ⲛ̀ⲕⲱⲗⲩ (sic) ·:· ϣⲱⲡⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̀ϩⲉⲗⲡⲓ̈ⲥ · ⲛ̀ϭⲟⲙ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ · ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲁⲟⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ⲛ · ⲙ̀ⲛ̀ⲡⲁⲛⲟⲩϩ̀ⲙ̀ · ⲉⲓ̈ⲛⲁⲣ̀ϩⲟⲧⲉ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ϩⲁⲑⲏ ⲛ̀ⲛⲓ̈ⲙ :· ⲙ̀ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲁϥⲕⲁⲣⲱϥ ⲛ̀ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ·:—

ⲁⲩⲱ ⲡⲁⲗⲓ̈ⲛ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲧⲱⲟⲩⲛ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲧⲁⲉⲓ̈ · ⲉⲓ̈ⲥ ϩⲏⲛ̀ⲧⲉ ⲉⲓ̈ⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ · ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ · ⲉϥⲓ̈ⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩ̀ⲙ̀ⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ ·— ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲁϥⲕⲁⲣⲱϥ · ⲙ̀ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲁⲕⲉⲕⲟⲩⲓ̈ ⲁ ⲡ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲉⲭⲟⲣⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ · ⲉⲁⲩⲉⲓ̈ ⲛ̀ⲥⲱϥ ·:— ⲁⲩⲱ ϩ̀ⲛ̀ⲟⲩϭⲉⲡⲏ ⲁϥⲧⲱⲟⲩⲛ ⲛ̀ϭⲓ̈ ⲡ̀ⲡⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲁϥϭⲱ ⲉϥⲉⲓ̈ⲟ̀ⲣ̀ⲙ̀ ⲉϥⲕⲱ ⲛ̀ⲣⲱϥ ·:— ⲛ̀ⲧⲉⲣⲉⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉⲛϩⲏⲃ̀ⲥ ⲛ̀ⲧⲁϥϫⲉⲛⲁ · ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲙ̀ⲡ̀ϩ̀ⲗ̀ⲗⲟ · ϫⲉ ⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲉⲛϫⲉ- (fol. XIX, *recto*, p. ⲡ̄ⲉ̄) ⲣⲉ ⲛ̀ϩⲏⲃ̀ⲥ ⲡⲁⲉⲓ̈ⲱⲧ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙⲙⲟⲛ ⲁⲗⲗⲁ ⲕⲁⲁϥ ⲛ̀ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ · ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ⲕⲱⲣϣ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉⲓ̈ϫⲱ ⲙⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲁ̀ⲣⲓ̈ ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⲡⲁϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲙⲧⲟⲛ ⲙⲙⲟⲕ ϩⲓ̈ϫ̀ⲛ̀ⲧⲉⲓ̈ϭⲟⲗⲃⲉ ⲛⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ :· ⲛ̀ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲟⲩⲱϣ̀ⲃ̀ ⲇⲉ ⲕⲁⲣⲱⲕ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ · ϫⲉ ⲙⲡⲉⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ϣ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ :·— ⲁⲗⲗⲁ ⲙⲁⲗⲗⲟⲛ ⲟⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ϣ ⲡⲉ ⲛ̀ⲕⲁⲣⲱⲕ ⲧⲟⲧⲉ ⲛⲉⲣⲉ ⲛ̀ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ ϣⲁϫⲉ ⲙ̀ⲛ̀ⲟⲩⲁ ϩ̀ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ · ⲉϥϫ̀ⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲉⲧϩ̀ⲙ̀ⲡⲉϥⲕⲱⲧⲉ ·:— ⲁⲛⲟⲛ ⲙⲉⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉ̀ⲡⲉⲧⲉϥϫⲱ ⲙ̀ⲙⲟϥ ·:— ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁϥⲧⲁⲙⲟⲛ · ϫⲉ ⲛⲉⲩⲧⲁⲙⲟ ⲙ̀ⲙⲟϥ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ :— ⲛⲏ ⲙⲉⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲉⲧⲥⲁⲟⲩⲛⲁⲙ · ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓ̈ⲥⲧⲏⲥ ⲡⲉ : ⲙ̀ⲛ̀ⲛ̀ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ :· ⲁⲩⲱ ⲥⲁϩⲃⲟⲩⲣ · ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ · ⲡ̀ⲛⲟⲙⲟⲑⲉⲧⲏⲥ ⲡⲉ · ⲙ̀ⲛ̀ϩⲏⲗⲓ̈ⲁⲥ ⲙ̀ⲛ̀ⲉ̀ⲗⲓ̈ⲥⲥⲁⲓ̈ⲟⲥ · ⲙ̀ⲛ̀ⲙ̀ⲙ̀ⲛ̀ⲧ̀ⲥⲛⲟⲟⲩⲥ ⲛ̀ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲙ̀ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ · ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲉ̀ⲇ̅ⲁ̅ⲇ̅ ⲡ̀ⲣ̀ⲣⲟ · ⲙ̀ⲛ̀ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲥ ⲡ̀ⲣ̀ⲣⲟ ⲛ̀ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ · ⲉⲩⲁ̀ϩⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲁⲧⲉⲛⲛⲉⲩⲉ̀ⲣⲏⲩ · ⲉ̀ⲣⲉ ϩ̀ⲛ̀ⲕ̀ⲗⲟⲙ ⲕⲏ ϩⲓ̈ϫⲱⲟⲩ :— ⲟⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲛⲟⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ⲛ · ⲉ̀ϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ̀ ϩⲁⲧⲏⲩ ⲉⲩⲛ ⲟⲩⲥⲏϥⲉ ⲛ̀ⲕⲱϩⲧ̀ · ϩ̀ⲛ̀ⲧⲉϥϭⲓ̈ϫ :— ⲉϣⲱⲡⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲗⲁⲁⲩ ϩ̀ⲛ̀ⲛⲉⲛⲉⲣⲅⲓ̈ⲁ · ⲛ̀ⲧⲉⲛⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ · ⲟⲩⲟⲛϩ̀ϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ · ϣⲁϥⲗⲓ̈ⲱⲕⲉⲓ̈ ⲛ̀ⲥⲱⲟⲩ :— ⲛ̀ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲟⲛ ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉϥⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲥ · ϩ̀ⲙ̀ⲡⲁⲏⲣ · ϩⲱⲥ ⲉϥⲥⲱⲕ ϩⲁϫⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ :— ⲁⲩϭⲱ ⲛ̀ϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲉⲩⲕⲁⲧⲓ̈ϫⲉ ⲉⲡⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲉⲩϭⲱϣ̀ⲧ̀ ϩⲓ̈ⲑⲏⲙ̀- (fol. XIX, *verso*, p. ⲡ̄ⲋ̄) ⲡⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̀ⲡ̀ⲛⲟⲩⲧⲉ ·:·— ⲙ̀ⲛ̀ⲛ̀ⲥⲱⲥ ⲇⲉ ⲟⲩⲛ ⲡⲉϫⲁϥ · ⲉⲩⲛⲁϫⲓ̈ ⲛ̀ⲧⲉϥⲯⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ · ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓ̈ⲥⲧⲏⲥ · ⲉⲩⲛ̀ ⲟⲩⲥⲧⲟⲗⲏ ⲉⲥⲡ̀ⲣⲓ̈ⲱⲟⲩ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧϥ̀ · ⲁϥⲡⲟⲣϣ̀ⲥ̀ ⲉ̀ⲃⲟⲗ · ⲁϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ· ⲙ̀ⲡⲉⲥⲕⲟⲟϩ ⲉ̀ⲥⲛⲁⲩ · ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲱⲣ̀ⲙ̀ ⲉ̀ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ · ⲁ̀ϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ

ϩⲱⲱϥ ⲙ̄ⲡⲕⲉⲥⲁ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲩⲧⲱⲟⲩⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ·:— ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲟⲛ ⲡⲉϫⲁϥ ⲉ̀ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ ⲡⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉϥϫⲱⲣ̄ⲙ̄ ⲉ̀ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲥ ⲡ̄ⲣ̄ⲣⲟ · ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲥⲟⲟⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̄ⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣ̄ⲙ̄ϩⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ :— ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛⲟⲩⲗⲟⲙⲟⲥ (sic) ⲉϥⲧⲟⲟⲃⲉ ⲛⲟⲩⲥⲫⲣⲁⲅⲓ̈ⲥ ⲉ̀ⲣⲉ ⲡ̄ⲣⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲕⲁⲓ̈ⲁ ⲉ̀ϩⲁⲓ̈ⲥ̀ ⲉ̀ⲣⲟϥ ·:— ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲡⲉⲭⲟⲣⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ̄ ⲛ̄ⲛ̄ϩⲁⲅⲓⲟⲥ · ⲉⲩϯϭⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ ⲙ̄ⲡ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲉⲩϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣ̄ϩⲟⲧⲉ ⲁⲗⲗⲁ ϭⲙ̄ϭⲟⲙ :· ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁⲥϥⲟϭⲥ ⲉ̀ⲕⲟⲩⲛϥ̄ ⲛ̄ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ · ⲙ̄ⲛ̄ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ · ⲁⲩⲱ ⲁ ⲡϣⲱϫⲡ̄ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲟⲩⲁϩⲟⲩ ⲛ̄ⲥⲱϥ ⲉⲩⲯⲁⲗⲗⲉⲓ̈ · ⲁⲓ̈ⲥⲱⲧ̄ⲙ̄ ⲉ̀ⲧⲉⲩⲥ̀ⲙⲏ ⲉⲧⲛⲟⲧ̄ⲙ̄ · ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲥⲱⲧ̄ⲙ̄ ⲉⲥⲙⲏ ⲉⲥϩⲟⲗϭ̀ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲉ̀ⲛⲉϩ :· ⲁⲩⲱ ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉϩⲉ ⲛ̄ⲧⲁϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϭⲓ̈ ⲡ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ · ϩ̄ⲛ̄ⲟⲩⲉⲓ̈ⲣⲏⲛⲏ ⲉ̀ⲁϥⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲧⲏⲣⲟⲩ ·:—

ⲧⲟⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲛⲧⲱⲙⲥ̀ ⲙ̄ⲡⲉϥⲗⲓ̈ⲯⲁⲛⲟⲛ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ : ⲁϥⲛ̄ⲕⲟⲧⲕ̀ ⲁϥϣⲱⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ · ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉϥⲕⲉⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲛ̄ⲥⲟⲛ ⲇⲟⲙⲉⲧⲓ̈ⲟⲥ ⲁ̀ϥⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̀ϫⲱϥ ⲛ̄ϭⲓ ⲟⲩϩ̀ⲙⲟⲙ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲛⲁⲩ ⲇⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉ̀ⲁϥϣⲱⲛⲉ ⲛ̄ϭⲓ̈ ⲡ̄ⲛⲟϭ ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁ-(fol. XX, *recto*, p. $\overline{\text{ⲡⲍ}}$) ⲕⲁⲣⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ϩ̀ⲙⲟⲟⲥ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲅⲇⲓ̈ⲁⲕⲟⲛⲉⲓ̈ ⲉⲡⲥⲟⲛ · ⲧⲁⲣⲉⲕϫⲓ̈ ⲡⲉϥⲥ̀ⲙⲟⲩ :·— ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ϯⲡⲓ̈ ⲉ̀ⲛⲉϥⲟⲩⲉ̀ⲣⲏⲧⲉ ⲉⲓ̈ϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ϣ̀ⲗⲏⲗ ⲉ̀ϫⲱⲓ̈ ⲡⲁⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ :— ⲙ̄ⲡⲉϥⲣⲁⲥⲧⲉ ⲇⲉ ⲁϥϩ̀ⲣⲟϣ ⲉⲛϣⲱⲛⲉ · ⲛ̄ϭⲓ ⲡ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲇⲟⲙⲉⲧⲓ̈ⲟⲥ :— ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥⲡⲱϩ ⲉ̀ⲧⲉⲩϣⲏ ⲙ̄ⲡⲉϥⲙⲉϩϣⲟⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ · ⲁⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉϥϩⲟⲥⲉ · ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲕⲟⲩⲱϣ ⲉⲧⲣⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁ̀ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲥⲉ :— ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ⲃⲱⲕ ⲁⲓ̈ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̀ⲣⲟϥ · ⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲉⲓ̈ⲙⲟⲟ̀ϣⲉ ⲙ̄ⲙⲁϥ ϩⲓ̈ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ · ⲁ̀ϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ̄ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛ̄ⲛⲁⲩ · ⲉϥϭⲱϣⲧ̄ ⲉ̀ⲡⲉⲓ̈ⲥⲁ ⲙ̄ⲡⲉⲥⲡⲉⲗⲉⲟⲛ (sic) ·:— ⲁⲩⲱ ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲥⲱⲥ ⲁϥⲕ̀ⲧⲟϥ ⲉⲡⲥⲁ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲁⲧⲟⲗⲏ · ⲛⲉⲓ̈ⲙⲉⲉⲩⲉ̀ ⲛⲁⲓ̈ ⲡⲉϫⲉ ⲁ̀ⲣⲏⲩ ⲉϥϣ̀ⲗⲏⲗ :· ⲁⲗⲗⲁ ⲉϥϭⲱϣⲧ̄ ⲉ̀ⲡⲉⲭⲟⲣⲟⲥ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ · ⲉⲩⲥⲱⲕ ϩ̄ⲓ̈ⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ · ⲙ̄ⲡ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ⲇⲟⲙⲉⲧⲓ̈ⲟⲥ ·:— ⲛⲉϥϭⲱϣⲧ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲧⲡⲉ ⲉ̀ϥⲁϣⲁϩⲟⲙ · ⲁⲩⲱ ⲉϥⲣⲓ̈ⲙⲉ ⲉϥⲕⲱⲗϩ̀ ⲉ̀ⲧⲉϥⲙⲉⲥϯϩⲏⲧ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲟⲩⲟⲓ̈ ⲛⲁⲓ̈ ⲁ̀ⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲓ̈ⲉⲣⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲉⲛⲧⲏⲣϥ̄ · ⲛⲁⲓ̈ ⲅⲁⲣ ⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ϩ̄ⲛ̄ⲟⲩⲙⲉ · ϫⲉ ϩ̄ⲛ̄ⲟⲩⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛⲟⲩⲟ̀ⲉⲓ̈ϣ ⲛ̄ϩⲟϫϩⲉϫ · ⲁⲩϭⲉⲛ ⲡ̄ⲙⲁ ϩ̄ⲛ̄ⲟⲩϭⲉⲡⲏ :— ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲣⲓ̈ⲛⲁⲩ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲉϥⲣⲓ̈ⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ · ⲁⲓ̈ⲧⲱⲙ̄ⲛ̄ⲧ̄ ⲁⲩⲱ ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛⲁϥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲡⲁⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲇⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲓ̈ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲛ ⲡⲁϣⲏⲣⲉ ϫⲉ ⲁ ⲡ̄ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ ⲇⲟⲙⲉⲧⲓ̈ⲟⲥ (fol. XX, *verso*, p. $\overline{\text{ⲡⲏ}}$) ⲙ̄ⲧⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲟϥ ·:— ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉⲛⲃⲱⲕ ⲇⲉ ⲉ̀ϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲡⲉⲥⲡⲏⲗⲉⲟⲛ · ⲁⲛϭⲛ̄ⲧϥ̄ ⲉϩⲙ̀ⲟⲟⲥ ⲉϥⲟⲩⲟⲗⲥ̀ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧϫⲟ ⲉ̀ⲣⲉ ⲧⲉϥϭⲓϫ ⲉ̀ⲛ̄ⲧⲉ ϫⲟⲗⲕ̀ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̀ⲧⲡⲉ · ⲉ̀ⲁϥϫⲱⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ · ⲁⲛϫⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲉϥⲥⲱⲙⲁ ⲉ̀ⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲁⲛϣⲧⲟϥ ⲉⲡⲕⲁϩ · ⲁⲛⲉ̀ⲕⲉⲡⲁⲍⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ · ⲁ ⲛⲉⲧⲟⲩⲁ̀ⲁⲃ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ ⲣ̄ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣⲉ ⲛⲁⲡⲁ ⲓ̈ⲥⲓ̈ⲇⲱⲣⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲉⲧⲁⲝⲓ̈ⲥ ⲛ̄ⲧⲁⲩⲉⲓ̈ ⲛ̄ⲥⲁⲧⲉⲯⲩⲭⲏ

ⲙ̄ⲡⲛⲟϭ ⲛ̄ⲥⲟⲛ · ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲟⲛ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲉⲓ ⲛ̄ⲥⲁⲡⲕⲉⲟⲩⲁ · ⲉϥⲙⲟⲟϣⲉ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ ϩⲱⲱϥ ⁘—

ⲉⲓ̈ⲥ ϩⲏⲏⲧⲉ ⲟⲩⲛ ⲁⲛⲧⲁⲙⲱⲧⲛ̄ ⲉⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ ϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ · ⲙ̄ⲡⲉⲩⲇⲣⲟⲙⲟⲥ · ⲙ̄ⲡⲉⲩⲃⲓⲟⲥ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲕⲟⲛ · ⲉⲁⲩⲙⲉⲣⲉ ⲛ̄ϩⲓⲥⲉ · ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲡⲟⲗⲏⲧⲓⲁ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ϩⲟϫϩⲉϫ ⲙ̄ⲡⲣⲟⲥⲟⲩⲟⲉⲓϣ · ⲁⲩϩⲩⲡⲟⲙⲓⲛⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ · ⲉⲁⲩⲁⲅⲱⲛⲓⲍⲉ ⲕⲁⲗⲱⲥ ⲉⲩⲛⲏⲧ ϩⲙ̄ⲡⲉⲥⲧⲁⲇⲓⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲁⲣⲉⲧⲏ ⲉⲩⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉⲛⲁⲑⲗⲟⲛ · ⲕⲁⲧⲁⲡϣⲁϫⲉ ⲙ̄ⲡⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ⲛⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ · ϣⲁⲛⲧⲟⲩⲧⲁϩⲉ ⲡⲉⲃⲣⲁⲃⲓⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲧⲱϩⲙ̄ ⲛ̄ⲧⲡⲉ ⁘— ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲥⲉϣⲱⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲧⲁⲩⲙⲉⲣⲓⲧϥ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲡⲁⲅⲱⲛⲟⲑⲉⲧⲏⲥ ⲙ̄ⲙⲉ ⲉⲁⲩⲙⲉⲥⲧⲉ ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ · ⲛ̄ⲡⲣⲟⲥⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲓ̈ⲁⲡⲟⲗⲁⲩⲥⲓⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ ⲉⲧⲛⲁⲧⲁⲕⲟ · ⲉⲁⲩⲟⲡⲟⲩ ⲉϩⲉⲛⲗⲁⲁⲩ · ⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲉⲩⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ · ⲛ̄ⲑⲉ ⲛⲟⲩⲉϣⲧⲉⲕⲟ ϩⲟⲧⲁⲛ ⲇⲉ ⲟⲩⲙⲉ ⲡⲉ ϯϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⁘—

ⲁⲥϣⲱⲡⲉ ⲇⲉ ⲛⲟⲩⲥⲟⲡ ⲗⲓ̈ⲣⲟⲉ ϩⲱⲥ ⲉⲓ̈ϫⲓ ⲛ̄ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲛⲟⲩϩⲟⲟⲩ · ⲡⲉϫⲁⲓ̈ ⲛⲁⲩ : ϫⲉ ⲉⲛⲉⲧⲉ-(fol. XXI, *recto*, p. ⲡ̅ⲑ̅) ϯⲛ̄ϣⲟⲟⲡ ⲡⲉ ϩⲛ̄ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ ⲛⲁⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ · ⲡⲟⲗⲗⲁⲕⲓ̈ⲥ ⲧⲉⲧⲛⲁϭⲉⲛ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ⲟ ⲛ̄ⲣ̄ⲣⲟ ⲧⲉⲛⲟⲩ :— ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ ⲇⲉ ⲁⲩⲕⲧⲉ ⲡⲉⲩϩⲟ ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁⲓ̈ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲙ̄ⲣⲁϣ · ϫⲉ ⲉⲣⲉ ⲡⲉⲕⲛⲟⲩⲥ ⲧⲱⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛ̄ⲧⲁⲕϫⲉ ⲡⲉⲓ̈ϣⲁϫⲉ · ⲁⲣⲏⲩ ⲡⲁⲛⲧⲱⲥ ⲉϥⲕⲏ ⲙ̄ⲡⲙⲁ ⲛ̄ⲧⲁⲕϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⁘— ⲁⲛⲟⲩⲱ ⲅⲁⲣ ⲉⲛϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲁⲕ ⲛ̄ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ⲥⲟⲡ · ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲡϣⲟⲓ̈ · ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲉⲕϩⲙⲟⲟⲥ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁⲛ · ⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲉⲕⲕⲏ ϩⲙ̄ⲡⲉⲕⲕⲟⲩⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲁ ⲛ̄ϣⲱⲡⲉ · ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ⲣⲁⲛ ⲉⲧⲥ̄ⲙⲁⲙⲁⲁⲧ · ⲉⲧⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁⲧⲕⲁ ⲧⲟⲟⲧⲕ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⁘ ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ⲁⲗⲏⲑⲱⲥ ⲉⲛⲉⲣⲉ ⲡⲉⲓ̈ⲣⲁⲛ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ · ϩⲙ̄ⲡⲉⲕϩⲏⲧ · ⲡⲉ · ⲛ̄ⲛ̄ⲛⲁϫⲉ ⲡⲉⲓ̈ϣⲁϫⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲧⲁⲕϫⲟⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⁘ ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ϯϩⲧⲏⲕ ⲉⲣⲟⲕ ϩⲛ̄ⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲱ ⲡⲉⲛⲥⲟⲛ ⲙ̄ⲙⲉⲣⲓⲧ · ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣ̄ⲁⲙⲉⲗⲏⲥ ⲉⲡⲉⲓ̈ⲣⲁⲛ ⲛⲟⲩϫⲁⲓ̈ · ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲙ̄ⲡⲉⲕϩⲏⲧ · ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲟⲩⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲕϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩⲛ̄ⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲣⲉϥϣⲡ̄ϩⲓⲥⲉ ⁘— ⲉⲃⲟⲗ ⲅⲁⲣ ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̄ϣⲁⲛⲣ̄ⲁⲙⲉⲗⲏⲥ ⲉⲡⲁⲓ̈ · ⲉⲓ̈ⲥ ⲁⲕⲙⲏⲏⲛ ⲧⲛ̄ⲙⲟⲟⲩⲧ ϩⲛ̄ⲛⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲡⲧⲱⲙⲁ ⁘— ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲧⲣⲉⲛⲙⲉⲣⲉ ⲧⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ ⲙ̄ⲡϫⲓⲛ̄ϩⲣⲁϥ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ϣⲁϫⲉ ⲉⲧϣⲟⲩⲉⲓⲧ · ϫⲉ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲉⲧⲧⲁⲕⲟ ⲙ̄ⲡⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ⲧⲏⲣϥ ⁘ ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉⲡⲁⲓ̈ · ⲁⲓ̈ⲧⲉⲓ̈ ⲟⲩⲛ ⲉⲛϣⲟⲟⲡ ϩⲛ̄ⲧⲥⲩⲣⲓⲁ · ϩⲱⲥⲧⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣⲱⲙⲉ ⲁⲁⲛ ⲛ̄ϫⲓⲛ̄ϩⲣⲁϥ (fol. XXI, *verso*, p. ϥ̅) ⲉⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲕⲁ ⲁⲛ ϭⲉ ⲉⲣⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ ⁘— ⲧⲙⲛ̄ⲧϣⲙ̄ⲙⲟ · ⲙ̄ⲡⲕⲁⲣⲱϥ ϩⲛ̄ⲟⲩⲥⲟⲟⲩ̅ ⲙ̄ⲡϩⲟϫϩⲉϫ · ϩⲉⲛⲥⲧⲟⲓ̈ ⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲡⲉϣⲗⲏⲗ ⁘— ⲡϩⲟϫϩⲉϫ ⲉⲧⲙⲓ̈ⲥⲉ ⲙ̄ⲡⲉϣⲗⲏⲗ · ϩⲛ̄ⲟⲩⲧⲃ̄ⲃⲟ ⁘— ⲡⲉϣⲗⲏⲗ ⲉⲧⲙⲓ̈ⲥⲉ ⲛ̄ⲑⲟⲧⲉ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲁⲅⲁⲡⲏ ⁘ ⲁⲩⲱ ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧⲙⲓ̈ⲥⲉ ⲙ̄ⲡⲣⲓ̈ⲙⲉ ⁘— ⲡⲣⲓ̈ⲙⲉ ϩⲱⲱϥ ⲡⲉⲧⲧ̄ⲃⲃⲟ ⲛ̄ⲛⲉⲛⲛⲟⲃⲉ · ⲉⲃⲟⲗ ϫⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲝⲓⲱⲙⲁ · ⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲧⲣ̄ⲙ̄ⲙⲁⲟ · ⲟⲩⲇⲉ (sic) ⲙ̄ⲡϫⲱⲱⲣⲉ ⲧⲁⲉⲓⲏⲩ ϩⲁⲧⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲁⲗⲗⲁ ⲟⲩⲯⲩⲭⲏ ⲉⲥⲟⲩⲁⲁⲃ ⲧⲉ ⲧⲉϥϣⲓ̈ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲱⲥ · ⲁⲩⲱ ⲧⲉϥⲟⲩⲥⲓ̈ⲁ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉϥϭⲁⲓ̈ⲁ · ⲡⲉ ⲡⲉⲛⲟⲩϫⲁⲓ̈ (sic) ⁘—

ⲁⲛⲟⲕ ⲇⲉ ⲁⲓ̈ϣⲉⲡ ⲡⲉⲩϣⲁϫⲉ ⲉ̇ⲣⲟⲓ̈ ϩ̇ⲛⲟⲩⲟⲩⲣⲟⲧ ⲛ̇ϩⲏⲧ · ⲉ̇ⲁⲓ̈ϯⲙⲉⲧⲁⲛⲟⲓ̈ⲁ̇
ⲉⲓ̈ϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲕⲱ ⲛⲁⲓ̈ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛⲁⲉⲓ̈ⲟ̇ⲧⲉ · ⲁⲩⲱ ϣ̇ⲗⲏⲗ ⲉ̇ϫⲱⲓ̈ :—

ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁ ⲗⲟⲩⲣⲟⲙⲡⲉ ⲛ̇ϩⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ϣⲱⲱⲛⲉ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̇ⲛⲉⲓ̈ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ ·
ⲁ ⲡϫⲁⲓ̈ⲥ ϭⲱⲣ̇ϭ ⲉ̇ⲙⲁⲧⲉ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲙ̇ⲙⲁ ⲛⲓ̇ⲙ · ⲉⲓ̈ⲧⲉ ϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ
⁝— ⲉⲓ̈ⲧⲉ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲙ̇ⲙⲟⲛⲏ (sic) ⲉⲧⲥⲏⲣ̇ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛ̇ⲕⲏⲙⲉ ⁝— ϩⲁⲡⲁⲝ ϩⲁⲡⲁⲱⲥ
ⲁ ⲡϫⲁⲓ̈ⲥ ϭⲱⲣ̇ϭ · ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲕⲱⲧ ⲛⲟⲩⲛⲟϭ ⲛⲉⲕ̇ⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ̇ ⲁⲩⲡⲱϣ̇ⲛ̇ ⲛⲁⲡⲁ
ⲉⲓ̈ⲥⲓ̈ⲇⲱⲣⲟⲥ ⲙ̇ⲡⲣⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ ⁝— ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱⲱⲧ ⲡⲉⲓ̈ϭⲱⲃ ⲛⲁⲧⲙ̇ⲡ̇ϣⲁ ⲁⲩⲁ̇ⲁ̇ⲧ
ⲛ̇ⲇⲓ̈ⲁⲕⲟⲛⲟⲥ ⁝— ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲁ ⲛⲁⲓ̈ ⲁ ⲡ̇ⲛⲟϭ ⲁ̇ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ · ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̇ⲃⲟⲗ
ϩ̇ⲛ̇ⲧⲉⲕ̇ⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ̇ ⲉϥϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ · ϫⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̇ⲡⲉⲓ̈ⲧⲟⲡⲟⲥ · ϫⲉ ⲧⲣⲁⲩⲛ̇
ⲛ̇ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ ⁝— ⲁⲩⲟⲩⲱϣ̇ⲃ̇ ⲛ̇ϭⲓ̈ ϣⲟ-(fol. XXII, *recto*, p. ϥ̄ⲁ̄) ⲙ̇ⲛ̇ⲧ
ⲛ̇ⲛⲟϭ ⲛ̇ϩⲁ̇ⲗⲟ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̇ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲙ̇ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ · ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̇ⲧⲁⲩϣⲱⲡⲉ ϩⲁϩⲧⲏⲛ ⲉⲧⲉ
ⲁ̇ⲡⲁ ⲡⲁⲙⲱ ⲡⲉ · ⲙ̇ⲛ̇ⲁ̇ⲡⲁ ⲡ̇ⲓ̈ϩⲱⲣ · ⲙ̇ⲛ̇ⲁ̇ⲡⲁ ϩⲁⲧⲣⲉ ⁝— ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁⲡⲁ ⲙⲁ-
ⲕⲁⲣⲉ · ϫⲉ ⲙ̇ⲡⲉⲕⲉⲓ̈ⲙⲉ ⲉ̇ⲛⲉⲩⲣⲁⲛ ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⁝— ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲁ̇ϩⲉ ·
ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̇ⲡⲉⲧⲉϣϣⲉ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲧⲣⲉⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉⲡⲣⲁⲛ ⲛⲟⲩⲁ̇ ⲛ̇ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉ̇ϫⲙ̇-
ⲡⲉⲓ̇ⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̇ⲧⲉⲛⲕⲁ ⲡ̇ⲕⲉⲟⲩⲁ̇ ⁝— ⲉⲡⲉⲓ̈ⲇⲏ ⲅⲁⲣ ⲁⲩϫⲱⲕ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩ̇ⲛⲟⲩ-
ϩⲓ̈ⲥⲟⲥ ⲛⲟⲩⲱⲧ · ⲉⲧⲃⲉⲡⲁⲓ̈ ⲁ̇ⲛⲁⲛⲟⲙⲁⲍⲉ (sic) ⲙ̇ⲙⲟⲟⲩ ϩⲓ̈ⲟⲩⲥⲟⲛ ⲙ̇ⲛ̇ⲛⲉⲩⲉ̇ⲣⲏⲩ
⁖ ⲧⲉⲛⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̇ⲡⲉⲩⲧⲟⲡⲟⲥ · ϫⲉ ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ ⁖ ⲛ̇ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ⲇⲉ ⲟⲛ
ⲁϥⲧ̇ⲣⲉⲩⲥϩⲁⲓ̈ ⲛ̇ⲛⲉⲩⲣⲁⲛ ⲉⲡⲧⲓ̈ⲡⲧⲓ̈ⲭⲟⲛ (sic) ϫⲉ ⲛⲉⲛⲉⲓⲟ̇ⲧⲉ ⲛ̇ϩⲣⲱⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ ⁝—
ⲕⲁⲧⲁⲑⲉ ⲛ̇ⲧⲁⲩⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲛⲁϥ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ⲧ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ :— ⲁϥⲣ̇ⲙ̇ⲛ̇ⲧⲣⲉ ⲇⲉ
ⲛⲁⲛ ⲛ̇ϭⲓ ⲁ̇ⲡⲁ ⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩ̇ⲛⲟⲩⲧⲁϫⲣⲟ ⲙ̇ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ :—
ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲣ̇ ⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲉ̇ϣⲓ̈ⲛⲉ ⲙ̇ⲛ̇ⲛ̇ⲥⲱϥ ⁝— ⲧⲟⲧⲉ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̇ⲧⲉⲣⲉⲛⲕⲱⲧ
ⲛ̇ⲧⲉⲕ̇ⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ̇ · ⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̇ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ϩⲓ̈ⲧ̇ⲛ̇ⲟⲩⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓ̈ⲛ (sic)
ⲛⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̈ⲛ · ϫⲉ ⲙⲟⲩⲧⲉ ⲉ̇ⲡⲉⲓ̈ⲙⲁ ϫⲉ ⲧ̇ⲣⲁⲩⲛ ⲛ̇ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ :— ⲁⲩⲱ
ⲛ̇ⲧⲟⲕ ϩⲱⲱⲕ ⲡⲉϫⲁϥ ⲟⲩⲁϩⲕ̇ ⲛ̇ⲥⲱⲓ̈ · ⲧⲁⲧⲥⲁⲃⲟⲕ ⲉⲡⲙⲁ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ
ⲙ̇ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̇ϫⲱϥ ⁝— ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲁ̇ ⲡⲉⲭⲉⲣⲟⲩⲃⲓ̈ⲛ ⲥⲱⲕ ϩⲁϫⲱϥ ⲁϥⲛ̇ⲧ̇ϥ
ⲉⲧⲕ̇ⲁ̇ϫ̇ ⲉⲡⲣⲏⲥ · ⲙ̇ⲡ̇ⲙⲁ ⲙ̇ⲡ̇ϩⲉⲗⲗⲟⲥ ⲉⲧϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲙⲁ ⲙ̇ⲡ̇ϣⲏⲓ̈ · ⲁ̇ϥⲁϩⲉⲣⲁⲧϥ̇
ⲉ̇ϫⲛ̇ⲧ̇ⲡⲉⲧⲣⲁ ⲉⲧⲥⲁⲡⲉⲙ̇ⲛ̇ⲧ̇ · ⲁϥⲣ̇ⲣⲓⲧ ⲛⲁϥ ⲙ̇ⲡ̇ⲙⲁ ⲉ̇ⲧ̇ⲙ̇ⲙⲁⲩ ⲉϥϫⲱ ⲙ̇ⲙⲟⲥ
· ϫⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲙⲁ (fol. XXII, *verso*, p. ϥ̄ⲃ̄) ⲉ̇ⲧⲟⲩⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ ⲙ̇ⲡⲉⲕⲣⲁⲛ
ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̇ϫⲱϥ · ⲛ̇ⲕⲉⲙⲁ ⲟⲛ ⲉ̇ⲧⲉ ⲕⲛⲁⲕⲟⲧϥ̇ · ⲉⲩⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲛ̇ⲛⲉϩⲣⲱⲙⲁⲓ̈ⲟⲥ
ϣⲁⲉⲛⲉϩ · ⲉⲧⲃⲉ ϫⲉ ⲛ̇ⲧⲟⲟⲩ ⲛⲉⲛⲧⲁⲩⲕⲁ ⲥⲱⲙⲁ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϩ̇ⲙ̇ⲡⲉⲓⲧⲟⲟⲩ
ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ⲛ̇ϣⲟⲣⲡ · ⲉⲁⲩϣⲱⲡⲉ ⲛ̇ϣⲟⲣⲡ ⲉⲛⲁⲡⲁⲣⲭⲏ · ⲛ̇ⲧⲉⲛⲉⲕϩⲓ̈ⲥⲉ · ϩ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲙⲁ
ⲛⲉⲗⲟⲟ̇ⲗⲉ ⲙ̇ⲡ̇ϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ · ⲡⲁⲓ̈ ⲛ̇ⲧⲁⲩⲧⲟϣⲕ̇ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲉⲣⲟϥ ⲁⲩⲱ
ⲛⲁⲣⲭⲏⲅⲟⲥ · ⲉⲧⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉ ⲡⲅⲉⲛⲟⲥ ⲉⲧⲧⲁⲉⲓ̈ⲏⲩ · ⲛ̇ⲧⲉ ⲙ̇ⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ ·
ⲛ̇ⲗⲁⲟⲥ ⲉⲧⲉⲓ̈ⲣⲉ ⲙ̇ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲥⲱⲕ ⲛ̇ⲧ̇ⲙ̇ⲛ̇ⲧ̇ϣⲁ ⲛ̇ϩⲧⲏϥ
ⲙ̇ⲡ̇ⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉ̇ϫ̇ⲙ̇ⲡ̇ⲅⲉⲛⲟⲥ ⲛ̇ⲛ̇ⲣⲱⲙⲉ ⁝—

ϯⲕⲱⲣϣ ⲟⲩⲛ ⲉ̇ⲣⲱⲧⲛ̇ ⲱ̇ ⲛⲁⲉⲓ̈ⲟ̇ⲧⲉ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ · ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉ̇ⲧⲉⲧⲛⲉⲧⲙ̇-
ⲣ̇ⲁⲧⲛⲁϩⲧⲉ ⲉ̇ⲛⲉⲛⲧⲁⲛϫⲟⲟⲩ ⲉⲧⲃⲉⲛⲉⲓ̈ϩⲁⲅⲓ̈ⲟⲥ · ⲁⲗⲗⲁ ϣⲱⲡ ⲉ̇ⲣⲱⲧⲛ̇ ϩ̇ⲛⲟⲩ

ⲁⲅⲁⲡⲏ ⲛ̄ⲛⲉⲓ̈ϣⲁϫⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲛⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ · ⲙⲁⲗⲓⲥⲧⲁ ⲛⲉⲛⲧⲁϥϫⲟⲟⲩ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲉⲛⲉⲓⲱⲧ ⲙ̄ⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ :·:— ϥⲥⲏϩ ⲅⲁⲣ ⲛ̄ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ ϫⲉ ⲉⲣϣⲁⲛ ⲛ̄ϩⲗ̄ⲗⲟ ⲃⲱⲕ ⲉⲣⲁⲧϥ̄ ⲙ̄ⲡⲛⲟϭ ⲉ̇ⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ :· ϣⲁϥϫⲓⲧⲟⲩ ⲉ̇ⲡⲉⲥⲡⲛⲁⲅⲟⲛ ⲉϥϫⲱ ⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲁ̇ⲙⲏⲓ̈ⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲩ ⲉⲡⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓ̈ⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲓ̈ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲛ̄ϣⲙ̄ⲙⲟ :· ϩⲱⲥ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ ϩⲱⲧ ⲧⲏⲩⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲡⲣⲟⲕⲟⲡⲧⲉⲓ̈ ϩⲛ̄ⲛⲁⲣⲉⲧⲏ ⲛ̄ⲛⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲟⲛ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲣ̄ⲡⲉⲙⲡ̄ϣⲁ ⲛ̄ⲧⲙⲉⲣⲓ̈ⲥ · ⲙ̄ⲡⲉⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ⲉⲡⲱⲟⲩ ⲡⲉ · ϩⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ ⲙ̄ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ :··— ϩⲙ̄ⲡⲧ̄ⲣⲉⲛⲕⲱ ⲅⲁⲣ ⲛⲁⲛ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲙ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ̇ ⲛ̄ⲧⲁⲛⲁⲥⲧⲣⲟⲫⲏ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲛⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲉⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ · ⲧⲛ̄ⲛⲁⲡⲱⲱⲛⲉ ϩⲱⲱⲛ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ⲛ̄ⲥⲩⲛⲏⲑⲓ̈ⲁ ⲛ̄ⲕⲟⲥⲙⲓ̈ⲕⲟⲛ · ⲛ̄ⲧⲛ̄ϫⲓ̈ ⲙ̄ⲡ̄ϩⲣ̄ⲃ ⲛⲟⲩⲟⲉⲓ̈ϣ :· (fol. XXIII, *recto*, p. ϥ̄ⲅ̄) ϩⲛ̄ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲛⲉⲓ̈ⲟⲧⲉ ⲙ̄ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ̈ⲟⲥ :·— ⲉⲛⲕⲱ ⲛ̄ⲥⲱⲛ ⲛ̄ⲛⲁⲡⲁϩⲟⲩ ⲉⲛϯ ⲙ̄ⲙⲟⲛ ⲛ̄ⲛⲁⲟⲛ ϩⲛ̄ⲟⲩⲟ̈ⲃⲃⲓ̈ⲟ̇ · ⲙ̄ⲙⲉ · ⲙ̄ⲛⲟⲩⲁⲅⲁⲡⲏ · ⲉⲛⲙⲟⲟϣⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲱ̇ϣⲉ̇ ⲛ̄ⲧⲁϭⲥⲉ ⲛⲁⲧⲥⲱⲣ̄ⲙ̄ ⲉⲛϫⲱⲕ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲛ̄(sic)ⲛ̄ⲛⲟⲙⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓ̈ⲟⲛ ⲛⲧⲉⲧⲙⲛ̄ⲧⲙⲟⲛⲁⲭⲟⲥ · ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲧϫⲓ̈ⲙⲟⲉⲓ̈ⲧ ⲛⲁⲛ ϣⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϩⲛ̄ⲟⲩⲥⲟⲟⲩⲧⲛ̄ · ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ⲁ̇ ⲛⲉⲛⲉⲓ̈ⲟ̇ⲧⲉ ⲕⲁ ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ̈ ⲙ̄ⲙⲁ ⲛ̄ϣⲱⲛⲉ · ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲛⲉⲓ̈ⲟ̇ⲧⲉ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ · ⲛ̄ⲧⲟⲟ̇ⲧⲟⲩ ⲛ̄ⲟⲉ ⲛⲟⲩⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ̇ ⲁⲩⲃⲏⲕ ⲉⲙⲁⲩ ⲕⲁⲧⲁⲕⲟⲩⲓ̈ · ⲉⲩϣⲗⲏⲗ ϩⲛ̄ⲟⲩⲡⲓ̈ⲥⲧⲓ̈ⲥ :— ⲁⲩⲱ ϩⲙ̄ⲙⲏⲏϣⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲛⲉⲧϣⲱⲛⲉ · ⲉⲓ̈ⲧⲉ ϩⲛ̄ϣⲓ̈ⲏⲧ · ⲉⲓ̈ⲧⲉ ϩⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ⲧⲟⲟⲩ · ⲉⲩϣⲁⲛⲉⲓ̈ ⲉ̇ⲡⲉⲩⲙⲁⲣⲧⲩⲣⲓ̈ⲟⲛ ⲛ̄ⲥⲉϣⲗⲏⲗ ϣⲁⲩϫⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲧⲁⲗϭⲟ ϩⲓ̈ⲧⲙ̄ⲡⲉϩⲙⲟⲧ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ · ⲙ̄ⲛ̄ⲛ̄ⲧⲱⲃ̇ϩ ⲛ̄ⲛⲉϥϩ̇ⲙ̄ϩⲁⲗ :— ⲗⲟⲓ̈ⲡⲟⲛ ⲁⲛⲟⲛ ϩⲱⲱⲛ ⲙⲁⲣⲉⲛⲥⲱⲧⲙ̄ ⲛ̄ⲥⲁⲧⲉⲛⲧⲟⲗⲏ ⲛ̄ⲧⲁ ⲡⲉⲛⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲁ̇ⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ ⲕⲁⲁⲥ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲃⲱⲕ ⲉ̇ⲡⲉⲩⲧⲟⲡⲟⲥ ⲛ̄ⲧⲛ̄ϣⲗⲏⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ · ⲙⲁⲗⲓ̈ⲥⲧⲁ ⲇⲉ ⲛ̄ϩⲟⲩⲟ ⲙ̄ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲩⲣ̄ⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ̇ · ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ ⲉ̇ⲧⲉ ⲥⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲁϥⲧⲉ ⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲃⲟⲧ ⲧⲱⲃⲉ · ⲙ̄ⲛ̄ⲥⲟⲩⲙⲛ̄ⲧⲥⲁϣϥ ⲙ̄ⲡⲉⲃⲟⲧ ⲛⲟⲩⲱⲧ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ⲧⲛ̄ⲕⲱ ⲛⲁⲛ ϩⲛ̄ⲟⲩϭⲉⲡⲏ · ⲙ̄ⲡⲟⲩⲛⲟⲩⲛ ⲉ̇ⲃⲟⲗ · ⲙ̄ⲡⲉⲩⲣ̄ⲡ̄ⲙⲉⲉⲩⲉ̇ ⲙⲛ̄ⲧⲙⲉ ⲛ̄ⲧⲉⲩϭⲓⲛⲱⲛϩ̇ ⲛⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲕⲟⲛ :— ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲉⲉⲣ̄ⲡ̄ⲙ̄ⲡϣⲁ ϩⲱⲱⲛ[1] ⲙ̄ⲡⲉⲩⲙⲉ[ⲣ]ⲟⲥ ⲙ̄ⲛ̄ⲡⲉ[ⲩ]ⲕⲗⲏⲣⲟⲥ ϩⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲣ̄ⲣⲟ ⲛ̄ⲙ̄(sic)ⲙ̄ⲡⲏⲩⲉ̇ · ϩⲙ̄ⲡⲉϩⲙⲟⲧ · ⲙⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧϣⲛ̄ϩⲧⲏϥ ⲙⲛ̄ⲧⲙⲛ̄ⲧⲙⲁⲓ̈ⲣⲱⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲛϫⲟⲉⲓ̈ⲥ ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ :— ⲡⲁⲓ̈ ⲉ̇ⲃⲟⲗ ϩⲓ̈ⲧⲟⲟⲧϥ̄ (fol. XXIII, *verso*, p. ϥ̄ⲇ̄) ⲡⲉⲟ̇ⲟⲩ ⲙ̄ⲡⲉⲓ̈ⲱⲧ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ · ⲙ̄ⲛ̄ⲡⲉⲡ̄ⲛ̄ⲁ̄ ⲉ̇ⲧⲟⲩⲁ̇ⲁⲃ · ⲛ̄ⲣⲉϥⲧⲁⲛϩⲟ · ⲁⲩⲱ ⲛ̄ϩⲟⲙⲟⲟⲩⲥⲓⲟⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ · ⲁⲩⲱ ⲛⲟⲩⲟ̇ⲉⲓ̈ϣ ⲛⲓⲙ · ϣⲁⲛⲁⲓ̈ⲱⲛ ⲧⲏⲣⲟⲩ · ⲛⲁⲓ̈ⲱⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ :—

TRADUCTION.

(Ses parents) leur[2] expliquèrent (le cas) de cette malheureuse (*ταλαίπωρος*) (fille) pour qu'ils prient pour elle. Or (*δέ*) quand ils eurent appris l'impiété (*ἀσεβής*) qu'elle avait commise, ils s'attristèrent sur la corruption de son âme (*ψυχή*). Et ils dirent à

[1] Après ⲛ, un ⲙ entouré de points et de traits pour marquer qu'on doit le retrancher. — [2] C'est-à-dire les saints Maxime et Domèce.

ses parents : «Nous ne prierons pas pour elle avant qu'elle ait confessé (*ὁμολογεῖν*), devant tous, ce qu'elle a commis : car il ne convient pas de prier pour elle, puisqu'elle a irrité Dieu». Mais (*δέ*) ses parents annoncèrent aux saints qu'elle avait confessé (*ὁμολογεῖν*) devant tous les habitants de la ville (*πόλις*) ce qu'elle avait commis. Alors (*τότε*) les serviteurs du Christ Jésus (ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄) prirent de l'eau, la signèrent (*σφραγίζειν*) et prièrent sur elle. Ils la donnèrent aux parents, en disant : «Répandez-la sur la jeune fille au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̄ⲥ̄ ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄) et nous croyons (*πιστεύειν*) qu'elle sera sauvée». Et (*δέ*) eux prirent l'eau avec une grande foi (*πίστις*) et, lorsqu'ils l'eurent répandue sur la jeune fille, le même jour, elle fut aussitôt guérie.

Ainsi fut accompli, à son sujet, ce mot de l'Écriture : «Je suis vivant, dit le Seigneur; je ne veux pas la mort du pécheur, mais qu'il se détourne de la voie mauvaise et qu'il vive[1]».

Et (*δέ*) cette femme passa ses jours dans la régularité (*σεμνός*) et la piété, glorifiant le Dieu de ces saints.

Mais (*δέ*) écoutez encore cette autre histoire prodigieuse et vraie d'une guérison opérée par ces serviteurs du Christ Jésus (ⲡⲉⲭ̄ⲥ̄ ⲓ̄ⲥ̄), comme si elle était de la main des apôtres (*ἀπόστολος*).

Il y avait un prêtre (*πρεσβύτερος*) à Séleucie (ⲥⲩⲗⲉⲩⲕⲓ̈ⲁ) de l'Isaurie (ⲍⲩⲥⲁⲩⲣⲓ̈ⲁ). Lorsqu'il venait d'accomplir des actions impures (*ἄνομον*), il courait se tenir debout à l'autel (*θυσιαστήριον*) de Dieu. Or (*δέ*) tandis qu'il (*ἐν ὅσῳ*) demeurait dans une telle folie, — car (*γάρ*) il forniquait (*πορνεύειν*) avec une Samaritaine (ⲥⲁⲙⲁⲣⲓ̈ⲧⲏⲥ), — Dieu voulut alors (*τότε*) montrer l'impiété (*ἀσεβής*) du prêtre (*πρεσβύτερος*) à tous les Isauriens (ⲍⲓ̈ⲥⲁⲩⲣⲟⲥ), afin que les autres, à sa vue, demeurassent dans la crainte. Voilà donc (*τότε λοιπόν*) qu'au jour de la commémoration de saint (*ἅγιος*) Ignace (ⲓ̈ⲅⲛⲁⲧⲓ̈ⲟⲥ), sa conduite fut la même. Puis il entra à l'église (*ἐκκλησία*) pour officier. Mais (*δέ*) quand (*ὅταν*) il eut dit la prière (*εὐχή*) de l'Évangile (*εὐαγγέλιον*), après les oraisons, il alla pour offrir le sacrifice (*θυσιαστήριον*); soudain un ange (*ἄγγελος*) du Seigneur le frappa très fort, d'un grand coup, au point que (*ὥστε*) la peau de son corps (*σῶμα*) enfla comme une outre (*ἀσκός*). Aussitôt il tomba à terre et devint comme mort. Alors (*τότε*) on le souleva, on le porta à sa demeure en piteux état. Au bout de dix jours, son corps (*σῶμα*) était devenu comme une plaie (*πληγή*), en sorte que (*ὥστε*) des vers en sortaient et que ses os se dénudaient. Il poussait des cris jour et nuit, à cause de la gangrène qui le rongeait. Et il pleurait en confessant (*ὁμολογεῖν*), devant tous, les impiétés (*ἀσεβής*) qu'il avait commises. Or donc (*δὲ οὖν*)

[1] *Ézéchiel*, XXXIII, 11.

on le plaça sur un lit; des gens le portèrent et le prirent vers ceux dont le Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) a parlé, vers les serviteurs du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), l'apa Maxime (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) et l'apa Domèce (ⲁⲡⲁ ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ). Et (δέ) quand on l'eut déposé à terre devant eux, leur cœur se prit de tristesse à la vue de sa misère et de sa souffrance. Et ils lui dirent : «Qu'as-tu fait, notre frère, pour qu'il en soit ainsi?». Il leur répondit : «Pardonnez-moi, ô (ὦ) mes saints pères; le Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) vous a déjà annoncé mes actions (πρᾶξις) mauvaises». Ils lui dirent : «Connais-tu bien (καλῶς) le Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅)? (Sais-tu) qu'il existe et voit les œuvres que tu fais? — Oui, dit-il, seigneurs mes pères; il me l'a bien (καλῶς) enseigné.» Alors (τότε), sachant que Dieu ne veut pas que personne périsse dans la souillure de ses péchés, mais (ἀλλά) qu'il veut plutôt (μᾶλλον) que tous reviennent à lui par un vrai repentir (μετάνοια), ces bienheureux athlètes (ἀθλητής) du Christ Jésus (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅ ⲓ̅ⲥ̅) prirent un peu d'eau, la signèrent (σφραγίζειν) du signe de la croix (σταυρός) de Notre-Seigneur, (en disant : «O Notre-Seigneur) Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), vrai (ἀληθινόν) médecin de nos âmes (ψυχή) et de nos corps (σῶμα); qui désires que personne ne périsse dans son erreur, mais que tous retournent à ton bercail spirituel (λογική) par le repentir et que leur âme (ψυχή) soit sauvée; toi qui nous guéris tous par les prières de ton serviteur l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), gloire à toi éternellement; ainsi soit-il (ἀμήν).»

Alors (τότε) ils répandirent l'eau sur lui et le gardèrent pendant deux jours auprès d'eux, en priant pour lui. Et son corps (σῶμα) fut sain, et ses plaies (πληγή) séchèrent : elles étaient guéries. Puis (δέ) les saints le congédièrent en paix (εἰρήνη), en lui disant : «Te voilà sauvé; ne retourne plus dans le péché, de peur que le Seigneur ne s'irrite contre toi, que tu ne meures de male(κακῶς)mort». Et (δέ) lui s'en alla vers les siens en glorifiant Dieu, en tout temps, pour la guérison qu'il avait obtenue par les prières de ces saints.

Allons maintenant, laissez-moi vous raconter cet autre prodige que j'ai entendu de nos pères les évêques (ἐπίσκοπος), qui sont dignes de toute créance.

Or (δέ) il y avait, à Athènes (ⲁⲑⲏⲛⲁⲓⲁⲥ), deux philosophes (φιλόσοφος) païens (ἕλλην) qui avaient appris la guérison opérée par la vertu du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), grâce à l'intercession des saints. Ils les accusaient, en disant : «Quels sont ces gens dont on dit qu'ils chassent les démons (δαίμων) en priant pour eux, au nom du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅)? Ne (μή) seraient-ce pas des dieux d'Athènes (ⲁⲑⲏⲛⲁⲓⲁⲥ)?»

Ces idolâtres se levèrent, pleins de fourberie (πανουργία), dans le dessein de tenter (πειράζειν) les saints. Ils se tordirent les mains, les lièrent au moyen de bandelettes comme des manchots et des lépreux (κελεφος), et se voilèrent les yeux comme des aveugles, en disant : «Si ces gens sont des prophètes (προφήτης) qui chassent les démons (δαιμόνιον), ils connaîtront notre ruse». Et ils prirent quelqu'un avec eux, comme (ὡς) pour les conduire en chemin. Ils s'en allèrent ensuite (τότε) à la

demeure des saints avec l'homme qui les guidait. Ils frappèrent à la porte. Saint (ἅγιος) Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ) leur ouvrit (et leur dit : «Que désirez-vous en ce lieu[1]?»). Ils dirent : «Nous sommes venus vers vous, saints (ἅγιος) de Dieu, pour vous prier (παρακαλεῖν) d'avoir pitié de nous, afin que vous priiez pour notre guérison : car nous sommes lépreux, manchots (κέλεφος) et aveugles. Dieu nous a commis cet homme pour nous conduire auprès de vous». Saint (ἅγιος) Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ) leur dit simplement (ἁπλοῦς) : «Que le Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) vous guérisse et qu'il vous soit fait comme vous le demandez (αἰτεῖν)». Aussitôt ils furent couverts de lèpre (κέλεφος) et devinrent aveugles : leurs mains se contractèrent et ils devinrent manchots. Et aussitôt ils crièrent d'une voix forte, en disant : «Hommes de Dieu, ayez pitié de nous : car nous vous avons tentés (πειράζειν)». Et ils suppliaient (παρακαλεῖν) les saints avec une grande foi (πίστις) : «Nous vous en supplions, dirent-ils, secourez-nous (βοηθεῖν); et dès ce jour, nous serons chrétiens et nous deviendrons les serviteurs du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅)». Maxime (ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) leur dit : «Croyez-vous (ἆρα, πιστεύειν) vraiment que Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) soit le fils de Dieu?». Et (δέ) eux de dire : «Oui, mes saints seigneurs, nous croyons (πιστεύειν) de tout notre cœur que Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) est le fils de Dieu et qu'il n'y en a pas d'autre que lui».

Alors (τότε) les serviteurs du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) prièrent sur un peu d'huile qu'ils leur donnèrent, en disant : «Allez au tombeau (τόπος) de saint (ἅγιος) Léonce (ⲗⲉⲟⲛⲧⲓⲟⲥ); lavez-vous dans son bassin et oignez-vous avec ce peu d'huile. Et nous croyons (πιστεύειν) que la santé vous sera rendue.» Or (δέ) ils firent ainsi (κατά) qu'on leur avait dit et ils furent guéris par la vertu du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅). Ils reçurent le baptême (βάπτισμα) au nom du Père, du Fils et de l'Esprit (ⲡⲡ̅ⲁ̅) Saint et devinrent chrétiens (χριστιανός) en ce lieu. Ils prêchèrent, dans Athènes (ⲁⲑⲏⲛⲁⲓⲥ), ville (πόλις) des Athéniens (ⲁⲑⲏⲛⲁⲓⲟⲥ), le prodige qui leur était arrivé. Dès ce jour une foule d'entre eux se firent chrétiens (χριστιανός), glorifiant Dieu, le Verbe (λόγος) fait chair (σάρξ).

Si je voulais raconter les nombreuses grâces de guérison que Dieu a accordées (εὐεργετεῖν) par l'intermédiaire de ces nouveaux saints Élie (ϩⲏⲗⲓⲁⲥ) et Élisée (ⲉⲗⲓⲥⲥⲁⲓⲟⲥ), le temps me manquerait pour le dire. Mais je parlerai encore (πάλιν) à votre peu d'amour (ἀγάπη), afin que vous sachiez clairement que ceux qui travaillent en secret dans la vertu (ἀρετή), Dieu les fera apparaître dans leur parfum et leur éclat comme des lampes inextinguibles; ils resplendiront aux yeux de tous, glorifiant son saint nom en tous lieux.

[1] Cette phrase entre parenthèses a été omise par le copiste : on la trouve dans la version bohaïrique.

Un marchand (πραγματευτής) de la ville (πόλις) d'Antioche (ΑΝΤΙΟΧΙΑ) avait coutume d'aller de temps en temps vers ces bienheureux (μακάριος) pour recevoir leur bénédiction et prendre, chez eux, des travaux manuels (σχολάκειν). Par suite de sa grande confiance (πίστις) en eux, il écrivit leur nom sur les cordages (?) (σχολάκις) qu'il mit en forme de croix (σταυρός) sur la voile de son navire, pour protection (βοήθεια) durant la traversée de la mer (θάλασσα). Or (δέ) il arriva qu'il se rendit à Constantinople (ΚΩϹΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΙϹ) pour vendre sa marchandise (πραγματεία). Comme (ἐπειδή) le port (λιμήν) de cette ville (πόλις) se trouvait à l'intérieur des murs, le roi donna l'ordre d'y faire entrer les navires amarrés hors de la ville (πόλις), à cause de la violence des vagues de la mer (θάλασσα). Des chaînes (ἅλυσις) de fer étaient tendues à l'entrée; on les retira pour laisser pénétrer les barques dans la ville (πόλις). Comme (ἔτι οὖν) le commissaire (μαγιστριανός) royal[1] se tenait avec ses soldats pour veiller à la manœuvre des barques qui entraient dans le port, il aperçut la voile de la barque dont nous avons parlé précédemment, étendue à terre, pour être cousue par les matelots, selon (κατά) leur habitude (συνήθεια). Il vit le nom des saints Maxime (ΜΑΞΙΜΟϹ) et Domèce (ΔΟΜΗΤΙΟϹ) son frère écrit sur les cordages (?) (σχολάκις) de la voile. Or (δέ) après avoir lu les noms, il ordonna (κελεύειν) d'appeler les matelots et leur dit : «Quels sont ces noms tracés sur ces voiles?». Ils lui dirent : «Ce sont les noms d'hommes de Dieu qui habitent notre pays (χώρα)». Le commissaire (μαγιστριανός) leur répondit : «Cette barque est à eux? — Non, dirent-ils; mais (ἀλλά) nous avons écrit leur nom sur la voile, à cause de leurs saintes prières, pour qu'ils accordent la protection à notre barque.» Il leur dit : «Connaissez-vous bien (καλῶς) le lieu où ils demeurent? — Oui, notre seigneur, dirent-ils, ils habitent en Syrie (ϹΥΡΙΑ).» Alors (τότε) le commissaire (μαγιστριανός) commanda aux soldats de lier les matelots et de les conduire vers le roi. Mais (δέ) lui-même les devança auprès du roi et donna l'ordre de les introduire en sa présence.

Lorsque le pieux (εὐσεβής) roi Théodose (ΘΕΟΔΟϹΙΟϹ) les vit dans les chaînes, il les fit immédiatement délier, en leur disant : «Ce sont les membres (μέλος) de mes amis; ne les laissez pas dans les chaînes, de peur que (μή ποτε) le Christ (ΠΕΧ̄Ϲ̄) ne s'irrite contre moi». Et le serviteur de Dieu leur dit avec une grande bonté : «Qui sont ces hommes de Dieu que vous connaissez?». Et eux de dire : «Notre seigneur, le nom de l'un d'eux est Maxime (ΜΑΞΙΜΟϹ), et Domèce (ΔΟΜΗΤΙΟϹ) le nom de l'autre». De nouveau (πάλιν) il leur parla : «De quelle taille sont-ils?». Ils lui répondirent : «L'un d'eux d'une part (μέν) est grand : c'est un homme fait, qui porte une longue barbe;

[1] Les μαγιστριανοί sont les *agentes in rebus*, placés sous l'autorité du *magister officiorum* (J. Maspero, *Papyrus grecs d'époque byzantine*, t. II, p. 5).

l'autre est un homme petit de taille, encore jeune (ἡλικία), avec une belle (καλῶς) barbe». Alors le roi commanda de remettre trois deniers (ὁλοκότινος) à chacun des matelots et les congédia en paix (εἰρήνη).

Aussitôt le roi appela un eunuque du palais (παλάτιον), du nom de Marcel (ΜΑΡΚΥΛΛΟϹ), aussi courageux qu'un lion dans les entreprises. Il lui donna un cheval d'une vigueur extraordinaire et le dépêcha en Syrie (ϹΥΡΙΑ) pour avoir la confirmation de la nouvelle avant de l'annoncer à la reine. Quelques jours après, l'eunuque retourna vers le roi, et lui dit : «Tes fils, les frères de la reine, te saluent». Or (δέ) quand le roi eut entendu ces paroles, il s'en réjouit grandement et annonça la nouvelle à la reine et à tous les siens. Il y eut une joie et une allégresse immenses dans tout le palais (παλάτιον).

Quelques jours après, le roi envoya en Syrie (ϹΥΡΙΑ) leur mère et leur jeune sœur pour les revoir et satisfaire leur désir. Quand elles furent arrivées jusqu'à eux, les saints engagèrent leur mère et leur sœur à se tranquilliser à leur sujet et ils les renvoyèrent en paix (εἰρήνη). Depuis ce jour, les habitants de Constantinople (ΚΩϹΤΑΝ-ΤΙΝΟΥΠΟΛΙϹ) faisaient route vers les saints. Jour et nuit, les chemins leur amenaient quiconque était malade de toutes sortes de maux et qui était possédé de l'esprit (ΠΝΑ) impur (ἀκάθαρτον); et ils parvenaient vers les bienheureux (μακάριος) qui priaient pour eux jusqu'à leur guérison par la grâce de Dieu, notre Sauveur (σωτήρ). Ensuite le roi Théodose (ΘΕΟΔΩϹΙΟϹ) se rendit lui-même vers eux pour recevoir leur bénédiction et leurs conseils, afin qu'ils lui enseignassent la meilleure façon d'être utile à la sainte Église (ἐκκλησία) de Dieu. Mais (δέ) en tout, ils l'exhortèrent instamment à garder la foi (πίστις) de Nicée (ΝΙΚΑΙΑ) et à tenir les fils de l'Église (ἐκκλησία) à grand honneur et grand prix (τιμή).

Sur toutes les paroles qui furent dites et entendues, sur la cause qui (détermina) le roi à se fatiguer (σκύλλειν) jusqu'à aller en personne au pays de ces saints (ἅγιος), pourquoi (πῶς) il ne les envoya pas quérir, mais se rendit vers eux, je le démontrerai à qui voudra m'entendre.

Le roi Théodose (ΘΕΟΔΩϹΙΟϹ) était originaire d'Égypte (ΚΗΜΕ). C'était en premier lieu un connétable (σταβλίτης) chargé des chevaux de Valentinien (ΟΥΑΛΛΕΝΤΙΝΟϹ) qui était le père, veux-je dire, de ces saints (ἅγιος). Or (δέ) quand le roi eut remarqué que Théodose (ΘΕΟΔΩϹΙΟϹ) était un homme de valeur, il le mit à la tête (ἄρχων) de toutes les écuries (στάβλον) où l'on élève les chevaux dans l'étendue du royaume. Enfin (λοιπόν) lorsque ces bienheureux eurent renoncé (ἀφιστάναι) au monde (κόσμος), le roi Valentinien (ΟΥΑΛΛΕΝΤΙΝΟϹ) vécut encore (εἶτα) une année. Or donc (τότε οὖν) quand il fut sur le point de mourir, il réunit auprès de lui tout le sénat (σύγκλητος) et dit : «Voici que je m'en vais quitter la terre. Voyez donc (οὖν), voyez

à ne laisser aucun arien (ⲁⲣⲓⲁⲛⲟⲥ) s'asseoir sur le trône (*θρόνος*) de mes pères, mais (*ἀλλά*) gardez très ferme la foi (*πίστις*) sainte de Nicée (ⲛⲓⲕⲉⲁ). » Tous les sénateurs (*σύγκλητος*) répondirent, disant : « Et où trouverons-nous un orthodoxe (*ὀρθόδοξος*) qui soit ainsi digne du grand honneur de la royauté? Voici que tes fils sont partis et nous ne savons où ils sont. Ton petit-fils pourra-t-il (*μή*) agrandir (*αὐξάνειν*) le royaume? » Alors le roi leur dit : « Assurément (*πάντως*) ce sont des barbares (*βάρβαρος*) qui ont ravi mes enfants; et (*δέ*) maintenant je n'ai plus rien, ni grand ni petit, pour l'asseoir à ma place, sur mon trône (*θρόνος*); mais (*ἀλλά*) lors donc que je mourrai, amenez Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ) au palais (*παλάτιον*); donnez-lui ma fille pour épouse et mettez-le sur le trône (*θρόνος*) de mon royaume; qu'il soit, après moi, établi à ma place comme roi. » Tous les sénateurs et tous les grands du royaume répondirent : « Commande-nous (*κελεύειν*), ô (*ὦ*) notre seigneur roi, et nous ferons comme (*πρός*) tu le diras, selon (*κατά*) tes paroles ». Mais quand (*ὅταν δέ*) il eut fini de parler et qu'il eut congédié le sénat (*σύγκλητος*), il appela Serge (ⲥⲉⲣⲅⲓⲟⲥ) et Anastase (ⲁⲛⲁⲥⲧⲁⲥⲓⲟⲥ), deux de ses principaux stratèges (*στρατηγός*), les plus grands et les plus illustres. Le roi leur parla ainsi : « Lorsque je mourrai, certainement (*πάντως*) les grands de la ville (*πόλις*) n'iront pas, suivant ma parole, établir roi Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ). Si vous ne parvenez pas à vous rendre maîtres de l'armée (*στρατός*), ne laissez personne s'asseoir sur mon trône (*θρόνος*) après moi, à l'exception (*εἰ μήτι*) de Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ). » Les stratèges (*στρατηγός*) répondirent : « A la volonté de Dieu, notre seigneur roi! Si tous les Romains (ⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ) se réunissent contre nous, ils ne pourront absolument pas nous empêcher d'exécuter ta volonté (*κέλευσις*), comme (*κατά*) tu viens de nous l'ordonner (*κελεύειν*). » Quand les sénateurs (*sic*) (*σύγκλητος*) eurent fini de parler au roi, ils s'en allèrent en paix (*εἰρήνη*).

Or (*δέ*) il y avait, dans la ville (*πόλις*), un noble de naissance (*γένος*), de la maison de l'impie (*ἄνομος*) Julien (ⲓⲟⲩⲗⲓⲁⲛⲟⲥ), qui pensait en lui-même s'asseoir sur le trône (*θρόνος*) de l'empire, à la mort de Valentinien (ⲟⲩⲁⲗⲁⲉⲛⲧⲓⲛⲟⲥ). Et (*δέ*) quand (*ὅταν*) le roi fut décédé et que ce noble eut appris qu'on avait ordonné (*κελεύειν*) d'établir Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ) à sa place, il entra dans une violente colère. Après donc (*οὖν*) que le roi fut enterré, les sénateurs (*σύγκλητος*) s'assemblèrent chez lui, pour chercher à connaître par ses paroles s'il allait être ou non de leur parti. Et ils lui dirent : « Qui veux-tu pour roi? ». Il dit comme (*ὡς*) s'il voyait (*σκοπεῖν*) en eux, sachant bien qu'ils l'éprouvaient (*πειράζειν*) : « En vérité (*ἀληθῶς*), je n'ai pas à m'occuper (*μέλειν*) d'élire roi le connétable (*σταβλίτης*) Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ), car (*γάρ*) c'est votre prérogative ». Aussitôt ils s'écrièrent tous ensemble trois fois, d'une seule voix, (inspirée) par Dieu, disant : « Digne (*ἄξιος*), digne (*ἄξιος*), digne (*ἄξιος*), Théodose

(ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ) d'être auguste (*αὔγουστος*)». Et ainsi on le fit asseoir sur le trône (*θρόνος*) du royaume.

Lors donc (*τότε λοιπόν*) que les saints (*ἅγιος*) furent découverts en Syrie (ⲥⲩⲣⲓⲁ), le pieux (*εὐσεβής*) roi Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲱⲥⲓⲟⲥ) alla lui-même vers eux pour recevoir leurs conseils, et recueillir (*ἀπολαύειν*) leurs enseignements et leur bénédiction, comme (*ὡς*) s'il reconnaissait que le royaume leur appartenait. Car (*καὶ γάρ*) vraiment (*ἀληθῶς*) sa démarche (*σκύλμος*) lui valut un grand profit et fut une grande leçon. Pour tout dire en un mot, il acquit ce grand amour de Dieu et ce respect envers les Églises (*ἐκκλησία*) de Dieu, par les enseignements de ces bienheureux (*μακάριος*). Il ne se contenta (*οὐ μόνον*) pas d'y aller lui-même; mais (*ἀλλά*) (ce fut) aussi ses fils, Arcadius (ⲁⲣⲕⲁⲇⲓⲟⲥ) et Honorius (ⲟⲛⲛⲟⲣⲓⲟⲥ) qu'il leur envoya, pour l'éminente piété (*εὐσεβής*), les leçons et les bons conseils de ces bienheureux (*μακάριος*). Théodose (ⲑⲉⲟⲇⲟⲣⲟⲥ (sic)) le Jeune agit de même.

Or (*δέ*) après ces (événements), l'archevêque (*ἀρχιεπίσκοπος*) de Constantinople (ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ) mourut. Ce fut assurément (*πάντως*) pour cette cause que Dieu conduisit ces bienheureux (*μακάριος*) à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ), à l'exemple du patriarche (*πατριάρχης*) Jacob (ⲓⲁⲕⲱⲃ) qui descendit en Égypte (ⲕⲏⲙⲉ) en son temps, à cause de la famine, jusqu'à ce qu'il devint un peuple (*λαός*) innombrable qui couvrit la face de la terre. Ainsi agirent les saints (*ἅγιος*), l'apa Maxime (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) et l'apa Domèce (ⲁⲡⲁ ⲇⲟⲙⲉⲧⲓⲟⲥ), fils de rois. Je ne cesserai de les appeler fils de rois jusqu'à ce que le monde connaisse leur dignité (*ἀξίωμα*) et leur angélique (*ἀγγελικόν*) conduite (*πολιτεία*). Car (*ἐπειδή*) ils s'éprirent de l'amour (*ἀγάπη*) de Jésus (ⲓ̅ⲥ̅) plus que de toute la gloire de ce monde (*κόσμος*) et suivirent (l'impulsion de) leur cœur. Aussi Dieu, en vérité (*ἀληθῶς*), les glorifia en (*ὥστε*) leur ménageant (*οἰκονομεῖν*) d'aller à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ), cette sainte montagne, où ils achevèrent leur vie, où on leur construira une église (*ἐκκλησία*) sous leur vocable, où ils reposent tous deux, sur ce roc (*πέτρα*) inébranlable qu'est le Christ, vers lequel se sont tournés les apôtres (*ἀπόστολος*) et les prophètes (*προφήτης*). Elle devint un port (*λιμήν*) de salut pour tous ceux qui revenaient à Dieu, pour la rémission de leurs péchés. Oh! (*ὦ*) combien d'âmes (*ψυχή*) furent sauvées en ce lieu! Vraiment (*ἀληθῶς*) le paradis (*παράδεισος*) de Dieu se réjouit du salut des âmes (*ψυχή*) des pécheurs, tel qu'il advint en ce lieu, qui ne cessera pas d'être le port (*λιμήν*) du salut éternel.

Mais (*ἀλλά*) retournons à la cause (*ἀφορμή*) de l'arrivée à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ) de ces bienheureux (*μακάριος*). Lors donc (*ὅτε οὖν*) qu'on chercha quelqu'un pour l'établir évêque (*ἐπίσκοπος*) de la capitale (*πόλις*) du royaume, la foule entière demanda (*αἰτεῖν*) saint (*ἅγιος*) Maxime (ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) pour évêque (*ἐπίσκοπος*) de Constantinople (ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓⲥ). Le peuple (*δῆμος*) entier, le Sénat (*σύγκλητος*) et tout

le monde à la fois, choisirent Maxime (ΜΑΞΙΜΟϹ). Alors (*τότε*) le roi Théodose (ΘΕΟΔΩϹΙΟϹ) s'en réjouit grandement et dépêcha auprès de lui un commissaire (*μαγιστριανός*) et vingt-cinq hommes, avec une lettre pour le gouverneur (*ἔπαρχος*) de Syrie (ϹΥΡΙΑ), afin qu'il se saisît des saints (*ἅγιος*) et les gardât jusqu'à l'assemblée des évêques (*ἐπίσκοπος*) de la province (*ἐπαρχία*). Quand le commissaire (*μαγιστριανός*) et ses soldats furent parvenus chez le gouverneur (*ἔπαρχος*), ils lui remirent la lettre du roi. (Le gouverneur) s'en réjouit et leur dit : «Dînons (*ἀριστᾶν*) à présent, car vous vous êtes fatigués en chemin et demain nous les amènerons suivant la volonté de Dieu».

Par (*κατά*) un dessein (*οἰκονομία*) de Dieu, quand la femme du gouverneur (*ἔπαρχος*) eut appris cette nouvelle, elle pensa que le roi voulait emmener les saints (*ἅγιος*) à Constantinople (ΚΩϹΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΙϹ). Elle en ressentit beaucoup de peine, car elle avait en eux une grande foi (*πίστις*). Et aussitôt elle leur envoya secrètement pendant la nuit son fils et un eunuque pour annoncer aux saints (*ἅγιος*), en disant : «Voilà que le roi vous a envoyé chercher de Constantinople (ΚΩϹΤΑΝΤΙΝΟΥΠΟΛΙϹ). Au reste (*λοιπόν*), si vous le voulez, fuyez (*ἀναχωρεῖν*).» Lorsque ces bienheureux (*μακάριος*) eurent entendu ces paroles, ils tombèrent dans une grande tristesse. Ils prirent à la hâte leur peu de vêtements, sortirent de leur monastère (*μοναστήριον*), en disant : «Voici l'heure où Dieu veut nous conduire auprès de notre père l'apa Macaire (ΜΑΚΑΡΕ)». Or (*δέ*) ils rencontrèrent un vieux berger; ils entrèrent dans sa cabane (*καλύβη*) et s'y cachèrent.

Or (*δέ*) le lendemain le commissaire (*μαγιστριανός*) et sa suite allèrent au monastère (*μοναστήριον*). Ils cherchèrent les saints (*ἅγιος*) et ne les trouvèrent pas. Alors (*τότε λοιπόν*) quand ils ne les eurent point trouvés, une immense tristesse s'empara d'eux; ils cherchèrent partout, et perquisitionnèrent, sans rien trouver. Alors (*τότε*) le gouverneur (*ἔπαρχος*) ordonna de les rechercher avec persévérance, en tous lieux de la Syrie (ϹΥΡΙΑ) et de la Palestine (ΠΑΛΑΙϹΤΙΝΗ). Aussi les saints (*ἅγιος*) restèrent cachés un grand nombre de jours et ne se montrèrent à personne, car ils étaient connus de tous les gens de la Syrie (ϹΥΡΙΑ) et d'alentour. Puis ils se levèrent suivant le dessein de Dieu; ils se dépouillèrent de leurs habits de moine (*μοναχός*), les mirent dans un sac, revêtirent (*φορεῖν*) des habits laïques (*κοσμικόν*) et lièrent des turbans (*φακιάλιον*)[1] sur leur tête, afin qu'on ne les reconnût pas. Alors (*τότε λοιπόν*) ils sortirent après s'être chacun chargé d'un petit sac et revêtu (*φορεῖν*) d'habits laïques (*κοσμικόν*), comme (*κατά*) des Syriens (ϹΥΡΟϹ); et ils marchaient en priant Dieu, disant :

[1] Sur le *φακιάλιον*, *faciale*, voir W. E. Crum, *Catalogue of John Rylands Library*, p. 112, 114, 116 note 8.

«Dieu de notre père l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), conduis-nous et mène-nous en paix (*εἰρήνη*) vers lui». Or (*δέ*) ils marchèrent deux jours sur la berge du fleuve[1]. Le plus jeune, saint (*ἅγιος*) Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ), dit à son grand frère, avec fermeté : «Seigneur, mon frère, puise ta force dans la volonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), vrai Dieu, et dans les prières de notre père l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) que vit en songe (*ὅραμα*) notre bienheureux (*μακάριος*) père l'apa Agabos (ⲁⲡⲁ ⲁⲅⲁⲃⲟⲥ) qui lui dit : «Laisse tes fils venir en Égypte (ⲕⲏⲙⲉ) habiter près de moi». Soyons sûrs (*πισΊεύειν*) que ses prières nous conduiront auprès de lui. Marchons donc (*οὖν*) avec persévérance sur le rivage méridional de la mer (*θάλασσα*) jusqu'à ce que nous arrivions à Rakoté (ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ). Est-ce que (*μή*) le marchand (*πραγματευτής*) ne nous a pas dit en son temps : «Naviguons vers la rive méridionale de la mer (*θάλασσα*), jusqu'à ce que nous arrivions à Rakoté (ⲣⲁⲕⲟⲧⲉ)?» Maxime (ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) répondit : «Certainement, mais (*ἀλλά*) où trouverons-nous de l'eau à boire?». Son petit frère lui dit avec joie et avec espérance (*ἐλπίς*) : «O (*ὦ*) mon frère et mon seigneur, ne crois-tu pas (*πισΊεύειν*) que mon Seigneur Jésus (ⲓ̅ⲥ̅) ne puisse changer ces montagnes et ces rochers (*πέτρα*) en lac (*λίμνη*) d'eau?». Il lui répondit : «Oui, je crois (*πισΊεύειν*), seigneur mon frère, qu'il peut toute chose; mais (*ἀλλά*) pardonne-moi, j'ai failli comme (*ὡς*) homme». Puis ils marchèrent pleins de joie et d'allégresse, en bénissant Dieu, et ils s'encourageaient sans cesse l'un l'autre. Et (*δέ*) Dieu, qui jadis guida Israël (ⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅) (dans le désert) et sur la mer (*θάλασσα*), guida de même ces saints. S'ils avaient soif, ils allaient vers la mer (*θάλασσα*) et l'eau devenait douce. Ils ne se demandaient pas mutuellement, disant : «Est-elle amère ou est-elle douce?».

Pendant leur trajet, ils arrivèrent à un rocher (*πέτρα*) escarpé, d'une grande hauteur, en sorte (*ὡς*) qu'ils marchaient fréquemment sur leurs mains et leurs pieds. Nombreuses en effet (*γάρ*) furent les souffrances qu'endurèrent ces bienheureux (*μακάριος*) sur ces rochers élevés, car (*καὶ γάρ*) ils ne savaient pas où ils allaient; mais (*ἀλλά*) la bonne humeur de leur cœur et l'espérance (*ἐλπίς*) du Christ (ⲭ̅ⲥ̅) leur faisaient oublier leurs souffrances[2]. Et, comme (*κατά*) me le dirent ces bienheureux (*μακάριος*), ils souffrirent, après neuf jours de marche, de grandes douleurs aux pieds, parce qu'ils étaient des hommes délicats de corps (*σῶμα*) et qu'ils n'étaient pas habitués aux maux de cette sorte. «Or (*δέ*) lorsque (*ὅσον*), dirent-ils, nous fûmes parvenus sur un rocher (*πέτρα*) des plus élevés, nous n'eûmes plus ensuite (*λοιπόν*) la force de marcher et nous nous étendîmes très souffrants sur ce rocher si escarpé (*πέτρα*).» Considérez le courage de ces athlètes (*ἀθλητής*) et de ces champions (*ἀγωνισΊής*) du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) qui souffrirent le martyre (*μάρτυς*) sans verser leur sang, pour les innombrables

[1] «Les rives de la mer», dit la version bohaïrique. — [2] Litt. : leur faisaient paraître comme rien.

souffrances qu'ils supportèrent. Enfin (λοιπόν) ils restèrent cinq jours étendus comme des morts sur ce rocher (πέτρα), sans manger ni boire.

Mais (δέ) Dieu, qui sauve en tout temps ceux qui espèrent (ἐλπίζειν) en lui, leur enleva toutes leurs tribulations (θλίψις); lui qui se souvint de Daniel (ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ) en son temps, en le sauvant de la gueule des lions, lui qui sauva Jonas (ⲓⲱⲛⲁⲥ) dans le ventre de la baleine (κῆτος), qui sauva Suzanne (ⲥⲟⲩⲥⲁⲛⲛⲁ) d'une accusation (κατηγορία) entraînant à mort, il sauva également ses serviteurs grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ) de la gueule des bêtes (θηρίον) sauvages (ἄγριον) de cet endroit et des oiseaux carnassiers (σάρξ), qui se trouvent sur le rivage de la mer (θάλασσα). Le Dieu des vertus qui enleva Énoch (ⲉⲛⲱⲭ) afin qu'il ne vît pas la mort; qui mit dans un char (ἅρμα) de feu Élie (ϩⲏⲗⲓⲁⲥ) et le ravit (ἁρπάζειν) au ciel; qui envoya aussi son ange (ἄγγελος) pour prendre Habacuc (ⲁⲃⲃⲁⲕⲟⲩⲙ) dans les airs, sans lui faire de mal, à Babylone (ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ), au-dessus de la fosse aux lions, jusqu'à ce qu'il eût donné son repas (ἄριστον) à Daniel (ⲇⲁⲛⲓⲏⲗ) et retourna rapidement en Judée (ⲓⲟⲩⲇⲁⲓⲁ), quoique (καίπερ) la Judée (ⲓⲟⲩⲇⲁⲓⲁ) fût éloignée de Babylone (ⲃⲁⲃⲩⲗⲱⲛ) de trois mois de marche; il envoya aussi son ange (ἄγγελος) pour transporter ces (bienheureux) dans les airs, sans souffrance, jusqu'à ce qu'il les eût amenés à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ) et les eût laissés sur le grand rocher (πέτρα)[1] au midi duquel se trouve une vallée marécageuse (ἕλος). C'est là qu'eut lieu un prodige manifeste de Dieu et c'est à cet endroit que le serviteur de Dieu, l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓ), donna le nom de *rocher* (πέτρα) *du creux de l'estomac.*

Mais (δέ) prêtez-moi votre attention; écoutez le prodige qui survint à ces bienheureux (μακάριος), comme eux-mêmes me l'ont appris. Il arriva, pendant la nuit, que Dieu transporta à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ) ces saints, nouvel Élie (ϩⲏⲗⲓⲁⲥ) et nouveau Jean (ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ). Ils virent, au milieu d'eux, pendant la nuit, un homme (éclatant) de lumière qui leur prit la main et glissa avec eux dans les airs jusqu'à ce qu'il les eût conduits sur le rocher (πέτρα) dont nous avons parlé. Or (δέ) lorsque (ὅταν) au matin, dirent-ils, nous fûmes pour nous lever par la vertu que manifesta pour nous le Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), notre Dieu, nous nous trouvâmes sur le rocher (πέτρα) de Shiêt (ϣⲓⲏⲧ), et lorsque nous eûmes regardé de la montagne, nous vîmes une vallée (ἕλος) marécageuse, un petit nombre de palmiers et la vue (θεωρία) d'une montagne. Nous fûmes dans l'étonnement, comme si notre cœur était dans la tranquillité. Nous méditâmes sur ce qui nous était arrivé : d'une part (μέν) la veille, nous nous étions

[1] Sur ce rocher (πέτρα), voir Quatremère, *Mémoires géographiques et historiques*, I, p. 470 et 472; É. Amélineau, *Géographie de l'Égypte*, p. 433-452. C'est peut-être le même emplacement qui est désigné sous le nom de ⲡⲱⲛⲉ, *le rocher*, dans un papyrus du Fayoum (W. E. Crum, *Coptic manuscripts brought from the Fayyum*, p. 65).

étendus, dans la faiblesse, au bord de la mer (θάλασσα) et (au bruit) des vagues; d'autre part (δέ) aujourd'hui nous nous tenons debout, dans le calme, pleins de force, près d'un groupe de palmiers, de puits d'eau et d'autres vues de cette sorte.

Puis (εἶτα), après un moment, nous regardâmes de divers côtés et quand arriva la cinquième heure, nous vîmes un homme qui poussait des chameaux dans la vallée (ἕλος) qui est au midi (du lieu) où nous (étions). Nous nous réjouîmes grandement. Nous descendîmes du rocher (πέτρα) et marchâmes vers lui pour l'interroger sur l'endroit où nous nous trouvions. Alors (τότε) quand il vit que nous portions des vêtements étrangers (ξενικόν) et des bandeaux (λέντιον) liés sur nos têtes, il eut grand peur; il aurait laissé ses bêtes pour fuir, si nous ne l'avions pas fait changer d'avis (μετάνοια), afin qu'il s'arrêtât. Lorsque nous fûmes près de l'homme, nous l'interrogeâmes; mais (δέ) lui ne connaissait pas notre langue et (οὐδὲ) nous ne connaissions pas la sienne. Enfin il dit : «Venez que je vous conduise à l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ)». Lorsque nous entendîmes le nom de l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), nous retrouvâmes une grande force, nous nous réjouîmes et nous suivîmes l'homme, en remerciant Dieu et en lui rendant grâces de ce qu'il nous avait menés à la demeure de son serviteur. Et (δέ) lorsque nous eûmes atteint la demeure du prophète (προφήτης) de Dieu, il nous reçut avec joie et avec bonté. Il nous demanda pourquoi nous étions venus en ce lieu et nous lui répondîmes, en disant : «Nous avons entendu parler de tes vertus (ἀρετή) et nous voulons les suivre, ô (ὦ) seigneur notre père; nous sommes venus pour demeurer sous ton toit et être moines auprès de toi». Mais (δέ) lui restait à bien (καλῶς) nous regarder. Et ensuite il nous dit : «Vous ne pouvez demeurer dans ce lieu : c'est un désert fatigant». Mais (δὲ) nous fûmes d'un avis contraire (μετάνοια), disant : «Si nous ne pouvons demeurer dans ce lieu, nous partirons dans un autre. Seulement (μόνον), pour Dieu, ne nous rejette pas loin de toi, notre bon père.» Il répondit : «Bien (καλῶς), s'il en est ainsi, venez que je vous montre un endroit». Et aussitôt il nous mena sur un rocher (πέτρα) et nous indiqua comment on bâtit une grotte (σπήλαιον) et (comment on fait) un peu de travail manuel, selon (κατά) la règle à Shiêt (ϣⲓ̈ⲏⲧ).

Or (δέ) ces bienheureux (μακάριος) me dirent comment toutes ces choses arrivèrent; car (ἐπειδή) je suis, comme eux, un citoyen de la ville (πόλις) même de Constantinople (ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ). Et en tout, ils me firent jurer un grand nombre de fois, avec cette défense : «Ne raconte à personne, de notre vivant (ἔτι), ce que nous t'avons appris». Car (καὶ γάρ) si je ne les avais pas connus d'avance, ils ne m'auraient rien dit; mais (ἀλλά) je les connaissais moi-même et eux aussi me connaissaient.

Ensuite (ἐπειδή οὖν) le prophète (προφήτης) de Dieu, l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ),

précédant ses fils les prophètes (προφήτης), les conduisit au rocher (πέτρα), leur montra l'endroit d'où l'on extrait la pierre, leur donna des outils (σκευή) pour creuser et leur apprit le principe (ἀρχή) du tressage et de la vannerie : c'est ainsi qu'ils surent fabriquer des paniers. Il leur laissa ses autres commandements et retourna en paix (εἰρήνη) dans sa cellule. Mais (δέ) les saints (ἅγιος) enlevèrent leurs habits étrangers (ξενικόν) de la Syrie (ⲥⲩⲣⲓⲁ) et revêtirent (φορεῖν) le costume (σχῆμα) des (κατά) moines (μοναχός) de cet endroit. Et ils se dirent l'un à l'autre : «Prenons garde que l'on ne connaisse notre nom ni (οὐδέ) que (l'on ne sache que) nous avons été déjà moines (μοναχός); car ce lieu est plus rapproché du roi que (l'était) la Syrie (ⲥⲩⲣⲓⲁ)». Du reste (λοιπόν), ils prenaient grand soin (σπουδή) en tout temps de ne parler à aucun homme ni (οὐδέ) d'entrer dans aucun lieu, sauf dans leur demeure et à l'église (ἐκκλησία). Leur nourriture (τροφή) était toujours du pain et du sel. Du jour où ils entrèrent dans la vie (βίος) monastique (μοναστικός), ils ne prirent plus de viande ni (οὐδέ) de vin ni (οὐδέ) de poisson. Ils jeûnaient deux fois en tous temps et faisaient de nombreuses prières. Et (δέ) ils récitaient leurs psaumes (ψαλμός) de (κατά) six en six versets (λέξις), selon (πρός) l'usage (συνήθεια) des gens de Syrie (ⲥⲩⲣⲓⲁ).

Ils demeurèrent à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ) sans voir le visage d'aucun homme, sauf (εἰμήτι) un vieux gardien qui prenait leurs travaux manuels et leur apportait un peu de pain. Il servait (διακονεῖν) également l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), parce qu'il le connaissait depuis le commencement. Et (δέ) lorsque ces saints allaient à l'église (ἐκκλησία), ils ne portaient pas leurs regards de tout côté pour voir n'importe qui, mais (ἀλλά) ils avaient le visage baissé à terre, jusqu'à ce qu'ils fussent rentrés dans leur grotte (σπήλαιον) en silence et dans le recueillement. Oui (καὶ γάρ) vraiment (ἀληθῶς), si tu les avais vus dans cette attitude (κατάστασις), tu aurais dit que certainement (ὄντως) Dieu était dans ces hommes. Oui (καὶ γάρ) vraiment (ἀληθῶς), il était en eux comme (il était) dans Élie (ⲏⲗⲓⲁⲥ) et Jean (ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ). Et si vous voulez connaître (cette vie) dans ses détails (ἀκριβῶς), écoutez-moi. Élie (ⲏⲗⲓⲁⲥ) à la vérité (μέν) amena le feu du ciel pour brûler les prêtres des idoles (εἴδωλον) qui étaient en Israël (ⲡ̅ⲓ̅ⲗ̅); ainsi en est-il pour ces bienheureux (μακάριος); le feu de l'Esprit (ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅) Saint était en eux, brûlant toutes les œuvres (ἐνέργεια) mauvaises de l'esprit (ⲡ̅ⲛ̅ⲓⲕⲟⲛ) du mal (πονηρία) qui fait perpétuellement avec impudence la guerre (πόλεμος) à notre race (γένος). Ce n'est pas moi, en effet (γάρ), qui parle ainsi, mais (ἀλλά) l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲓⲟⲥ), le pneumatophore (ⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅ⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ).

«Voilà (τότε), dit l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), qu'au moment où je voulus aller vers eux, au bout de la troisième année, afin de connaître leur situation, le soir tombant, ils me dirent : «T'en iras-tu, notre père?». Je leur répondis : «Non, mais (ἀλλά) je resterai dormir en ce lieu». Ils posèrent une petite natte dans un coin, et pour

eux-mêmes, dans un autre coin; et ils se couchèrent au même endroit. Ils prirent une ceinture et un manteau et les placèrent devant moi. Et (δέ) quand ils les eurent posés, ils se turent. » Or (δέ) ils avaient agi ainsi pour la cause (αἰτία) suivante; en effet (ἐπειδή γάρ), la coutume (σχῆμα) de Syrie (ⲥⲩⲣⲓⲁ) veut que l'on n'ait ni manteau ni (οὐδέ) ceinture, mais (ἀλλά) que l'on porte (φορεῖν) seulement des habits noirs. Et quand (ὅταν δέ) donc (οὖν) ces saints virent leur père le pneumatophore (ⲡⲛ̄ⲁⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ) porter (φορεῖν) une ceinture et un manteau, ils voulurent aussi suivre (l'exemple de) (κατά) leur père, se ceindre comme (κατά) lui; c'est donc (γάρ) pour cela qu'ils apportèrent devant lui une ceinture et un manteau. Et (δέ) ils firent ainsi afin qu'il priât pour eux, qu'il se levât et les ceignît. Aussitôt il connut leur (conduite) par l'esprit (ⲡⲛ̄ⲁ) prophétique (προφητικόν) qui était en lui et il pria pour eux. « Or (δέ) je priai Dieu, dit-il, afin qu'il me révélât leurs œuvres. Le toit s'ouvrit, dit-il, et il y eut une lumière comme (κατά) en plein jour. Alors (τότε) le grand secoua le petit; ils se levèrent, prirent les ceintures et les manteaux; ils se les attachèrent; quant (μέν) à moi, je les voyais; mais (δέ) eux ne me voyaient pas. Ils tendirent leurs mains vers le ciel. Telle était leur habitude (συνήθεια) en tout temps. Ils passèrent toute la nuit, leurs mains tendues, en prière devant Dieu. Et il venait, dit-il, sur la bouche du petit, des flammes (λαμπάς) de feu qui montaient jusqu'au ciel. Il en était de même du grand, en sorte que (ὥστε) lorsqu'ils ouvraient la bouche pour psalmodier (ψάλλειν), il leur sortait alors comme une corde de feu qui montait jusqu'au ciel[1]. »

C'est dans ces termes (ῥητός) que nous avons entendu le grand apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) nous annoncer que ces bienheureux (μακάριος) étaient dignes de la bénédiction de l'Esprit-(ⲡⲛ̄ⲁ) Saint consolateur (παράκλητον), sous la forme du feu. Car (καὶ γάρ), en vérité, si j'essayais de vous conter tout ce que ce grand (moine) m'a dit à leur sujet et tout ce que je vis de mes propres yeux, mon discours serait trop long. Aussi ai-je laissé de côté le superflu pour les gens de peu de foi (πίστις), afin qu'ils ne pensent pas que vérité soit mensonge. Je dirai quelques faits pris dans l'ensemble, afin que je pose des limites à la parole.

Or (δέ) le vieillard dont j'ai dit, en premier lieu, qu'il servait (διακονεῖν) les saints, était un homme aimant Dieu à l'excès et avait une grande foi (πίστις) en eux. Un soldat donc (οὖν) lui enleva ses chameaux par vengeance et se saisit (ἐπιχειρεῖν) du vieillard; il étendit la main et lui donna un soufflet sur la joue droite. Mais (δέ) ce vieillard aussitôt lui présenta l'autre pour accomplir le précepte (ἐντολή) de l'Évangile (εὐαγγέλιον). Alors (τότε) ce tyran (τύραννος) de soldat recommença; il brandit

[1] Dans la version bohaïrique, le texte est plus long et l'anecdote plus détaillée; la vision n'est pas la même et le récit s'achève à cet endroit sur des prières dites avec l'apa Macaire et sur une sorte de prise d'habit.

contre le visage l'instrument (σκεῦος) qu'il avait dans la main et lui arracha l'œil gauche. Mais (δέ) le vieillard rendit grâces à Dieu de ce qu'il l'avait fait digne qu'on lui arrachât l'œil, à cause du précepte (ἐντολή) du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅).

Il arriva donc (οὖν) une fois qu'il porta les petites corbeilles des bienheureux (μακάριος) en Égypte (ⲕⲏⲙⲉ), afin de les échanger pour un peu de pain, selon (κατά) la coutume (συνήθεια). Or (δέ) c'était un homme de Djéproménécina qui habitait le village qu'on appelle Peinoub (ⲡⲉⲓ̈ⲛⲟⲩⲃ). Après avoir obtenu un peu de pain pour ces saints, il chargea son chameau et s'en alla à Shiêt (ϣⲓ̈ⲏⲧ). Mais (δέ) quand il eut atteint l'endroit où l'on entre dans la vallée (ἕλος), comme (ὅσον) il marchait avec le chameau, il parvint à un endroit plein d'excréments et, par (κατά) une combinaison (συναπάντημα) de l'ennemi qui hait tout bien, le chameau glissa. Ses deux pattes se brisèrent jusqu'à la peau qui seule était dure. Or (δέ) quand ceci eut lieu, le vieillard pleura avec amertume et grande tristesse au cœur, à tel point (ὥστε) qu'il déchira ses vêtements et répandit de la terre sur sa tête : le chameau, en effet (ἐπειδή), n'était pas à lui. Puis (εἶτα) il rendit grâces à Dieu, en disant : «Je te rends grâces, mon Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), Dieu de ces saints (ἅγιος)». Il se dirigea ensuite vers la grotte (σπήλαιον), laissant le chameau étendu à terre.

Lorsqu'il fut arrivé (ἀπαντᾶν) vers ces bienheureux (μακάριος), il leur apprit, en pleurant abondamment, ce qui avait eu lieu. Or (δέ) eux ne savaient pas s'il fallait se fier à ses paroles; mais (ἀλλά) quand ils le virent dans les larmes et l'affliction (ταλαιπωρεῖν), ils partirent avec lui. Et (δέ) quand ils eurent atteint l'endroit, et qu'ils ne furent plus guère (ἔτι) éloignés du chameau, le vieillard, à sa vue, se mit à pleurer. Mais (δέ) eux se mirent debout et prièrent Dieu. Quand ils furent arrivés vers lui, le chameau s'effraya et jeta un cri. Il toucha le sol de sa bouche comme (ὡς) pour adorer les saints. Ils lui dirent : «N'aie pas peur, mais (ἀλλά) lève-toi et tiens-toi debout par la vertu de Celui qui s'est levé d'entre les morts, Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), Dieu des chrétiens (χριστιανός)». Quand ils eurent ainsi parlé, ils levèrent les yeux au ciel, en disant : «Dieu de notre père l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), écoute-nous». Et soudain le chameau se redressa rapidement et se tint sur ses pattes, comme (ὡς) s'il ne lui était absolument rien arrivé de mal. Et (δέ) le saint vieillard adora les saints et leur dit : «Béni soit le Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) qui est en vous».

Écoutez encore cet autre grand prodige et ce miracle des saints de Dieu. Ils étaient donc (οὖν) encore (ἔτι) en route ensemble vers leur demeure, lorsque saint Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓ̈ⲟⲥ) vit que le vieillard avait le visage plein de poussière[1], du temps qu'il l'avait répandue sur la tête, quand il avait vu tomber le chameau. Saint Domèce

[1] *Auctarium ad Peyronis Lexicon*, p. 3.

(ⲇⲟⲙⲏⲧⲓⲟⲥ) prit le coin de son manteau(?) comme (ὡς) pour essuyer le visage du vieillard. Mais (δέ) le vieillard lui-même, par sa grande confiance (πίστις) à cause du miracle survenu par la vertu des saints, saisit la main du bienheureux, comme (ὡς) s'il voulait prendre sa bénédiction. Il la porta à l'œil malade. Et quand la main du bienheureux (μακάριος) toucha l'œil, aussitôt il vit. Or (δέ) le vieux gardien, plein d'admiration, rendit gloire à Dieu. Ils lui ordonnèrent de n'en parler à personne, disant : «Ne t'imagine pas que la santé t'a été rendue à cause de nous; car (γάρ) nous, nous sommes des pécheurs, mais (ἀλλά) cela est arrivé par la vertu et la puissance du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅)». Mais (δέ) quand il leur eut servi quelques pains, il retourna au lieu de son travail, dans le natron. Et quand ses amis virent qu'il avait l'œil ouvert, ils s'étonnèrent longuement et le questionnèrent : «Comment (πῶς) as-tu recouvré la vue?». Il le leur apprit, disant : «Les serviteurs de Dieu et les disciples (μαθητής) d'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) m'ont guéri». Et (δέ) tous ceux qui l'entendirent rendirent gloire à Dieu.

Et (δέ) quand moi-même j'appris cette parole, après qu'ils se furent reposés, j'interrogeai le grand homme, l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), afin d'être sûr de ce (miracle). Je lui dis : «Mon saint père, j'ai appris, au sujet de ces bienheureux (μακάριος), qu'ils avaient ouvert les yeux à un aveugle. Est-ce (ἆρα) vrai ou non?» Il me répondit : «Non[1], mon fils, ce n'est pas une œuvre d'une portée (κατά) aussi grande que les grâces qu'ils reçurent de Dieu. Car (καὶ γάρ) ils furent dignes de la vertu qui était avec Élie (ϩⲏⲗⲓⲁⲥ) et avec Jean (ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ); le Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅) leur donna le même pouvoir qu'à ses apôtres (ἀπόστολος). Aussi ne recherchèrent-ils pas la gloire du monde (κόσμος). Ils étaient comme la flamme d'un feu très ardent. Lorsque (ὥστε) le souffle sortait de leur bouche, c'était un feu brûlant. Lorsqu'(ὥστε)ils ouvraient la bouche pour prier, il en sortait une flamme comme un éclair, éblouissant jusqu'au ciel. Enfin (λοιπόν), mon fils, ne sois pas incrédule (ἄπιστος) sur tout ce que tu entendras à leur sujet.» Et (δέ) moi j'adorai ses pieds saints, rendant gloire à Dieu, qui fait des merveilles pour ceux qui accomplissent sa volonté.

Mais (δέ) écoutez encore (le récit de) cet autre prodige que je vis de mes yeux. Or (δέ) il arriva qu'au jour (de la fête) de la sainte Mère de Dieu (Θεοτόκος), au mois de Paôné, j'allai vers eux pour recevoir leur bénédiction. Je les trouvai sur le point d'aller à l'aiguade. Je les accompagnai. Quand nous fûmes parvenus vers le monticule(?) (ἀνάβολος) qui était peu éloigné, nous trouvâmes une vache sauvage qui se tenait dans cet endroit avec son petit veau, aveugle-né. Or (δέ) quand elle nous aperçut, elle s'enfuit; et

[1] Le récit en bohaïrique est plus complet; après l'interrogation, on lit : Il me répondit : «Oui, c'est vrai». — Et je lui dis, comme si j'eusse été étonné : «Vraiment, c'est une grande œuvre!». — Il me répondit et me dit : «Non, mon fils, etc.».

quand son petit se mit lui aussi à courir, il tomba dans une fosse pleine d'eau salée. Il s'agitait (ταλαιπωρεῖν) dans le trou, soufflant et enfonçant dans l'eau. Et (δέ) quand je le vis ainsi dans l'eau, je ne pus me retenir, mais (ἀλλά) je me mis à rire. Je vis les saints, la tête baissée, en train de méditer. Et (δέ) lorsque je fus arrivé, je pris le jeune veau; je le portai sur le monticule (?) (ἀνάβολος). Je dis aux saints : «Mes saints pères, venez voir ce (veau) : il est aveugle». Mais (δέ) eux de dire : «Béni soit Dieu!». Je le portai devant eux, comme (ὡς) je le leur avais annoncé. Alors (τότε) le bienheureux (μακάριος) Maxime (ΜΑΞΙΜΟϹ) fit le signe de la croix (σφραγίζειν) sur les yeux du jeune veau, comme (ὡς) ravi de la création (δημιουργία) de Dieu : «Béni sois-tu, mon Seigneur Jésus-Christ (ῙϹ ΠΕΧ̄Ϲ), pour les prodiges que tu fais». Quand il eut ainsi parlé, les yeux du jeune veau s'ouvrirent. Il me dit : «Laisse-le s'en aller, car (ἐπειδή) il n'est plus aveugle». Et (δέ) moi je le laissai et il se hâta de prendre la fuite dans la montagne pour rechercher sa mère. Et (δέ) je fus dans une grande admiration, louant Dieu, Jésus-Christ (ῙϹ ΠΕΧ̄Ϲ) et ses saints.

Voici que je vous raconterai encore cet autre admirable prodige du nouveau Daniel (ΔΑΝΙΗΛ). Il m'arriva une fois de marcher avec le bienheureux (μακάριος) Domèce (ΔΟΜΙΤΙΟϹ) pour prendre des rameaux de palmier dans la vallée (ἕλος). Tandis que (ὅσον) je marchais, je rencontrai un petit groupe de palmiers. Tout près, je trouvai deux grands dragons (δράκων) qui luttaient ensemble et l'un d'eux avala l'autre jusqu'à la moitié. Quand je les vis, je m'enfuis de peur. Saint (ἅγιος) Domèce (ΔΟΜΙΤΙΟϹ) me dit : «Pourquoi fuis-tu ainsi? — Ce sont, dis-je, mon père, des dragons (δράκων) que j'ai vus.» Or (δέ) il me dit : «Même si Satan (σατανᾶς) avait pris la forme d'un dragon (δράκων) ou d'un lion, fuirais-tu ainsi avec hâte et sans retenue?». Et (δέ) moi, je me repentis (μετάνοια), disant : «Pardonne-moi, seigneur mon père; viens voir : l'un d'eux a dévoré l'autre». Et (δέ) quand il fut allé sur place, il vit comme je lui avais dit. Et (δέ) il fut très affligé du mal qu'ils avaient commis. Il s'approcha d'eux, disant : «Vois la méchanceté de l'un envers l'autre, chacun voulant dévorer son frère». Alors (τότε) il les saisit des deux mains, il prit celui qui était englouti dans la bouche de l'autre, il le tira et l'arracha du ventre; il l'éloigna pour qu'il s'en allât; il prit l'autre et le relâcha également : «Afin, dit-il, qu'ils ne puissent pas se rencontrer une autre fois». Et (δέ) moi, je me tins dans la stupeur, comme quelqu'un qui souffre et j'admirai sa conduite envers les serpents-dragons (δράκων).

A la suite (εἶτα) de ces événements, il plut à la bonté de Dieu de faire reposer ses serviteurs, en leur faisant quitter les souffrances passagères de ce monde (κόσμος) de vanité, pour les conduire dans le repos céleste (ἐπουράνιον), rempli de joie et d'allégresse éternelles, d'où sont absents la tristesse, le deuil (λύπη) et les gémissements.

Or (τότε), au saint jour de la fête de l'Épiphanie (ἐπιφάνεια), le bienheureux

(*μακάριος*) apa Maxime (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) fut le premier à s'aliter. Une forte fièvre le saisit. Quand donc (*τότε οὖν*) le mal s'aggrava, il dit : «Fais-moi la charité (*ἀγάπη*) d'appeler l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ)». Et (*δέ*) moi j'allai l'appeler. Puis (*εἶτα*) quand le soleil se fut couché, il nous dit : «Quelle heure est-il?». Et (*δέ*) nous lui annonçâmes que c'était la chute du jour. Il nous dit : «Encore (*ἔτι*) un peu, je m'en irai au lieu de mon repos éternel». Comme (*ὅσον*) la nuit allait arriver, notre père l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) nous dit : «Allumez la lampe pour que nous voyions clair». Alors (*τότε*) le bienheureux (*μακάριος*) apa Maxime (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) eut l'esprit (*νοῦς*) ravi au ciel. Et il parlait ainsi : «Envoie ta lumière et ta vérité, ô (*ὦ*) mon Dieu, et conduis-moi dans ta voie; car je crois (*πιστεύειν*) que tu rendras droit mon chemin. Et sauve-moi des puissances (*ἐξουσία*) ténébreuses de l'air, c'est-à-dire des esprits (ⲡ̄ⲛ̄ⲁ) (du mal). Prépare mes pas dans tes sentiers, mon Dieu, afin que j'aille à toi sans obstacle (*κώλυσις*). Sois pour moi la puissante espérance, Jésus (ⲓ̄ⲥ̄), mon Dieu, car tu es ma lumière et mon salut. Qui craindrais-je[1]?» Puis il se tut un moment.

Et de nouveau (*πάλιν*) il dit : «Levons-nous, sortons d'ici; voici, voici que les apôtres (*ἀπόστολος*) viennent avec les prophètes (*προφήτης*) pour m'emmener de ce lieu». Ensuite (*λοιπόν*) il se tut. Après un moment, le saint apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) vit le chœur (*χορός*) des saints qui venait vers lui. Et le saint apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) se leva en hâte et demeura les yeux fixes, en silence. Quand je vis que la lampe était éteinte, je dis au vieillard : «Veux-tu que j'allume la lampe, mon père? — Non, me dit-il, mais (*ἀλλά*) laisse-la ainsi.» Mais (*δέ*) moi, je poursuivis en lui disant : «Fais-moi la charité (*ἀγάπη*), seigneur mon père, de te reposer un moment sur cette peau». Mais (*δέ*) lui me répondit : «Tais-toi, mon fils, ce n'est pas le temps de parler, mais (*ἀλλά*) c'est plutôt (*μᾶλλον*) le temps de te taire». Alors (*τότε*) le bienheureux (*μακάριος*) apa Maxime (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓⲙⲟⲥ) parla à l'un des saints et l'interrogea sur le nom des saints (*ἅγιος*) qui l'entouraient. Certes (*μέν*), nous ne savions pas ce qu'il disait, mais (*ἀλλά*) le pneumatophore (ⲡ̄ⲛ̄ⲁⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ) nous l'indiqua : «On lui apprend le nom des saints (*ἅγιος*) présents. Ce sont, dit-il, à sa droite, Jean-Baptiste (ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲧⲏⲥ) et les saints (*ἅγιος*) apôtres (*ἀπόστολος*); à sa gauche, Moïse (ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ) le législateur (*νομοθέτης*), Élie (ϩⲏⲗⲓⲁⲥ) et Élisée (ⲉⲗⲓⲥⲥⲁⲓⲟⲥ) et les douze petits prophètes (*προφήτης*). Je vis aussi, dit-il, le roi David (ⲇ̄ⲁ̄ⲇ̄) et le roi des Grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ), Constantin (ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲥ), qui se tenaient l'un près de l'autre, des couronnes posées sur la tête. Un ange (*ἄγγελος*) de lumière était près d'eux, ayant une épée flamboyante à la main. Si quelqu'un parmi les puissances (*ἐνέργεια*) de l'esprit (ténébreux) se montrait, il l'éloignait (*διώκειν*) d'eux. Je le

[1] Psaume XXVI, 1.

vis aussi marcher dans les airs, comme (ὡς) s'il allait au-devant des saints; et ceux-ci s'étaient arrêtés (κατέχειν) près du bienheureux (μακάριος), adorant les décrets de Dieu. Or après, dit-il, ils allèrent pour prendre sa sainte âme (ψυχή). Je vis Jean-Baptiste (ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲡ̄ⲃⲁⲡⲧⲓ̈ⲥⲧⲏⲥ) tenir dans sa main une tunique (σῖολή) resplendissante; il l'étendit, en saisit les deux coins et fit signe à Moïse (ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ); celui-ci saisit l'autre côté et aussitôt tous les saints se levèrent.

«Or (δέ) je vis encore, dit-il, l'apôtre (ἀπόσῖολος) Paul (ⲡⲁⲩⲗⲟⲥ) faisant signe au roi Constantin (ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓ̈ⲛⲟⲥ) et lui disant : «Présente-lui la libre foi (πίσῖις)». Et (δέ) celui-ci tendit un livre (τόμος) scellé d'un sceau (σφραγίς), sur lequel était écrit le nom de Nicée (ⲛⲓ̈ⲕⲁⲓ̈ⲁ). Je vis toute la cour (χορός) des saints (ἅγιος) qui fortifiaient l'âme (ψυχή) du bienheureux (μακάριος), en disant : «Ne crains pas, mais (ἀλλά) sois courageux». Et aussitôt elle s'élança au sein de Jean (ⲓ̈ⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ) et de Moïse (ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ); le reste des saints suivit en chantant des psaumes (ψάλλειν). J'entendis leur voix mélodieuse. Jamais je n'avais ouï de voix aussi suaves. C'est ainsi que le bienheureux (μακάριος) apa Maxime (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲝⲓ̈ⲙⲟⲥ) termina en paix (εἰρήνη) (son existence) et prit son repos avec tous les saints.»

Alors (τότε) quand nous eûmes enseveli ses saintes reliques (λείψανον), le lendemain, son bienheureux (μακάριος) frère Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓ̈ⲟⲥ) tomba malade : la fièvre s'empara de lui. Et (δέ) quand le grand apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) vit qu'il était malade, il me dit : «Assieds-toi, mon fils, et sers (διακονεῖν) le frère, afin que tu reçoives sa bénédiction». Et (δέ) moi j'embrassai ses pieds, en disant : «Prie pour moi, mon saint père». Mais (δέ) le lendemain le bienheureux (μακάριος) Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓ̈ⲟⲥ) fut gravement malade. Et quand il eut atteint la nuit du troisième jour, je le vis souffrant. Je lui dis : «Veux-tu que je t'appelle notre père l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ)?». Il me dit : «Oui». Et (δέ) moi, j'allai l'appeler. Pendant que j'étais en train (ἔτι) de marcher avec lui, il s'arrêta en route une grande heure, regardant du côté de la grotte (σπήλαιον); puis il se tourna vers l'orient. Je pensais, à part moi, qu'il priait; mais (ἀλλά) il contemplait la cour (χορός) des saints qui précédaient l'âme (ψυχή) du bienheureux (μακάριος) Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓ̈ⲟⲥ). Et (δέ) il regardait vers le ciel en gémissant, en pleurant et en se frappant la poitrine : «Malheur à moi, disait-il, qui n'ai rien du moine (μοναχός); car (γάρ) eux furent vraiment des moines (μοναχός); en une courte période de tribulations ils ont rapidement trouvé la perfection». Et (δέ) lorsque je le vis ainsi pleurer, je fus dans la stupeur et lui dis : «Qu'y a-t-il, mon saint père?». Et (δέ) lui me dit : «Allons, mon fils, saint (ἅγιος) Domèce (ⲇⲟⲙⲏⲧⲓ̈ⲟⲥ) s'est reposé». Lorsque nous fûmes entrés dans la grotte (σπήλαιον), nous le trouvâmes assis, appuyé au mur, les deux mains tendues vers le ciel : c'est ainsi qu'il termina son existence. Nous

primes son saint corps (σῶμα), nous l'étendîmes à terre et le couvrîmes (σκεπάζειν). Le saint apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) a témoigné à l'apa Isidore (ⲁⲡⲁ ⲓ̈ⲥⲓ̈ⲇⲱⲣⲟⲥ) que les cohortes (τάξις) des saints, qui vinrent pour l'âme (ψυχή) du grand frère, furent les mêmes qui vinrent chercher le second, afin de s'en aller avec eux.

Voilà donc (οὖν) que nous avons raconté comment ces bienheureux (μακάριος) ont accompli leur course (δρόμος) et leur vie (βίος) angélique (ἀγγελικόν). Eux qui ont aimé la souffrance, leur état (πολιτεία) et les tribulations qui ne durent qu'un temps, ils demeurèrent (ὑπομενεῖν) dans l'endurance (ὑπομονή). Eux qui combattirent (ἀγωνίζειν) vaillamment (καλῶς) et coururent dans le stade (σΊάδιον) de la vertu (ἀρετή), ils s'étendirent vers ce qui se trouvait en avant, selon (κατά) la parole du saint apôtre (ἀπόσΊολος)[1], jusqu'à ce qu'ils eussent remporté le prix (βραβεῖον) de la vocation au ciel et fussent avec ceux qui ont aimé le vrai juge (ἀγωνοθέτης), Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅). Eux qui haïrent la gloire de ce monde (κόσμος) éphémère et toutes ses vaines jouissances (ἀπόλαυσις) qui seront comptées pour rien, ils en arrivèrent à détester ce monde (κόσμος), comme une prison. Et (δέ) comme (ὅταν) (cela) est vrai, je le dis.

Or (δέ) il arriva qu'une fois, comme (ὡς) je faisais semblant de badiner avec eux, je leur dis : «Si vous étiez, mes pères, à Constantinople (ⲕⲱⲥⲧⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲩⲡⲟⲗⲓ̈ⲥ), certainement (πολλάκις) maintenant on vous y trouverait rois». Mais eux tournèrent leur visage vers moi et me dirent avec mansuétude : «Où est donc ton esprit (νοῦς) à présent, pour dire une telle parole? N'est-il pas demeuré constamment (πάντως) en cet endroit dont tu parles maintenant? Nous n'avons pas cessé, ô (ὦ) notre frère Peshoï, de te dire, une multitude de fois, soit (εἴτε) lorsque tu t'es assis avec nous, soit (εἴτε) lorsque tu t'es trouvé dans ta petite demeure, de t'emparer sans relâche de ce nom béni, qui est Jésus (ⲓ̅ⲥ̅). Car si (καὶ γάρ) vraiment (ἀληθῶς) ce saint nom avait été dans ton cœur, tu n'aurais pas dit les paroles que tu viens de prononcer. Désormais (λοιπόν) veille avec soin, ô notre frère chéri, à ne pas négliger (ἀμελής) ce nom salutaire; mais (ἀλλά) place-le avec constance en toi, pour le redire lorsque tu seras dans l'affliction. Car (γάρ) si tu le négliges (ἀμελής), tu trouveras la mort dans tes fautes (παράπΊωμα). Enfin (λοιπόν), n'aime pas la dissipation extérieure (παῤῥησία), les préoccupations et les paroles oiseuses : c'est là ce qui perd le fruit (καρπός) de toute vie monastique (μοναχός)[2], comme (κατά) nous l'avons su, lorsque nous étions encore (ἔτι) en Syrie (ⲥⲩⲣⲓ̈ⲁ), où le commerce des hommes nous a jetés dans la distraction, sans nous laisser penser à nos fautes. Le détachement, le silence

[1] Allusion à la première épître aux Corinthiens, chap. x, v. 24. — [2] Littéralement : «de tout moine».

dans la science et les épreuves, tels sont les parfums de la prière : l'épreuve produit la prière dans la pureté; la prière produit la crainte de Dieu et l'amour (ἀγάπη) qui produisent les larmes; les larmes elles-mêmes purifient nos péchés. Car ni les dignités (ἀξίωμα) ni (οὔτε) les richesses ni (οὔτε) le courage ne sont méritoires auprès de Dieu, mais (ἀλλά) une âme (ψυχή) sainte qui se cherche; son holocauste (θυσία) et son sacrifice, voilà son salut! » Et (δέ) moi, je reçus leur discours, la joie au cœur. Je leur exprimai mes regrets (μετάνοια) en leur disant : « Pardonnez-moi, mes pères, et priez pour moi ».

Enfin (λοιπόν) un an après la mort de ces bienheureux (μακάριος), le désert fut très fréquenté en tous lieux, soit (εἴτε) sur le montagne de Pernoudj (ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ), soit (εἴτε) d'habitations solitaires (μονή) dispersées en Égypte (ⲕⲏⲙⲉ); en un mot, (ἅπαξ ἁπλῶς) le désert fut peuplé. Et l'on bâtit une grande église (ἐκκλησία); on établit prêtre (πρεσβύτερος) l'apa Isidore (ⲁⲡⲁ ⲉⲓⲥⲓⲇⲱⲣⲟⲥ); moi-même, misérable indigne, je fus institué diacre (διάκονος). Puis le grand apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) fit la dédicace de l'église (ἐκκλησία), en disant : « Appelle ce lieu (τόπος) : cellule des Grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ) ». Trois grands vieillards de la montagne de Pernoudj (ⲡⲉⲣⲛⲟⲩϫ), qui étaient près de nous, l'apa Pamô (ⲁⲡⲁ ⲡⲁⲙⲱ), l'apa Pihôr (ⲁⲡⲁ ⲡⲓϩⲱⲣ) et l'apa Hatré (ⲁⲡⲁ ϩⲁⲧⲣⲉ) dirent à l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) : « Ne connais-tu pas leur nom, notre père? ». Il leur dit : « Oui; mais (ἀλλά) il ne faut pas que nous donnions le nom de l'un d'eux à cet endroit (τόπος) et que nous laissions l'autre. Car (ἐπειδή γάρ) ils ont vécu de la même (ἴσος) vie : aussi les nommerons-nous (ὀνομάζειν) tous deux en même temps : appelons leur sanctuaire (τόπος) : les Grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ). » Et (δέ) il fit écrire leur nom sur le diptyque (δίπτυχον) : nos pères Grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ), comme il en avait reçu l'ordre de Dieu. Or (δέ) l'apa Papnouté (ⲁⲡⲁ ⲡⲁⲡⲛⲟⲩⲧⲉ), disciple (μαθητής) d'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ), qui fut après lui supérieur à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ), rendit ce sûr témoignage : « Lors donc (τότε), dit-il, que nous avons construit l'église (ἐκκλησία), Dieu commanda à notre père par l'intermédiaire d'un chérubin (χερουβίμ) de lumière, en disant : « Appelle ce lieu : la cellule des Grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ); et toi-même, dit-il, suis-moi, afin que je t'apprenne l'endroit auquel on donnera ton nom ». Puis (λοιπόν), le chérubin (χερουβίμ) marcha devant lui; il le mena à l'angle méridional de la vallée (ἕλος), à l'endroit du puits; il se tint debout sur le rocher (πέτρα) qui est du côté de l'occident et il fit à cet endroit les promesses suivantes, disant : « Voici le lieu qu'on appellera de ton nom; le lieu aussi où tu reposeras; on le donnera aux Grecs (ϩⲣⲱⲙⲁⲓⲟⲥ) pour toujours; ceux-ci placeront les premiers corps (σῶμα) sur cette sainte montagne, qui a vu les prémices (ἀπαρχή) de tes souffrances, dans cette vigne du Seigneur des armées (ⲥⲁⲃⲁⲱⲑ), où tu as été établi vigneron et chef (ἀρχηγός) de la race (γένος) illustre des moines (μοναχός), peuple

(λαός) qui fait la volonté de Dieu, qui attire les grâces de Dieu sur la race (γένος) des hommes.»

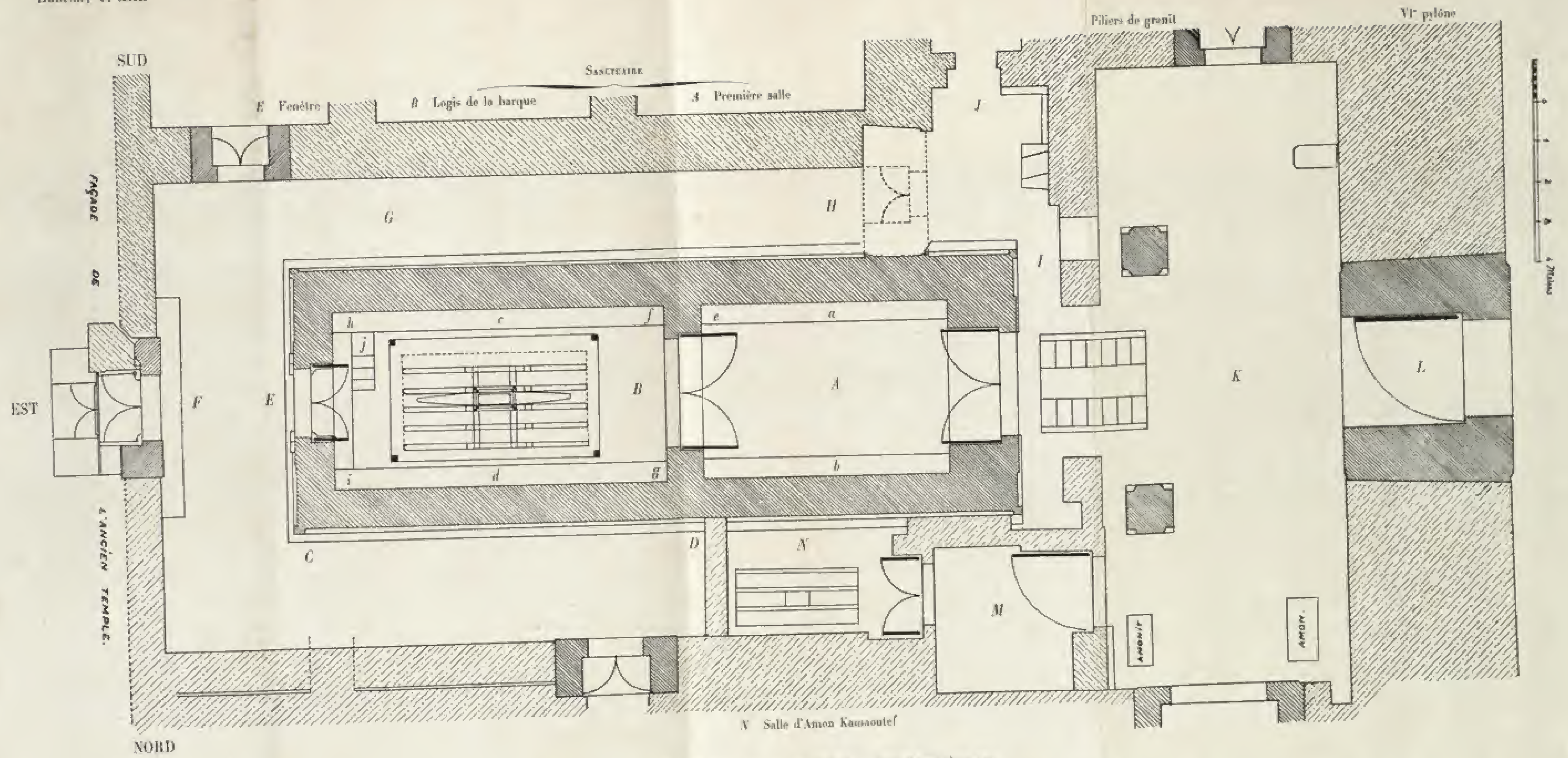
Je vous prie donc (οὖν), ô (ὦ) mes saints pères, de ne pas être incrédules sur ce que nous avons dit de ces saints (ἅγιος), mais recevez avec amour (ἀγάπη) les paroles de nos bienheureux (μακάριος) pères, surtout (μάλιστα) ce qu'a dit notre père, le pneumatophore (ⲡ̅ⲛ̅ⲁⲧⲟⲫⲟⲣⲟⲥ), l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ). Il est écrit[1], en effet (γάρ), que si des vieillards visitaient ce grand (moine), il les conduisait à la grotte (σπήλαιον) en disant : «Venez voir le martyrium de ces petits étrangers, afin que vous aussi vous avanciez (προκόπτειν), comme eux, dans la vertu (ἀρετή), et que vous deveniez dignes de la part et de l'héritage (κλῆρος) qu'ils possèdent dans le royaume de Notre-Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅). Car (γάρ) si nous gardons le souvenir de la conduite (ἀναστροφή) de nos saints pères, nous nous éloignerons des habitudes (συνήθεια) mondaines (κοσμικόν) et nous prendrons les armes de lumière dans les commandements (ἐντολή) de nos bienheureux (μακάριος) pères, laissant en arrière ce qui est de l'arrière, nous reposant vers ce qui est en avant, dans la véritable humilité et l'amour (ἀγάπη), suivant la trace des pas de ceux qui n'errent point, accomplissant les lois (νομός) du Christ (ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), les préceptes (ἐντολή) évangéliques (εὐαγγέλιον) de la vie monastique (μοναχός), qui nous conduisent directement jusqu'à Dieu. En effet (καὶ γάρ), nos pères ont placé tout près d'eux la petite habitation de nos saints pères, comme une église où l'on va un court moment pour prier avec foi (πίστις). Et des foules de malades, soit (εἴτε) à Shiêt (ϣⲓⲏⲧ) soit (εἴτε) dans cette montagne, qui viennent à leur martyrium (μαρτύριον) pour prier, obtiennent la guérison par la grâce de Dieu et les prières de ses serviteurs. Enfin (λοιπόν), nous-mêmes, suivons le précepte (ἐντολή) que notre père l'apa Macaire (ⲁⲡⲁ ⲙⲁⲕⲁⲣⲉ) nous a laissé et allons à leur sanctuaire (τόπος) pour y prier; et (δέ) principalement (μάλιστα) au jour de leur sainte commémoration, qui est le quatorzième du mois de Tôbé et le dix-huitième du même mois; allons avec hâte et avec persévérance à leur commémoration et (au récit de) leur vie angélique (ἀγγελικόν), afin que nous soyons dignes de leur part (μέρος) et de leur héritage (κλῆρος) dans le royaume des cieux, par la bénédiction, la miséricorde, la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ (ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉⲭ̅ⲥ̅), à qui revient la gloire du Père et du Saint-Esprit (ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̅) vivificateur et aussi consubstantiel (ὁμοούσιον), dans tous les temps, jusque dans tous les siècles (αἰών) des siècles (αἰών). Ainsi soit-il (ἀμήν).

H. Munier.

[1] Cette citation est extraite textuellement des Apophthegmes sur saint Macaire (É. Amélineau, *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, p. 211).



La barque de Maout au temple de Louqsor avec ses quatre barres de support.



Plan du sanctuaire de granit de Karnak et de ses alentours
avec l'indication de la place des pavois de la barque sacrée d'Amon et de la statue d'Amon Kamaoutef.



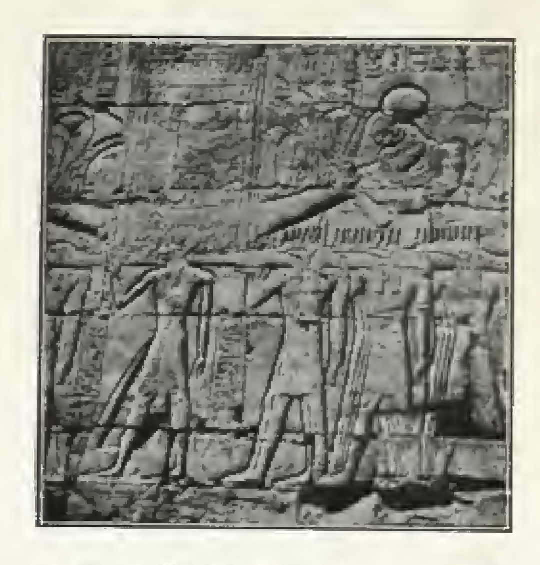
1. — Détail du centre de la barque sacrée sous Ramsès II.



2. — Procession de la barque sacrée (Ramsès II).



3. — Ramsès II encense la barque. Les quinze porteurs à masque d'épervier à l'avant de la barque sont les dieux de la Grande Paout.



4. — Ramsès II en premier prophète d'Amon. Les quinze porteurs à masque de chacal à l'arrière de la barque sont les dieux de la Petite Paout.

Bas-reliefs du mur sud de la première chambre du sanctuaire de granit à Karnak.



1. — Le bas de la fenêtre
et l'escalier du sanctuaire d'Amon.



2. — Fragment d'un sanctuaire en albâtre
datant de Thotmès III.



3. — Un sanctuaire d'albâtre
datant de Thotmès III.



4. — Dégagement du portique autour de ce
sanctuaire. En haut, à gauche, le lac sacré.



1. — Séti Ier marche à droite de la barque, suivi par le second prophète d'Amon.



2. — L'An-Maoutef communique aux membres de la Grande Paout la décision d'Amon relative au couronnement de Ramsès II.



3. — Mur sud de la chambre de la statue processionnelle d'Amon à Karnak.



4. — Procession de la statue d'Amon à Karnak sans Séti Ier.



1. — Fragment du sanctuaire de Thotmès III.



2. — Fragment du sanctuaire de Thotmès III.



3. — Fragments du sanctuaire de Thotmès III.



4. — La barque sacrée d'Amon à l'époque d'Hatshopsitou.

THE SENSE OF THE WORD

BY

F. W. READ.

Dr. A. H. Gardiner's article entitled *The Egyptian Word for 'Dragoman'* [1] is a notable contribution to the right understanding of this puzzling word, and for the first time relates it to the order of ideas to which it properly belongs; while in the majority of instances his explanation clearly gives the sense which the writers of the texts intended to convey. At the same time it is possible that its full meaning has not yet been ascertained; and I hope to be able to show good reasons for taking a slightly different view from that expounded by Dr. Gardiner.

In the first place it may be suggested that two of the examples quoted are not altogether compatible with the translation «speaker of a foreign language» for the late Egyptian . A passage in the Papyrus Anastasi I in which the critic ridicules the composition of the scribe he addresses is thus rendered : «They are confused to hear; there is no speaker of a foreign language ( ) who could interpret them; they are like the words of a man of the Delta-swamps with a man of Elephantine». Notwithstanding the combined authority of Prof. Spiegelberg [2] and Dr. Gardiner it is difficult to admit that «foreigner» or «speaker of a foreign language» is the most natural translation of in this passage. It would surely be a very feeble gibe to tell an Egyptian author that a *foreigner* could not understand him, for why should foreigners be supposed good judges in such a case? What we should expect would be the accusation normally made by generation after generation of controversialists, that the opponent is *no scholar*.

[1] *S. B. A. Proceedings*, vol. XXXVII (1915), p. 117.

[2] *Recueil de travaux*, vol. XIV (1893), p. 41.

The meaning of the critic may be paraphrased thus : «It is as difficult for a scholar to understand you as for a man of Elephantine to understand one from the Delta».

Again, the title [hieroglyphs], accepting Mr. Peet's view[1] that the last two words are dependent on [hieroglyphs], would be better translated by «Royal physician, scholar (or skilled practitioner) in a difficult science» than by «Royal physician, interpreter of a difficult science». It is not the primary function of a physician to be an *interpreter* of medicine, but it is his main business to be a *scholar* in it.

Let us now consider a passage which occurs near the end of the examination of the deceased in the concluding portion of Chapter 125 of the *Book of the Dead*. This passage as given in Prof. Naville's standard text (*Aa*)[2] reads as follows : [hieroglyphs] «'But say who is the god in his hour. Name him'. 'It is the Scholar of the World'. 'Who is he?' 'The Scholar of the World is Thoth'». The variants[3] of [hieroglyphs] in Naville are : [hieroglyphs] (*Ad*); [hieroglyphs] (*Pb*); [hieroglyphs] (*Pa*); [hieroglyphs] (*Ae*); [hieroglyphs] (*Ac*); [hieroglyphs] (*Ab*); [hieroglyphs] (*Tf*); [hieroglyphs] (*Cd*). The passage is also found in the Papyri of Iouiya[4], Nu[5], and Katseshni (hieratic)[6].

That these are all forms of the word [hieroglyphs] is apparent both from the constant occurrence of the initial [hieroglyphs] and from the characteristic variation in the shape of the main hieroglyph. It is of course possible to translate «Interpreter of the World», taking «interpreter» in the same sense as Mr. Peet does in the title at Saqqara, but this rendering would not accord anything like so well as «Scholar» with the known character of Thoth. He is the Scholar *par*

(1) *S. B. A. Proceedings*, vol. XXXVII (1915), p. 225.

(2) Naville, *Todtenbuch*, vol. I, pl. 138, vol. II, p. 330; *Photographs of the Papyrus of Nebseni* (B. M.), pl. 31.

(3) It may be interesting to note that the sign [hieroglyphs] in Nebseni (Naville's *Aa*) is covered with spots. This fact, together with the evidence produced by M. Jéquier (*S. B. A. Proceedings*, vol. XXXVII, 1915, p. 246; *Recueil de travaux*, vol. XXXVII, 1915, p. 113), would seem to leave no doubt that the object called [hieroglyphs] or [hieroglyphs] was an article of clothing, typically of leopard's skin.

(4) Naville, *Funeral Pap. of Iouiya*, pl. 27, 28.

(5) Budge, *Facsimiles of Papyri* (1899), pl. 51.

(6) Naville, *Papyrus funéraires de la XXIe dynastie*, II, 54.

excellence, as is seen in his functions of scribe and reader of the gods, measurer of earth and heaven, etc.; and in such titles as «Lord of Divine Words (*i. e.* hieroglyphs)» and «Ruler of Books». The translations hitherto offered of the passage from the *Book of the Dead* have been based on the assumption (now clearly seen to be erroneous) that is to be identified with the word known chiefly from Ptolemaic documents, and meaning «to be occupied with, to give attention to». Renouf's version, «He who provideth for the Two Worlds», is accompanied by a note in which he expressly refers to the Greek of the Decree of Canopus[1]. It is somewhat strange that one who justly prided himself on the accuracy of his quotations should have printed as if it were found in the texts. Dr. Budge's rendering, «he who keepeth the record of the two lands», has presumably the same origin[2].

The late papyri, such as that of Turin[3] and Hieratic Papyrus n° 3079 of the Louvre[4], give in place of the reading , which might be expected to throw some light on the meaning of the earlier word. Brugsch supposed it to be identical with the well known «to prefer», which occurs in the Negative Confession and elsewhere[5]. It is evident, however, when the older papyri are examined, that the later reading is not a genuine variant, but a mere blunder. The pronoun and the particle were taken as the phonetic equivalent of the then unintelligible sign , which was discarded. Thus was evolved a «ghost-word» which happened to be the same in form as a real word, with which the scribes may conceivably have confused it.

By accepting «scholar» as the primary sense of the word we not only obtain a more satisfactory rendering of the passages here discussed, but we are enabled to get a much clearer view of the sense development. It is quite in accordance with the laws of language that a word meaning «scholar» should come to be used in the specialised sense «dragoman, interpreter»,

(1) Renouf, *Egyptian Book of the Dead*, p. 219, 224.

(2) Budge, *The Chapters of Coming forth by Day*, Translation, p. 200.

(3) Lepsius, *Todtenbuch*, chap. 125, line 62.

(4) De Rougé, *Rituel funéraire*, XIX; also in Davis, *Egyptian Book of the Dead*.

(5) Brugsch, *Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch*, p. 1549; *Religion und Mythologie*, p. 70.

from which could arise the meaning «speaker of a foreign language», and hence «foreigner». The first part of the process is well illustrated by the vulgar use of «scholar» in the sense of one who can read and write merely. It is only as used in relation to Thoth that the word in question can be said to denote scholarship in the widest sense; and it may be objected that this use appears too late to be compatible with the view here advocated. It is, however, not always the fact, even in the case of a modern European language, that the various senses of a word emerged in the order in which they happen to be recorded; and it is far less likely to be the fact in the case of Egyptian with its comparatively scanty documents. Moreover, although there is no direct evidence of the date when the 125th Chapter of the *Book of the Dead* (or any part of it) was composed, everything points to its being much older than the earliest extant copies, which were written under the XVIIIth Dynasty. There is therefore no reason why it should not have used the word [hieroglyphs] in the primary meaning of «Scholar».

F. W. Read.

BOATS OR FORTIFIED VILLAGES?

BY

F. W. READ.

The controversy as to the significance of the paintings on the pre-dynastic pottery and in the painted tomb at Hierakonpolis has been recently revived by Professor Naville[1]; and it may therefore be of interest to glance once again at the theories to which these paintings have given rise and the arguments which can be urged on either side. In the first place we may quote some of the descriptions given of them by those who believe that boats are depicted. In 1896, before any dispute had arisen, Professor Petrie wrote as follows :

«The boats or galleys which are shown on so many of these paintings are of one type, with very slight variations; there is a high rise fore and aft; a bough is placed at the stem to shade the look-out man; two cabins stand amidships; an ensign on a tall pole stands either between the cabins or — more generally — at the hinder cabin; and in the most complete examples there is a tying-up rope in front, and three large steering-oars at the stern. These last effectually show that this object is a boat, and not any sort of palisade or enclosure, as might be supposed[2].»

In view of the arguments to be examined later, it is interesting to note that at the very beginning the possibility of a «palisade or enclosure» was present to the mind of the discoverer, and that he decisively rejected this explanation. De Morgan, about the same time, in a passage quoted by Professor Naville, said :

«Une grande urne, découverte à Abydos et exposée dans la salle de la Céramique au Musée de Guizeh, présente des représentations très compliquées.

[1] Naville, *Les dessins des vases préhistoriques égyptiens*, in *Archives suisses d'Anthropologie générale*, II (1916-1917), 77.

[2] Petrie, *Naqada and Ballas*, 48; pl. LXVI, LXVII.

Deux barques se suivent, séparées entre elles par des autruches et de petits triangles, des antilopes courent çà et là dans le champ des tableaux. Les barques sont munies de leurs avirons et portent à la proue des palmes; en leur milieu s'élèvent deux pavillons carrés sur lesquels se tiennent des hommes et des femmes dansant[1]. »

Scenes of the same general character as those on the pottery have been also found painted on the walls of a pre-dynastic tomb at Hierakonpolis[2]. It has been claimed that in one of the boats there shown the steersman is holding the steering-oar; but this, though probable, cannot be regarded as quite certain.

In 1898 Mr. Cecil Torr brought forward reasons for rejecting the views set out above, which may be summarised thus : Although human beings, gazelles, and ostriches are figured there are no fish. No rowers are shown, and the supposed oars proceed from the lower part of the boat. On a terra-cotta model of a boat published by Professor Petrie[3] the sides are decorated with vertical bands, between which are men holding oars with great round blades; but the painted vases do not show bands or blades. There is always a lacuna in the supposed line of oars corresponding to the open space between the «cabins», which is inexplicable if they are really oars. Mr. Torr concluded his article with his own explanation of the designs in these words :

« Pour ma part, je crois que les longues lignes courbes qui ont été considérées comme représentant des navires, sont, en réalité, l'indication d'un rempart; que les lignes droites plus courtes, qualifiées de rames, indiquent une sorte de glacis; que la lacune qui s'observe dans cette rangée marque le sentier par lequel on accédait au rempart; enfin, que les objets qualifiés de cabines ne sont pas autre chose que de petites tourelles de part et d'autre de l'entrée du rempart[4]. »

A few years later M. Loret adopted the arguments of Mr. Cecil Torr and added these two others. It would be impossible for the oars at either end of the boat to reach the water, or, if they did, a large part of the boat would be

[1] De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 161; pl. VIII, X.

[2] Quibell and Green, *Hierakonpolis*, Part II (1902), pl. LXXV-LXXVIII, p. 21.

[3] *Naqada and Ballas*, pl. XXXVI, 80; pl. LXVI, 1.

[4] Cecil Torr, *L'Anthropologie*, IX (1898), 32.

submerged. A boat carrying the number of oars shown would be 30 metres long, and no boat of this length is known even in times of high civilisation[1].

Professor Naville in his recent article has adduced some new considerations. He contends that the animals figured prove that the people who made the vases were hunters and therefore passed most of their time upon land. Why, he asks, do we never find representations of their dwellings upon land? Why always and solely boats in which are antelopes and trees? This will imply boats of considerable size, and the necessary knowledge of naval construction can hardly be attributed to these hunters. The water can only be represented

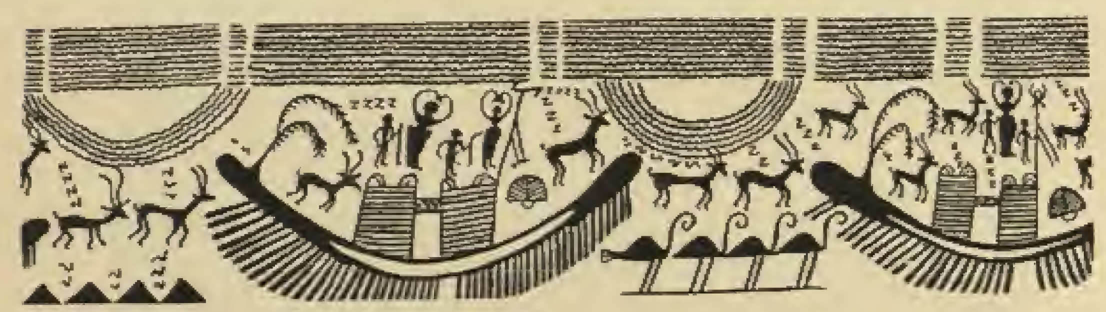


Fig. 1.

by the zigzag lines, but the boats are never in the water and the supposed oars are always some distance from it. The water is shown above the boats, and it is difficult to explain the blank spaces which interrupt the zigzag lines. Professor Naville gives two interesting photographs showing the desert at Abydos and in Tunis, where we see that the surface «est toute en petites vagues semblables à celles que produirait sur un bassin d'eau une très faible brise». These, then, are the zigzag lines of the painted vases, and the interruptions in the design are tracks hardened by use.

Most of the arguments advanced by those who have opposed the view that boats are represented imply that the artists of pre-dynastic Egypt drew their designs to scale and were acquainted with modern conventions. It is difficult, for instance, to see the force of the remark that «l'eau est au-dessus des barques, ce qui ne se comprend pas». Is it not notorious that in an Egyptian drawing objects in the background are *always* represented at the top of the

[1] Loret, *Revue égyptologique*, X (1902), 92.

picture? Even in a modern drawing water on the further side of a boat is shown above it, for the simple reason that on a flat surface it cannot be shown anywhere else. The only difference is that the modern artist knows, and the Egyptian artist did not know, how to create the illusion that it is *not* above. Similarly, why say that the antelopes and trees are *in* the boats? Some are *between* the boats and therefore cannot be in them on any theory, and the rest are certainly to be understood as being on the further side. Nor is it necessary to believe that the blank spaces which frequently break the wavy lines (not by any means always, as Professor Naville says) correspond to any real break. They are much more probably introduced for decorative effect. This at any rate must be the intention on the vases figured by De Morgan (*loc. cit.*, I, pl. IV, 1, 2; pl. IX, 4) where exactly similar lines and spaces appear, which certainly form no part of any picture. It is also interesting to note on pl. IV, 3, again clearly for decorative purposes, curved wavy lines below the horizontal wavy lines, exactly as on the vase in pl. X (our fig. 1), where they are not easy to explain as part of the picture.

A very strong argument in favour of the drawings representing boats is furnished by the occurrence at Hierakonpolis of a form of boat which reappears on a vase and is there furnished with a sail. But the more recent evidence published by Professor Petrie should conclude the controversy[1]. The vase here reproduced (fig. 2) is described as follows :

«On this is a structure from which four men are poling; with the shoulder against the pole end, and the weight of the body resting upon it, exactly as Nile boatmen pole a boat along at present. To suppose them fighting from a town in that attitude would be absurd; the action is precisely that of boatmen. This is a unique example of a great state boat with a row of passenger cabins on it; these are raised to a higher level, so as to be clear of the men working the boat.»

So far as this particular vase is concerned the meaning of the design can hardly be other than that which Professor Petrie has stated; and it seems equally difficult to separate it from the other vases on which boats have been recognised. At the top are the usual rows of zigzag lines; there are the ca-

[1] *Ancient Egypt*, 1914, Part I, p. 34.

bins, only more numerous than in other specimens; the poles rise at the sides of the cabins; the ostriches are there also, a portion of one being visible at the left of the picture; the oars are replaced by punting poles, and we have the men working them.

This specimen makes several things clear. It shows that no conclusion can



Fig. 2.

be drawn from the position of the oars as to the danger of the boat being submerged. The same argument would apply to the level of the water as here shown, but all that the artist meant was that the boat was surrounded by water on all sides. Also we see that the boat can be in the water without water being shown in actual contact with it, since a space is kept free to bring out the punting poles clearly. This vase gives the key to the Z or S-shaped marks which Professor Naville thinks are perhaps bushes or tufts of herbs. The four

marks between the ostrich and the boat are only portions cut off from such lines as are shown below the boat, and are therefore a more summary way of indicating water. This view is strongly supported by a terra-cotta box in the British Museum[1], where such marks, instead of being irregularly scattered about, are arranged in rows on a level with the wavy lines (here almost straight, like the cursive form of the hieroglyph —).

In addition to the main controversy, there has been a difference of opinion among those who hold the theory of boats being represented, as to the lines proceeding from the lower part of the boat. If the object is a boat, these lines are of course most obviously explained as the oars, which was the view taken at the time of the discovery by Professor Petrie. But De Morgan soon after proposed to regard them as fishing tackle, and thought that the only oars were the «large steering-oars» of Petrie[2]. Dr. Budge expressed the opinion that «some other explanation of the lines must clearly be sought; for there is no evidence in support of the theory that they represent oars[3]». Subsequently he came to the conclusion that water was probably intended[4].

The main reasons for rejecting the theory of oars are the gigantic size implied for the boats, the fact that the lines are found below the boat only, and the lacuna in the succession of lines. As it is quite impossible to believe that the pre-dynastic artists had any idea of drawing to scale, the first point is of no weight. The second may be met by a comparison with the steering-oars. These, by their shape and position, are clearly identified, and yet they appear only below the boat. But the most convincing evidence is to be found in the picture of a boat at Abydos, thus described by Professor Petrie :

«The structure of this barque is mysterious, and has evidently come down from so early an age that the sense of the details was forgotten. The long row of oars projecting from the bows is a reminiscence of the long bank of oars shown along both the bows and stern sides in the prehistoric paintings; the triple steering oars seem to have driven out the rowing oars from the stern half[5].»

[1] *Guide to the First and Second Egyptian Rooms* (1904), 30; CAPART, *Primitive Art in Egypt*, 132.

[2] DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, II (1897), 91.

[3] BUDGE, *History of Egypt* (1902), I, 74.

[4] *Guide to the First and Second Egyptian Rooms*, 31.

[5] PETRIE, in CAULFEILD, *Temple of the Kings at Abydos* (1902), p. 15, 16; pl. VI.

The lines here cannot represent water because the boat is on a stand, and they are best explained as the oars of the pre-dynastic drawings, which had become unintelligible in the XIX[th] Dynasty. If any doubt remained, it would be removed by the barque at Denderah, to which Petrie refers[1]. There the diminution of the number of oars has proceeded still further; the three steering-oars have become two, and of the twenty-four rowing-oars only two remain; moreover, the hawks at Abydos have become meaningless triangles at Denderah. Notwithstanding this, the oars have preserved their primitive form much more closely than those at Abydos and can be clearly recognised as the direct descendants of the oars represented on the pre-dynastic pottery.

It must be admitted that the strongest part of the case put forward by the advocates of the fortified village theory is their explanation of the lacuna in the line of oars. According to them, this is the road leading to the village; and no other suggestion is so far forthcoming. We can hardly, however, allow this one aspect of the case to determine our opinion in opposition to the other considerations which on the whole point so strongly towards what was originally recognised as the natural explanation of the pictures.

F. W. Read.

[1] Mariette, *Dendérah*, IV, pl. 64.

LA

NÉCROPOLE DE THÈBES
ET SON PERSONNEL

PAR

M. HENRI GAUTHIER.

La colline de Deir-el-Médineh paraît avoir été surtout utilisée, sous les XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, pour l'ensevelissement des membres d'une sorte de confrérie religieuse, qui tous se rattachaient en quelque manière à la « *la place de vérité* [ou *la place vraie*] *à l'occident de Thèbes* ». Les fouilles entreprises par l'Institut français d'archéologie orientale, de janvier à mars 1917, sur cette colline ont mis au jour les tombes de quelques-uns de ces personnages, qui seront décrites dans un prochain volume des *Mémoires* du dit Institut. Je voudrais exposer ici, comme une sorte d'introduction à la description de ces tombes, ce que nous savons actuellement sur cette confrérie et sur les diverses catégories d'individus qui en faisaient partie.

*
* *

La question, certes, n'est pas neuve, et Champollion en avait déjà soupçonné l'existence et l'importance. Il avait traduit les deux mots par « *lieu de justice* », d'où il avait déduit, tout naturellement, le sens *tribunal*. Il avait donc cru que les personnages se rattachant à ce *tribunal* « appartenaient à la magistrature et correspondaient plus ou moins à nos juges[1] », et Lieblein avait supposé que le , qu'il lisait, du reste, faussement ,

[1] Cf. Maspero, *Rapport sur une mission en Italie*, dans le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II (1880), p. 160; puis, en 1889, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, p. 3 et 24.

avait remplacé à partir de la XVIIIe dynastie le[1]. Mais, simultanément, Henri Brugsch et Maspero ne tardèrent pas à reconnaître que tous ces personnages n'avaient rien à faire avec le corps judiciaire. Ils montrèrent chacun de leur côté que les mots ne pouvaient désigner que *la nécropole*, et que, par suite, le corps des attachés à cette *à l'occident de Thèbes* ne pouvait avoir constitué qu'une sorte de confrérie religieuse, ou plus exactement funéraire, chargée de la construction, de la décoration, de la surveillance et de l'entretien des tombes de la nécropole thébaine, et, d'une façon générale, de tout ce qui avait trait au culte des morts dans cette nécropole[2]. Maspero, remarquant en outre que presque tous les personnages attachés à cette confrérie ont rendu un culte spécial au roi Amenhotep Ier, a cru devoir préciser encore davantage la signification de l'expression topographique et la limiter au «quartier mortuaire qui s'élevait autour du tombeau d'Aménophis Ier, aujourd'hui Gournah et Drah Abou'l Neggah, Deïr el-Bahari et les autres parties de la nécropole thébaine étant primitivement en dehors de cette appellation». La était donc tout simplement une expression à peu près synonyme d'autres locutions composées servant à désigner la tombe ou l'ensemble des tombes, telles que «*la bonne maison*», «*la maison d'éternité*», «*la place des bonnes choses*», «*la place d'éternité*» (désignation plus spécialement réservée à la nécropole de Memphis), «*l'horizon d'éternité*», etc.[3]. Mais cette expression n'apparaissait que sous la XVIIIe dynastie et disparaissait dès la XXe, sous le règne de Ramsès IV.

(1) J. Lieblein, *Die aegyptische Denkmäler in St Petersburg*, etc. (1873), p. 20, note 2. On trouve encore cette explication dans le 4e volume du *Dictionnaire hiéroglyphique* de Brugsch, paru en 1868 (cf. p. 1345 : *setem âš em (men) mā-t* «*Richter am Gericht*», et *setem âš* «*der Richter, welcher die Klagen der Leute anhört*»).

(2) Cf. H. Brugsch, *Dictionnaire géographique* (1879), p. 1276-1278, et Maspero, *Rec. de trav.*, t. II (1880), p. 160-166, et t. III (1882), p. 107-111. Voir aussi, quelques années plus tard, H. Brugsch, *Die Aegyptologie* (1891), p. 311-312.

(3) Sur une stèle de Munich (Spiegelberg, Dyroff et Pörtner, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen*, t. II, p. 38, et pl. XIX, n° 27), un employé de la demande aux dieux de Thèbes ; sur une stèle de Strasbourg (*ibid.*, t. I, p. 20-21, et pl. XIX, n° 36), un autre employé de la même dit à Amon roi des dieux : ; sur un groupe de Berlin (Roeder, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 65), un proscynème à Maut demande

Cette nouvelle interprétation fut acceptée sans difficulté par les égyptologues[1], et c'est, en effet, celle à laquelle il convient de s'arrêter. L'ancienne explication ne doit plus être considérée que comme un souvenir historique, et rares sont les savants qui continuent encore aujourd'hui à l'admettre[2].

* * *

Voyons maintenant quelles étaient les diverses catégories de ressortissants à la de l'occident de Thèbes. La première liste qui me paraît en avoir été dressée est celle de H. Brugsch, à la page 1278 de son *Dictionnaire géographique;* elle comporte les six divisions que voici :

1. , *sotem-āš;*
2. , *vice-gouverneur;*
3. , *chef des ouvriers;*
4. , *scribe des ouvriers d'Amon;*

: — sur une tablette de bois de la collection Petrie ayant servi à des exercices d'écriture, on lit cette phrase, qui se retrouve au Papyrus Anastasi IV, col. 10, lig. 5 et seq. : (cf. Spiegelberg, *Rec. de trav.*, t. XIX, 1897, p. 97); — etc.

Il n'y a très certainement rien de commun entre la et la , mentionnée sur la tranche d'une stèle de Coptos (Musée du Caire), datée de l'an 3 de Ramsès IV, et que M. Daressy (*Rec. de trav.*, t. XI, 1889, p. 92) a traduite : «*la demeure de vérité de l'Égypte, dans la montagne de porphyre (?), dans le désert à l'est*».

[1] Voir, en particulier, Erman, *Aegyptisches Glossar* (1904), p. 16 : , *heilige Stätte, Friedhof;* A. H. Gardiner, *University of Toronto Studies, Theban Ostraca* (1913), p. 16 *k* et 16 *m* : *the Place of Truth, the Theban Necropolis.* M. Gardiner paraît, toutefois, penser que les ouvriers en question étaient particulièrement occupés aux travaux des *tombes royales*, ce qui tendrait à situer la dans une région de la nécropole autre que celle envisagée par Maspero.

[2] Il convient de citer, parmi ces retardataires, l'auteur du *Guide to the Egyptian Galleries* du British Museum (Sculpture), 1909. Cf. p. 104, n° 357, et p. 148, n° 530 : stèles de Houi, *a judge* : — p. 137, n° 485, stèle de Har-em-ouâa, *a judge in Western Thebes;* — p. 138, n° 489, stèle de Paran-nofir, *a judge in the* «*place of Maât*» ; — p. 139, n° 493, stèle d'Apui, *a judge in the* «*seat of Maât*» ; — etc.

5. , *artiste;*

6. , *scribe du tribunal* (?)[1].

Cette liste est très incomplète, car Brugsch ignorait encore, lorsqu'il l'a dressée, la magnifique collection Drovetti conservée au Musée des Antiquités égyptiennes de Turin et qui devait être bientôt décrite par Maspero à la suite de la mission scientifique en Italie dont il fut chargé par le ministre de l'Instruction publique du Gouvernement français. Cette riche collection se compose, précisément, presque uniquement de monuments originaires de la colline de Deir-el-Médineh et ayant appartenu à des membres de la confrérie de la à l'occident de Thèbes. Grâce à ces documents, qu'il fut le premier à signaler et à publier[2], Maspero a pu allonger un peu la liste des titres et fonctions relatifs à cette confrérie, et voici ceux qu'il a dégagés de l'ensemble de ces documents[3] :

1. , avec les nombreuses variantes orthographiques que peuvent comporter ces deux mots;

2. ;

3. ;

4. ;

5. , *scribes* de qualifications différentes;

6. , *commandants;*

7. , var. : et , *portiers;*

8. (var.) ou (var.).

Cette liste, qui ajoute quelques titres à celle de Brugsch, est encore bien loin, nous le verrons, d'être complète. C'est elle, cependant, que M. Legrain a reproduite en 1907 lorsqu'il a voulu donner une idée sommaire de ce que

[1] Les transcriptions et traductions de ces titres que je reproduis ici sont celles mêmes qui ont été proposées par Brugsch.

[2] La description de plusieurs de ces monuments dans les deux volumes du *Catalogo illustrato dei monumenti egizii del regio museo di Torino* de Orcurti est sans intérêt pour la question qui nous occupe.

[3] Cf. *Recueil de travaux*, t. II (1880), p. 160.

pouvaient être l'administration et l'entretien de la [hiéroglyphes] thébaine[1]; il n'a fait qu'y ajouter quelques traductions nouvelles de certaines fonctions :

1. [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], *prud'hommes;*
2. [hiéroglyphes], *commandants;*
3. [hiéroglyphes], *portiers;*
4. [hiéroglyphes], *scribes royaux;*
5. [hiéroglyphes], *chefs de graveurs;*
6. [hiéroglyphes], même signification;
7. [hiéroglyphes], *domestiques.*

* * *

Parcourant, à mon tour, l'ensemble des documents conservés à Turin, puis un certain nombre de monuments appartenant à d'autres collections, lesquels étaient encore inédits lorsque Maspero publia son rapport sur sa mission d'Italie, je suis arrivé à recueillir un nombre beaucoup plus considérable de titres et fonctions relatifs à la [hiéroglyphes]. Voici la liste qu'il m'a été permis de dresser, présentée dans l'ordre alphabétique[2] :

1. [hiéroglyphes], *compagnon des deux jambes* (du roi?) (Berlin, n° 6910 = Roeder, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 66)[3];

2. [hiéroglyphes] (ou [hiéroglyphes]), *chef des ouvriers* (cf. Maspero, *Le Musée égyptien*, t. I, p. 6 (*chef des manœuvres*), et Daressy, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. I, p. 103)[4];

(1) Cf. *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. VIII, p. 256.

(2) Tous ces titres sont suivis de la mention [hiéroglyphes] (ou [hiéroglyphes]) [hiéroglyphes], que je ne crois pas nécessaire de reproduire ici; dans quelques rares cas où ces mots ne sont pas exprimés on peut les considérer comme sous-entendus.

(3) Ce titre [hiéroglyphes] est probablement à rapprocher, comme signification, des trois titres suivants relevés par M. Legrain dans son *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, t. I, p. 284-285 :

a) [hiéroglyphes];

b) [hiéroglyphes];

c) [hiéroglyphes].

Voir aussi, au tombeau de [hiéroglyphes], le titre [hiéroglyphes] (Bouriant, *Rec. de trav.*, t. XI, 1889, p. 157), et sur un monument de la XVIIIe dynastie [hiéroglyphes] (Legrain, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. IV, p. 209).

(4) Voir, au sujet des [hiéroglyphes], J. Baillet, *Les noms de l'esclave en égyptien* (dans le *Recueil de travaux*, t. XXVIII, 1906, p. 113-117), n° 9.

3. et , *chef de la main-d'œuvre* (?) (peut-être synonyme du précédent);

4. , *prêtre-purificateur du roi:*

5. , *réis* (?) *des ouvriers* (hymne à Amon-Râ trouvé par l'Institut français en 1917 dans les déblais d'un tombeau nouvellement ouvert à Deir-el-Médineh);

6. , *chef des ouvriers* (synonyme du titre n° 2);

7. (probablement synonyme des titres nos 2, 6, 15 et 16);

8. , *chef de la double trésorerie* (Berlin, n° 6910 = Roeder, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 71);

9. , ou mieux , *chef de travaux* (Daressy, *Rec. de trav.*, t. XIV, p. 170);

10. , *les deux yeux du roi* (Berlin, n° 6910 = Roeder, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 67);

11. , *ouvriers;*

12. et , *artisan* (?);

13. , *chef des artisans* (?) (Berlin, n° 6909 = Roeder, *op. cit.*, t. II, p. 76 et 77);

14. , *supérieur de la place* (?) (Musée de Marseille = Maspero, *Catal. du Musée égypt. de Marseille*, p. 24, n° 38, et *Rec. de trav.*, t. XIII, p. 122, n° 38);

15. , *préposé aux ouvriers* (peut-être synonyme des nos 2, 6 et 7);

16. , *préposé aux ouvriers du roi* (synonyme du précédent?);

17. , *chef des artisans* (probablement synonyme du n° 13) : stèle n° 448 de la collection Amhurst = Lieblein, *Dict. de noms hiérogl.*, n° 2263;

18. , et , *chef des serviteurs;*

19. , simple épithète laudative, ou peut-être *chanteur* (?);

20. , *récitant, liseur;*

21.
22.
gardien du maître de la terre et *gardien du maître des deux terres* (c'est-à-dire *du roi*); il s'agit probablement ici, sous deux orthographes différentes, d'une seule et même fonction.

23.
24. , ou , ou (signification incertaine).

25. ou , *scribe;*

26. , *scribe des ouvriers, scribe des travailleurs* [le signe serait employé ici pour le signe , dont la forme était presque la même : cf. Maspero, *Une enquête judiciaire à Thèbes*, p. 34, note 2];

27. , *scribe réel, effectif;*

28. , *scribe d'Amon;*

29. , *scribe parfait d'Amon* (ou *scribe des ouvriers d'Amon?*);

30. , *scribe royal;*

31. , *scribe royal du roi* (expression pléonastique);

32. ou , *écoutant, obéissant*, c'est-à-dire *servant, desservant, serviteur, domestique* (cf. Maspero, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. X, p. 144, ostracon ramesside);

33. , , , etc., *écoutant l'appel, obéissant aux appels* (mêmes significations que le numéro précédent);

34. , *serviteur du roi;*

35. et , *suivant, escorteur, accompagnateur* (c'est-à-dire également *serviteur, domestique*) (cf. J. Baillet, *Rec. de trav.*, t. XXVII, p. 34-38);

36. ou , *qui accompagne les serviteurs*, ou *suivant des desservants*, comme a traduit M. J. Baillet (*Rec. de trav.*, t. XXVII, p. 35);

37. , *policier* (?);

38. (var.) ou , *policier* (?) *des ouvriers* [1];

39. , , , , ou , *porte-ciseau*, c'est-à-dire *sculpteur* (Maspero [2] et Spiegelberg [3]) ou *metal worker* (Mond) [4];

40. , *sculpteur* (?) *du roi.*

Il ne serait pas impossible que cette liste de quarante titres relatifs à la de l'occident de Thèbes fût encore incomplète et que l'examen des nombreux monuments de collections encore inédites nous en fît connaître d'autres. Ce sont, en tout cas, on le voit, des titres assez modestes, et il faudrait bien se garder, à mon avis, de penser que les individus qui les ont portés étaient des personnages considérables [5]. Il est, du reste, probable que les diverses catégories entre lesquelles on peut répartir ces titres n'étaient pas toutes du même niveau social, et que la confrérie des gens de la de Thèbes constituait, comme les autres administrations pharaoniques, un cadre indépendant, à l'intérieur duquel régnait une hiérarchie rigoureuse. Maspero a essayé, à l'aide des monuments de Turin, de rétablir cette hiérarchie, et il a divisé tout le personnel de la confrérie en plusieurs classes de condition inégale [6]. Les distinctions qu'il a établies doivent, au moins en gros, correspondre à la réalité des choses; mais il convient, cependant, de ne pas se montrer trop affirmatif en pareille matière et de ne pas vouloir faire dire aux monuments plus qu'ils ne disent; une grande partie des personnages en question ont porté des titres qui appartiennent à deux ou plusieurs des catégories distinguées par Maspero, et il ne nous est jamais possible de discerner si les diverses fonctions désignées par ces titres ont été exercées par le même individu *simultanément* ou *successivement*. Il y a plus encore, et Maspero l'a fort bien observé lui aussi : les mêmes personnages portent tantôt des titres se rattachant à la ,

[1] M. J. Baillet (*Rec. de trav.*, t. XXVIII, 1906, p. 115) considère ce titre comme synonyme des titres et , *chef des ouvriers*.

[2] Cf. *Recueil de travaux*, t. XIII, p. 123, n° 39 (Musée de Marseille).

[3] Cf. Spiegelberg, Dyroff, Pörtner, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen*, t. II (München), p. 37, et pl. XIX, n° 27.

[4] *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. V, p. 103.

[5] Il ne serait, du reste, pas plus équitable de les considérer, ainsi que l'a fait M. J. Baillet (sous réserves, il est vrai), comme des esclaves.

[6] Cf. *Recueil de travaux*, t. III, p. 107-111.

tantôt les mêmes titres vagues et non accompagnés de désignation spéciale, tantôt enfin les mêmes titres se rapportant au culte d'Amenhotep Ier. Il est même possible que toutes les fois que l'un ou l'autre de ces titres est suivi des mots [hiéroglyphes] (ou [hiéroglyphes]) il ne s'agisse pas du pharaon sous lequel le personnage a exercé la fonction en question, mais uniquement et *toujours* du roi-dieu Amenhotep Ier, dont le culte funéraire fut, à l'origine, la seule raison d'être de la confrérie de la [hiéroglyphes]. Ce ne serait que peu à peu que les attributions du personnel de cette sorte d'association religieuse (et surtout funéraire) se seraient étendues, d'abord aux cultes des rois-dieux célébrés dans le voisinage du tombeau d'Amenhotep Ier, puis peu à peu à l'ensemble des cultes royaux ou privés de la nécropole thébaine en son entier.

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, que rien ne nous permet encore, en l'état actuel de nos connaissances, de vérifier, voici quelles seraient, à mon avis, les diverses classes ou catégories entre lesquelles pourraient être répartis les titres et fonctions se rattachant à la [hiéroglyphes] :

1° Catégorie des ouvriers, manœuvres, terrassiers, maçons, etc., chargés de la construction, de l'entretien et des réparations des tombeaux et de leurs dépendances. Cette catégorie comprendrait, à la base, les [hiéroglyphes] (no 11), et, au-dessus de ces simples ouvriers, leurs *réis* ou chefs, chargés de leur distribuer la besogne et de les surveiller dans l'exécution de leur tâche, les [hiéroglyphes] (no 2), les [hiéroglyphes] (no 6), les [hiéroglyphes] (no 7), les [hiéroglyphes] (no 15) et les [hiéroglyphes] (no 16). Je ne vois pas quelle distinction il convient d'établir entre les quatre titres [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes]. Peut-être devrions-nous ranger aussi dans cette catégorie le [hiéroglyphes] (no 3), dont la signification est incertaine, et que Schiaparelli a traduit *capo dei manovali*[1].

2° Catégorie des artisans de toute nature, menuisiers, sculpteurs, peintres, graveurs, etc., d'un niveau déjà supérieur aux simples ouvriers de la première catégorie. Je rangerais ici les [hiéroglyphes] (no 9), les [hiéroglyphes] (no 12) et leurs chefs [hiéroglyphes] (no 13), enfin les [hiéroglyphes], [hiéroglyphes], etc. (nos 39 et 40).

3° Catégorie des administrateurs, économes ou intendants des domaines

[1] Cf. *Museo archeologico di Firenze*, vol. I, no 1623, p. 359.

funéraires, scribes divers occupés à la rentrée des revenus, à l'exacte répartition des offrandes, au payement et à la subsistance du personnel (Maspero) : ce seraient les agents portant les titres n°s 8 ([hieroglyphs]) et n°s 25 à 31.

4° Catégorie des serviteurs et domestiques de toute espèce, nécessaires à l'entretien matériel de la personne des morts et attachés à leur culte, c'est-à-dire l'ensemble de la domesticité vivant dans le voisinage et pour le service du mort. Ce seraient les [hieroglyphs] (n° 32), les [hieroglyphs] (n°s 33 et 34), les [hieroglyphs] (n° 18), les [hieroglyphs] (n° 35) et les [hieroglyphs] (n° 36).

5° Catégorie des agents préposés à la garde et à la police des tombes et de leurs dépendances. A cette catégorie appartiendraient les [hieroglyphs] (n° 37) ou [hieroglyphs] (n° 38) et les [hieroglyphs] (n°s 21 et 22).

6° Catégorie des prêtres, officiants et personnages sacerdotaux de toute espèce, chargés d'assurer aux jours fixés la célébration des rites funéraires et des fêtes religieuses. Ce seraient les [hieroglyphs] (n° 4), peut-être les [hieroglyphs] (n° 19), les [hieroglyphs] (n° 20) et les [hieroglyphs] et [hieroglyphs] avec leurs variétés encore mal définies (n°s 23 et 24).

7° Il resterait enfin une dernière catégorie, dans laquelle on pourrait faire entrer tous les titres qui n'ont pu trouver place dans l'une des six autres : les [hieroglyphs] (n° 1), les [hieroglyphs] (n° 10), les [hieroglyphs] (n° 19) (si ce mot ne doit pas être traduit par *chanteur*, mais par *loué, digne de louanges*), et les [hieroglyphs] (n° 14), si c'est bien ainsi qu'on doit lire le titre du personnage de la stèle n° 38 du Musée de Marseille (il se pourrait, d'ailleurs, que cette lecture fût à corriger en [hieroglyphs]).

* * *

Parmi tous ces agents, les plus fréquemment cités sur les monuments sont les [hieroglyphs] (n°s 32, 33 et 34 de la liste ci-dessus). Maspero a montré que c'étaient eux surtout qui nous étaient représentés sur les bas-reliefs ou les peintures des tombeaux où ils ont exercé leur fonction, et qu'ils y apparaissaient vêtus d'un costume spécial et coiffés aussi d'une coiffure qui leur est particulière[1]. Nous possédons, en outre, quelques documents où nous les voyons dans

[1] Cf. *Recueil de travaux*, t. III, p. 111-113.

l'exercice de leur fonction, tel par exemple cet ostracon hiératique conservé au Musée de l'Université de Toronto (Canada), contenant une lettre adressée par un [ ], dont le nom n'est malheureusement pas conservé, au vizir-gouverneur de Thèbes Khâï sous le règne de Ramsès II, pour le prier de faire distribuer aux ouvriers et artisans travaillant dans la nécropole les rations qui leur sont dues à titre de salaires ou de gages pour leur travail[1]. Tel encore ce fragment de bas-relief du Musée du Caire, où le [*Amen*]*ema*[*pit*] (?) brûle des parfums devant quatre personnages défunts[2].

Je voudrais donc dire maintenant quelques mots de ces , qui paraissent avoir exercé dans la confrérie de la thébaine un rôle de premier plan. L'expression signifie, ainsi que l'ont montré Brugsch[3] et Maspero, *celui qui écoute l'appel, celui qui obéit à l'appel,* c'est-à-dire *le domestique*, le *serviteur,* ou, suivant une interprétation plus relevée, *le chambellan*[4]. Le sens vague de cette appellation explique qu'il y ait eu diverses sortes de , les uns attachés au service de simples particuliers ou de hauts fonctionnaires d'ordres divers, les autres attachés au service du roi de son vivant, les autres servant un dieu, les autres enfin servant un roi défunt et divinisé. Les , *serviteurs de la nécropole à l'occident de Thèbes,* n'étaient donc qu'une variété déterminée de ces serviteurs, variété la plus nombreuse peut-être, il est vrai.

Voici la liste des différentes espèces de *sotmou óchou* qu'il m'a été permis de distinguer sur les monuments, en dehors de ceux qui se rattachent à la . M. Jules Baillet, dans son excellente étude sur *Les Noms de l'Esclave en égyptien,* a consacré une rubrique spéciale aux ou (cf. *Rec. de trav.*, XXIX, 1907, p. 9-11, n° 20), et je ne saurais mieux faire que de renvoyer le lecteur à ces trois pages, si riches en renseignements de toute

[1] Cf. *University of Toronto Series, Theban Ostraca* (1913), p. 16 *f*, lettre n° 1, transcription, traduction et commentaire de A. H. Gardiner. — Les ouvriers de la nécropole correspondaient aussi directement avec le vizir-gouverneur de Thèbes, ainsi que le montre un autre ostracon hiératique de la même collection (cf. *op. cit.*, Appendix, p. 16 *k-l-m*, lettre n° 3 adressée par un certain Anhour-khâou au même vizir Khâï pour lui demander de lui envoyer ce dont il a besoin pour son travail de décoration des tombes).

[2] *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. IX, p. 57.

[3] Cf. *Dictionn. hiérogl.*, p. 1345.

[4] Le mot , pluriel , signifiait déjà sous le Moyen Empire *serviteur* (cf. Spiegelberg, *Rec. de trav.*, t. XXVIII, 1906, p. 170); mais l'expression composée n'apparaît que sous la XVIIIe dynastie.

nature et en références bibliographiques. Il va sans dire que j'ai largement puisé à cette source. Bien que j'aie réussi à ajouter encore un peu de nouveau au précieux travail de M. J. Baillet, je ne saurais affirmer, toutefois, que la liste présentée ici soit absolument complète et définitive :

1. [hiéroglyphes] et variantes orthographiques, en démotique [hiéroglyphes] (cf. Brugsch, *A. Z.*, XXVI, 1888, p. 39) et [hiéroglyphes] (*roman de Satni*, p. 3, lig. 1 et 2), sans autre détermination; ce titre est très fréquent à partir du Nouvel Empire;

2. [hiéroglyphes], *serviteur au couteau*, c'est-à-dire celui qui avait la charge, dans un temple ou une nécropole, de tuer et de découper le bétail destiné aux offrandes religieuses et aux repas funéraires (cf. Brugsch, *op. cit.*, d'après de nombreux contrats de vente démotiques);

3. [hiéroglyphes], *serviteur nettoyant les mains* (cf. Gardiner et Weigall, *Topographical Catalogue of the Private Tombs at Thebes*, tombeau n° 176 : *servant clean of hands*);

4. [hiéroglyphes], *serviteur de la place pure* (stèle du Peel Park Museum à Manchester : Miss Amelia Edwards, *Rec. de trav.*, t. X, 1888, p. 123, «*the attendant*[1] *in the Pure Place*»);

5. [hiéroglyphes], *premier serviteur pesant l'argent et l'or dans la maison d'Amon* (cf. Gardiner et Weigall, *op. cit.*, tombeau n° 18, à Drah Abou'l Neggah, et Gauthier, *Bull. de l'Inst. français d'archéol. orient. du Caire*, t. VI, p. 167);

6. [hiéroglyphes], *serviteur du premier prophète d'Amon* (Legrain, *Répertoire généalogique et onomastique du Musée du Caire*, n° 88);

7. [hiéroglyphes], *serviteur de l'adoratrice du dieu* (Amnéritis), et non *domestique de l'étoile du dieu*, comme a traduit M. Legrain (cf. *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. X, p. 110-112)[2].

[1] On trouve déjà cette traduction *attendant* employée par Goodwin en 1874, dans sa traduction du papyrus Harris n° 500 (conte du Prince Prédestiné) : cf. *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, vol. III, p. 352, et *Records of the Past*, vol. II, *Egyptian Texts*, p. 155-156.

[2] On connaît aussi une fonction féminine désignée par les mots [hiéroglyphes], *grande suivante* (dame de compagnie?) *de l'adoratrice*

8. , *serviteur du scribe royal* (Legrain, *Répertoire*, n° 305); cf. aussi Daressy, *Rec. de trav.*, t. XV, 1893, p. 45 (stèle de Tell el-Amarna);

9. , *serviteur de la maison blanche* (ou *trésorerie*) : stèle n° 34052 du Musée du Caire (cf. Lacau, *Catal. génér.*, *Stèles du Nouvel Empire*);

10. et , *serviteur* (chambellan ?) *du pharaon* (cf. inscription du pylône de Louxor [combat de Ramsès II contre les Hittites] et statue n° 2297 du Musée de Berlin : Roeder, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 7);

11. , *serviteur d'Amenhotep Ier* (cf. J. Baillet, *Rec. de trav.*, t. XXIX, 1907, p. 10);

12. , *serviteur du roi* (Legrain, *Répertoire*, n° 311; cf. aussi J. Baillet, *op. cit.*, p. 10) : ce titre peut s'appliquer aussi bien à un roi vivant qu'à un des rois défunts objets d'un culte funéraire dans la nécropole de Thèbes;

13. , *serviteur dans la double maison des archives du roi* (stèle de Munich, originaire de Memphis : cf. Spiegelberg, *Aegypt. Grabsteine und Denksteine aus süddeutschen Sammlungen*, t. II, pl. XIV, n° 22);

14. , *serviteur de l'Apis vivant* (stèle du Sérapéum au Louvre : Devéria, *Catal. Louvre*, p. 118, et Spiegelberg, *Rec. de trav.*, t. XXIII, 1901, p. 198);

15. , *serviteur de Montou* (Legrain, *Répertoire*, n° 38);

16. et , *serviteur de Maut* (groupe n° 2302 du Musée de Berlin : Roeder, *Aegypt. Inschr. Berlin*, t. II, p. 44);

17. , *serviteur de la grande Ennéade divine dans Thinis* (stèle d'Abydos au Musée de Marseille : Maspero, *Rec. de trav.*, t. XIII, 1891, p. 119-120);

du dieu. Nous avons vu plus haut qu'il existait, d'autre part, à l'époque ramesside, une fonction appelée (cf. n° 35 de la liste dressée ci-dessus).

18. , *serviteur du double horizon* (époque de Thoutmôsis III : Weigall, *Ann. du Serv. des Antiq.*, t. VII, 1906, p. 128).

19. , *serviteur des ibis* (sacrés)
20. , *serviteur des faucons* (sacrés)

divers papyrus du Louvre (cf. J. Baillet, *op. cit.*, p. 10), où sont aussi mentionnés des *sotmou-óchou* des cynocéphales et des serpents sacrés.

21. , *serviteur de la grande place* (stèle de Strasbourg publiée par Spiegelberg et Pörtner, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus südd. Samml.*, t. I, p. 15, et pl. XIV, n° 26). J'avais d'abord cru à une mauvaise lecture des éditeurs, où aurait été donné pour . Mais le titre «*chief in the Great Place*», porté par le propriétaire du tombeau n° 8 (Deir el-Médineh) du *Topographical Catalogue* de MM. Gardiner et Weigall, montre qu'il existait bien réellement à Thèbes, sous le Nouvel Empire, une , distincte de la . Il se pourrait, du reste, fort bien que ces deux expressions fussent synonymes, *la grande place* par excellence étant pour un Égyptien d'alors l'endroit où il vivait, après la courte vie terrestre, l'éternelle vie des dieux immortels.

Quant aux , que M. Spiegelberg a rencontrés sur un papyrus hiératique de Leyde, col. III, l. 17 (cf. *Rec. de trav.*, t. XVII, 1895, p. 147), je ne sais trop ce qu'ils étaient au juste[1].

Le (sic) , que M. Moret a cru voir sur une stèle du Musée Calvet à Avignon (cf. *Rec. de trav.*, t. XXXV, p. 53, et pl. VII, n° 2), n'existe pas. Le titre ne saurait, en effet, venir *après* le nom du personnage; il convient de lire, je pense, , c'est-à-dire le nom propre, sans titre, suivi de l'épithète fréquente *juste de voix devant le dieu grand*.

Tous ces exemples peuvent être ajoutés à ceux que Maspero avait déjà réunis

[1] Le même papyrus mentionne encore, à plusieurs reprises (col. IV, lig. 13, 30, et col. V, lig. 15) des , qui appartenaient certainement au même service, et que M. Spiegelberg désigne du terme vague de *Dienstleute*.

en 1880[1] pour montrer que les *sotmou ôchou* étaient attachés à un grand nombre de services ou d'administrations, à de hauts fonctionnaires de tout ordre, à des rois vivants ou morts, même à des divinités. Je rappellerai donc, en terminant, les titres recueillis par Maspero et je renverrai le lecteur à son travail pour les références bibliographiques :

1° [hiéroglyphes], *serviteur de l'administration (?)*[2] *de la cuisson au bois (?) de la pâtisserie*[3] *du palais;*

2° [hiéroglyphes][4], *serviteur du préposé aux chevaux* (des haras, J. Baillet);

3° [hiéroglyphes], *serviteur de la double trésorerie du roi* (du trésor, J. Baillet);

4° [hiéroglyphes] (sic), *serviteur de la maison des céréales* (des greniers, J. Baillet);

5° [hiéroglyphes], *serviteur de la maison des vins* (des celliers, J. Baillet);

6° [hiéroglyphes], *serviteur du garde-manger (?) de Ptah* (J. Baillet);

7° [hiéroglyphes], *serviteur de la trésorerie de Ptah;*

8° [hiéroglyphes], *serviteur de Thoutmôsis III;*

9° [hiéroglyphes] et [hiéroglyphes], *serviteur de la maison de la divine adoratrice d'Amon* et *chef des serviteurs de la maison de la divine adoratrice d'Amon;*

10° [hiéroglyphes], *serviteur d'Amon;*

11° [hiéroglyphes], *serviteur d'Osiris;*

12° [hiéroglyphes], *chef des serviteurs de Min le grand, seigneur d'Apou* (cf. Mariette, *Catal. des monum. d'Abydos*, n° 1101 = Lieblein, *Dictionn. de noms hiérogl.*, n° 2003).

[1] Cf. *Rec. de trav.*, t. II, p. 162-163.

[2] M. J. Baillet (*Rec. de trav.*, t. XXIX, p. 10) traduit : *bureau*.

[3] Ou *de la confiserie* (Maspero et J. Baillet).

[4] Je me demande si le titre lu [hiéroglyphes] par M. Daressy sur un socle de statue d'Abydos au Musée de Boulaq (cf. *Rec. de trav.*, t. XI, p. 92, § XLI) ne serait pas plutôt [hiéroglyphes], *serviteur attaché aux équipages*.

*
* *

Je voudrais enfin faire observer que je ne suis pas du tout convaincu que le titre [hieroglyphs] ait été, ainsi que l'ont pensé Maspero[1] et, d'après lui, M. J. Baillet[2], porté par une femme. L'unique exemple cité par ces deux savants à l'appui de leur opinion n'est pas probant. Il s'agit de la stèle n° 166 du British Museum, provenant de l'ancienne collection Salt et dont Lieblein[3] a publié les titres et les noms propres. Parmi les personnages de cette stèle, on voit, au n° 11 de Lieblein et tout à la fin de la liste, [hieroglyphs] (sic) [hieroglyphs]. Cette (?) Bok-âa aurait donc été une *sœur* du propriétaire de la stèle, le [hieroglyphs]. Mais le titre [hieroglyphs] n'a rien de féminin et la fonction qu'il sert à désigner n'a jamais été, à ma connaissance du moins, porté par une femme. D'autre part, la même collection Salt a fourni au British Museum une autre stèle (n° 164), appartenant précisément à un nommé [hieroglyphs], qui était aussi [hieroglyphs] et fils du même [hieroglyphs] que la stèle n° 166 nous fait connaître comme père de [hieroglyphs][4]. Il ne saurait donc être douteux : 1° que nous avons affaire sur ces deux stèles à un seul et même Bok-âa; 2° que ce personnage est *un homme*. La lecture de Lieblein sur la stèle n° 166 est, par suite, à corriger en [hieroglyphs]. Il n'y a rien de surprenant à ce que Bok-âa ait été à la fois [hieroglyphs] et [hieroglyphs], puisque nous connaissons, par ailleurs, à la même époque de la XIXe dynastie, un [hieroglyphs][5] et, peut-être, un [hieroglyphs][6].

H. Gauthier.

Le Caire, juin 1917.

[1] *Recueil de travaux*, t. II, p. 161.

[2] *Recueil de travaux*, t. XXIX, p. 9.

[3] *Dictionn. de noms hiérogl.*, n° 888.

[4] Voir, pour les deux stèles n°s 164 et 166 du British Museum, *A Guide to the Egyptian Galleries* (*Sculpture*), 1909, p. 168 et 169, n°s 610 et 612.

[5] Cf. plus haut, p. 167, n° 2, et Maspero, *Rec. de trav.*, t. II, p. 162.

[6] Voir plus haut, p. 167, note 4.

UN CAS D'ABRÉVIATION GRAPHIQUE
EN COPTE

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

M. Mallon, dans son intéressante grammaire du dialecte bohaïrique[1], au chapitre de l'article, après avoir parlé de l'article défini et de ses deux formes ⲡ(ⲫ) et ⲡⲓ, ⲧ(ⲑ) et ϯ, ajoute (page 25, § 43, 2°) :

«Pour éviter toute équivoque, on dit :

ⲫ-ⲓⲱⲧ	le père	ⲡ-ⲓⲱⲧ	l'orge
ⲫ-ⲓⲟⲙ	la mer	ⲡ-ⲓⲟⲙ	le récipient du pressoir.»

Il y a donc opposition entre la forme ⲫ que prend, dans la première série, l'article défini, et la forme ⲡ qu'il prend dans la seconde. Cette opposition, que M. Mallon a eu le mérite de signaler, pose un petit problème et demande à être expliquée. M. Mallon a tenté, assez ingénieusement, de résoudre la difficulté. D'après lui, comme on vient de le voir, si les Coptes de Basse-Égypte ont prononcé et écrit ⲡⲓⲱⲧ et non ⲫⲓⲱⲧ pour dire «l'orge», et ⲡⲓⲟⲙ au lieu de ⲫⲓⲟⲙ pour désigner «le récipient du pressoir», c'était «pour éviter toute équivoque» : en d'autres termes, ils voulaient simplement distinguer, d'une manière pratique, ces deux substantifs de ceux qui signifiaient «le père» et «la mer».

Mais cette explication, toute ingénieuse qu'elle est, n'en soulève pas moins certaines difficultés. Et d'abord, une difficulté commune aux deux cas envisagés, à celui de ⲡⲓⲱⲧ et à celui de ⲡⲓⲟⲙ. Il est un phénomène bien connu en bohaïrique[2] : c'est l'aspiration de l'article ⲡ ou ⲧ en ⲫ ou ⲑ devant un

[1] A. Mallon, *Grammaire copte*, 2e édition, Beyrouth, 1907.

[2] M. Mallon le signale lui-même — quoique d'une façon insuffisamment précise en ce qui concerne ⲟⲩ et ⲓ — en son paragraphe 41.

mot commençant par ϩ ou par une sonante consonne[1]. Dans ⲫ-ⲓⲱⲧ «le père» (*ph-i̯ōt*), l'aspiration est donc régulière. Elle devrait exister de même devant le nom de l'«orge», dont l'initiale est identique : *i̯ōt*. Et, quel que soit le sens du mot ⲓⲟⲙ, il faudrait dire indifféremment ⲫ-ⲓⲟⲙ (*ph-i̯om*). Pourquoi donc ces ⲡ- irréguliers? Leur anomalie ne laisse pas de paraître un peu suspecte dès l'abord, puisqu'elle se heurte à une loi phonétique.

D'autre part, le cas de ⲡⲓⲱⲧ, considéré isolément, ne laisse pas de soulever une nouvelle difficulté. Dans leur désir que le mot signifiant l'«orge» ne se confondît point avec celui signifiant «le père», les Coptes, d'après M. Mallon, auraient arbitrairement distingué ⲡⲓⲱⲧ et ⲫⲓⲱⲧ : mais en fait cette distinction aurait eu pour unique résultat de les rejeter de Charybde en Scylla. Comme M. Loret a eu l'amabilité de me le faire spirituellement remarquer, en voulant éviter une confusion, ils en auraient simplement provoqué une autre : ⲡⲓⲱⲧ «l'orge» n'a rien qui le distingue de ⲡⲓⲱⲧ «la graisse» (ⲡⲓ-ⲱⲧ).

Ce dernier mot nous fait souvenir que le bohaïrique connaît deux articles définis différents : l'article «faible» ⲡ-ⲫ, ⲧ-ⲑ, et l'article «fort» ⲡⲓ, ϯ. Les conditions sémantiques de la répartition de ces deux articles ne sont pas encore très claires dans le détail. Mais il semble bien que «l'orge» devrait prendre l'article ⲡⲓ et non ⲡ, puisque, par exemple, on dit ⲡⲓⲁⲗⲟⲗⲓ «le raisin», ⲡⲓⲕⲉⲛⲧⲉ «la figue» et que, d'une façon générale, les noms de végétaux ou d'animaux reçoivent l'article fort. Ainsi, dans la *Scala Magna* de Schams-ar-Riâsah (livre IV, chap. xviii, 3e plante) on trouve ⲡⲓⲓⲱⲧ comme équivalent de l'arabe الشعير «l'orge»[2]. Cette forme ⲡⲓⲓⲱⲧ fournie par la *Scala* nous est précieuse : elle seule en effet est conforme aux habitudes grammaticales et phonétiques du copte de Basse-Égypte. La forme couramment rencontrée dans les textes, ⲡⲓⲱⲧ, contredit au contraire ces habitudes. Et l'idée suivante nous vient alors à l'esprit : ⲡⲓⲱⲧ, et par suite aussi ⲡⲓⲟⲙ, ne seraient-ils pas des licences d'écriture pour ⲡⲓⲓⲱⲧ et ⲡⲓⲓⲟⲙ? Est-il possible de découvrir par ailleurs des faits qui autorisent à croire que oui et qui donnent une base à cette hypothèse?

[1] C'est-à-dire : ⲙ, ⲛ; ⲗ, ⲣ; ⲟⲩ et ⲓ consonnes (*u̯*, *i̯*).

[2] Édition V. Loret (dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. I, 1899), plantes, n° 332.

Or M. Sethe, dans un passage de son *Verbum*[1], s'exprime comme suit :

« L'habitude de n'écrire *qu'une fois* deux *consonnes* semblables en contact immédiat s'étend même à des *mots composés*. C'est ainsi que l'on trouve :

ⲥϩⲥϩⲙⲉ pour ⲥ̄ϩⲥϩ-ϩⲙ̄ⲉ « cueillir des épis » (Zoega, 624).
ϣⲟⲩⲱϣⲧ pour ϣⲟⲩ-ⲟⲩⲱϣⲧ « vénérable » (Zoega, 276).
ⲫⲉⲛϩⲏⲧ pour ⲫⲉⲛϩ-ϩⲏⲧ « tourner le cœur » (Peyron, 264).
ϣⲁⲩⲟⲧϩϥ pour ϣⲁⲩ-ⲟⲩⲧϩ̄ϥ « ils le répandent » (Zoega, 211).
ⲛ̄ⲧⲁⲩⲟϫⲡϥ pour ⲛ̄ⲧⲁⲩ-ⲟⲩⲟϫⲡ̄ϥ (Sir. 10, 16; Zoega, 101).
ⲧ̄ⲛⲁⲥⲱⲧⲙ̄ pour ⲧ̄ⲛ-ⲛⲁ-ⲥⲱⲧⲙ̄ « nous entendrons ».
ⲉⲧⲥⲏⲩ pour ⲉⲧⲧⲥⲏⲩ « ivre ».
ⲙ̄ⲛⲧⲏ pour ⲙ̄ⲛⲧ-ⲧⲏ « quinze ».
ⲥⲟⲩⲁ pour ⲥⲟⲩ-ⲟⲩⲁ « premier jour du mois ».
ⲛ̄ⲟⲩⲱ pour ⲛ̄-ⲟⲩ-ⲟⲩⲱ « d'une annonce » (Sap. 5, 9), etc.

Des exemples comme ⲥϩⲥϩⲙⲉ s'adaptent on ne peut mieux à la formule de M. Sethe. Mais le second et les deux derniers exemples cités par lui ne relèvent pas du tout de la même explication : ils constituent évidemment un cas différent, indûment confondu avec l'autre. En effet, dans ϣⲟⲩⲱϣⲧ « vénérable », on ne peut soutenir qu'il y ait en contact direct deux ⲟⲩ « consonnes » : ϣⲟⲩⲱϣⲧ est pour ϣⲟⲩ-ⲟⲩⲱϣⲧ (« digne d'être vénéré »), c'est-à-dire *šu-u̯ōšt;* le premier ⲟⲩ est donc voyelle, le second seul consonne. De même, dans ⲥⲟⲩⲁ « le premier jour du mois », nous avons affaire à la succession : sonante voyelle + sonante consonne : ⲥⲟⲩⲁ est en effet pour ⲥⲟⲩ-ⲟⲩⲁ, c'est-à-dire *su-u̯a*. Enfin, le cas de ⲛ̄ⲟⲩⲱ « d'une annonce » est identique : il faut lire *ʿn-u-u̯ō*.

Nous voici donc amenés à nous rendre compte que, là où une même sonante se présente successivement sous sa forme vocalique et sous sa forme consonantique, les Coptes pouvaient ne l'écrire qu'une fois.

Ce fait, de nouvelles preuves nous viennent par ailleurs le confirmer. En voici quelques-unes, au hasard :

1° Pour le sahidique :

ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓϣ = ⲛ̄-ⲟⲩ-ⲟⲩⲟⲉⲓϣ *ʿn-u-u̯oiš* « une fois » (Zoega, 319).

[1] Kurt Sethe, *Das ægyptische Verbum im Altaegyptischen, Neuaegyptischen und Koptischen*, t. I, § 57.

ⲟⲩⲁϣ ⲙ̄ⲙⲓⲛⲉ à côté de ⲟⲩⲟⲩⲁϣ ⲙ̄ⲙⲓⲛⲉ (*u-u̯aš*) « ποταπός, *quantus, cujusmodi* » (Matth. VIII 27, Tuki 111, Pan. 327[1]).

ϭⲓⲉ à côté de ϭⲓⲉⲓⲉ (*ği̯e*) « *caper, hædus* ».

ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲛ̄ϣⲟⲩⲁϣϥ pour ⲛ̄-ϣⲟⲩ-ⲟⲩⲁϣϥ « *vir desiderandus* »[2].

2° Pour le bohaïrique :

Le même mot ⲓⲁϩ « champ » se rencontre dans les composés suivants, en un même texte et à peu de distance :

ⲡⲓⲁϩϣϣⲏⲛ *pi-i̯ah-ššēn* الغابة « la forêt »[3].

ⲡⲓⲁϩⲁⲗⲟⲗⲓ à lire évidemment *pi-i̯ah-aloli* الكرم « le vignoble »[4].

De même, la variante boh. ⲟⲩⲁϣ à côté de sah.-boh. ⲟⲩⲃⲁϣ « *albus esse* »[5] représente sans doute une forme *uu̯aš* reposant sur le processus *ubaš* > *uvaš* > *uu̯aš*.

On pourrait multiplier les exemples. Il suffit d'avoir attiré l'attention sur le fait : il est en lui-même assez curieux, et d'ailleurs il va nous donner, maintenant, la solution du petit problème auquel tout à l'heure nous nous heurtions.

En effet, puisque les Coptes ont l'habitude d'écrire par un seul signe graphique la suite phonétique : sonante voyelle + sonante consonne, il n'y a plus aucune difficulté à considérer ⲡⲓⲱⲧ et ⲡⲓⲟⲙ comme de simples imperfections ou licences d'écriture : ce sont de pures abréviations orthographiques, et nous devons lire et prononcer, en fait : *pi-i̯ōt* et *pi-i̯om*.

De cette petite discussion il résulte que la graphie copte n'est pas parfaite et qu'au moins sur ce point de détail elle laisse à désirer. Remarquons-le d'ailleurs : nous avons affaire ici non pas à une règle fixe, mais bien à une licence d'orthographe, comme le prouvent les variantes[6], plus exactes, où nous trouvons la sonante écrite deux fois de suite. L'orthographe intégrale existe à côté de l'« haplographie ».

Il faut se hâter d'ajouter que cette imperfection de la graphie copte lui est

(1) D'après Peyron, *Lexicon Coptico-Latinum*, p. 14.

(2) *Ibid.*, p. 285.

(3) Schams ar-Riâsah, *Scala Magna*, IV, xvi (édit. V. Loret, Plantes, n° 3).

(4) *Ibid.* (édit. V. Loret, Plantes, n° 72).

(5) Peyron, *op. cit.*, p. 141.

(6) Par exemple, ⲡⲓⲓⲱⲧ de la *Scala* à côté de la forme usuelle ⲡⲓⲱⲧ; ϭⲓⲉⲓⲉ à côté de ϭⲓⲉ; ⲟⲩⲟⲩⲁϣ à côté de ⲟⲩⲁϣ.

commune avec beaucoup d'autres systèmes graphiques. C'est, en effet, le défaut général et pour ainsi dire inévitable de toutes les écritures qui ne possèdent qu'un seul signe pour chaque sonante, signe servant à la désigner aussi bien comme voyelle que comme consonne. Le représentant, v. g., de l'indo-européen **pətrịi̯os* «paternel» s'écrit en sanscrit védique *pítryaḥ*, en grec πάτριος, en latin *patrius* : mais ces graphies correspondent en réalité aux prononciations *pítriyaḥ*, *pátrii̯os*, *patrii̯us*[1].

CHARLES KUENTZ.

Dijon, 30 novembre 1916.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

M. Loret a l'amabilité de me communiquer le fait suivant, qui vient corroborer utilement les conclusions de cette petite étude. La grammaire copte de Samannûdî contient toute une série de mots à bien distinguer et de formes à ne pas confondre; en voici l'une[2] :

πιιωτ	الشعير	(«l'orge»).
φιωτ	الاب	(«le père»).
πιωτ	الشحم	(«la graisse»).

L'auteur a bien soin d'écrire, en toutes lettres, πιιωτ, pour éviter la confusion avec πιωτ. C'est très significatif de sa part.

[1] Cf. K. BRUGMANN, *Abrégé de grammaire comparée des langues indo-européennes*, trad. française, Paris, 1905, § 148 et Remarque.

[2] Grammaire publiée par KIRCHER, *Lingua ægyptiaca restituta*, Romæ, MDCXXXXIIII; f. 12, verso.

INDICATEUR TOPOGRAPHIQUE

DU

«LIVRE DES PERLES ENFOUIES ET DU MYSTÈRE PRÉCIEUX»

PAR

M. GEORGES DARESSY.

Ahmed bey Kamal a publié il y a dix ans, à l'instigation de Maspero, le *Livre des Perles enfouies* au moyen de trois manuscrits donnant «des indications de cachettes, de trouvailles et de trésors». Je ne crois pas que la mise de ce livre à la disposition du public ait modifié beaucoup la croyance des personnes possédant des renseignements de cette nature dans l'exactitude des secrets qu'elles pensaient être seules à avoir. Les gens assez crédules pour se laisser persuader qu'en prononçant quelques paroles sans aucun sens et en faisant brûler de l'encens, ils verront s'ouvrir devant eux des chambres remplies de trésors, tout comme dans l'histoire d'Ali-Baba, ne sont pas ceux qui achètent des livres; ils se laisseront soutirer la forte somme par un Moghrabin soi-disant instruit de l'existence d'objets d'une valeur incalculable, mais ne dépenseront pas vingt francs pour l'achat de la publication, pour avoir en main l'ensemble des prétendues informations que le sorcier leur fera payer une à une à un prix bien plus élevé.

Mais si ce recueil n'a pas atteint le but en vue duquel il avait été présenté au public, il n'en offre pas moins un certain intérêt, au point de vue scientifique, par les renseignements géographiques qu'on peut y puiser parmi les élucubrations fantaisistes. Il renferme, en effet, un grand nombre d'indications de localités qu'il était nécessaire de noter. Ahmed bey Kamal n'a pas donné à son index géographique l'ampleur nécessaire; il n'y a porté que les noms marqués dans les titres de chapitres, et encore les a-t-il mélangés avec les noms de personnes.

En commençant à dresser pour moi une table complète de tous les renseignements topographiques contenus dans ce livre, j'espérai pouvoir y trouver des indications de temples, de nécropoles pharaoniques ou ptolémaïques, etc. Cet espoir a été déçu; il n'y a presque rien à en tirer au point de vue de l'archéologie anté-islamique. Mais pour la connaissance de l'Égypte d'il y a quatre ou cinq siècles (car il semble que nombre d'informations peuvent remonter à cette époque) ce document est d'une certaine valeur, puisqu'il nous renseigne sur l'état de l'Égypte à une période intermédiaire entre celle des grands écrivains

arabes du moyen âge et l'âge moderne. C'est l'œuvre fastidieuse de l'établissement d'un index que j'ai voulu éviter à tous ceux qui s'intéressent à la topographie de ce pays, après l'avoir faite pour moi-même. J'ai fait le relevé de tous les noms de villes et villages, mosquées et couvents, montagnes et vallées, grottes, puits, etc., et essayé de les retrouver sur les cartes récentes; à l'occasion j'ai donné les noms anciens des villes, rappelé que tel couvent était mentionné par les auteurs arabes, mais sans faire une étude approfondie de chaque localité, ce qui m'eût entraîné beaucoup trop loin. Je n'ai pas tenté de faire de la géographie historique, mais j'ai seulement cherché à identifier les endroits dont il est question dans ce livre, en rectifiant parfois l'orthographe méconnue par les scribes qui ont machinalement copié des noms de lieux dont ils ignoraient la situation ou l'existence.

Au lieu de renvoyer aux pages du livre, ainsi que l'a fait l'éditeur, j'ai donné après chaque nom l'indication des paragraphes où il figure; de cette façon il est aisé de se reporter immédiatement au texte arabe et à sa traduction.

Je n'ai pas voulu multiplier les renvois et références dans cette nomenclature sans prétentions scientifiques; il me suffira de dire que l'ouvrage de Maqrizi traduit par Bouriant, celui d'Abou Saleh publié par M. Evetts, la *Géographie* d'Amélineau, les études topographiques des membres de la Mission archéologique et de l'Institut français du Caire ont été constamment consultés. J'ai comparé les cartes de la Commission d'Égypte, de Linant de Bellefonds, de Mahmoud pacha el Falaky, des Domaines de l'État, de l'atlas du Survey Department au $\frac{1}{50000}$ et celles qui en dérivent, comme la carte géologique; je crois donc n'avoir négligé de ce côté aucune source sérieuse d'informations, et si tant de noms relatifs aux régions montagneuses n'ont pu être identifiés, c'est que toutes ces cartes, sauf exceptions rares, ne donnent de détails que pour la vallée et négligent systématiquement l'orographie du désert.

Abiar, ابيار — § 164.

La ville des puits était au moyen âge la capitale d'une province qui portait son nom; c'est encore un gros bourg dépendant du district de Kafr el Zayat en Gharbieh.

Abou Banoukh. Voir Deir Abou Banoukh.

Abou Botm. Voir Deir Abou Botm.

Abou Châmah, ابى شامه — § 279, 280.

Abou Châmah n'est pas une localité, mais le livre donne des indications sur la tombe de ce prétendu roi et celle de son père Manuel qui se trouveraient dans la montagne de Charounah, district de Maghagha, province de Minieh.

Abou Chaqourah. Voir Église d'Abou Chaqourah.

Abou'l Dahîm, ابو الدهم — § 280.

Endroit dans la montagne à l'est de Charounah, qu'il est impossible d'identifier.

Abou Damdam, ابو دمدم — § 288.

La montagne et le ouady portant ce nom l'auraient emprunté à celui d'un roi enterré dans la montagne Rouge (voir p. 164) à l'ouest du Caire.
C'est un personnage de fantaisie dont il n'y a pas lieu de chercher l'église.

Abou Fânah. Voir Deir Abou Fânah.

Abou Gandir, ابو جندير — § 293, manuscrit n° 4609.

Ce village existe encore au sud-ouest de Médinet el Fayoum, dans le district d'Etsa. Il possède un kom d'où l'on extrait du sébakh.

Abou'l Gossaq, ابو الجوسق — § 264.

La nécropole d'Ahnâs se trouve dans la montagne qui sépare le Fayoum de la vallée du Nil, le Gebel Sedment. Pour s'y rendre on suit le fleuve jusqu'à Sedment et au Deir Mar-Girgis ou Couvent de Saint-Georges où l'on traverse le Bahr Yousef. C'est donc Sedment qui est appelé ici Abou'l Gossaq; je ne vois pas le motif de cette désignation.

Abou Ishâq. Voir Deir Abou Ishâq.

Abouît, ابويط — § 189.

Abouît (et non Bawit comme il est marqué dans la traduction française), avec le renseignement contenu dans le texte qu'il s'agit du désert de Meïdoum, est le village du district de Wasta, province de Béni-Souef, situé près de l'endroit où la ligne de chemin de fer du Fayoum s'engage dans le désert. Les événements qui s'y passèrent lors de la conquête de l'Égypte par les Arabes sont rapportés dans la *Chronique de Jean de Nikiou*[1]. Elle avait un minaret qu'un homme suffisait à faire osciller, au dire de Maqrizi (chap. xlii).

[1] *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. XXIV, 2e partie, p. 555-556.

Abou Kil. Voir Église d'Abou Kil.

Abou Lifa. Voir Deir Abou Lifa.

Abou Manqourah. Voir Église d'Abou Manqourah.

Abou Maqâr. Voir Deir Abou Maqâr.

Abou Merwân. Voir Abousir Merwân.

Abou Qatrân, ابو قطران — § 250, 297.

Cette montagne du Fayoum, qui se dresse au nord du Birket Qaroun, est encore connue sous le nom de Gebel el Qatrâni, جبل القطراني. Elle est à 8 kilomètres au delà de Demoʿ el Sabâʿ, désignée maintenant comme Médinet Dimeh ou Dimeh el Sebâʿ.

Abousir el Malak Qorision, ابو صير الملك قورسيون — § 260;
Abousir Merwân, ابو صير مروان — § 259, 260, 261;
Abou Merwân, ابو مروان — § 260.

Toutes ces désignations se rapportent à une seule localité appelée de nos jours Abousir el Malak, district de Wasta, province de Béni-Souef, située vers le nord du plateau dit Gebel Abousir qui s'élève, isolé dans la vallée, en avant de l'ouverture de la chaîne libyque par laquelle le Bahr Yousef pénètre dans le Fayoum. C'est la ville dans laquelle fut tué Merwân II, le dernier des califes Ommyades[1] et qu'Abou Saleh (fol. 92 *b*) appelle Bousir Quridis, بوصير قوريدس. Dans l'antiquité, cette *Pa-asar* «maison d'Osiris» portait le surnom d'Abydos du Nord; aussi toute la montagne est pleine de tombes datant de toutes les époques, depuis la période archaïque jusqu'aux temps gréco-romains.

Abousir el Sidr, ابو صير السدر — § 152, 249, 251, 252, 253.

C'est l'Abousir du district de Gizeh dont dépend toute la partie septentrionale de la nécropole de Saqqarah, y compris la pyramide à degrés.

[1] Ahmed bey Kamal, *Boucir et Marwan II*, dans le *Bulletin de l'Institut égyptien*, 1904, p. 85; J. Maspero et G. Wiet, *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, p. 54.

ABOU TARTOUR, ابو طرطور — § 207.

D'après le texte, l'endroit où se trouvait le « père du capuchon » devait être dans la montagne entre Hélouan et El Haï. Ce pourrait être une corruption de ابو قرقر, Abou Qarqar ou Grégoire, auquel un monastère, dit aussi de la Vierge, selon Abou Saleh (53 *a*), était dédié dans les parages de Hélouan : Maqrizi (chap. LVI) parle d'une aventure arrivée à Abd el Aziz ibn Merwân à Hélouan, à l'entrée du désert, dans une localité appelée Abou Qarqourah.

ABROUM, ابروم — § 406.

Il n'existe pas de localité de ce nom en Égypte, et selon toute probabilité nous avons là un mot estropié par les copistes. Les indications du texte tendraient à montrer qu'on doit la chercher dans la région du Deir el Zeitoun, le couvent bien connu entre Achment et Bouch. Dans Abou Saleh (92 *b*) il est parlé d'un monastère d'Abiroun, ابيرون, voisin d'Abousir Qouridis, dans lequel Merwân II se réfugia et fut tué; d'ailleurs Abiroun n'est pas le nom d'un pays, mais celui d'un martyr, appelé aussi Abirou, ابيرو, ou Abirouh, ابيروه. El Zeitoun est du reste loin d'Abousir el Malak; il est plus probable qu'Abroum est à chercher sur la rive droite du Nil, le Târiq el Asfar (voyez ce mot) paraissant être dans la région voisine de l'ezbeh Abou Saleh.

'ACHM, عشم, 'ACHMAH, عشمة — § 39, 143, 341.

Les renseignements sur une découverte à faire dans cette localité sont répétés trois fois avec de légères variantes. Comme ils sont toujours voisins d'indications sur d'autres endroits de la Basse-Égypte et spécialement de la province de Menoufieh, on ne peut hésiter à reconnaître ici 'Achma, عشما, qui est dans le district de Chibin el Kom.

ACHMOUNEIN, اشمونين — § 259, 260, 303.

Il est difficile de préciser de quelle ville l'auteur du livre a voulu parler. Il semble à première vue que l'on doive reconnaître ici Achmounein, l'ancienne Hermopolis de la Moyenne-Égypte, actuellement dans le district de Mellaoui, d'autant plus qu'au paragraphe 261, qui semble une variante des paragraphes 259 et 260, on parle du Deir Abou Fânah, qui se trouve bien dans

la région, près de Hour; mais la liaison constante d'Achmounein avec Abousir-Merwân qui est presque sûrement Abousir el Malak montre qu'il s'agit d'une autre localité, et je suis tout disposé à voir dans ce nom une forme ancienne ou erronée d'Achment, اشمنت, bourgade du district de Wasta, située près du Nil, qui est encore le point de départ pour se rendre à Abousir el Malak. La même confusion existe dans les *Actes de Païsi*, où il est dit que ce saint était d'Abousir, à l'ouest d'Achmounein.

Adribieh, ادريبيه — § 373.

C'est la «demeure de la Vierge», *Hat-repit* des Égyptiens, l'Athribis supérieure des Grecs, l'ⲁⲧⲣⲏⲡⲉ ou ⲁⲑⲣⲏⲃⲓ des Coptes. Il en subsiste les restes d'un temple de basse époque à Waninah, et la nécropole, surtout ptolémaïque, occupe la montagne de Cheikh Hamed : c'est de là que proviennent en majeure partie les étiquettes de momies à inscriptions grecques ou démotiques désignées souvent comme originaires d'Akhmim. Le tout est un peu au sud du Couvent Blanc de Chenoudi et dans le district de Sohag.

Aflâq, افلاق — § 307.

La grotte d'Aflâq ou du Chef-d'œuvre, *Magharet el Aflâq*, doit être dans le voisinage des Grandes Pyramides, mais nous n'avons aucun moyen d'en préciser l'emplacement.

Aghour el Ward, اجهور الورد — § 34.

Aghour le Grand, comme le dénomme le manuscrit n° 3726, existe encore comme اجهور الكبرى, Aghour el Kobra, dans le district de Qalioub, province de Qalioubieh, au nord-ouest de Qaha.

Agrân. Voir Qbour el Agrân.

Ahnâs el Médineh, اهناس المدينة — § 9, 10, 13, 14, 15, 264, 302.

Ahnâs, qui est plutôt désignée maintenant sous le nom d'Ahnasieh, اهناسية, du district de Béni-Souef, est l'ancienne ville d'Héracléopolis, primitivement capitale du XXe nome de la Haute-Égypte sous le nom de *Henen-nsu*, en copte ϩⲛⲏⲥ. Le *Livre des Trésors* y indique une mosquée, Qoubbet el

Malek, une autre mosquée, Masgid Abou Isḥâq, l'église de Marie, le puits de Bakhâm et une place des jeux.

ʿAïn Chams, عين شمس — § 286, 287.

Ahmed bey Kamal a traduit Héliopolis le nom arabe ʿAïn Chams qui est inscrit dans le texte. La ville de la source du Soleil est nommée deux fois comme point de départ pour des recherches dans des tombes creusées dans la montagne de Yahmoun, c'est-à-dire le Moqattam.

ʿAïn el Qasab, عين القصب — § 209, 289.

Tout ce qu'on peut dire sur ce puits c'est qu'il est situé dans la montagne du Moqattam; l'indication qu'à Gibhet el Asouad «le front noir» tout y est brûlé pourrait faire penser qu'il est voisin de Bir el Fahm «le puits du charbon», dans la région où abondent les morceaux noirâtres de bois pétrifié.

ʿAïn Sirgah, عين سرجة — § 208.

Le renseignement fourni que l'eau de cette source est sulfureuse suffit pour y faire reconnaître l'emplacement où jaillissent de terre les eaux thermales qui font la renommée de Hélouan-les-Bains, ville à 24 kilomètres au sud du Caire. Au paragraphe 210, au lieu de ʿAïn Sirgah on lit Bir Sirgah. Il n'y a par suite aucun rapprochement à faire avec la grotte souvent inondée placée sous l'église de saint Serge au Vieux-Caire, et dans laquelle la Vierge se serait reposée. L'indication précise que la source est au sud-est de Hélouan empêche également de penser à ʿAïn Sirag, source sulfureuse située près du Caire, dans le voisinage de l'Imam Chafei.

El Akbâd, الاكباد — § 162.

Dans l'index, Ahmed bey Kamal laisse supposer que le nom est mal écrit et mis pour اكياد. Il existe en effet plusieurs villes de ce nom, mais elles ne satisfont pas aux conditions requises pour être assimilées à El Akbâd.

Ekiâd Degoua, qui est dans le district de Toukh, province de Qalioubieh, semblerait à première vue être la localité en question, mais elle se trouve au bord du Nil et les explications données dans le texte prouvent qu'El Akbâd doit être cherché au pied de la montagne. Il est vraisemblable que

cet endroit était voisin du Moqattam ou de la montagne Rouge. Ces réserves faites, je ne vois pas d'opposition à rapprocher cet Akbâd de l'Ekiad mentionné au paragraphe 285, qui se présente dans des conditions analogues, et à y reconnaître une localité dont le nom est incertain et le site exact inconnu. Voir toutefois à Bir el Kholafa.

El Akhawieh. Voir Médinet el Akhawieh.

Akhmim, اخميم — § 104, 105, 106, 109, 110, 160, 348, 373, 374, 375, 376.

La ville d'Akhmim, chef-lieu d'un district de la province de Girgeh, est bien connue. Aussi bien dans l'antiquité, quand elle s'appelait [hiéroglyphes] *Khmin* comme capitale du nome Panopolite, qu'à l'époque chrétienne, pendant laquelle on la désignait ϣⲙⲓⲛ, son nom est fréquemment cité dans les textes.

Moins le paragraphe 104 qui semble se rapporter à une église de la ville, les trésors indiqués sont à chercher dans les environs, dans la montagne de l'est; toutefois les chapitres 373, 374 et 375 donnent des renseignements sur la montagne d'Adribieh ou Athribis, voisine de Sohag, qui était considérée comme une Akhmim occidentale.

Alexandrie, سكندرية, اسكندرية — § 102, 169, 170, 171.

Alexandrie est citée seulement quatre fois, dont une pour un trésor caché sous l'église de Marie : il est possible que cette église soit celle de Notre-Dame, située dans le Bruchium, à l'est de la ville, et qui d'après le *Synaxaire* était en la possession des Melchites.

'Arâq el Hammâm, عراق الحمام — § 242.

Le «*caldarium* du bain» est sans doute un sommet arrondi dans la montagne orientale, la salle de sudation des bains arabes étant ordinairement recouverte d'un dôme.

Je croirais volontiers que la montagne à chercher est le Gebel el Qoubbeh, qui atteint l'altitude de 280 mètres et se dresse isolé au nord du Gebel Humeir Cheiboun à égale distance (13 kilomètres) du Deir el Maïmoun et de Bayâd el Nassâra, l'accès en partant du premier point étant plus facile par la voie de l'Ouady Souarkeh.

El Arousatein, العروستين — § 289.

Ce doit être un lieu-dit, au nord-ouest du Caire, vers la montagne Rouge, d'où l'on pouvait partir pour une excursion dans le Moqattam.

Assiout, اسيوط — § 159, 196, 266, 378, 379, 380. 382, 400, 401, 402. 403, 404, 415, 416.

Assiout, l'ancienne Lycopolis, *Saout,* ⲥⲓⲱⲟⲩⲧ, dont la montagne était à l'époque chrétienne remplie de moines habitant dans des tombeaux antiques, est restée une des principales villes de la Haute-Égypte avec une forte proportion de Coptes dans sa population.

ʿAtabet el Gammalin, عتبة الجمالين — § 30.

L'écrivain dit que partant de Moqattab, on doit se diriger vers Qasʿa wa el Gummeizah, que je crois avoir été du côté de Bassatin, en passant par ʿAtabet el Gammalin. Ce «seuil des chameliers» devait par conséquent se trouver vers le sud de l'Imam Chafei.

ʿAtabet ʿArous, عتبة عروس — § 312.

Ce seuil ne devait pas être bien éloigné du «seuil des chameliers», car on le franchissait en allant au Ouady el Dagleh, qui est une ramification du Ouady el Tih, la vallée qui limite au sud le Moqattam. Tout au plus il pouvait être à l'entrée de cette vallée, à l'est de Bassatin.

El Atbâq. Voir Qbour el Atbâq.

Atfih, اطفيح — § 116, 134, 135, 354;
Atfih el Khammâr, اطفيح الخمار — § 116 supplément, 117, 126.

Après avoir été dans l'antiquité la capitale d'un nome, l'Aphroditopolite, sous le nom de *Pi-nebet-tep-ah,* Atfih déclina sans cesse. Son évêché fut réuni à celui de Nilopolis-Dallas pour former un seul siège ϯⲡⲁⲟⲍ ⲛⲉⲧⲛⲉϩ; de nos jours elle dépend du district d'El Saff, dans la moudirieh de Gizeh.

Atfihieh, اطفيحية — § 131, 134.

Province dont Atfih était la capitale.

ʿÂwad, عاود — § 195.

Localité inconnue; le nom est peut-être mal écrit, ainsi que celui de Nefam (?) qui l'accompagne. D'après les pays cités dans les paragraphes voisins, on peut supposer que ʿÂwad était en Haute-Égypte. Il y a tant de localités où des grottes sont remplies de momies de chats qu'on ne peut se servir de l'indication; on voit seulement que ʿÂwad était sur la rive orientale.

Babein. Voir Médinet Babein.

Babylone, بابلون — § 378.

Les renseignements géographiques à extraire de cet article très fantastique sont fort vagues. On ne part certainement pas d'Assiout pour faire des recherches à Babylone d'Égypte, et d'autre part celle-ci est à l'est du fleuve, non à l'ouest comme il est déclaré. Je suppose que le nom Babylone est une corruption de celui de ببلاو, Beblaou, une ville de la moudirieh d'Assiout située un peu au sud de Deirout, son chef-lieu de district. En copte on la nomme пепλєγ. Beblaou est dans la plaine; si l'on va à la montagne de l'ouest à la recherche du puits, on se trouve dans les parages de Baouit et de son couvent.

Babylone d'Égypte, بابلون مصر — § 1.

C'est du Qasr el Chamʿ, au Vieux-Caire, et de la région voisine qu'il est ici question. La Keniset Anba Manqourah est l'église de saint Mercure, surnommé Abou Seifein, qui se trouvait dans le tétrapyle du fleuve ou Darb el Bahar selon les listes copto-arabes des églises, à Hamra el Dunia selon Abou Saleh (54 *b*). Le couvent d'Abou Seifein est voisin de la mosquée d'Amrou.

Babylone el Darag, بابلون الدرج — § 6.

C'est encore de Babylone-Caire qu'il est question, mais l'auteur a joint à ce nom celui de El Darag, nom d'un puits construit par El Hâkim à El Habach, un peu au sud du Qasr el Chamʿ.

BADLEH. Voir DEIR BADLEH.

EL BADRAH EL MOUBARAKAH, البدرة المباركة — § 285.

Je ne sais si cette «fortune bénie» est bien un nom de lieu. En tout cas, il n'existe plus de pays ainsi désigné dans la région d'Héliopolis.

BAHNASA, البهنسا — § 88, 90, 92, 235, 236, 237.

L'ancienne Oxyrhynchus ([hiéroglyphes] *Pi-Mazat*, ⲡⲉⲙϫⲉ des Coptes) n'est plus qu'un petit village du district de Béni Mazar, dans la province de Minieh, après avoir été la ville principale de la région. Elle s'étendait entre le Bahr Yousef (ou Manhi) et la montagne.

BAHNASAWIEH, بهنساوية — § 394.

Ce nom ne figure plus sur les cartes actuelles, car c'est la désignation de la province de Bahnasa, aujourd'hui disparue pour faire place à la moudirieh de Béni-Souef.

BAHR HAMOUS, بحر حموس — § 336.

Je crois qu'il y a une correction à faire et qu'il faut lire Bahr Gamous, بحر جموس. Un canal de ce nom existe encore dans la province de Menoufieh, prenant ses eaux dans le Bahr Faraonia, et passant près du village de Telwana, تلوانه. Le scribe a négligé le nom du pays et n'a marqué dans le titre que l'indication de la région.

BAHTIT. Voir DEIR BAHTIT et MOSQUÉE DE GERAOUI.

BANOUTIN, بنوطين — § 245.

L'indication que cette ville est dans la province de Gharbieh ne laisse aucun doute sur l'identité de ce nom avec celui de الابنوطين, localité à quelques kilomètres à l'est de Tanta. Le copiste aura interverti les points du ن et du ب, erreur fréquente dans les ouvrages arabes peu soignés.

BAOUIT — § 189.

Il y a ici une faute du traducteur : le texte arabe porte bien, ابويط Abouît,

et la mention qu'on est dans le désert de Meïdoum prouve qu'il s'agit de l'Abouît sise à l'ouest de Wasta, province de Béni-Souef.

Barnacht, برنشت — § 220, 262.

Ce village existe toujours dans le district d'El 'Ayat, province de Gizeh, entre Dahchour et Licht.

Barnil, برنيل — § 139, 140, 141, 153.

Ce pays est mentionné par Yaqout comme se trouvant sur la rive est du Nil; Abou Saleh (56 *a*) rapproche Sol et El Barnil dans son énumération des édifices chrétiens, et dit qu'il y avait dans le district de cette dernière ville les églises de la Vierge et du saint Abou'l Arah. Barnil n'existe plus, tout au moins sous ce nom, mais je ne serais pas étonné que Borombol, البرمبل, en ait pris la place. L'énumération d'Abou Saleh paraît suivre ici l'ordre géographique du sud au nord : Barnil, Sol, Atfih; d'autre part, les indications du *Livre des Trésors* montrent que la localité qui nous occupe était voisine de montagnes élevées; or la chaîne orientale qui, au nord, était assez éloignée du fleuve s'en rapproche juste au sud de Borombal jusqu'à ne plus laisser qu'une étroite bande de terrain. Borombal est un ancien camp, Παρεμβολή, dont le nom arabe n'est que la déformation; elle dépend du district d'El Saff, province de Gizeh, et se trouve presque en face de Wasta.

Bassatin el Wazir, بساتين الوزير — § 290.

El Bassatin «les jardins», village au sud du Caire, au débouché des Ouady el Tih et El Dagleh, est un centre d'exploitation de carrières de calcaire. Il a dans son voisinage un cimetière juif et plusieurs couvents. Le surnom est dû, selon Abou Saleh, à ce que toute la région appartenait au vizir Abou'l Farag du temps d'El Mostansir.

Basqanoun, بسقنون — § 258.

Soit que par distraction le copiste ait changé une lettre, soit que le nom ait été réellement modifié au cours des siècles, la désignation actuelle de cette localité est El Basqaloun, البسقلون. Elle est dans la province de Minieh, district de Maghagha, à l'ouest du Bahr Yousef.

Batânoun, بتانون, ou Batnoun, بتنون — § 11, 41, 46, 144, 343.

C'est encore une grande ville de 12.000 habitants du district de Chibin el Kom, en Menoufieh. En copte on l'appelait πχολιοπ.

Bayâd, بياض — § 137, 138; Bayâd Charounah, بياض شرونه — § 273.

Il existe une localité située en face de Béni-Souef qui est l'entrepôt des exploitations de plâtre de la région. Elle est actuellement dénommée بياض النصارى, Bayâd el Nassâra. On a joint à Bayâd le nom de Charounah qui est à 60 kilomètres de là, plus au sud; c'est évidemment le résultat d'une erreur, à moins qu'il n'y ait eu anciennement en cette région une autre Charounah dont le souvenir est perdu.

Béba, ببا — § 8; Bébah el Kobra, ببه الكبرى — § 8 supplément.

C'est une ville de la province de Béni-Souef qui est chef-lieu d'un district. Les listes coptes l'appellent παπο.

Bédréchein, البدرشين — § 67.

Ville de la province et du district de Gizeh bien connue comme point de départ pour la visite de Mit Rahineh et de Saqqarah. Il est curieux de constater que les ruines de Memphis sont appelées dans le texte l'ancienne Masr, مصر القديمة, tout comme le Vieux-Caire, ce qui démontre une fois de plus combien dans l'esprit des Égyptiens le nom de la capitale est confondu avec celui du pays.

Belbeis, بلبيس — § 76, 147, 232.

Actuellement chef-lieu d'un district de la Charqieh. Belbeis existait déjà du temps des Ramessides sous le nom de [hiéroglyphes] *Pi-belisit;* elle n'est pas mentionnée dans les Itinéraires romains, mais à l'époque copte, sous l'appellation de φελβιс, elle était le siège d'un évêché joint à celui de Bubastis.

Bélianeh, بلينة — § 361.

Chef-lieu d'un district de la province de Girgeh, tête du chemin conduisant à Abydos, cette ville est citée dans les documents coptes sous la forme τπογραππ.

Béni Nasr, جزيرة بنى نصر — § 164.

Au moyen âge l'île des Béni Nasr formait une circonscription territoriale jointe à la province d'Abiar; notre livre montre que cette région était dans le voisinage de Dalgamoun, ville actuellement du district de Kafr el Zayat; on peut donc considérer Qasr Nasr el Din, village sur le canal El Bagourieh, au sud de Dalgamoun, comme marquant le centre de ce territoire.

Béni Samin, بنى سمين — § 328.

Cette localité est jointe ici à une autre, Mehallet Abou'l Haytem, et toutes deux n'existent plus sous ces noms. D'après les chapitres voisins nous devons chercher ces villes dans la province de Gharbieh : je crois pouvoir reconnaître la seconde de ces villes dans El Hayatem, الهياتم, qui se trouve entre Méhalla el Kobra et Méhallet Roh. Au nord-ouest de ce pays se dresse le Kom el Chatain et à égale distance au delà le bourg de Segîn el Kom, سجين الكوم. Samin est-il une corruption de Segîn? Je ne saurais le dire. Il n'existe pas dans les environs d'autre ville portant un nom analogue à celui qui nous occupe.

Bir Bahâm, بير بحام — § 115.

Puits qui devait se trouver au sud-est de Sol, district d'El Saff, moudirieh de Gizeh. Dans la direction indiquée, tout près de Sol, existe un village de Nezlet Tergam, نزلة ترجم. Est-ce par pur hasard qu'il y a quelque analogie de son entre Bir Bahâm et Tergam?

Bir Bakhâm, بير بخام — § 14.

D'après le texte on devait trouver ce puits à l'est d'Ahnâs el Médineh, probablement près d'une église puisqu'on l'appelle aussi Bir Bakhâm el Kénisseh. Au lieu de Bakhâm ne devrait-il pas y avoir دير بخوم, couvent de Pakhôme?

Bir el Bayâd, بير البياض — § 138.

Bayâd est sur la rive est en face de Béni-Souef. Le puits n'est pas autrement connu.

Bir el Bazabiz, بير البزابيز — § 33.

Si ce puits est au Caire, il y a le Darb el Bazabiz contournant au nord-est la mosquée de Touloun qui pourrait être en rapport avec ce monument.

Bir el ʿEzam, بير العظم — § 6.

D'après ce livre il semblerait être identique au Bir el Darag, بير الدرج, construit par El Hâkim dans le Ard el Habach, au sud de Babylone.

Bir el Gizeh, بير الجيزة — § 249.

D'après les explications du livre, le puits de Gizeh, appelé aussi cimetière des idoles, est la nécropole de Memphis, aux alentours de la pyramide à degrés de Saqqarah. Il est probable que Bir est à changer en Deir et que ce Couvent de Gizeh est le Couvent de Jérémie.

Bir el Gummeizah, بير الجميزة — § 98.

Il y a erreur de copiste dans ce nom; au lieu de Bir, بير, il faut lire Deir, دير. L'indication donnée ici que le couvent du Sycomore est identique au couvent d'El Maïmoun est précieuse pour corriger Abou Saleh (56 *a*), qui dit bien que ce monastère est au bord du Nil, mais se trompe ensuite en le plaçant près de Dahrout. Il est dans le district d'El Saff, à l'extrémité sud de la province de Gizeh.

Bir el Khabâya, بير الخبايا — § 138.

Rien n'est connu de ce «puits des choses cachées», qui était à Bayâd, vis-à-vis de Béni-Souef.

Bir el Kholafa, بير الخلفا — § 162.

L'emplacement d'Akbâd (ou Ekiâd) où était ce puits n'est pas précisé, bien qu'on puisse voir qu'il était voisin du Moqattam. Ce puits ne se trouverait-il pas près des Tombeaux des Califes, à l'ouest du Caire?

Puits de Pharaon, بير فرعون — § 206.

Ce puits, entouré de tombes remplies de sable et qui est à 250 pas à l'ouest du couvent détruit de Nahieh (district d'Embabeh), fait évidemment partie de la nécropole d'Abou Roach, au pied de la montagne du même nom.

Bir Sirgah, بير سرجه — § 210.

Ce puits, situé à l'est de Hélouan, au bas de la montagne, est apparemment identique à 'Aïn Sirgah et serait une des sources sulfureuses de cette localité.

Bir el Sayidat el Moubarakah, بير السيدة المباركة — § 1.

L'église Anba Manqoura sous laquelle se trouve ce puits, près du Qasr el Cham', est l'église de saint Mercure ou Abou Seifein maintenant comprise dans le couvent copte situé entre le Nil et la mosquée d'Amrou, au Vieux-Caire.

Birak el Qarmousi, برك القرموصى — § 249.

Les trous des tombes de la nécropole de Saqqarah dans le voisinage de la pyramide à degrés sont désignés sous ce nom.

Birket el Habach, بركة الحبش — § 24, 96, 290.

Le lac des Abyssins se trouvait dans le Ard el Habach fréquemment cité par les auteurs arabes comme désignant un endroit situé au sud du Qasr el Cham'. Abou Saleh (41, *b*) nous dit que ce terrain, remarquable par un puits à degrés, un autre puits dit d'El Ghanam et un immense sycomore, avait une étendue de trois feddans en terre arable sans compter les carrières d'argile jaune d'El 'Adawiyeh. Ce dernier point est connu, à cause du couvent de ce nom situé au bord du Nil; il en ressort donc que le Ard el Habach s'étendait dans la plaine comprise entre le Nil et la Montagne, entre Deir el Tin «le couvent de l'argile», qui serait le couvent de saint Victor des Abyssins, et Bassatin surnommée le Vizir à cause du vizir Abou'l Farag qui, selon Abou Saleh, possédait toute la région au temps d'El Mostansir (A. H. 450). Le lac était apparemment sur l'emplacement encore fréquemment inondé de nos jours, qui est au pied de la colline calcaire de Bassatin.

Birket Maghâfir, بركة مغافر — § 25.

C'est un autre nom du lac El Habach ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la mention toute semblable à celle du début du paragraphe 24, qui était du reste déjà connu[1].

[1] Butler, *Abu Saleh*, p. 16, note 4.

BIRKET EL SAYADIN, بركة الصيادين — § 184, 2e supplément.

Le manuscrit n° 3726 met Birket el Sayadin au lieu de قرية الصيادين que portent les autres textes, et tous donnent comme équivalent Châbeh ou Châmah. Châbeh, شابه, existe encore comme village du district de Dessouq, en Gharbieh, à l'est de Kom el Fara'aïn, un peu à l'ouest du Bahr Nachart. Le lac correspond à l'ancien Βουτικὴ λίμνη de Strabon[1]; il n'existe plus, mais la région n'est pas encore complètement asséchée et reste marécageuse.

BIRKET QAROUN, بركة قارون — § 70.

Lac occupant le nord-ouest du Fayoum. Ce n'est qu'une faible partie du lac Mœris, ayant même maintenant des limites bien inférieures à celles qu'il avait à l'époque gréco-romaine.

BORG ANTAR, برج عنتر — § 27.

Cet endroit se trouve près de Taklah qui est à corriger en Neklah, village du district d'Embabeh, à l'ouest du barrage du Nil. Il n'y a plus de village de ce nom. Ne serait-ce pas cette localité qui aurait changé son nom en celui de Oumm Dinar?

BOUCH, بوش — § 12, 16.

Bouch est encore une grande ville à une dizaine de kilomètres au nord de Béni-Souef. Elle possède deux églises dédiées respectivement à Anba Antonios et Anba Boula, بولا. Il est possible que ce soit de ce dernier nom que l'écrivain du livre ait fait Abou Kileh, ابو كيله.

EL BOURI, البورى — § 175.

Il n'est pas certain que ce soit un nom de localité et peut-être l'auteur n'a-t-il voulu parler que du débarcadère (*moradah*) des poissons appelés *bouri*, qui se pêchent dans les lacs salés du nord de l'Égypte et maintenant surtout dans le Menzaleh.

[1] Voir EDGAR, *Bouto and Chemmis*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XI, p. 89.

CAIRE, مصر — § 1, 51, 58.

Pour l'auteur du livre, le Caire est le Qasr el Cham' et ses environs, car l'église d'Anba Manqourah ou Mercure est dans le couvent d'Abou Seifein voisin de la mosquée d'Amrou.

Il applique aussi (§ 67) le nom de Vieux-Caire, مصر القديمة, à Mit Rahineh en tant qu'ancienne capitale de l'Égypte.

CHABÂS EL CHOHADA, شباس الشهدا — § 38, 142, 334.

L'ancienne ville de Cabasa, nommée ϫⲁⲃⲁⲥⲉⲛ dans les listes coptes, dépend maintenant du district de Fouah, en Gharbieh; elle se trouve entre Dessouq et Sa el Hagar.

CHÂBEH (Fayoum), شابة — § 291.

Il y a presque sûrement erreur dans l'orthographe du nom de cette localité du Fayoum, car il ne figure ni dans les auteurs anciens ni sur les cartes modernes. Probablement il faut y voir الغابة, El Ghâbeh, du district d'Etsa. Le Fayoum étant mis ici pour Médinet el Fayoum, la solution est satisfaisante, car El Ghâbeh n'est qu'à 4 kilomètres et demi au sud du chef-lieu de la province.

CHÂBEH, شابة — § 174, 181, 182, 184, 186, 187, 188.

Ces nombreuses indications se rapportent à un village de pêcheurs de la province de Gharbieh, district de Dessouq; le grand kom qui est au nord, et dont les eaux du lac viennent baigner la base, est sans nul doute le vaste Kom el Fara'aïn qui marque l'emplacement de l'ancienne Buto ou Ptenetô. M. Edgar propose de voir dans Châbeh l'ancienne [hiéroglyphes], la Chemmis d'Hérodote[1].

CHÂMAH ET TÂMAH, شامة وطامة — § 360.

Ce sont les noms que les Arabes ont donnés aux deux statues colossales qui se dressent dans la plaine de Thèbes où elles précédaient anciennement le temple funéraire d'Amenhotep III; la plus au nord de ces statues était célèbre à l'époque romaine comme colosse de Memnon. Une autre mention de ces

[1] *Annales*, t. XI, p. 89.

figures est faite au paragraphe 193 sous la forme inexacte de Senhour et Tâmah.

Chaq el Molouk, شق الملوك — § 290.

Fente de la montagne dans le Ouady Dagleh qui est la branche méridionale du Ouady el Tih. Elle n'était pas très loin dans la vallée, puisque de là on pouvait apercevoir Bassatin et le Ard el Habach.

Charich el Layaneh, شريش الليانة — § 335.

L'écrivain a commis une double faute en mettant deux fois trois points sur le *sin*. On peut être certain du fait en comparant ce texte avec celui des articles 61 à 63 qui n'en sont que des variantes.

Sers el Layaneh, سرس الليانة, est une ville de 14,000 habitants du district de Menouf, au sud-est de cette dernière.

Charounah, شرونة — § 108, 272, 273, 275, 277, 278, 279, 407.

Cette localité joue un grand rôle dans les indications de trésors, toutefois il semble que ce soit par erreur qu'on y rattache le couvent de Zeitoun qui en est éloigné de près de 70 kilomètres ou Bayâd qui en est à 60 et se trouvent sur la rive opposée, car Charounah est située à l'est du Nil dans le district de Maghagha, moudirieh de Minieh au sud du Gebel Qarara. Il ne serait pas impossible que l'écrivain ait confondu avec Chennawieh qui est voisin de Bouch, ou alors on doit supposer qu'il existait une autre Charounah, actuellement disparue dans la région au nord de Bayâd el Nassâra.

Chenreh, شنرة — § 310.

L'orthographe moderne est شنرى. Ville de la province de Minieh, district de Fechn au pied de la montagne, c'est la ϣⲉⲛⲉⲣⲱ copte, pays du martyr Maxime auquel on éleva plus tard deux églises parmi les sept ou huit chapelles qu'Abou Saleh (91 *b*) énumère comme y existant.

Cherchabeh, شرشابة — § 340.

Il faut traduire Cherchabeh du Gharbieh, et non Cherchabeh occidental. C'est en effet dans cette province, dans le district de Zifteh, que cette ville est située, à la hauteur de Tanta.

Chibin el Kom, شبين — § 64, 338.

Chibin est actuellement le chef lieu de la province de Menoufieh. Le kom a disparu presque complètement.

Chibin el Qanâtir, شبين القناطر — § 44.

Chef-lieu d'un district de la moudirieh de Qalioubieh. Un peu à l'est s'étend le tell el Yahoudieh où Ramsès III avait un palais orné de plaquettes émaillées.

Chouhay, شوهاى — § 107.

Les noms propres dans cet article sont criblés de fautes; comme Chouhay vient après Akhmim, on ne peut douter que ce ne soit de Sohag, سوهاج, que l'auteur ait voulu parler, d'autant plus que l'église Abou Chaqourah, ابو شقورة, est évidemment celle d'Anba Chenoudah, انبا شنوده, autrement dit le fameux Couvent Blanc.

Choubra Bakhoum, شبرا بخوم — § 321.

Choubra Bakhoum (Choubra Pakhôme) fait partie du district de Qouesna, en Menoufieh, et n'est pas très éloignée de la branche de Damiette, au nord de Mit Bérah.

Cimetière des Israélites, مقابر بنى اسرائل — § 32.

Le cimetière juif est au sud du Caire, au pied du Moqattam, à l'est de Bassatin. D'après Abou Saleh (*43 b*) il était au-dessus du district d'El Habech et si voisin du cimetière chrétien qu'on avait dû élever un monument en granit pour marquer la limite entre les deux nécropoles.

Cirque romain, ملعب الروم — § 24, 200, 290.

Les renseignements fournis par le texte permettent de se rendre compte que cette place pour les jeux se trouvait à l'ouest de Bassatin, à l'entrée du Ouady el Tih.

El Dagleh, الدجلة — § 24;

Dagleh el Rayâneh, الدجلة الريانة — § 267, 290. Voir Ouady Dagleh.

Il existait probablement un village de Dagleh el Rayâneh à droite du débouché de la vallée qui s'ouvre derrière Bassatin et qu'on appelle maintenant

Ouady el Tih. Il a disparu sans laisser de traces dans cette région bouleversée sans cesse par le travail des carriers.

DAHCHOUR, دهشور — § 75, 93, 150, 151, 152.

Le village de Dahchour, du district d'El Ayat, est bien connu pour ses pyramides et sa nécropole qui continue au sud celle de Saqqarah. C'est dans les tombes antiques que le guide prétend indiquer des trésors.

EL DAHNAG, الدهنج — § 84, 248, 308.

Il existerait, d'après le livre, un rocher, قلعة, de malachite (*dahnag*), dont le nom a été estropié de diverses façons par les copistes, qui en ont fait Dahig, دهج, et Rahag, رهج (§ 84, 248). On peut voir que c'était un endroit élevé au nord des pyramides, où se trouvaient des tombes; il est fort possible que ce soit une désignation de la montagne d'Abou Roach.

EL DAHNAG, الدهنج — § 372.

Un autre rocher de malachite est mentionné comme se trouvant dans le voisinage d'Esneh. Sa place est inconnue. Dans la traduction française il y a par erreur Dalmag au lieu de Dahnag que fournit le texte arabe.

DALGAMOUN, دلجمون — § 164, 165, 172, 173.

Ville qui au moyen âge était dans la province d'Abiar et de l'île des Béni Nasr, inscrite maintenant dans la moudirieh de Gharbieh, district de Kafr el Zayat tout près duquel elle se trouve.

DALLAS, دلاص — § 16, 17, 18, 19, 20, 21.

D'après les listes coptes, Dallas ϯⲗⲟϫ est l'ancienne Nilopolis qui était probablement la capitale du XXIe nome de la Haute-Égypte. Elle est située au sud du district de Wasta, dans la province de Béni-Souef, à proximité de Zeitoun.

DAMANHOUR, دمنهور — § 331, 333.

« Damanhour du Béhéra », comme le dit le livre, est le chef-lieu de la province du Béhéra, le ⲡϯⲙⲓⲛϩⲱⲣ des Coptes.

Damchich, دمشيش — § 26.

Nous avons déjà eu plusieurs exemples de *sin* transformé en *chin* par le copiste du manuscrit : on ne peut donc hésiter à lire دمسيس, Damsis, au lieu de Damchich et à reconnaître ici le ⲧⲉⲙⲥⲓⲱϯ copte. Cette ville n'existe plus, et actuellement on ne connaît plus que Mit Damsis, ميت دمسيس, bourgade de la province de Daqahlieh, district de Mit Samanoud sur la rive droite de la branche de Damiette que déjà les listes coptes donnent comme équivalent de Temsiôti. Mais je n'ai pas une confiance absolue en cette indication; Temsiôti étant nommée après Chendelat qui est au nord de Santa, je croirais volontiers que le vrai Damsis est à l'ouest de la branche de Damiette et que ce n'est qu'après qu'on passe sur la rive droite avec Sahragt, qui est plus au sud. Avec M. Wiet j'admettrai que Choubra el Yaman est identique au Choubra voisin de Damsis et s'était uni avec lui, si bien que je voudrais proposer l'identification Choubra el Yaman = Damsis.

Dameirah méridionale, دميرة القبلية — § 329.

C'est probablement Kafr Damireh el Qadim du district de Talkha dans la Gharbieh qui est mentionnée ici. L'épithète méridionale doit être ajoutée pour distinguer de la ville même de Dameirah qui n'en est qu'à deux kilomètres et demi vers le nord, au delà du Bahr Chibin et représente la ϯⲁⲙⲏⲣⲓ des listes coptes.

Dar el Darb, دار الدرب — § 73.

Le «château du chemin» n'existe plus; il est cité comme se trouvant dans la région nord du Fayoum, mais je ne pense pas qu'il ait été aussi près de la pointe du lac El Qoroun, tout au moins dans ses limites actuelles, que pourrait le faire croire l'indication de notre livre. Je croirais plutôt qu'il se dressait vers l'endroit d'où partent le Darb el Gizeh qui aboutit près des Pyramides et le Darb el Tahmawi qui rejoint la vallée du Nil à Tahma, près d'El Ayat. Il faudrait donc le rechercher non loin de Tamieh.

El Darag, الدرج — § 6.

Le nom de Babylone placé avant celui de Darag n'est donné que comme indication générale de situation, car le puits des marches, بير الدرج, est bien

souvent cité par les auteurs arabes, entre autres Abou Saleh (*41 b*, *43 b*), comme se trouvant dans le Ard el Habach près d'un grand sycomore et du puits El Ghanam. Il aurait été construit par El Hâkim.

Darakât, دركات — § 389.

Ce sont trois buttes dans la montagne du Moqattam dont il serait vain de chercher l'emplacement.

Darb el Roum, درب الروم — § 7.

Quartier grec du Vieux-Caire entre Babylone et Fostat.

Deir Abou Banoukh, دير ابو بانوخ — § 297.

Monastère appelé aussi Deir Abou Lifah et qui se trouvait au delà du Birket el Qoroun, dans le Gebel Abou Qatrân. Ses ruines sont au nord de Dimeh, plus loin que le petit temple connu sous le nom de Qasr el Sagha.

Deir Abou Botm, دير ابو بطم — § 265.

Nous avons sans doute ici un nom mal écrit, car il n'y a aucun saint s'appelant ainsi. Les détails sont trop semblables à ceux contenus dans les paragraphes 259, 260, 261, — dépendance d'Achmounein, route des chars, ouady ouvert vers l'ouest — pour qu'on puisse douter que nous avons ici une imitation maladroite de ces mêmes articles. Il est donc probable que Deir Abou Botm est une déformation de Deir Abousir, et que nous avons ici une mention du monastère où fut tué Merwân.

Deir Abou Fânah, دير ابو فانه — § 261.

Il n'y a qu'un grand couvent d'Abou Fânah qui soit connu, c'est celui qui se trouve dans la montagne de Béni Khaled, dans le district de Mellaoui, et dont Maqrizi parle comme d'un beau monument bâti en pierre et d'une belle architecture. Mais la mention dans le voisinage de ce deir de la ville d'Abousir Merwân, dont l'emplacement est définitivement fixé à Abousir el Malak, démontre qu'il ne peut être question ici de ce monastère. Le scribe, ignorant la géographie, qui a transcrit ces secrets, venait de copier qu'Abousir Merwân était à l'ouest d'Achment qu'il avait transformé en Achmounein; voyant ensuite

en compagnie du même Abousir Merwân le nom de Wana et sachant vaguement que le Deir Abou Fânah n'était pas très éloigné d'Achmouneïn, il aura cru faire montre de savoir en mettant comme titre «Abousir Merwân près du couvent d'Abou Fânah», alors que l'original devait porter «Abousir Merwân près de Wana». Cette dernière ville, qu'on appelle aussi Wana el Qaïs, ونا القيس, est au pied de la montagne qui sépare la vallée du Nil du Fayoum, à peu de distance au sud d'Abouît; elle appartient au district de Wasta, province de Béni-Souef. Selon Abou Saleh, Wana avait une église de saint Georges; le même auteur appelle Abousir Busir-Wana, ce qui se rapproche étrangement du groupe Abousir-Bana de Basse-Égypte, voisin de Samanoud et a parfois induit en erreur.

Deir Abou Ishâq, دير ابو اسحاق — § 22, 23, 111, 112.

Abou Saleh (73 *a* et *b*) nous donne des renseignements sur ce grand monastère qui est au nord d'El Lahoun sur la montagne appelée Hagar el Lahoun; il est actuellement connu comme Deir el Hammam à cause du village voisin d'El Hammam. C'est donc par erreur que le traducteur a mis «Montez dans le couvent, du côté du bain»; il faut comprendre : «Montez vers le couvent par El Hammam».

Deir Abou Lifah, دير ابو ليفة — § 297.

Nommé également Deir Abou Banoukh, ce couvent est dit se trouver sur la montagne Abou Qatrân, par conséquent au delà du Birket Qâroun, dans une région mal explorée jusqu'à ce jour. Il était un peu au nord de Qasr el Sagha, au nord de Dimeh; son emplacement est marqué dans le *Rapport sur l'inspectorat du Fayoum* de Sobhi Joseph Arif publié dans les *Annales*, t. V, p. 50.

Deir Abou Manqâr, دير ابو منقار — § 256;
Deir Abou Maqâr, دير ابو مقار — § 351.

Le premier nom a certainement un *n* de trop et doit être identique au second. Dans les deux cas, qu'il soit indiqué comme au Marïout ou à Terraneh, il s'agit du couvent de Macaire, un des plus importants du Ouady Habib ou Ouady Natroun, la région ϣιητ des Coptes et Σκύθις des Grecs, et le plus oriental de ceux qui existent encore dans cette région du désert libyque.

Deir el Akhdar, دير الاخضر — § 149.

S'il était possible de se fier à l'ordre dans lequel les places à fouiller sont énumérées, ce Couvent Vert étant nommé entre Gizeh et Dahchour, il serait tout indiqué de situer ce couvent à Mit Rahineh, sur les ruines de Memphis, près du colosse de Ramsès II qui serait l'idole appelée Pharaon. Abou Saleh (68 *a*) mentionne en cette ville (Munaïf) une église couverte de nattes, non éloignée de la fameuse chambre verte ou naos dont parle Maqrizi, édifiée à l'endroit où Moïse aurait tué un Égyptien : il se pourrait que cette église ait dépendu du couvent en question.

Deir el Assal, دير العسل — § 197.

Le Couvent du Miel est mentionné par un certain nombre d'auteurs arabes, entre autres Abou Saleh (88 *a* et *b*), qui en indique l'emplacement près de Minieh Béni Khasib, et rapporte qu'il renfermait quatorze églises, dont la principale est celle de saint Georges. Ce couvent existe encore à Minieh.

Deir Badleh, دير بدلة — § 242.

Les indications données par le livre font connaître qu'il s'agit du Deir el Maïmoun placé effectivement sur la rive droite, en face du village de ce nom. Ce nom de «couvent d'échange» marque bien la destination de ce monastère de saint Antoine appelé aussi Deir el Gummeizah (voir § 98) et d'où partent les approvisionnements pour le grand couvent de saint Antoine situé à trois journées de marche dans le désert oriental.

Deir el Baghl, دير البغل — § 95.

Ce couvent, que notre texte dit s'être appelé aussi Deir el Iounan, le couvent grec, est le même que celui désigné par les auteurs arabes sous le nom de Deir el Qoseir, دير القصير. Il tire son nom de la légende qu'une mule faisait sans être accompagnée le trajet du Nil au couvent pour approvisionner d'eau les moines. Cet établissement était en effet au sommet de la montagne de Tourah et la carte de Linant de Bellefonds en indique, sous la forme Deir el Bagla, les vestiges un peu au sud du fort qui se dresse sur ce plateau ; il dominait bien, comme le fait remarquer Abou Saleh (49 *b*), le couvent de Chahrân qui était dans la plaine. La grotte El Za'faran où l'on devait faire

les recherches est évidemment une des vastes carrières de pierre creusées dans la montagne.

Les articles 54, 55 et 56 du guide concernent aussi un Deir el Baghl qui, d'après le titre du premier d'entre eux, se trouverait au Fayoum. Je pense qu'il y a là une erreur et que l'indication «au Fayoum» devait se rapporter à un autre en-tête, d'autant plus que le Ouady el Ghanaïm dont on parle au paragraphe 56 se retrouve plusieurs fois cité avec des localités voisines de Tourah. Une seule supposition conforme aux indications du livre peut être faite, c'est que ce Deir el Baghl ait été un autre nom du Deir Abou Lifah, ou Abou Banoukh, et que le Ouady el Ghanaïm soit la vallée qui y conduit en passant par le Qasr el Sagha, dont la partie basse, occupée par les eaux du lac, s'appelle actuellement Khachem el Ghanam.

Deir Bahtit [1], دير بحطيطا — § 147.

Le village de Bahtit se trouve bien dans le voisinage de Belbeis, au nord, mais il est compris dans le district de Zagazig et n'a pas de couvent. Peut-être y a-t-il une erreur de scribe pour Deir 'Atiah, دير عطيه, dans la province de Minieh.

Deir el Ballâs, دير البلاص — § 194.

Le deir a donné son nom au village compris dans le district de Qeneh, sur la rive gauche du Nil, qui est le centre de fabrication des grandes jarres à large fond arrondi que les fellahines chargent sur leur tête pour porter l'eau du fleuve à la maison.

Deir el Banât, دير البنات — § 368.

D'après le texte, ce couvent de femmes était voisin du fameux couvent de Samuel à Qalamoun, sur la route du Ouady Rayân. Les écrivains arabes ne le citent pas et l'on pourrait se demander si l'auteur n'a pas eu en vue Qasr el Banât, ruines de la ville grecque d'Evhéméria, au sud-ouest du Birket Qaroun, avec un temple bien conservé.

[1] Écrit par erreur دير حطيطا à l'index du texte arabe.

Deir Chahrân, دير شهران — § 230, 353.

Le couvent du roi Chahrân, comme il est appelé ici, est décrit par Abou Saleh (47 *a*, 49 *b*) comme étant en face de la montagne de Tourah. Suivant une légende arabe, Moïse serait né en cet endroit. Il n'est pas à Hélouan comme le dit le paragraphe 353, mais à Ma'sarah. Maqrizi nous fournit tous les renseignements voulus pour son identification en nous disant qu'il était dédié à saint Mercure (Abou Manqourah) et fut plus tard appelé Monastère de Barsoum; encore maintenant on l'appelle Deir Barsoum el 'Arian, دير برسوم العريان.

Deir el Cham', دير الشمع — § 403.

Il n'y a pas de Deir el Cham' connu à Assiout; le seul monastère de ce nom cité par les écrivains anciens se trouvait près de Tammouh, au sud de Gizeh.

Deir el Gummeizah, دير الجميزة — § 98.

C'est ainsi qu'il faut corriger Bir el Gummeizah que donne le texte. C'est le couvent de saint Antoine ou d'El Maïmoun, au bord du Nil, rive droite, dans le district d'El Saff, province de Gizeh, que nous avons vu aussi désigné Deir Badleh. Maqrizi le mentionne également sous ce nom et celui de Deir el Gid.

Deir Habout, دير هبوط — § 90.

Aucun couvent de ce nom n'est mentionné dans les auteurs et n'existe de nos jours : de plus, bien que le titre semble se rapporter à un couvent, il n'est parlé dans le texte que d'une mosquée. Je pense donc que l'en-tête n'a pas été correctement écrit, et pour rester dans la région de Charounah à laquelle se rapportent les paragraphes suivants, je proposerai de corriger Deir Habout en Dahrout, دهروط, bourg de la rive gauche du Nil dans le district de Maghagha, province de Minieh, près duquel Abou Saleh (55 *b*) avait par erreur placé le Deir el Gummeizah.

Deir el Hadid d'Akhmim, دير الحديد — § 110, 376.

Le Couvent de fer, dédié aux saints Eulogius et Arsénius selon le *Synaxaire* et qu'Amélineau avait déclaré disparu, existe encore en réalité à 6 kilomètres à l'est d'Akhmim, un peu au sud du village d'El 'Aissawieh Charq et assez près du fleuve. Il y a derrière le couvent une large zone sablonneuse, et pour aller à la grande montagne percée de grottes et sur laquelle s'élevait un observatoire, il faut parcourir au moins 5 kilomètres.

Deir el Hadid de Fechn, دير الحديد — § 268.

Il n'en est pas fait mention dans les auteurs anciens ou modernes, cependant il a dû exister, car juste en face de Fechn, au pied de la montagne orientale, une agglomération porte le nom d'Ezbeh Deir el Hadid [1]. Elle dépend du village de Géziret el Waqlieh. Voir l'article Médinet el Gâhil.

Deir el Hagar, دير الحجر — § 372.

S'appelle aussi Deir el Qeddis. Il était à Esneh ou aux environs.

Deir Hermès, دير هرمس — § 220.

Jean Maspero et Wiet [2] ont réuni les preuves de l'identité de ce couvent d'Hermès fils d'Hermès avec le couvent de Jérémie, déblayé par le Service des Antiquités à Saqqarah, au débouché de la digue qui vient de Mit Rahineh. C'est un point acquis important pour la reconstitution de la géographie ancienne, qui montre que les légendes où l'on parle d'Hermès se rapportent à la région centrale de la nécropole memphite.

Deir el Iounan, دير اليونان — § 95.

D'après le texte, il est identique au Deir el Baghl ou Deir el Qoseir, sur la montagne de Tourah près du Caire.

[1] Carte n° 110 de l'Atlas au $\frac{1}{50000}$. — [2] *Matériaux pour servir à la géographie de l'Égypte*, p. 95.

Deir el Karrâm, دير الكرام — § 148.

L'histoire de ce couvent des vignerons (et non «des généreux», comme Ahmed bey Kamal a traduit) est racontée longuement par Abou Saleh (61 à 65); il était aussi dénommé Deir el Kilâb, ou couvent des chiens. Il occupait, paraît-il, un magnifique emplacement à Nahieh, village du district d'Embabeh, province de Gizeh, et s'élevait dans la plaine, car il était entièrement entouré par l'eau durant l'inondation; le paragraphe 154 dit cependant qu'il était bâti en briques crues.

Deir el Khandaq, دير الخندق — § 163.

Les dernières phrases de la notice, en parlant du roi de la montagne Rouge, nous montrent qu'il s'agit bien ici du Khandaq = ϣⲁⲧⲉ «fossé» situé dans la banlieue du Caire. Abou Saleh (98, *b*) et Maqrizi[1] parlent du monastère de saint Georges à Khandaq; selon le *Synaxaire*, saint Aboli y aurait été enterré. Il était près de la mosquée El Aqmar.

Deir el Kharbeh, دير الخربة — § 346, 347.

Il est impossible de dire à quel monastère se rapportent ces deux notices, ne sachant pas à quelle région ils appartiennent. On peut seulement supposer que c'était un des couvents d'Akhmim.

Deir el Kilâb, دير الكلاب — § 407.

Les Coptes ont encore une église de l'ange Michel, الملاك ميخائيل, à Charounah; c'est peut-être ce qui a survécu d'un monastère auquel le surnom de couvent des chiens a été donné comme à beaucoup d'autres.

Deir el Maïmoun, دير الميمون — § 85, 98, 128.

Ce monastère, qui prend son nom du village d'El Maïmoun (district de Wasta) vis-à-vis duquel il est placé sur la rive droite du Nil, dans le district d'El Saff, est encore désigné sous les noms de Deir el Gummeizah et Deir

[1] N° 60 de la liste des monastères donnée à la fin de ses *Khitat*.

Badleh. Dédié à saint Antoine comme le grand couvent de ce nom situé en plein désert, non loin de la mer Rouge, c'est de là que partent les convois pour l'approvisionnement des anachorètes.

Deir Mansour, دير منصور — § 371.

Il n'y a qu'un couvent dans le voisinage d'Edfou : c'est celui qui est juste à l'ouest de la ville et qui est désigné Deir el Chohada dans l'atlas au $\frac{1}{50000}$. Deir el Malak Mikhaïl par M. Somers Clarke, Deir el Amba Bakhoum sur la liste du Patriarcat copte orthodoxe.

Deir Nahieh, دير نهية — § 148, 205, 206.

Le couvent de Nahieh, près du village de ce nom, qui est dans le district d'Embabeh près de la montagne d'Abou Roach, était un des meilleurs monastères d'Égypte. Il était appelé aussi Deir el Karràm et Deir el Kilâb. Le Bîr Pharaon (§ 206) était à 250 pas seulement à l'ouest du couvent; celui-ci devait donc être assez près de la lisière du désert et se trouver dans les parages de Kerdaseh.

Deir el Nom, دير النوم — § 404.

Ce monastère n'est pas connu; d'après les circonlocutions dont use l'écrivain, il semble être question d'un couvent qui aurait été situé en face du Ouady Dronkah, le couvent même de Dronkah se trouvant plus au sud.

Deir Qalamoun, دير قلمون — § 368, 394.

Ce célèbre couvent de ⲕⲁⲗⲁⲙⲱⲛ existe encore, malgré ce qu'en a dit Amélineau[1], sous le nom de Deir Samouil, دير صاموئيل, dans le Ouady Moella, qui est au sud du Ouady Gharaq, et conduit à la vaste dépression du Ouady Rayân. Les renseignements sur l'emplacement qu'il occupe ont été donnés par M. Beadnell[2]; on y retrouve tous les détails indiqués par Abou Saleh (71, *b*) : les marais salants — Warchat el Malh — situés un peu à l'est du monastère, une source d'eau salée, une source d'eau pure bien que légèrement ferrugineuse. Il existe encore quelques palmiers, et les habitants du

[1] *Géographie de l'Égypte*, p. 273. — [2] *The Topography and Geology of the Fayum province*, Caire 1905, p. 20.

deir[1] qui figure sur la liste des couvents coptes dépendant du Patriarcat orthodoxe, se livrent à l'extraction de la pierre. Qalamoun est à peu près à la hauteur de Mazourah dans la vallée du Nil et à une trentaine de kilomètres en ligne droite de cette vallée; il est donc plus éloigné de Médinet el Fayoum que ne le laissaient supposer les écrivains arabes.

Deir el Qeddis, دير القديس — § 372.

Il est indiqué comme se trouvant à Esneh, l'ancienne Latopolis, et portant aussi le nom de Deir el Hagar. Il ne semble pas que ce soit le grand couvent de Manaos (Ammonios) et des Martyrs (Chohada) qui est au sud-ouest de la ville; peut-être veut-on parler de l'église creusée dans le rocher (*hagar*) à 1 kilomètre seulement d'Esneh; enfin la liste du Patriarcat copte mentionne une église du Qeddîs el Fakhouri, القديس الفاخورى, à Esfoun el Matana qui est à 10 kilomètres au nord d'Esneh : il est possible que ce soit de la chapelle de ce saint qu'il soit question.

Deir el Qoseir, دير القصير — § 317.

Deir el Qoseir est le nom généralement donné au couvent construit sur la montagne de Tourah, que notre livre appelle plus ordinairement Deir el Baghl. Il se trouvait à environ 250 mètres au sud du fort ruiné de Tourah et au-dessous de lui la montagne était percée de nombreuses grottes qui sont les carrières immenses exploitées par les anciens Égyptiens. L'emplacement de ses ruines est marqué sur la carte du Service des Mines.

Deir Souleh, دير صولة — § 129.

Ce couvent se serait trouvé en face d'El Maïmoun sur la rive est. C'est une désignation inexacte. Ou le scribe a mal copié le nom de Sol, صول, qu'il avait sous les yeux (Sol, qui avait trois églises selon Abou Saleh, n'est pas en réalité en face d'El Maïmoun, mais à une douzaine de kilomètres plus au nord à la hauteur de Wasta), ou bien il a donné au couvent de saint Antoine le nom mal copié de Geziret Abou Saleh, village à 6 kilomètres au sud du Deir, immédiatement après la limite des districts d'El Saff et de Béni-Souef.

[1] Smolenski, *Le couvent copte de Saint-Samuel à Galamoun*, dans les *Annales*, t. IX, p. 204.

Deir el Wachâï, دير الواشاى — § 384.

Ni ce deir, ni le village de Mansoubet el Maddah dans lequel il se trouverait ne sont connus au Fayoum, et il y a sans doute de graves fautes dans l'orthographe de ces noms. Je ne vois aucun rapprochement à faire avec les monastères Abou Khachab et El 'Ezab; peut-être l'auteur a-t-il eu en vue le Deir el Agamiyin, دير العجميين, qui est au nord du village de ce nom, à l'ouest de Medinet el Fayoum et peu éloigné d'Abchawaï, ابشاواى, dont le nom mal écrit serait devenu Wachâï.

Deir el Zeitoun, دير الزيتون — § 272, 406.

Les deux mentions faites dans ce recueil d'un Couvent des Olives ne se rapporteraient pas au deir du village de Zeitoun, au nord de Béni-Souef, mais à un autre établissement religieux portant le même nom qui se serait trouvé dans le voisinage de Charounah, s'il fallait se fier entièrement aux indications du livre; mais je crois que l'auteur a mal placé Charounah et qu'il est bien question du couvent voisin de Bouch.

Demo' el Sabâ', دموع السباع — § 250, 254, 255.

Il faut d'abord bien se garder de rapprocher ce nom de celui de دموه السباخ, Demouh el Sébakh, village du district de Dekernes en Daqahlieh, région totalement négligée dans ce livre.

Tous les auteurs arabes, Maqrizi, Abd el Latif, Abou Saleh, etc., semblent avoir confondu cette ville avec Tammouh, طموه, de la province de Gizeh, mais les renseignements que donne notre guide sont bien nets : la ville est dans le voisinage du Gebel Abou Qatrân, qui est la montagne au nord du Birket Qaroun. On ne peut dès lors se refuser à voir dans Demo' el Sabâ' la Médînet Dîmeh, مدينة دمه ou Dimeh el Sabâ', دمه السباع, dont les ruines, qui sont au delà du lac, sont celles de la ville de Soknopaiounésos. Dans le paragraphe 254 est rappelée la chaussée surélevée qui passe au milieu de la ville et se dirige vers le temple, tandis qu'à l'article 255 il est question du canal qui partait un peu à l'ouest de la ville, de ce qui est appelé maintenant Khachm el Ghanam, et allait jusqu'au pied de la montagne, près du petit temple de Qasr el Sagha.

DENDÉRAH, دندرة — § 359.

C'est la Tentyris grecque, capitale du VIe nome de la Haute-Égypte, dont le temple magnifique se dresse presque en face de Qeneh.

DRONKAH, درنكة — § 401, 406.

Dronkah est un gros bourg situé près de la montagne d'Assiout, où l'on fait en grand l'exploitation de la pierre. Déjà dans l'antiquité il y avait là un culte d'Anubis-chacal, seigneur de Kerer [hiéroglyphes], c'est-à-dire des grottes dont les carriers ont fini par creuser la montagne en tous sens.

EDFOU, ادفو — § 370, 371.

Deux indications du livre se rapportent à Edfou, la ville de Haute-Égypte célèbre par son temple d'Horus, d'où le nom d'Apollinopolis que lui donnèrent les Grecs. Ce n'est plus qu'un chef-lieu de district de la province d'Assouan. Son nom actuel dérive du nom antique [hiéroglyphes] *Debou* par l'intermédiaire du copte ⲁⲧⲃⲱ.

ÉGLISE D'ABOU CHAQOURAH, كنيسة ابو شقورة — § 107.

Elle est indiquée comme se trouvant à Chouhay. Tous ces noms sont à corriger et il faut lire Église d'Abou Chenoudah, ابو شنودة, à Sohag. Elle est dans le grand Couvent Blanc ou Deir el Abiad à l'ouest de Sohag, au nord de l'ancienne Athribis, en arabe Adribieh, dont le temple est visible près de Cheikh Hamed.

ÉGLISE D'ABOU KIL, كنيسة ابو كيل — § 277.

Cette kénisseh est donnée comme étant à Charounah. Actuellement Charounah a une église dédiée à l'ange Michel, et Abou Kil pourrait être une corruption de Mikhaïl; mais comme on indique comme voisins de Charounah des localités situées au nord de Béni-Souef, on ne peut fixer avec sûreté l'emplacement de cette église.

ÉGLISE D'ABOU KILEH, كنيسة ابو كيله — § 12.

Elle était, paraît-il, au centre de Bouch, la ⲡⲟⲩⲱϣⲏ copte, voisine d'El Zeitoun, au nord de Béni-Souef. De nos jours Bouch possède encore deux

églises qui sont dédiées à Amba Antonious et Amba Boula, بولا; il est peu croyable cependant que ce soit ce dernier nom qui ait été transformé en Kileh.

Église d'Abou Manqourah, à Assiout, كنيسة ابو منقوره — § 266. 380.

Abou Manqourah désigne le saint et martyr Mercure. Il ne reste pas de traces de cette église à Assiout, mais il ne faut pas s'en étonner, car ce n'était probablement qu'une église installée dans la nécropole antique : la mention qu'elle avait six portes sur une même ligne, dont une isolée, semble marquer qu'elle occupait une grotte-tombeau comme il y en a tant dans la montagne d'Assiout, présentant en façade une rangée de cinq piliers.

Église d'Abou Manqourah, au Caire, كنيسة ابو منقوره — § 1.

L'histoire de l'église de Mercure est longuement racontée par Abou Saleh (34 *b* à 37 *b*). Elle se trouvait dans le quartier du Hamra el Dounia près du Nil, au tétrapyle du fleuve comme dit une liste copte[1]. Elle est désignée actuellement dans la liste patriarcale comme église de Marcorius Abou Seifein et se trouve un peu au nord-ouest de la mosquée d'Amrou au Vieux-Caire, dans l'enceinte d'un couvent.

Église de Marie, à Ahnâs, كنيسة مارية — § 13.

Ancienne capitale du XXe nome de la Haute-Égypte sous le nom de [hiéroglyphes] *Nesu-henen*, après avoir joué un rôle historique important, l'Héracléopolis des Grecs, ϩⲛⲏⲥ des Coptes, est bien déchue de sa grandeur et n'est plus qu'une simple bourgade du district de Béni-Souef. Abou Saleh (92 *a*) dit qu'il y avait dans son église le corps du martyr Abou Helbeh, mais ne dit pas si cette église était sous l'invocation de la Vierge. Actuellement on voit dans le tell les ruines de plusieurs églises dont une était ornée de sculptures remarquables.

Église de Michel, à Tahtout, كنيسة مخاييل — § 269.

Le nom de Tahtout doit être corrigé, car il n'existe aucun village ainsi appelé en Égypte et je crois qu'il s'agit de Dachtout, دشطوط, du district de

[1] Amélineau, *Géographie*, p. 577 et 579.

Beba, province de Béni-Souef, qui fait presque face à Déchacheh à l'est du Bahr Yousef. Cependant il n'est question ni du village, ni de l'église, dans les récits arabes et coptes.

ÉGLISE DE NA'MÂN, كنيسة نعمان — § 231, 232, 234.

Na'mân fils de 'Ad est un personnage légendaire probablement semblable à Chaddad et à Malik, fils de 'Ad selon Maqrizi et Abou Saleh, et qui auraient été les constructeurs des Pyramides. Il est donc presque certain que l'église de Na'mân est un temple antique et que toute la description s'applique à des tombes pharaoniques. Depuis l'article 228 les descriptions sont en marge du manuscrit et portent indifféremment comme indication topographique «Ouady el Ghanaïm», bien que le n° 230 doive s'appliquer à Tourah, où est le couvent de Chahrân, et que le paragraphe 233 parle de Belbeis. Les renseignements sur le site sont donc faux et il est vraisemblable que l'église de Na'mân devait être donnée primitivement comme se trouvant du côté de Gizeh ou d'Abousir.

ÉGLISE DE NESTOFOR, à Bahnasa, كنيسة نسطفور — § 236.

Le nom du saint est étrangement mutilé, car c'est celui de saint Christophe. Il est vrai qu'il est également défiguré dans Abou Saleh (75 *a*), qui nous dit que l'église d'Istafoura, اصطفورا, se trouvait hors de la ville, au bord du Bahr Yousef ou Manhi, et que dans le *Synaxaire* il devient Akhristafares, اخرسطافارس. Tous les édifices de Bahnasa, l'ancienne Oxyrynchus, ont disparu et cette église avec eux.

ÉGLISE DE ROUS EL ASNÂM, كنيسة روس الاصنام — § 406.

Cette église des «têtes d'idoles» est un temple égyptien dans la montagne est, à une journée sur la route du couvent de saint Antoine, et où il y aurait également d'autres vestiges antiques et des puits selon les dires des chameliers et des carriers.

ÉGLISE ROYALE, كنيسة الملك — § 220.

Il ne semble pas que ce soit d'une église chrétienne qu'il soit question dans ce passage, mais d'un temple antique ou d'un grand tombeau de la nécropole memphite.

El Ekiâd, الاكياد — § 285.

Nom probablement identique à celui d'El Akbâd, الاكباد, qu'on voit au paragraphe 162. Si le Bir el Kholafa se trouvait près des tombeaux des Califes, il est probable que le lieu cherché était situé vers le nord-ouest du Caire.

Esna, اسنا — § 356, 372.

L'ancienne Latopolis ayant pour nom vulgaire [hiéroglyphes], dont les Coptes ont fait CNH, est citée deux fois. La première n'est que pour donner un point de repère pour la situation de Zarnikh, la seconde pour en faire l'endroit de départ vers les mines problématiques d'un roi fabuleux Aqmisous et vers un couvent Deir el Qeddis ou Deir el Hagar qui dépendait peut-être d'Asfoun.

Esqalet Far'on, اسقالة فرعون — § 347.

Le «pont» ou «l'échelle de Pharaon» semble être un sommet de montagne voisin du Deir el Kharbeh. Mais nous ne sommes pas fixés sur l'endroit où était ce monastère en ruine. Le chapitre 105, relatif à Akhmim, parle d'une grotte d'Esqaleh dans le Ouady Maghârah : il y a probablement un rapport à établir entre les deux indications.

El 'Ezama el Tanieh, العظامى الثانية — § 198;
El 'Ezama el Talteh, العظمى الثالثة — § 199.

Deux plateaux de la montagne au nord-ouest de Nahieh renfermant des tombes antiques; ils sont par conséquent au nord de la montagne d'Abou Roach.

Fachiet el Abqâr, فشية الابقار — § 40;

Fachiet el Manâra, فشية المنارة — § 42, 145, 146, 247, 320, 339.

Ces deux localités sont citées toujours avec des villes de la Basse-Égypte et sont apparemment voisines l'une de l'autre. Je pense qu'elles représentent les deux villes de Ficha el Kobra, فيشا الكبرى, et Ficha el Soghra, فيشا الصغرا, qui sont du district de Menouf, dans la Menoufieh, à gauche et à droite du

Bahr el Fara'onia. Une interversion du ش et du ى est une faute graphique fort possible.

El Fara'aïn, الفراعين — § 167, 168, 183, 184, 186, 187;
El Faragin, الفراجين — § 176.

Dans tous ces passages Fara'aïn ou Faragin est associée à Tida, après laquelle il est nommé, et cela nous permettra de résoudre un problème qui a déjà été bien discuté sans qu'on soit parvenu à la solution. Cette persistance d'association des deux villes existait déjà dans les listes coptes d'évêchés et d'églises, où l'on avait des équations telles que celles-ci : ⲡⲉⲣⲟⲩⲟⲓⲏⲓ ⲑⲱⲓϯ = تيدا والفرجين, ⲫⲣⲁⲅⲱⲛⲏⲛ ⲑⲉⲛⲉⲱ = ⲑⲱⲓϯ = تيدا والفرجين[1].

Il avait paru tout naturel d'assimiler Tida à Thoïti et Perouoi ou Phragonin à El Faragin, en prenant Tidah pour le village de ce nom, district de Kafr el Cheikh, province de Gharbieh, et El Faragin (en grec Phragonis) aurait été le Tell el Fara'aïn, تل الفراعين, voisin du village d'Ebtou, pauvre représentant de l'ancienne ville de Buto[2]. On supposait donc que l'évêché comprenait deux sièges, tout comme Masr et Fostat, Dallas et Atfih, etc.

Si l'on examine de près les indications fournies par les paragraphes 174 à 188, on se rendra compte que le village actuel de Tidah est absolument en dehors de la zone des recherches. La seconde variante du chapitre 184 (manuscrit n° 3726) donne comme titre : Tida au Gharbieh près de Dessouq, تيدا بالغربية بجوار دسوق, et explique qu'on va d'abord à Tida puis de là au Birket el Sayadin, qui est bien au Village des Pêcheurs ou Châbeh comme on s'en convaincra en comparant cette description avec celle des chapitres 174 et 182. Or Tell el Fara'aïn est à 12 kilomètres de Dessouq, qui est au bord du Nil; Châbeh est distant de Tell el Fara'aïn de 3 kilomètres, mais de l'une ou de l'autre de ces villes il y a encore 11 kilomètres pour aller à Tidah et le Bahr Nachart à traverser. Il est donc tout à fait improbable que partant de Dessouq on aille à Tidah pour revenir sur ses pas, par le même chemin, à Châbeh. La variante du même paragraphe au manuscrit n° 4609 dit : «Partez de Tida et El Faragin au Village des Pêcheurs». Ainsi Tida est dédoublée et

[1] Amélineau, *Géographie*, p. 561, 571, 574.

[2] M. Hogarth, dans *Three North Delta Nomes*, propose de mettre Phragonis de Phtheneo = Thoiti à Kom el Hawalid au nord-est de Tida.

devient Tida et El Faragin et il y a de fortes présomptions pour que ces villes soient contiguës; ces présomptions se changent en certitude en lisant le dernier paragraphe du chapitre 186 : «Retournez ensuite à Tida et Fara'aïn et regardez entre eux : vous trouverez une cuve avec un trésor». On ne cherche pas une cassette enfouie entre deux points distants de 11 kilomètres; par conséquent Tida et El Fara'aïn doivent être à très faible intervalle et correspondent à des parties différentes du grand Tell el Fara'aïn.

Le livre parle de monnaies à trouver dans ce kom, et aussi de bijoux et objets précieux : une des buttes du Tell el Fara'aïn porte encore le nom de Kom el Sagha, ou de l'orfèvre.

Oasis El Farfaroun, واح الفرفرون, ou El Farfaroni, الفرفرونى — § 263, 311.

Nous avons évidemment ici le nom déformé de l'oasis de Farafrah, الفرافره, dépendant de la moudirieh de Minieh, et qui est à une distance de huit journées de chameau de la vallée du Nil.

El Farkhatein, الفرختين — § 267.

Ce plateau est situé près d'El Dagleh et Rayâneh, c'est-à-dire la montagne de Tourah, au sud du Caire. Il y aurait peut-être lieu de corriger le nom, et au lieu de Farkhatein «les deux poussins», lire : الفرجتين, avec les deux sens possibles de «les deux crevasses» ou fissures ou de «les deux vues», en supposant que de ce plateau, qui aurait alors été vers le fort de Tourah, on aurait en vue sur la vallée du Nil d'une part, sur le Ouady el Tih et le Moqattam de l'autre.

Farnawah [1], فرنوه — § 350.

Le village de Farnawah est dans la province de Béhérah, district de Choubrakhit, au sud-ouest de cette ville.

Fayoum, فيوم — § 70, 71, 291, 292, 293, 294, 383, 384.

La province du Fayoum n'est pas nommément citée un grand nombre de fois, et l'on remarquera combien il y a relativement peu de «trésors» indiqués dans cette région.

[1] Lu par erreur Fourna dans la traduction.

El Fechn, الفشن — § 269.

Fechn, chef-lieu de district de la province de Minieh, est mentionnée à cause du Deir el Hadid qui se trouvait juste en face, sur la rive est.

Fourna. Voir Farnawah.

Garawân, جروان — § 332, 381.

C'est une ville du district de Menouf à l'est de Ficheh et de Sers.

El Geraoui, الجروى — § 213, (218), 364.

Le Ouady el Geraoui est une vallée qui débouche un peu au sud de Hélouan; elle conduit à des carrières d'albâtre exploitées dans l'antiquité, et, pour avoir l'eau nécessaire à l'entretien des ouvriers, on avait transformé une partie de la vallée en réservoir au moyen d'un barrage qui retenait les eaux torrentielles : c'est peut-être à ce lac, بركة, placé au bas d'une montagne d'El Qitâr que l'auteur recommande de ne pas boire sous peine de voir échouer son entreprise.

El Ghabât, الغابات — § 223.

Il existe au Fayoum un village d'El Ghâbeh, الغابه, qui doit correspondre au Ghabât du livre. Il est dans le district d'Etsa, à 4 kilomètres à l'ouest de cette ville et, à une distance un peu supérieure, sur l'autre rive du Masraf el Ouady se trouve Nawârah, نوارة, qui serait Noweirah.

El Gharbieh, الغربية — § 63.

Il n'est question ici ni de la province de ce nom, ni d'un village, mais d'une bâtisse située au nord-ouest, بحرى الغاربية, de la ville de Sers, du district de Menouf. C'est de ce côté justement que se dresse la mosquée, qui est en dehors du pays.

Gibhet el Asouad, جبهة الاسود — § 289.

Ce nom de lieu, que je traduirais plutôt «le front noir» que «le front des lions», correspondrait à ce qui est désigné maintenant «la grande forêt pétrifiée» dans le Moqattam, et le 'Aïn el Qasab serait près du Bir el Fahm.

L'explication donnée qu'il est brûlé et sert d'asile à des pigeons n'est pas non plus satisfaisante; حمام ne désigne probablement pas des pigeons, mais ou des sources minérales, ou les troncs de bois pétrifiés qui sont noirs et comme carbonisés.

El Gizeh, الجيزة — § 79, 97, 203, 299, 306, 308.

Dans tous ces passages il n'est pas question de la ville même, mais de la province dont elle est la capitale.

El Gizwi, الجزوى — § 213.

Endroit dans la montagne de Hélouan qui n'est probablement qu'une écriture défectueuse d'El Geraoui, الجروى.

Grotte d'El 'Agaleis, مغارة العجلين — § 23, 314.

Il est inutile d'en chercher l'emplacement, car elle est mentionnée dans un passage copié deux fois et rattaché d'une part à la grotte El Darag à Tourah, d'autre part au couvent d'Abou Isḥâq à El Lahoun; la première situation est cependant plus vraisemblable.

Grotte El Darag, à Tourah, مغارة الدرج — § 314.

Carrière de la montagne de Tourah dont la porte serait précédée de trois marches.

Grotte El Esqaleh, à Akhmim, مغارة الاسقالة — § 105.

La grotte de l'échelle est donnée comme se trouvant dans le Ouady Maghârah. Dans la *Description de l'Égypte*[1] on dit : «En avançant dans la vallée, les excavations se multiplient, et l'on trouve le couvent qobte appelé Ma'doud, qui n'est autre chose qu'une suite de grottes creusées dans le rocher, sauf la chapelle, qui est bâtie en brique. L'une de ces excavations, qui n'a pu être destinée qu'à d'*antiques sépultures* égyptiennes, et n'a pu servir ensuite de demeure qu'à de courageux ermites, est située à mi-côte et presque inaccessible.» Il se peut que cette grotte, à laquelle on n'accédait probablement que

[1] Vol. IV, p. 60.

grâce à des échelles, soit celle ici mentionnée. Le mot مصبغ qu'Ahmed bey Kamal a traduit «teintureries» doit avoir ici le sens de baptistère. Le jour de l'Épiphanie les Coptes ont une cérémonie de renouvellement du baptême : c'était apparemment la coutume à Akhmim de se rendre ce jour-là au couvent de Madoud pour y recevoir l'eau sainte.

Grotte El Faras, مغارة الفرس — § 354.

Ce doit être une excavation dans la montagne de Ma'sarah comme l'indique le manuscrit n° 3726 plutôt qu'à l'est d'Atfih ainsi que le donne le texte suivi.

Grotte El Gharbiqeh, مغارة الغريقة — § 113 supplément.

Le manuscrit n° 4609 donne à la «grotte de l'aigle», située dans la montagne de Sol, au sud d'Atfih, ce nom de «grotte de la noyée».

Grotte El Ginni el Kébir, à Hélouan, مغارة الجنى الكبير — § 207.

Cette «grotte du Grand Génie» est indiquée comme se trouvant à l'est de Hélouan, soit dans le Ouady Oumm Eleiq ou le Ouady Richeid.

Grotte Hagar el Dibeh, مغارة حجر الديبة — § 124.

La grotte du rocher du loup est marquée comme étant dans la montagne d'Antabouch, erreur du scribe pour montagne d'Antonious; elle ne devait donc pas être très éloignée du couvent d'El Maïmoun.

Grotte El Hayyât, مغارة الحياة — § 229.

C'est apparemment une des carrières antiques de Tourah ou Ma'sarah qui a reçu le nom de grotte des vipères ou du magicien, الرقة. On peut noter toutefois qu'une avancée de la montagne voisine à l'est de la nouvelle ville de Hélouan s'appelle aussi El Haiat.

Grotte El Hassa, مغارة الحصى — § 217.

C'est dans la montagne de Hélouan que nous conduit le livre, et il se peut que cette grotte des cailloux, comme les autres qui sont citées dans ces parages, soit à chercher dans le Gebel Oumm el Bauaba, massif compris entre

le Ouady el Geraoui et le Ouady el Ta'im. Une source jaillit près de la grotte.

Grotte Ifḥon, à Dagleh, مغارة ايفحون — § 312.

Le Ouady Dagleh étant la branche sud du Ouady el Tih, c'est derrière la montagne de Tourah que doit être cette grotte, dont le nom n'est peut-être pas très correctement écrit.

Grottes des Israélites, مغاير بنى اسرائل — § 99, 228, 229.

Le chapitre 229 met ces grottes dans le voisinage de la grotte El Haïat; le 228 les place dans le très vague Ouady el Ghanaïm indiqué par le n° 230 près du couvent de Chahrân. Il se pourrait que ce petit Ouady el Ghanaïm soit le vallon qui sépare les carrières de Tourah de celles de Ma'sara, et alors les grottes des Israélites étant à gauche seraient voisines des stèles 1 et 2 de Perring[1], tandis que la grotte des serpents aurait été tout au fond du Ouady.

Grotte El Kilâb, à Assiout, مغارة الكلاب — § 402.

Il y a tellement de grottes à Assiout qui sont remplies de momies de chiens, animal consacré à Ap-uaitou, dieu de la ville, qu'il est impossible de dire de laquelle il est question.

Grotte El Médineh, مغارة المدينة — § 229.

Grotte nommée aussi grotte de Riqqah ou El Haïat et qui serait au fond du ravin séparant la montagne de Tourah de celle de Ma'sarah.

Abou Saleh (47 *a*) mentionne la «grotte de la ville» comme une caverne immense supportée par des piliers comme une maison, et si vaste qu'on n'en connaît pas l'extrémité. Il la place en face du couvent de Chahrân, ce qui semblerait dire qu'elle est sur le front de la montagne, mais il ne faut probablement pas prendre cette indication à la lettre.

Grotte El Qotat, à Akhmim, مغارة القطط — § 109.

L'existence de cette grotte est très problématique, le chat n'ayant pas été signalé jusqu'ici comme consacré à l'une des divinités de Panopolis.

[1] Voir Daressy, *Inscriptions des carrières de Tourah et de Mâsarah*, dans les *Annales du Service des Antiquités*, t. XI, p. 257.

Grotte El Qotat, à ʿÂwed, مغارة القطا — § 195.

Les deux localités de ʿÂwed et Nefâm données comme points de repère pour cette grotte des chats ne sont pas connus.

Grotte El Qotat, au Caire, مغارة القطا — § 32.

Elle se trouverait dans le cimetière des Israélites, c'est-à-dire dans le Moqattam, derrière Bassatin.

Grotte El Raheb, à Atfih, مغارة الراهب — § 126.

La «grotte du moine», qui se trouverait dans la montagne à l'est d'Atfih, n'est pas autrement connue.

Grotte El Riqqah, مغارة الرقة — § 229.

C'est un autre nom de la grotte El Haïat qui paraît se trouver au fond du ravin Ouady el Ghanaïm, entre Tourah et Maʿsarah.

Grotte El Zaʿfaran, مغارة الزعفران — § 95.

Le texte indique l'emplacement de la «grotte du safran» comme étant entre l'observatoire, المرقب, et le couvent de Qoseir, qui était sur la montagne de Tourah. Cet observatoire était peut-être à l'endroit désigné dans ce livre El Farkhatein que je voudrais corriger en El Faragtein.

El Haï el Kébir, الحى الكبير — § 207.

Il s'agit probablement d'un village du district d'El Saff, à 22 kilomètres au sud de Hélouan, et qui, avec un autre village, forme la commune d'El Haï et El Menchi, الحى والمنشى.

El Hamim, الحمم — § 373.

Pays qui se trouverait à l'est d'Adribieh. Il faut probablement corriger en Akhmim, اخميم. Voir le nom suivant.

Hamim Atrib, حمم اتريب — § 365.

Nom de trois collines «sueurs d'Atrib» qui seraient près du Ouady el Qana, non loin du Ouady el Geraoui, qui est au sud-est de Hélouan. J'ai une certaine

méfiance de ce nom, qui rappelle trop celui qu'on donne au paragraphe 373 pour un village Adribieh (Atrib) qui serait à l'ouest de Hamîm (Akhmîm).

Hammam Dawâma, حمام دواماه, ou Hammam el Maqauqaz, حمام المقوقز — § 3.

Bain qui se trouverait au Vieux-Caire et dans lequel il y aurait un puits renfermant des trésors. Je ne saurais indiquer son emplacement.

El Haras, الحرس — § 213, 215, 352.

Il ressort du contexte qu'El Haras (la garde) est une localité située un peu au sud de Hélouan, où devait se trouver un poste militaire.

Hawara, au Fayoum, هوارة — § 383.

Les deux villages de Hawara, surnommés Adlan et El Maqta, dépendant du district de Médinet el Fayoum, se trouvent dans la coupure de la montagne qui permet au Bahr Yousef de pénétrer dans le Fayoum. Le second est plus connu comme étant à proximité de la pyramide d'Amenmhat III et des vestiges du Labyrinthe, mais notre livre ne précise pas duquel de ces villages il s'agit. Ahmed bey Kamal n'a pas compris le sens de بقرة, et a traduit «Dirigez-vous vers la vache» au lieu de «dirigez-vous vers la coupure».

Heit el Baghl, حيط البغل — § 334.

Le «mur de la mule» est mentionné comme se trouvant à Chabâs el Chohada, l'ancienne Cabasa, qui est maintenant du district de Dessouq en Gharbieh.

Hélouan, حلوان — § 28, 127, 352, 353, 354.

La ville de Hélouan dont il est question à différentes reprises dans ce livre est l'ancien Hélouan, voisin du Nil, et non la cité moderne qui s'est développée dans le voisinage de la source sulfureuse. Cette ville a joué un certain rôle au moyen âge, et même 'Abd el 'Aziz ibn Merwân (685-706) qui y avait amené l'eau de la source d'Abou Qarqourah tenta d'en faire la capitale de l'Égypte au détriment de Fostat. Son nom copte est ϩⲁⲗⲁⲟⲩⲁⲛ.

Hou, هو — § 357, 362, 363.

Ancienne Diospolis parva et capitale du VIIe nome de la Haute-Égypte, ϩⲟⲩ ou ϩⲱ des Coptes, Hou n'est plus qu'un village du district de Nag-Hamadi, province de Qeneh. Je crois que les notices relatives à Hou s'appliquent en réalité à la région de Qasr el Sayad, sur la rive opposée du Nil. Voir l'article Ladâmès.

Iahmoum el Asouad, اليحموم الاسود — § 286.

Iahmoun, ou Iahmoum comme il est écrit ici, est un des noms du Moqattam, la montagne à l'ouest du Caire, plus abordable quand on vient du nord, d'Héliopolis, que de l'ouest ou du sud où elle se dresse à pic. Iahmoum le noir doit être la partie de cette montagne où se trouve la forêt pétrifiée, et qui est appelée dans le même livre Gibhet el Asouad (§ 289); un peu plus loin on rencontre le Gebel el Iahmoun el Azraq.

El Ioumna, اليمنى — § 100.

Les deux points inférieurs sont à supprimer. La mention «près du Nil béni» indique bien qu'il s'agit du village nommé maintenant Mona el Emir, منا الامير, province et district de Gizeh, situé tout près de Hawamdieh. Appelée en copte ⲡⲙⲟⲛⲏ ⲙ̀ⲡⲁⲙⲉⲣⲉ elle possède un couvent de saint Théodore, دير تادرس.

Kahf el Sabâ', كهف السباع — § 288.

La «caverne des lions» est dans la montagne d'Abou Damdam «le père des éclats», dont le nom ne figure pas dans la géographie moderne.

Karaki. Voir Qbour el Karaki.

El Kelheh, الكلحة — § 196.

Un village de ce nom existe à 8 kilomètres au nord d'Edfou; je pense que c'est de lui qu'il s'agit et que c'est par erreur que le scribe l'a marqué comme voisin d'Assiout.

Keniseh. Voir Église.

El Khandaq. Voir Deir el Khandaq.

El Kheima et El Atlâl, الخيمة والاطلال — § 92, 240.

«La tente et les ruines.» Région de la montagne d'occident voisine de Bahnasa; probablement la nécropole de l'ancienne Oxyrhynchus.

Kimân el Masallât, كيمان المسلات — § 22.

C'étaient dix buttes dans le voisinage du Deir Abou Isḥâq, le Deir el Hammam actuel, au nord d'El Lahoun, près de la pyramide de Senusert II et des ruines de Kahoun.

Kom el Ahmar, à Châbeh, كوم الاحمر — § 174, 184.

Grande butte rouge près de Châbeh en Gharbieh, district de Dessouq, qui aurait été entourée par le lac. Il y a encore à 3 kilomètres au sud de Châbeh un Kom el Ahmar; je ne saurais affirmer que c'est celui ici mentionné.

Kom el Khazânah, à Hou, كوم الخزانة — § 357.

Le livre explique que cette butte du trésor est au sud de Hou, l'ancienne Diospolis parva, qui est maintenant du district de Nag Hamadi. Ce nom n'existe plus.

Kom el Madâwid, à Tida, كوم المداود — § 177.

Partie de Tida-Fara'aïn en Gharbieh dans laquelle on trouvait, paraît-il, des monnaies noires, ou d'argent oxydé.

Kom el Misk, كوم المسك — § 166.

On traduit «butte du musc», mais il faudrait peut-être lire Kom el Masak et comprendre «butte de la digue». Il y a un Kom el Misk dans les marais, à 3 kilomètres 1/2 au nord du village de Tida; toutefois il n'est pas certain que l'auteur du manuscrit ait en vue ce kom et le paragraphe 188 laisserait supposer que cette butte, qui ressemble à un tas de cendre et dans laquelle on trouve des monnaies qui changent le plomb en or, est identique

au kom couleur de cendre, renfermant des monnaies semblables, qui est donné comme étant près de Châbeh.

Kom Qaroun, كوم قارون — § 77.

Il est question dans ce paragraphe d'un kom se trouvant à l'est de Toukh el Malaq, chef lieu de district de la province de Qalioubieh. Il n'y a aucune localité de ce nom à l'est de Toukh, mais à 3 kilom. 1/2 à l'ouest existe un village de Kom el Atroun, كوم الاطرون. Il y a de fortes présomptions pour qu'un scribe peu attentionné ait modifié le nom et mal indiqué la position relative des deux villages.

Kom el Ramâd, كوم الرماد — § 174.

Butte qui se trouve à Châbeh (Gharbieh) et sur laquelle le livre donne des indications très obscures. Voir l'article Tida.

Kom el Ramâd, à Oskor, كوم الرماد — § 121.

Colline qui se trouverait dans la montagne à l'est d'Oskor, sur le chemin du Ouady el 'Adal. Oskor est dans la moudirieh de Gizeh, district d'El Saff, à peu de distance au sud de cette dernière ville. Le ouady qui débouche en face d'El Oskor s'appelle maintenant El Nawa'mieh et le Kom el Ramâd n'est pas indiqué sur les cartes.

Kom el Ta'âleb, كوم التعالب — § 216.

Ce serait une butte rouge à 3 milles à l'est de Hélouan ayant au sud une grotte. Les cartes ne la mentionnent pas.

Kom el Ward, كوم الورد — § 117.

Les cartes n'indiquent pas cette colline qui, d'après le paragraphe 118, serait à 2 journées 1/3 d'Oskor du district d'El Saff.

Kom el Wardah, au Mariout, كوم الوردة — § 257.

Ce guide appelle Mariout le Ouady Habib ou Ouady Natroun, nous devons donc chercher ce kom dans la région des couvents de Scété. Il était à l'est

d'une église et du cimetière de Zâg renfermant les tombeaux des vierges dont les sites sont inconnus.

Kom el Yaqim, كوم اليقم — § 26.

On ne peut repérer cette butte sur la carte, les villes de Mehallet Waqid et de Damchich près desquelles elle se trouvait ne pouvant elles-mêmes avoir leur emplacement indiqué.

Ladâmès la Grande, لادامس الكبرى — § 362.

Cimetière qui serait au nord de l'église de saint Georges à Hou. Il n'y a pas d'église de ce nom à Hou, tandis que sur la rive opposée du Nil, près de Qasr el Sayad, existe encore le Deir Mari Girgis, dans une région célèbre par les faits de saint Pacôme. La mention de sept tombeaux établis dans les flancs du ouady s'applique bien aux tombes de l'Ancien Empire creusées dans la montagne au nord de Dabbeh et Qasr el Sayad. Quant à la lecture Ladâmès la Grande, elle est certainement fautive : لا est à corriger en ال; quant à *dâmès*, il faut y voir ou دَامِس signifiant «sombre, obscur», ou دَامُوس «hutte de chasseur», ce qui serait en rapport avec le nom de Qasr el Sayad, ou دَيْمَاس «souterrain, caverne, catacombes». Dans ce dernier cas, l'indication serait exacte et «la grande caverne» serait une des sept tombes antiques creusées dans la montagne au nord du couvent de saint Georges.

El Lahoun, اللاهون — § 22.

La ville d'El Lahoun, province et district de Fayoum, doit son importance à sa situation à l'entrée de la gorge que franchit le Bahr Yousef pour arriver dans le Fayoum. Elle n'est citée ici que comme point de repère pour indiquer la situation du couvent d'Abou Isḥâq, construit sur la montagne au nord de la ville, qu'on appelle Hagar el Lahoun, au nord-est de la pyramide de Senusert II. Ce couvent est maintenant connu sous le nom de Deir el Hammam, nom du village le plus rapproché. El Lahoun s'appelait dans l'antiquité [hiéroglyphes] *ro-hunt* «l'entrée du lac»; c'est la *Fossa grandis* de Pline, la *Ptolémaïs* du géographe Ptolémée et de la Table Théodosienne.

LAQÂNAH, لقانة — § 349, 350.

C'est par erreur que Laqânah est donnée comme dépendant de Gizeh. Sa citation en compagnie de Fourna-Farnawah montre bien qu'il s'agit de ⲗⲁⲕⲁϩ, ville du district de Choubrakhit dans le Béhéra, à mi-chemin entre cette localité et Damanhour. Au moyen âge elle avait une certaine importance comme se trouvant sur la grande route d'Alexandrie au Caire.

LOUXOR, الاقصر — § 355.

Louxor, qui n'était dans l'antiquité que la partie méridionale de la grande ville de Thèbes, groupée autour du temple construit par Amenhotep III et agrandi par Ramsès II, figure ici seulement comme point de départ pour El Mo'atadoun (Médamoud) en passant par le Méglis Akhnoukh, ou temple de Karnak.

MA'ÂDAN EL MALEK AQMISOUS, معادن الملك اقيسوس — § 372.

C'est au nord d'Esneh que se trouveraient les mines d'or des rois. Aucune exploitation de ce genre n'est faite dans cette région de nos jours et il y aurait peut-être lieu de chercher si ces mines, *ma'âdan*, n'ont été indiquées que par suite d'une déformation du nom du village d'El Mata'na, المطاعنة, qui se trouve entre Esneh et Gebelein.

MAGARR EL 'AGAL, مجر العجل — § 259, 260.

La «route des chars» est indiquée dans deux paragraphes fort obscurs par suite de la confusion des Abousir et des Achmounein de l'entrée du Fayoum et de la Moyenne-Égypte. Si mes hypothèses sont exactes, cette voie appelée aussi Tarîq el 'Agal aurait conduit d'Achmount à Abousir el Malaq et de là au Fayoum.

MAÏDAH BÉNI ISRAÏL, مائدة بنى اسرائيل — § 290.

Le réfectoire des Israélites est probablement identique au cimetière des Israélites situé à l'est de Bassatin, à l'entrée du Ouady el Tih.

MAÏMOUN. Voir DEIR EL MAÏMOUN.

Manâbit el Ghasoul, منابت الغاسول — § 108.

Suivant les indications du livre, la «place des plantes saponaires» serait à chercher dans le Ouady 'Aïn Chams à Charounah. La source du Soleil est selon toute probabilité le bassin du lion, célèbre dans l'antiquité et dont Pséneros a tiré son nom [1]. Charounah, qui dans l'antiquité avait dépassé en importance la capitale du nome, Kaïs-Cynopolis, est maintenant comprise dans le district de Maghaghah, province de Minieh. L'emplacement du bassin sacré n'a pas encore été retrouvé.

Manâhit el Asnâm, مناحة الاصنام — § 249.

Le «cimetière des Idoles» est la désignation de la nécropole memphite dans le voisinage de la pyramide à degrés de Saqqarah. Les idoles sont probablement les amulettes et figurines de divinités placées sur les momies.

Manâhit el Gohar, مناحة الجوهر — § 297.

Le «cimetière des joyaux» est donné comme étant au Fayoum près du couvent d'Abou Lifa ou Abou Banoukh, dans la montagne d'Abou Qatrân. Cette dernière étant la chaîne au nord du Birket Qaroun et le deir en question étant un peu au nord du temple dit Qasr el Sagha «château de l'orfèvre», bâti à 8 kilomètres au nord de Dimeh, le prétendu cimetière doit se trouver dans ces parages.

Manâhit el Khanâfis, مناحة الخنافس — § 205.

Les renseignements donnés sur ce lieu, qui est dans le voisinage du couvent de Nahieh (district d'Embabeh), font penser qu'il s'agit pour ce cimetière des scarabées trouvés sur les momies d'une nécropole située à l'ouest de la montagne d'Abou Roach.

Manâhit el Qeddis, مناحة القديس — § 391.

C'est dans la montagne à l'est d'Héliopolis ou Matarieh que le livre place le Cimetière du Saint.

[1] Daressy, *L'Égypte céleste*, dans le *Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. XII, p. 17.

MANHI, المنهى — § 236.

Le Manhi est le nom bien connu du Bahr Yousef au moyen âge. C'est sur son bord que se trouverait, au nord de Bahnasa, l'église de saint Christophe.

MANSOURET EL MADDÂH, منسورة المداح — § 384.

Localité du Fayoum dont le nom n'existe plus.

MAQÂM EL MOUMIN, مقام المؤمن — § 29, 388.

D'après le paragraphe 29, cet endroit se trouverait à mi-hauteur du Moqattam, à l'est du Caire.

MARAG ET MARÎG المرج والمريج — § 79.

Endroit voisin de Zat el Kom, dans le nord de la province de Gizeh.

MARIOUT, مريوط — § 256, 257.

C'est à la vallée de Scété, le Ouady Abou Maqâr actuel, que le guide donne le nom de Mariout, plus ordinairement appliqué à la région du Maréotis, aux environs d'Alexandrie; mais au moyen âge Mariout semble avoir désigné toute la Libye septentrionale contiguë à l'Égypte.

MARQAB MOUSSA, مرقب موسى — § 316, 317.

Le titre du paragraphe 317, s'il n'est pas erroné, montre que c'est près du couvent de Qoseir, sur la montagne de Tourah, qu'il faut trouver cet observatoire de Moïse. Peut-être est-ce un autre nom du sommet déjà désigné El Farkhatein (que je corrige en El Faragtein) au paragraphe 267 et qui serait voisin de l'emplacement du fort de Tourah.

MARSAFA, مرصفة — § 58, 69.

Le village de Marsafa existe encore dans le district de Toukh, province de Qalioubieh. Selon Maqrizi il y avait là une église de saint Georges.

EL MA'SARAH, المعصرة — § 37.

Maʿsarah est à 4 kilomètres au sud de Tourah sur la route du Caire à Hélouan. Nombreuses sont les petites élévations de terrain qui surmontent la

plaine sablonneuse en avant de la montagne calcaire voisine de ces deux localités.

Masr. مصر — § 1, 3. 4. 5. 51, 67.

Dans les cinq premiers de ces articles, il est question de recherches à faire dans des édifices du Caire ou Vieux-Caire et dans ses environs; le paragraphe 67 s'applique à Memphis, ancienne capitale de l'Égypte, et ce fait a été déjà constaté nombre de fois chez les auteurs arabes.

El Matarieh, المطرية — § 391, 392.

Le texte dit «'Aïn Chams près Matarieh»; il n'y a donc aucun doute à avoir sur la localité en vue qui est l'ancienne Héliopolis. Du Caire des Califes à Matarieh il y a 8 kilomètres. La plaine de sable dans laquelle se trouve la nécropole commence immédiatement à l'est du village.

Matboul, متبول — § 324.

Le village de Matboul est compris dans le district de Kafr el Cheikh en Gharbieh et se trouve à l'est de Sakha. On extrait encore du sébakh de son kom.

El Mâwin, الماوين — § 329.

Ce nom peut signifier le vignoble, la treille du raisin noir, وين, et l'endroit couvert de tessons que l'on conseille de fouiller à Damirah se trouverait entre les vignes et la ville même (el qasabah). Damirah est peut-être Kafr Damirah du district de Talkha, en Gharbieh.

Médinet el Akhawieh, مدينة الاخوية — § 211, 212.

«La ville déserte» est à Hélouan selon le titre des chapitres : c'est apparemment la cité construite sous Abd el Aziz ibn Merwân ibn el Hâkim qui voulait établir en ce lieu la capitale de l'Égypte, et le château de verre attribué ici à un roi légendaire Sabah n'est autre que le pavillon de verre que ce prince avait fait bâtir auprès d'un lac artificiel alimenté par un aqueduc amenant l'eau de la montagne[1].

[1] Abou Saleh, 52, *b*.

Médinet el Babein, مدينة البابين — § 259, 260.

En raison de l'indécision qui règne sur l'identification des villes citées dans le groupe de localités mentionnées dans ces paragraphes, on ne peut reconnaître avec assurance le site de cette «ville des deux portes», mais je ne serais pas étonné qu'il faille y voir Kahoun, la cité antique construite par Senusert II à un kilomètre à l'est de sa pyramide, qui est sur le plateau au nord d'El Lahoun, non loin du Deir el Hammam. La colonne avec un aigle doit être une colonne antique portant une légende royale commençant par [hiéroglyphe] «l'Horus»; quant au cimetière des grues (*karaki*), il se pourrait qu'il ait dû son nom à des inscriptions gravées sur des blocs épars et sur lesquels se retrouvait souvent le nom de *ka* d'Amenmhât III [hiéroglyphes], ce qui nous conduirait plutôt dans les parages de la pyramide de Hawara.

Médinet el Gâhil, مدينة الجاهل — § 268.

Le contexte indique que cette «ville de l'ignorant» se trouve dans les parages de Fechn. Il en est fait mention dans les récits de la conquête de l'Égypte par les Arabes[1] comme étant près de Charounah et du couvent d'Ahrit, et elle aurait été prise après un siège de sept jours. Enfin, sur la carte hydrographique de la Moyenne-Égypte par Linant de Bellefonds, on voit marqué sur la rive est du Nil, en haut de la montagne en face de Fechn, entre Nesoul el Modelle et Neslet Charonne au nord et El Hibé au sud, l'emplacement de Médinet el Giahel avec cette annotation : «Ruines d'une ville égyptienne dont l'enceinte est formée par de très grosses murailles construites en briques crues. On trouve dans l'épaisseur de ces murailles des tombeaux avec des momies.» Nul doute que ce soit là la ville cherchée, et en même temps nous voyons que le Deir el Hadid de Fechn s'appelait également Deir el Ahrit.

Médinet el Sâhirah, مدينة الساحرة — § 377.

Il est impossible de fixer l'endroit exact de la «ville de la Magicienne», nommée ainsi à cause d'une statue de divinité. Ce devait être une partie de la nécropole d'Akhmim.

[1] Galtier, *Foutouh al-Bahnasâ*, p. 151.

MÉDINET WARD, مدينة ورد — § 369.

Il se pourrait que le nom donné ici soit fautif et qu'il faille lire بردنوها, Bardanouha est un gros bourg du district de Béni-Mazar, dans la province de Minieh, à l'ouest de Mataï, qui s'élève sur un kom où l'on prend du sébakh. Toutefois les détails tendraient à en faire une localité située dans ce que le paragraphe 368 appelle l'oasis occidentale, et qui serait le Ouady Rayân, la profonde dépression située au sud du Fayoum.

MÉDINET ZARZOURAH [1], مدينة زرزورة — § 369.

Il existait une ville de Zarzourah parmi les villes abandonnées au sud-ouest du Fayoum [2], citée par El Naboulsi entre Qasr Qaroun et El Rayân et qui serait par conséquent dans le désert au nord du Ouady Rayân. Toutefois, il est possible que le scribe ait commis une erreur en mettant Zarzourah au lieu de Farafrah, فرافره, capitale de l'oasis de même nom.

MÉGLIS AKHNOUKH, مجلس اخنوخ — § 355.

Ce grand édifice, situé entre Louxor et Médamoud et couvert d'écritures, est certainement le temple de Karnak.

MEHALLET ABOU HAITAM, محلة ابو هيثم — § 327, 328.

Cette ville doit être dans le nord de l'Égypte, tant à cause des localités énumérées dans les chapitres voisins qu'à cause de la mention de cercueils en terre cuite, mode d'ensevelissement antique usité surtout dans le Delta. Elle n'existe plus sous ce nom, mais il est possible que ce soit elle qui est connue maintenant comme El Hayatem, الهياتم, bourg du district de Mehalla el Kobra en Gharbieh, voisin de Mehallet Roh. La butte située au nord-ouest du pays serait celle appelée Kom el Ghataïn.

MEHALLET ISḤÂQ, محلة اسحاق — § 325.

Ce pays fait partie d'un groupe de localités de la province de Gharbieh; il est cité entre Sakha et Matboul dont l'emplacement est bien connu. On ne

[1] Écrit par erreur Médinet Farzourah dans la traduction.

[2] SALMON, *Répertoire géographique de la province du Fayoum*, p. 30.

peut donc hésiter à voir dans Mehallet Isḥâq le village actuellement dénommé Esḥâqah, اسحاقة, qui est un peu au nord de cette dernière ville. La butte voisine forme le Tell el Ghiadda.

Mehallet Menouf, محلة منوف — § 59.

Mehallet Menouf est encore une ville importante au nord de Tanta, dont elle dépend administrativement. Les listes d'évêchés nous montrent que c'est l'antique Onouphis ωνουφαω κατω, appelée en copte πανογϥϩητ pour la distinguer de πανογϥρηc qui est Menouf.

Mehallet el Qasab, محلة القصب — § 43, 48.

C'est apparemment dans la Basse-Égypte que l'on doit chercher cette ville, si l'on tient compte des pays cités avant et après. Deux villages de ce nom existent dans la province de Gharbieh, l'un dans le district de Kafr el Cheikh, l'autre dans celui de Mehalla el Kobra. L'indication d'un ancien fleuve à chercher ferait pencher plutôt vers la première de ces localités, située dans une région très arrosée.

Mehallet Wâqid, محلة واقد — § 26.

Il ne reste aucune trace de ce nom dans la géographie moderne; il y a seulement un Wâqid dans le district de Kom Hamada, province de Béhéra, à l'endroit où le canal El Hagar se détache du Nil. Il est peu probable qu'il faille chercher dans cette région les villes citées dans ce paragraphe.

Meidoum, ميدوم — § 221, 222.

Village du district de Wasta, province de Béni-Souef, connu à cause de la pyramide de Snéfrou qui est dans son voisinage. C'est l'ancienne ville [hiéroglyphes] *Mer-toum*, mentionnée dans la stèle de Piankhi.

Menouf, منوف, Menouf el 'Ola, منوف العلا — § 35, 36, 101, 337, 342, 344, 393.

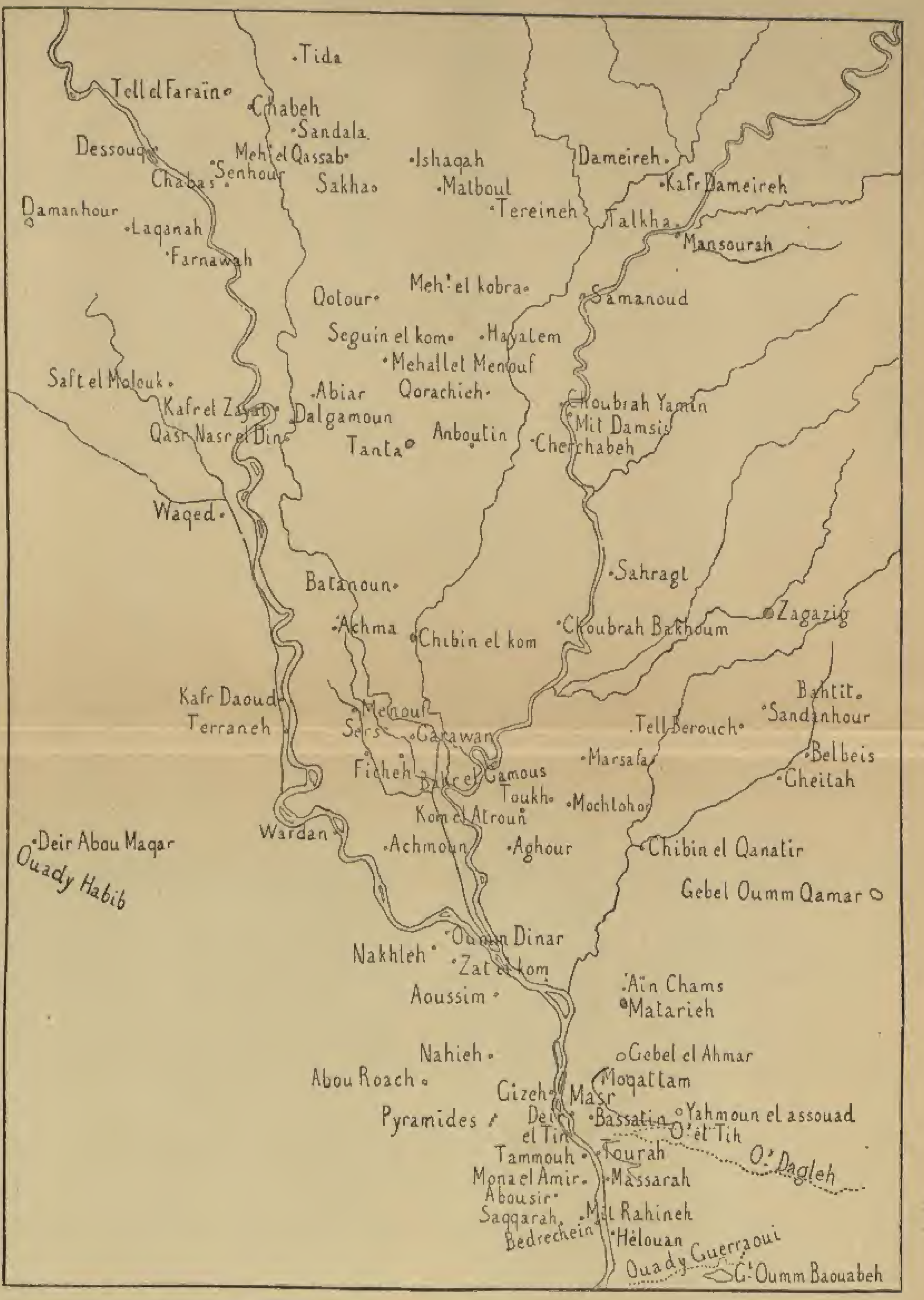
Menouf ou Menouf la haute, πανογϥ ρηc ou Panouf méridionale des Coptes, a donné son nom à la province de Menoufieh dont elle n'est plus qu'un chef-lieu de district. Dans l'antiquité elle s'appelait [hiéroglyphes] *Pa-noub*,

et *Punubu* en assyrien. Les qualificatifs de la haute ou la méridionale sont pour distinguer cette ville de l'autre Menouf, dite du nord, maintenant Mehallet Menouf.

Mihrab Dawoud, محراب داوود — § 65.

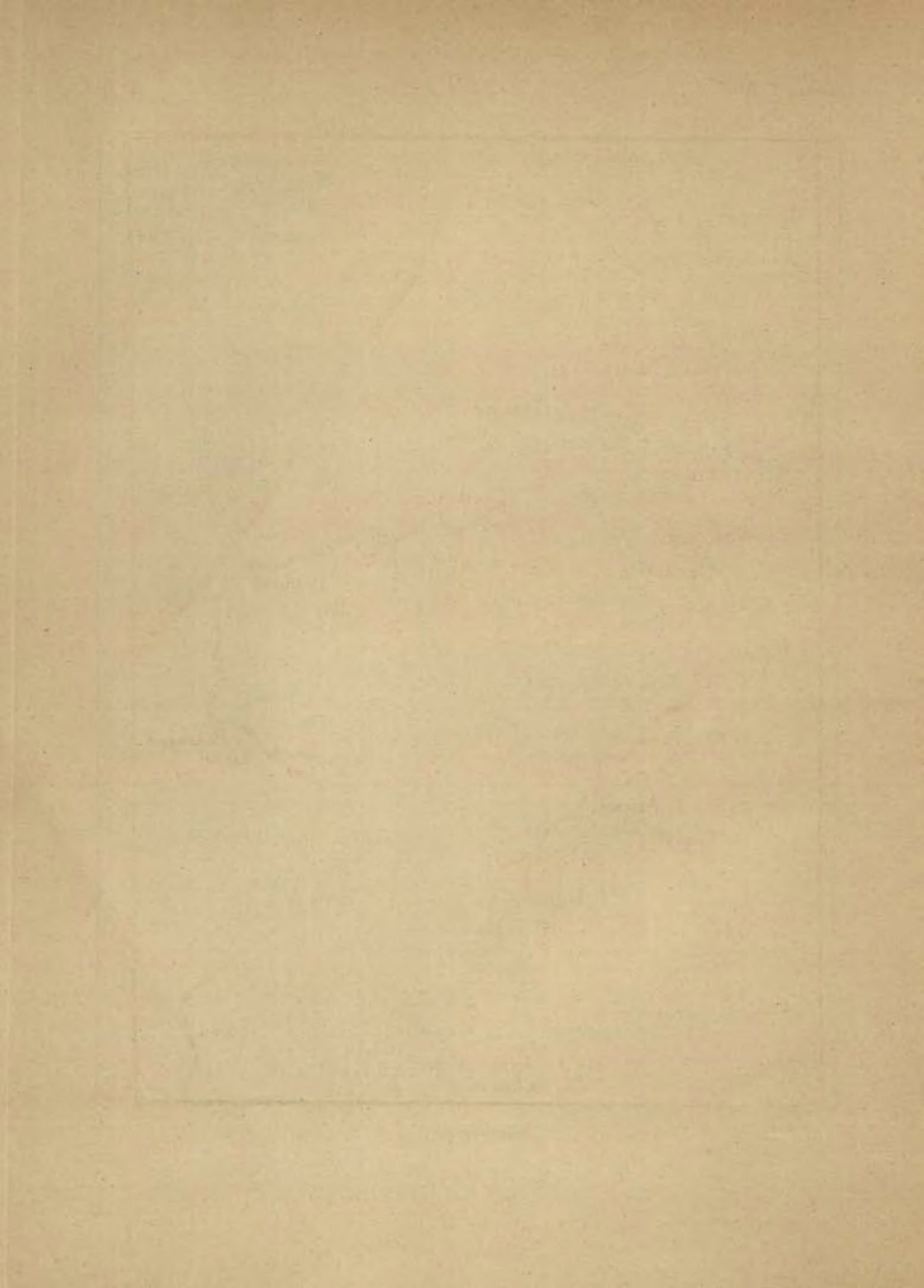
Les noms précédents étant ceux de localités du Menoufieh, je crois qu'il faut chercher ce lieu dans l'ouest de la Basse-Égypte. Mihrab Dawoud n'existe plus, mais je pense qu'il a simplement changé de nom et que c'est le Kafr Daoud, كفر داود, qui est sur la rive gauche de la branche occidentale du Nil, entre El Boreigat et Terraneh, vis à vis de Gizaï.

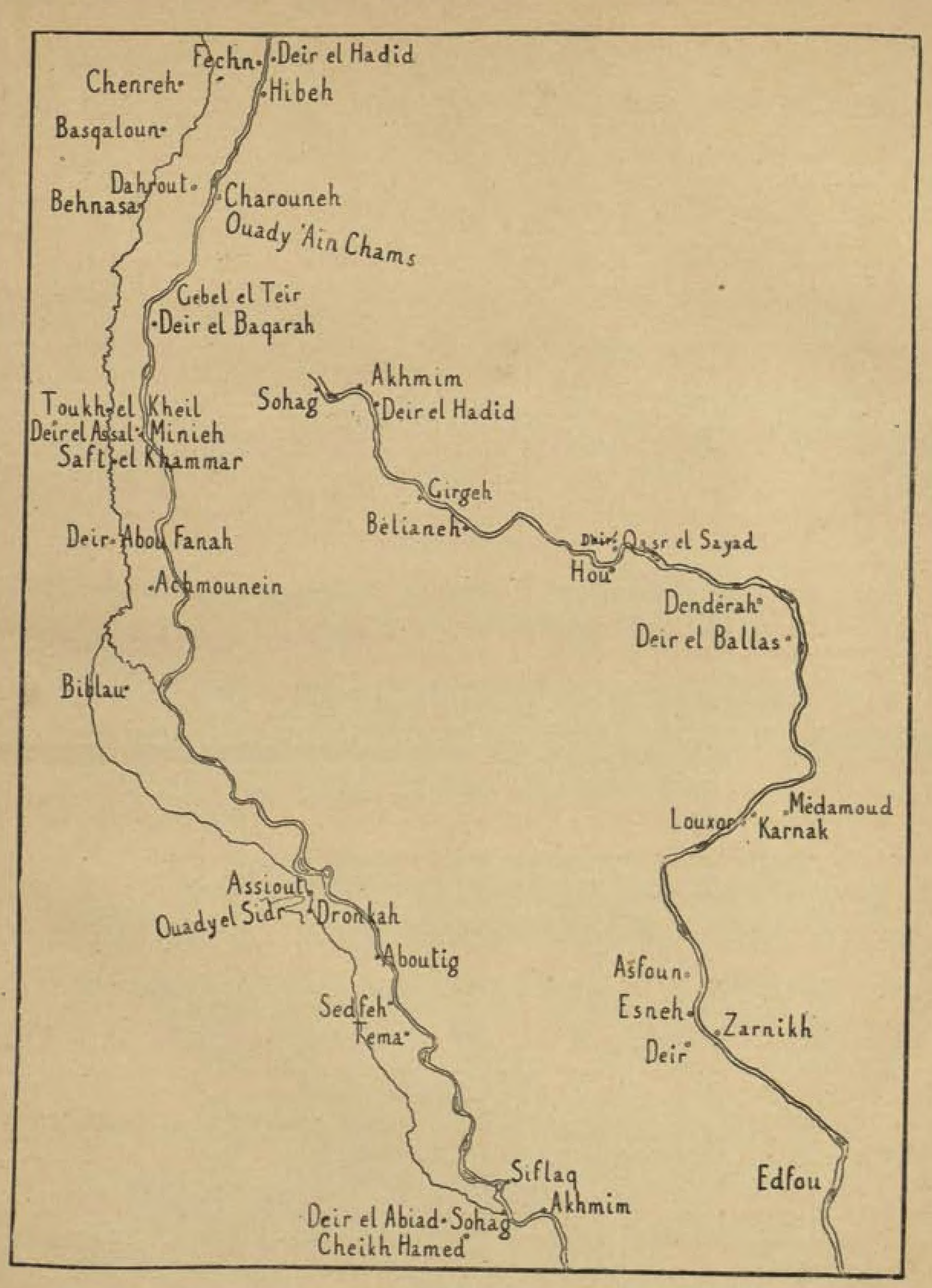
(*A suivre.*)



Basse-Égypte.

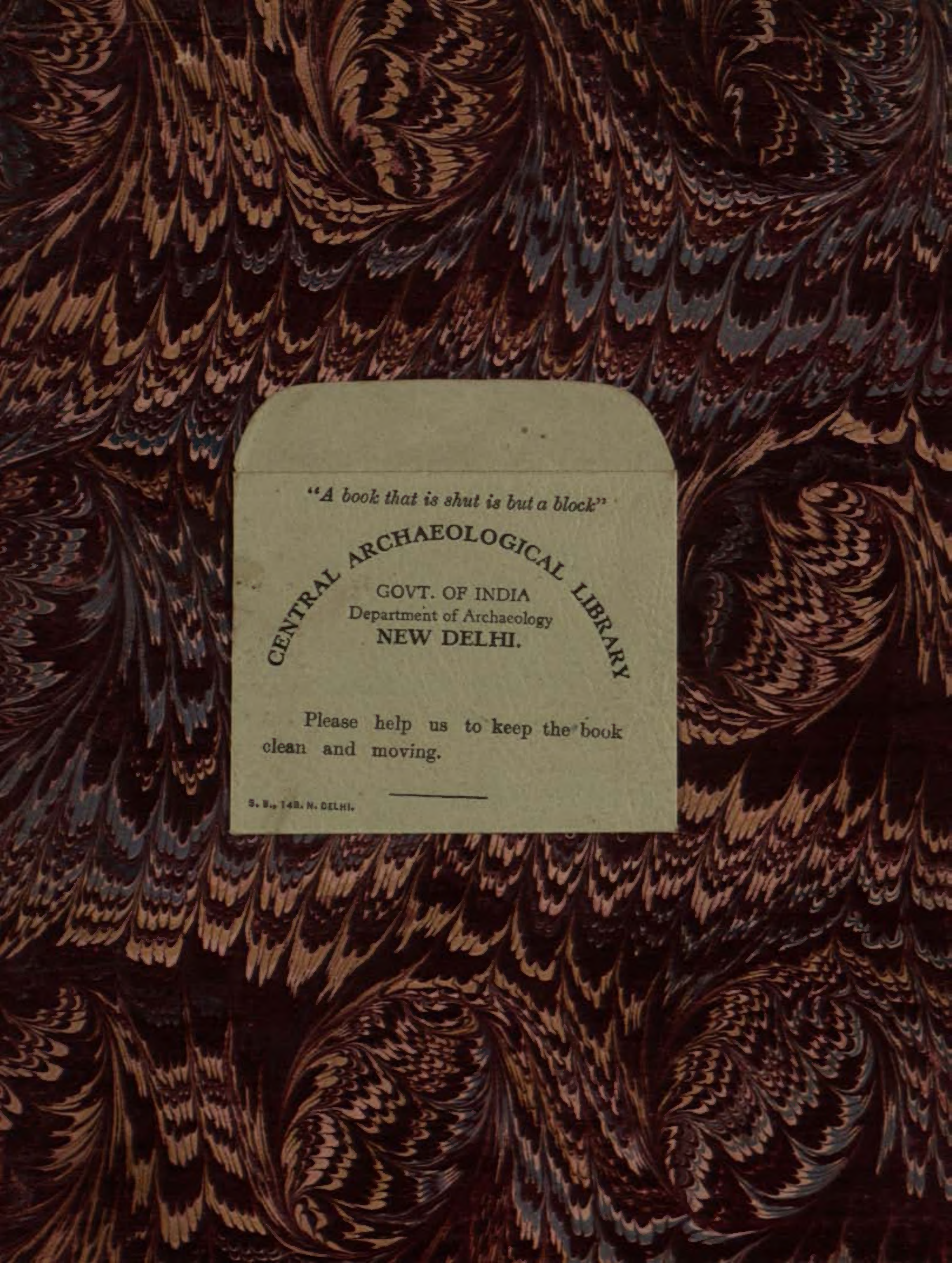
Moyenne-Égypte.





Haute-Égypte.





"A book that is shut is but a block"
CENTRAL ARCHAEOLOGICAL LIBRARY
GOVT. OF INDIA
Department of Archaeology
NEW DELHI.
Please help us to keep the book clean and moving.
S. B., 148. N. DELHI.